



ACTES

des doctorales 2017 de la SFSIC

*Coordonnés par Dominique Bessières
et Laurence Corroy-Labardens*

SOMMAIRE

Pratiques prescrites scolaires et pratiques informationnelles infomelles : les RSN dans la culture de l'information au lycée. *Adeline Entraygues* page 7

Quelle méthodologie pour l'étude d'un graphe de hashtags ? Le cas des Rencontres Trans Musicales de Rennes. *Alexandre Delorme* page 14

De la communication organisationnelle à la communication affective : pour une analyse communicationnelle des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail. *Aurélia Dumas* page 21

Examen de la catégorie de « communauté virtuelle » dans un contexte organisé, sur le réseau social d'entreprise (RSE). *Camille Imhoff* page 30

Communication numérique de recrutement et co-construction identitaire des organisations, des big data aux thick data. *Daniel Pelissier* page 39

La « Facenographie » ou la possibilité d'étendre la netnographie sur tous les réseaux sociaux numériques (RSN). *Danielle Bebey* page 50

Penser les enjeux d'une démarche de recherche aux prises avec le vivant. *Elsa Tadier* page 57

Couverture médiatique de la Révolution Cubaine et propagande implicite dans la presse franquiste, l'exemple des valeurs patriarcales. *Fanny Ros* page 64

L'écriture journalistique de l'actualité spatiale : comparaison entre trois quotidiens généralistes français. *Florence Chiavassa* page 72

Du CDI physique au CDI numérique : articulation des espaces documentaires réels et de l'offre numérique aux usagers. *Florence Michet* page 81

Représentations et pratiques de consommation des légumes : éléments d'analyse qualitative. *Helene Burzala Ory* page 88

Identités et pratiques culturelles des Martiniquais installés en France. *Jessy Patrice* page 96

Pour une approche communicationnelle des politiques de protection des données personnelles. *Julien Rossi* page 104

Le fact-checking, révélateur de manquements dans les pratiques journalistiques. *Laurent Bigot* page 112

Les archives audiovisuelles au Festival d'Avignon : un objet communicationnel au confluent de la mémoire institutionnelle, individuelle et collective. *Lauriane Guillou* page 119

Une réflexion autour de la démarche méthodologique d'une thèse en Sciences de l'information et de la communication : écriture, articulation de différentes méthodes et conditions de production des connaissances. *Lucie Alexis* page 126

La dimension symbolique des activités de communication de l'exécutif français : le contexte historique des « crises financières internationales ». *Mathieu Fusi* page 134

The bailout deals of Greece and Spain: a view from the French press. *Mélina Skouroliakou* page 141

La diversité culturelle dans le discours de l'Etat au Cameroun. Entre construction de l'unité nationale et fermeture du débat identitaire. *Nicanor Tatchim* page 148

Les pratiques sociales de la diaspora connectée malgache sur le réseau socionumérique Facebook. *Sarah Rokotoary* page 155

L'espace public de débats télévisés dans le contexte « post-libéral » camerounais : logiques de constitution et structuration. *Simon Ngono* page 163

Les pères familicides dans les journaux télévisés français ou l'impossible récit de la crise du « chef de famille » : une analyse discursive et sociosémiotique des représentations médiatiques. *Sophie Dubec* page 171

« Réussite » et pratiques informationnelles à l'université : entre enjeux et influences *Thierry Bellance* page 178

L'idéologie créative au service de la communication territoriale locale : le cas de la Métropole de Lyon. *Thomas Bihay* page 186

Nouvelles formes éditoriales en ligne et culture journalistique de l'image du texte : la part du temps. *Ugo Moret* page 195

PRÉSENTATION

Les 14, 15 et 16 juin 2017, la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (Sfsic) en partenariat avec le laboratoire Elico (équipe d'accueil 4147) ont organisé les Doctorales 2017 à l'Enssib (Lyon-Villeurbanne). Elles ont été l'occasion d'une recension de nouveaux objets de recherche portés par les thèses en cours et/ ou soutenues, d'étudier des démarches et acceptionsthéoriques en Sic, comme l'émergence de nouveaux champs et/ou segments professionnels.

La présente publication des actes des Doctorales de la Sfsic 2017 est l'objet d'une éditorialisation. En effet, les textes collectés rendent compte d'ajouts, de consolidations par rapport aux communications orales des doctorants et docteurs. En particulier, des suggestions et pistes de réflexion, élaborées collectivement lors du colloque, ont été intégrées spécifiquement pour leur édition numérique.

Les actes abordent plus largement les usages numériques et les réseaux sociaux, les représentations, les identités et les reconnaissances, la gestion de l'information et des médias, les comportements et les organisations, les cultures et les institutions, l'épistémologie et la méthodologie. Au travers de ce foisonnement d'objets et de conceptions de recherche, des thématiques structurantes peuvent être discernées :

1. Les enjeux de construction de collectifs territoriaux sont abordés dans les terrains de recherches Sic, dans une dimension politique et publique, en termes de sentiments d'appartenance identitaire. La communication publique et/ ou politique, locale et territoriale, hexagonale ou internationale est investiguée dans plusieurs textes. Mathieu Fusi évoque des registres de la dimension symbolique de la communication de l'exécutif français lors des crises financières internationales. Nicanor Tatchim étudie la diversité culturelle dans le discours de l'Etat au Cameroun, oscillant entre construction de l'unité nationale et opération de fermeture du débat identitaire.

Simon Ngonu questionne l'espace public des débats télévisés dans le contexte « post-libéral » camerounais. Thomas Bihay traite de l'idéologie créative au service de la communication locale, en prenant comme terrain d'étude le cas de la Métropole de Lyon.

Lauriane Guillou explore les archives audiovisuelles au Festival d'Avignon comme objet communicationnel au confluent de la mémoire institutionnelle, individuelle et collective. Les ancrages identitaires sont aujourd'hui renouvelés dans les usages des Tic. C'est ce que l'on peut mesurer dans la mobilité, voulue ou forcée, l'exil et les diasporas abordés par Jessy Patrice dont la thèse a porté sur les identités et pratiques culturelles des Martiniquais installés en France métropolitaine, d'une part, et Sarah Rakotoary qui travaille sur les pratiques sociales de la diaspora malgache sur Facebook, d'autre part.

2. Les outils et supports des Tic constituent désormais des champs de recherche classiques des Sciences de l'information et de la communication. Mais les recherches émergentes montrent des préoccupations épistémologiques pour saisir les développements des Tic. Les pratiques en ligne proposent aux jeunes chercheurs de nouveaux terrains d'enquête qui nécessitent des ajustements méthodologiques. Alexandre Delorme s'interroge ainsi sur la méthodologie à choisir pour l'étude de hashtags, en prenant le cas des Rencontres Trans Musicales de Rennes. Les réseaux sociaux numériques sont questionnés par Danielle Mbambe Bebey, dont les recherches traitent de la « Facenographie » ou la possibilité d'étendre la netnographie sur tous les réseaux sociaux numériques. Camille Imhoff examine les configurations et les sens d'une « communauté virtuelle » sur un réseau social d'entreprise (RSE). Adeline Enraygues analyse les pratiques prescrites scolaires et les pratiques informationnelles informelles (RSN) comme concourant à la culture de l'information au lycée, tandis que l'articulation des espaces documentaires réels ou en ligne par les CDI est approfondie par Florence Michet. Ainsi l'appréhension des articulations entre espaces virtuels et réels est vue dans une pluralité d'angles.

Les écritures numériques reconfigurent le traitement des informations et leur éditorialisation. L'accélération qui souvent les accompagne, est peut-être à l'origine de manquements dans les pratiques journalistiques, notamment celles du fact-checking relevées par Laurent Bigot. Pour sa part, Ugo Moret aborde les nouvelles formes éditoriales en ligne. Daniel Pellissier souligne le passage des big data aux thick data dans la communication numérique de recrutement et la co-construction identitaire des organisations. Les politiques de protection des données s'avèrent cruciales à une époque de forte numérisation des vies de chacun, remarque Julien Rossi dans une optique d'analyse des controverses et des traces.

3. Mais la communication des organisations n'est pas seulement interrogée par le prisme des pratiques en ligne, celles-ci sont aussi organisationnelles et sociales, interactionnelles. Ainsi, Aurélia Dumas conjugue la communication organisationnelle à la communication affective en approfondissant les dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail sous une perspective analogique aux dynamiques médiées. Thierry Bellance relie la « réussite » à l'université aux pratiques et compétences informationnelles entre trois groupes d'acteurs

(enseignants, étudiants, bibliothécaires).

4. Les méthodes en Sic sont l'objet de multiples réflexions. Elsa Tadier souligne les enjeux de recherche aux prises avec le vivant, entendue comme une réflexion pour une démarche sémiologique prenant en considération le mouvement des objets livres et « leur vie sociale ». Hélène Burzala-Ory décrit les éléments d'une enquête qualitative in situ qui repère les représentations et les pratiques de consommation des légumes dont les niveaux de consommation ne progressent pas significativement.

5. Les supports médiatiques représentent des enjeux d'approche pluriscalaires. Concernant les médias télévisuels, Lucie Alexis envisage différentes méthodologies possibles en Sic et les conditions de production de connaissances sur les terrains politiques et médiatiques en matière de télévision publique. L'analyse de discours est également choisie par Sophie Dubec afin d'éclairer les diverses représentations médiatiques des pères familiaux. Concernant la presse écrite, Florence Chiavassa compare les articles consacrés à l'actualité spatiale (science et technique) dans trois quotidiens généralistes français pour transmettre ces sujets scientifiques dans des logiques de grand public. Fanny Ross examine la couverture médiatique de la Révolution Cubaine et une propagande implicite dans la presse franquiste, comme exemples de valeurs patriarcales. Méliana Skouroliakou prend pour objet le traitement des crises économiques grecque et espagnole dans la presse française dans une visée comparative.

Bonne lecture à tous !

Dominique Bessières* et Laurence Corroy-Labardens**

Co-éditeurs des Actes des Doctorales Sfsic 2017

*Maître de conférences en Sic - Université Rennes 2 PREFICS EA 7469

**Maître de conférences HDR en Sic - Université Sorbonne nouvelle Paris 3

Cerlis UMR 8070

Pratiques prescrites scolaires et pratiques informationnelles informelles : les RSN dans la culture de l'information au lycée.

Adeline Entraygues

Laboratoire de recherche MICA

Ecole doctorale : Bordeaux Montaigne Humanités

aentraygues@gmail.com

Résumé :

Au sein de l'école, les enseignants-documentalistes sont responsables de l'Éducation aux médias et à l'information afin de transmettre aux élèves une culture de l'information. Sur le web social, les pratiques informationnelles des jeunes se répartissent entre partage et recherche d'informations et communication entre pairs. Entre les RSN et la culture de l'information, il existe des tensions qui questionnent le contenu de l'apprentissage informationnel scolaire. Quels liens entre pratiques prescrites documentaires et pratiques informationnelles juvéniles? Comment en fonction des représentations des élèves, prendre en compte les pratiques informationnelles informelles liées aux RSN dans la culture de l'information ? Nos travaux de recherche ont pour but de questionner les enjeux épistémologiques de la culture de l'information et la place des RSN dans un contexte scolaire. On s'intéressera à travers une méthodologie compréhensive combinant entretiens et observations de séances, entre discours et documents pédagogiques, aux pratiques informationnelles et aux représentations des documentalistes et des élèves des RSN.

Mots clés : culture de l'information, pratiques informationnelles, réseaux sociaux, documentaliste, pédagogie documentaire

Pratiques prescrites scolaires et pratiques informationnelles informelles : les RSN dans la culture de l'information au lycée.

Un enjeu épistémologique

Les réseaux sociaux numériques (RSN) sont au coeur du système de fonctionnement du web 2.0 ou web social. Ils concentrent les pratiques informationnelles des jeunes, entre usages informationnels et communicationnels participatifs.

Au sein de l'école, en particulier pour les professeurs-documentalistes, la culture de l'information se positionne comme une culture commune nécessaire aux élèves « pour exercer [leur] citoyenneté dans la société de l'information »¹. A la convergence de ces deux notions, se retrouvent les pratiques informationnelles d'une part prescrites scolaires et documentaires et d'autre part informelles et socio-culturelles des jeunes. De nombreuses études existent sur les usages d'internet et les pratiques de recherche d'information chez les jeunes dans un contexte scolaire et non-scolaire; nous pouvons citer la thèse de Karine Aillerie Pratiques informationnelles informelles des adolescents (Aillerie, 2011) ou celle de Anne Cordier Imaginaires, représentation, pratiques formelles et non-formelles de la recherche d'information sur Internet (Cordier, 2011). Mais les RSN dans un contexte scolaire étant un champ de recherche peu étudié, nous avons choisi d'analyser leur utilisation dans le cadre des apprentissages scolaires. Nous observerons la place des RSN dans les pratiques prescrites et les pratiques informelles des jeunes ainsi que leur impact sur la culture de l'information. Nous privilégierons une approche multimodale qualitative et compréhensive pour mieux appréhender les pratiques et les représentations des apprenants et des enseignants en terme de culture de l'information.

Problématique et Hypothèses

La question de départ pose le problème de l'articulation entre les pratiques informationnelles informelles et les représentations des jeunes sur les réseaux socionumériques (RSN) et les enjeux existants pour la culture de l'information à l'école. Nous partons de cette situation conflictuelle vécue par les enseignants-documentalistes et par les élèves pour poser la problématique suivante :

Comment en fonction des représentations des élèves, prendre en compte les pratiques informationnelles informelles liées au RSN dans la culture de l'information ? Nous nous interrogeons sur le lien existant ou non entre les pratiques informationnelles dans la sphère scolaire et dans la sphère privée. A partir de notre questionnement, nos hypothèses de recherche se divisent en deux parties : d'une part la culture de l'information et son contenu et d'autre part les notions de formalité et d'informalité.

Nous formulons l'hypothèse que la culture de l'information est une culture transversale qui sert à accompagner les jeunes dans leur pratiques informationnelles formelles ou informelles : une approche réflexive est nécessaire pour former des citoyens du numérique. Les RSN sont alors des objets scolaires d'apprentissage. Dans un contexte de formalité et d'informalité, concepts que nous définirons dans le cadre notionnel, nous pensons que les pratiques informationnelles et la culture de l'information sont plurielles, prescrites ou informelles présentant toutes deux un double système de représentations et de pratiques. Des divergences existent entre la sphère privée et la sphère scolaire, malgré des convergences pertinentes pour une éducation à l'information et aux médias.

¹ Accès : <http://eduscol.education.fr/cid72525/l-emi-et-la-strategie-du-numerique.html> Consulté le 29/08/2017.

Cadre notionnel : état de l'art

Trois objets de recherche soutiennent notre réflexion et sont à définir. A la croisée des SIC (Sciences de l'Information et de la Communication) et des sciences de l'éducation (Juanals, 2003), la culture de l'information est une notion centrale de notre travail de thèse aux multiples enjeux cognitifs, communicationnels, économiques et politiques. Le concept de culture de l'information émerge dans les années 1995 et se caractérise comme ce qui traite de l'information documentaire composée d'informations fonctionnelles, d'informations stratégiques et de connaissances (Jakobiak, 1995).

L'enseignant documentaliste devient professionnel d'une Éducation aux médias et à l'information pour transmettre une culture de l'information. L'UNESCO, lors de la Déclaration de Prague, "Vers une société compétente dans l'usage de l'information" donne une dimension indispensable pour l'épanouissement de l'individu en considérant l'information comme permettant "une pleine participation à la société de l'information et fai[sant] partie du droit humain primordial d'apprendre tout au long de la vie" (Bernhard, 2003 : 1). Ce concept en émergence semble faire consensus dans une dimension éducative et apparaît comme une "culture commune nécessaire pour exercer sa citoyenneté dans la société de l'information" (Chante, 2010) et pour développer la pensée critique, la liberté et la capacité de l'individu à se repérer dans un contexte surinformé. Les pratiques et usages informationnels forment des cultures de l'information (Liquète, 2014). Les réseaux sociaux numériques, deuxième objet de notre réflexion sont définis comme "un service web permettant aux individus de construire un profil public ou non créé par une combinaison de contenu et d'autre part d'articuler ce profil avec d'autres." (Boyd et Ellison, 2007 : 211) Alexandre Coutant et Thomas Stenger (2009) proposent une approche complémentaire orientée "usages" privilégiant la circulation de l'information. [Les réseaux sociaux numériques] "constituent des services web qui :

- 1- permettent aux individus de construire un profil public ou semi-public au sein d'un système,
- 2- de gérer une liste des utilisateurs avec lesquels ils partagent un lien,
- 3- de voir et naviguer sur leur liste de liens et sur ceux établis par les autres au sein du système
- 4- fondent leur attractivité essentiellement sur les trois premiers points non sur une activité particulière." (Coutant & Stenger, 2009: 4)

Les pratiques informationnelles des jeunes sont notre troisième objet d'étude. Faisant partie des pratiques culturelles ou loisirs culturels (Octobre, 2004), elles désignent "la manière dont l'ensemble de dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, traitement de l'information." (Chaudiron, 2010: 5).

Nous distinguerons deux types de pratiques informationnelles, d'un côté les pratiques formelles, "les pratiques prescrites par l'école, modélisées selon des critères d'efficacité collective, de rendement informationnel mais aussi de légitimité culturelle" et de l'autre les pratiques informelles "les pratiques sociales ordinaires, non prescrites ou régulées par une autorité, non structurées de manière explicite, mais efficaces dans la satisfaction qu'elles procurent au quotidien." (Béguin, 2006: 1).

Les RSN sont prédominants dans les pratiques informationnelles informelles juvéniles (Boyd, 2016) et représentent pour les élèves des outils de communication entre pairs, des vecteurs de partage et de diffusion d'information et des sources d'information potentielles pour l'information quotidienne ou l'information recherchée pour le travail scolaire. (Aillierie, McNicol, 2016).

Cédric Fluckiger pointe les tensions existants entre les pratiques numériques au sein de l'institution scolaire et les pratiques profanes. (Fluckiger, 2008) Les pratiques informationnelles scolaires, prescrites quant à elles, interrogent les pratiques pédagogiques des documentalistes et sont très hétérogènes et quasiment

inexistantes en ce qui concerne les RSN, s'opposant avec une image traditionnelle de l'école et demeurent en dehors de l'environnement scolaire.

Observation de terrain : méthode

Une méthodologie compréhensive

Afin d'aborder notre étude du terrain, nous nous appuyons sur deux théories de référence pour mieux appréhender les objectifs de recherche et pour recomposer de manière analytique les pratiques et les représentations. En proposant une méthodologie compréhensive qualitative, nous nous plaçons au plus près de l'individu. L'approche compréhensive apporte une vision objective sur les sciences culturelles en opposition avec les sciences dures ainsi qu'une réflexion sur les pratiques sociales. La science compréhensive, dans une dimension sociologique, tente de décrire une expérience sociale et individuelle du sujet. Dilthey considère la compréhension comme l'interprétation des productions ou des actions d'un être doté d'intentionnalité. Dans une logique cognitive, Weber utilise la compréhension pour expliquer les actes dans une logique intentionnelle. (Watier, 2002). La théorie compréhensive met en avant l'observation et le discours individuel pour comprendre les relations sociales et les interactions humaines.

Une approche systémique

Pour approfondir notre observation, nous nous sommes intéressés à la notion de système. A l'origine de la systémique et en opposition avec la logique cartésienne, De Rosnay propose d'observer le monde dans sa complexité pour une meilleure compréhension globale. (De Rosnay, 1977) Edgar Morin présente une approche systémique fondée sur une idéologie de globalisation et de complexité. (Morin, 1999) A partir de la notion de système, suggérant une organisation générale où tout est relié, nous réfléchissons à la notion de culture de l'information, de système éducatif et de système de représentation.

Observer les pratiques prescrites et comprendre les représentations

Lors des entretiens semi-directifs, la théorie de la représentation soutiendra notre approche compréhensive. La représentation, conception personnelle, présuppose tout lien entre un être humain et une situation afin de permettre une modélisation des pratiques. "L'activité de représentation « commande », ou conditionne, toute pragmatique d'une situation. (Sallaberry, 2005: 6) Dans un contexte éducatif, Anne Cordier considère les représentations "nécessaire[s] à l'individu pour donner sens au monde et avoir prise sur ce qui l'entoure." "La représentation correspond à des modèles mentaux, les représentations sociales venant informer les représentations cognitives de l'individu. La notion de représentation est particulièrement exploitée au sein du champ didactique, comme «idées» et savoirs que l'élève a inévitablement sur un objet avant même que celui-ci ne soit objet d'apprentissage. » (Cordier, 2011: 20) Pratiques et représentations s'imbriquent l'un à l'autre en particulier lors des discours des élèves, l'analyse des pratiques étant liée à celle des représentations.

Une approche qualitative

L'enquête de terrain a porté sur deux catégories de publics différents: les professeurs-documentalistes et les

apprenants, élèves des établissements scolaires. En ce qui concerne le protocole d'enquête, notre méthodologie nous a permis d'observer les pratiques et les représentations des professionnels de la documentation et des élèves. Nous nous sommes focalisés sur le recueil de deux types de données qualitatives : les éléments d'un discours ainsi que l'observation de documents pédagogiques ce qui nous a fourni un matériau riche et diversifié en terme de contenu. Nous avons mis en oeuvre une double modularité combinant des entretiens semi-directifs avec les professeurs documentalistes et les élèves sur les pratiques prescrites et informelles en rapport avec les réseaux socio-numériques et l'observation et l'analyse de séances pédagogiques. Les entretiens destinés aux professeurs-documentalistes, d'une durée relative d'une heure ont été organisés en trois thèmes portant sur les caractéristiques générales personnelles et professionnelles, leurs pratiques informationnelles notamment sur les RSN et leur rapport aux RSN dans un contexte professionnel notamment d'un point de vue communicationnel et pédagogique. Ceux destinés aux élèves, d'une durée de 20 minutes ont porté sur leur pratiques informationnelles informelles et leur représentations des RSN ainsi que leur rapport aux RSN dans un cadre scolaire.

Ce contexte de terrain nous a fait découvrir deux contextes d'études d'une part dans un cadre formel lors de séance avec des documents de cours et les rendus des élèves puis d'autre part avec les traces écrites des élèves sous formes de photos ou de copies de documents pour observer les pratiques informelles.

Composition du corpus méthodologique

Présentons à présent notre corpus méthodologique.

Il faut souligner les difficultés rencontrées pour sélectionner des établissements terrains d'observation tant les pratiques prescrites sur les RSN par les enseignants-documentalistes sont relativement rares dans l'Éducation Nationale. Nos terrains d'observation, au nombre de dix se trouvent sur le territoire national et regroupent des établissements scolaires diversifiés, avec une répartition relativement homogène entre les lycées et les collèges et entre les zones rurales, urbaines et semi-urbaines (4 lycées et 6 collèges). Les classes concernent des niveaux scolaires différents, de la sixième à la seconde ce qui permet d'avoir un échantillon différencié et représentatif du second degré. Nous avons interrogé une dizaine d'élèves par classe ce qui constitue un corpus de 80 élèves. Pour ce qui concerne les documentalistes, il s'agit de onze enseignants-documentalistes titulaires dans l'établissement scolaire où se déroule le projet.

Premières tendances de résultats

A ce jour, la phase de terrain est terminée et notre travail d'analyse commence juste : quelques tendances émergent mais sont encore en cours d'élaboration. D'une part, la culture de l'information demeure en construction. Les représentations des enseignants-documentalistes concernant la culture de l'information semblent faire consensus. L'une des missions de l'enseignant documentaliste est l'éducation à l'information et aux médias et la culture de l'information sert à accompagner les élèves dans la société de l'information. La pédagogie documentaire doit s'adapter à l'évolution informationnelle sociétale en s'intéressant aux médias sociaux. Pour les documentalistes, les RSN apparaissent comme des outils d'apprentissage mais sont avant tout des objets de réflexion. Intégrer les RSN dans les apprentissages en tant qu'outil pourrait être une source de motivation, même si lors des entretiens cela ne semble pas évident pour les élèves. Dans une volonté d'ouverture, quelques projets pédagogiques autour des RSN ont été mis en place mais les contraintes matérielles et informatiques ainsi que les blocages relatifs aux représentations enseignantes au sein des établissements scolaires semblent bloquer la mise en oeuvre.

Du point de vue des élèves, une approche réflexive est privilégiée. En majorité, ils formulent un besoin de réfléchir au fonctionnement et aux enjeux des RSN dans le cadre d'une Éducation aux médias et à l'information. Ils attendent des échanges avec un enseignant autour de leur pratiques. Les notions d'identité numérique et de confidentialité sont abordées en priorité. Les enseignants documentalistes ont pour objectif d'accompagner les élèves dans leurs pratiques informelles sur les RSN. D'autre part, un double système de pratiques et de représentations des RSN transparaît.

Les élèves ont une représentation floue des RSN et l'utilisation des RSN ne doit pas dépasser leur pratiques informelles, les RSN appartenant à leur sphère intime. Les jeunes ne connaissent pas le fonctionnement et les enjeux des RSN. La société de l'information est une notion floue même si les élèves ont conscience de l'importance de l'information dans la société. Les pratiques informationnelles, dans leur représentations ne dépassent pas la sphère privée et n'ont pas de place dans la sphère scolaire. Il semble qu'une frontière existe entre les pratiques informationnelles sur les RSN qui appartiennent à un espace privé et les pratiques prescrites. Dans les discours recueillis, les pratiques déclarées sont assez homogènes : les usages se concentrent sur un petit nombre de RSN: Snapchat arrive en tête avec Facebook, Instagram. En terme d'équipements technologiques, il est courant que les élèves possèdent une tablette, un téléphone et un ordinateur. Les élèves déclarent une facilité d'utilisation pour les fonctionnalités de base sans toutefois chercher à aller plus loin. Les RSN apparaissent comme des espaces de loisirs et des sources d'information.

Ils prennent la place du vecteur de communication principal et deviennent des outils de communication entre pairs remplaçant les messages ou les appels téléphoniques. Les dangers perçus sont identiques pour tous les élèves : la diffusion de sa propre image ou d'information intime semble synonyme pour les jeunes de mise en danger de soi. Les discours sur les RSN, après un projet pédagogique, s'avèrent méfiants en adéquation avec l'image donnée par l'enseignant-documentaliste, perçu comme le spécialiste d'Internet et des règles de fonctionnements des RSN. On remarque que les pratiques prescrites influencent les pratiques informelles amenant une modification des pratiques ou une réflexion sur les représentations. Notre réflexion suite à notre analyse du terrain nous permettra d'approfondir ces résultats et de répondre précisément à nos hypothèses.

La culture de l'information en construction : des enjeux épistémologiques

A travers notre réflexion, nous voulons nous situer dans une préoccupation scientifique propre aux SIC en nous interrogeant sur les enjeux épistémologiques de la culture de l'information. L'objet de recherche au centre de notre réflexion, les RSN, se situe à l'articulation entre pratiques informationnelles prescrites et informelles. Nous voulons poser la question de la distance entre pratiques prescrites scolaires et pratiques informelles. L'informalité et la formalité dans ce contexte informationnel questionnent la place d'un apprentissage informationnel et le contenu de la culture de l'information au sein d'un double système divergent de représentations.

Notre travail de recherche appelle à une reconstruction de la culture de l'information. Quelle place les RSN peuvent-ils trouver dans une culture de l'information en émergence? Faut-il envisager que les pratiques prescrites accompagnent les pratiques informelles pour former des citoyens du numérique? Notre réflexion tente de faire avancer la réflexion sur le métier et les missions de documentaliste notamment en ce qui concerne l'Éducation aux médias et à l'information. Suite à des questionnements à ce sujet et après réflexion et conseils de chercheurs, nous intégrerons la notion de représentations à notre état de l'art avec le concept de pratiques.

Bibliographie

- Aillerie, K. (2011). Pratiques informationnelles informelles des adolescents (14 - 18 ans) sur le Web. Université Paris-Nord, Paris XIII.
- Aillerie, K., & McNicol, S. (2016). Are social networking sites information sources? Informational purposes of high-school students in using SNSs. *Journal of Librarianship and Information Science*, 961000616631612. 9
- Béguin-Verbrugge, A. (2006). « Pourquoi faut-il étudier les pratiques informelles des apprenants en matière d'information et de documentation ? In ». Communication au colloque CIVIIC « Histoire et savoirs ». Rouen.
- Boyd, D. (2016). *C'est compliqué : les vies numériques des adolescents*. C&F éditions.
- Boyd, D., & Ellison, M. (2011). Social network sites: Definition, history, and scholarship. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1). Consulté à l'adresse <http://www.socialcapitalgateway.org/content/paper/boyd-d-m-ellison-n-b-2007-social-network-sites-definition-historyand-scholarship-jour>
- Chaudiron, S., & Ihadjadene, M. (2011). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication*, (35), 13-30.
- Cordier, A. (2012). Et si on enseignait l'incertitude pour construire une culture de l'information? *Communication & Organisation*, 42(2), 49-60.
- Coutant, A., & Stenger, T. (2009). Les configurations sociotechniques sur le Web et leurs usages: le cas des réseaux sociaux numériques. In 7ème Colloque du chapitre français de l'ISKO, Intelligence collective et organisation des connaissances (p. 27-34).
- Coutant, A., & Stenger, T. (2012). Les médias sociaux : une histoire de participation. *Le Temps des médias*, 18(1), 76.
- Dauphin, F. (2012). Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? *Questions Vives. Recherches en éducation*, (Vol.7 n°17), 37-52. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.988>
- Delamotte, É., Liguète, V., & Frau-Meigs, D. (2014). La translittératie ou la convergence des cultures de l'information : supports, contextes et modalités. *Spirale*, (53), 145-156.
- Fluckiger, C. (2008). L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (163), 51-61.
- Juanals, B. (2003). *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris: Hermes science.
- Liguète, Vincent (Dir). (2014). *Cultures de l'information*. Paris: CNRS Éditions.
- Morin, E. (1999). *L'intelligence de la complexité*. l'Harmattan.
- Sallaberry, J.-C. (2005). La représentation et le geste. *Revue Spirales, revue de recherche en éducation, Hors-Série*, 4, 5-33.
- Watier, P. (2002). *Une introduction à la sociologie compréhensive*. Circé.

Quelle méthodologie pour l'étude d'un graphe de hashtags ? Le cas des Rencontres Trans Musicales de Rennes.

Alexandre Delorme

Equipe Culture et Communication du Centre Norbert Elias

Université d'Avignon

alexandre.delorme@univ-avignon.fr

Résumé :

Les réseaux sociaux canalisent une parole festivalière qui tient place au delà de l'endroit et du moment d'un festival. La récolte informatisée de données offre un moyen de récolter des données originales sur les festivals et leurs publics. À partir du festival de musique Les Rencontres Trans Musicales de Rennes, cet article est destiné à produire une méthode d'analyse de ces données à partir d'un travail de représentation graphique appelé "Graphe". Dans quelle mesure ces représentations de données permettent la production d'un savoir original sur les festivals ? Quelle approche méthodologique permet d'interpréter ces représentations graphiques ?

Social-networks channels a festival-goers speak which takes place beyond the place and time of a festival. The computer gathering of data offer a way to gather original data about festival and their publics. From the case of music festival of Rencontres Trans Musicales de Rennes, this article is intended to produce a methodological way of data analysis based on a data visualisation mode called "graph". In which case this data visualisations allow an original knowledge production about festivals? Which methodological approach allow to understand and interpret this data visualisations?

Mots clés : festival, numérique, réseaux-sociaux, données, public

Quelle méthodologie pour l'étude d'un graphe de hashtags ? Le cas des Rencontres Trans Musicales de Rennes.

Le sujet de cette contribution constitue un travail original dans le cadre d'une thèse de doctorat tenant place dans un programme scientifique de l'Agence Nationale de la Recherche, Galerie des Festivals. Ce programme implique cinq structures : le laboratoire Informatique d'Avignon et Eurecom à Nice (Informatique), l'Équipe Culture et Communication du Centre Norbert Elias (Information et communication) et deux partenaires industriels dans le domaine de l'enquête et du web sémantique. Ce programme permet de récolter des données du web (Twitter, Flickr et sites internet) à partir du mot clé "festival" et de descripteurs spécifiques à cinq festivals que sont Le Festival de Cannes, le Festival d'Avignon, les Rencontres Trans Musicales de Rennes, les Vieilles Charrues et le Festival Lumière à Lyon. Ces festivals font également l'objet d'enquêtes de terrain avec les équipes de recherche impliquées afin de définir ce qu'est un "terrain numérique commun". En ce sens, cet article résulte d'un travail transdisciplinaire entre les Sciences de l'Information et de la Communication et les Technologies de l'Information et de la Communication.

Cet article s'intéresse en particulier aux données relatives aux Rencontres Trans Musicales de Rennes et fait l'objet d'un travail spécifique pour les doctorales de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Les Rencontres Trans Musicales de Rennes sont un festival de musiques actuelles durant cinq jours et tenant place début décembre à Rennes. Les groupes de musique programmés aux Trans Musicales de Rennes se produisent en majorité pour la première fois sur scène lors de ce festival. Peu de groupes bénéficient d'une large couverture médiatique avant de se produire aux Trans Musicales de Rennes. Ce festival est réputé pour être prescripteur dans le domaine musical parce qu'il a produit des artistes pour leur première ou seconde scène avant qu'ils rencontrent une carrière internationale (Nirvana et Stromae¹ par exemple...) .

Problématique et Hypothèses :

Parce qu'ils sont délimités dans le temps et dans l'espace, les festivals sont une manière d'explorer les interactions sociales et la formation de communautés. Seulement, l'activité sur les réseaux sociaux nous rappellent que la relation entre festivaliers et festivals tient place au delà de ces périmètres spatio-temporels définis. Twitter est utilisé par 35% des festivaliers des Rencontres Trans Musicales selon la dernière enquête des publics 2015 produite dans le cadre du projet ANR GaFes. Ce réseau social a été l'un des premiers à intégrer les hashtags permettant de produire des marqueurs métadiscursifs au sein d'un message. Les hashtags sont des marqueurs d'énonciation qui peuvent être référentiels (#Rennes #Trans2016) ou expressifs (#Tropcontent #super). Originellement, les métadonnées tels que les hashtags étaient cachés du grand public, permettant aux algorithmes de référencer et indexer du contenu pour une recherche automatique. L'étude de ces marqueurs discursifs nous renseigne à la fois sur les sujets qui sont discutés en rapport avec un festival mais aussi à la manière de parler d'une même chose. Utiliser le hashtag de quelqu'un d'autre est une manière de s'accorder sur une manière de désigner un sujet, et d'en parler avec une audience en particulier. Ces éléments méta-discursifs choisis par les énonciateurs peuvent être des marqueurs d'appartenance à une communauté universitaire, institutionnelle, corporatiste, culturelle, politique, et par conséquent un marqueur de distinction par le choix qui est fait entre l'utilisation d'un hashtag émanant d'une institution ou d'une autre. La circulation de ces hashtags en rapport à un événement nous renseigne sur les liens existants

¹ Le groupe américain Nirvana s'est produit en 1991 à la salle Omnisports de Rennes dans le cadre des Rencontres Trans Musicales de Rennes, Stromae a été invité en 2010 puis en 2013 au Parc des expositions dans le cadre des Rencontres Trans Musicales de Rennes.

entre les différentes communautés au sein d'un public. Elle révèle aussi la capacité d'un événement au sein d'un festival à dépasser son domaine. L'analyse des hashtags est une analyse métadiscursive rendue possible par un travail mené avec les informaticiens du Laboratoire Informatique d'Avignon par un travail de récolte de données à partir de descripteurs (hashtags) concernant le festival des Rencontres Trans Musicales de Rennes. Ces hashtags sont représentés sous forme de graphes².

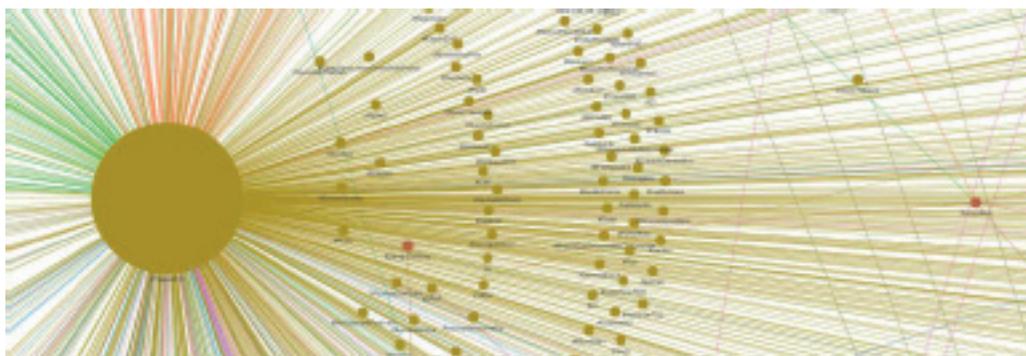
Présentation Transmusicales de Rennes :

L'étude des hashtags permet de mettre en évidence les liens entre institutions et individus. Nous voyons apparaître dans les graphes existants trois cas de figure, l'utilisation de hashtags décidés par les institutions culturelles reprises par une communauté, l'utilisation institutionnelle de hashtags produit par la communauté, et une utilisation seulement communautaire d'un hashtag. En ce sens, l'étude des hashtags nous informe sur la nature de la relation au festival et de la communauté festivalière. Elle permet d'une part d'appréhender l'ethos du festival et celui des communautés festivalières. Autrement dit, ils constituent des indices sémiologique sur les énonciateurs. La question de la formation du festivalier et des publics de festival sera traitée dans une continuité avec les travaux avignonnais tels que Emmanuel Ethis, Damien Malinas ou Raphaël Roth sur les rapports entre les publics et les festivals, notamment dans le cadre d'une analyse discursive. La méthodologie proposée ici s'appuie sur la sémiologie des représentations graphiques et sur les travaux en psychologie de la forme. Dans ce cadre nous proposons une manière de nommer et définir des ensembles de données se détachant visuellement les uns des autres.

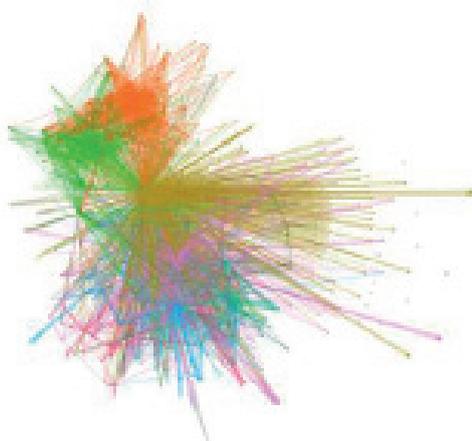
Deux termes sont proposés : les ensembles ayant des relations mécaniques et les ensembles ayant des relations organiques.

Ces termes, bien qu'ils rappellent les solidarités mécanique et organique de Emile Durkheim ne sont pas employées dans le même cadre puisqu'il ne s'agit pas de comprendre une organisation sociale mais communicationnelle. Ces notions sont employées pour désigner les noeuds, c'est à dire les hashtags visibles, liés par des arcs représentant des occurrences au sein des mêmes tweets. Un regroupement mécanique s'observe par son aspect systémique et isolé. Le noeud a, dans un ensemble mécanique, un ensemble de noeuds référentiels fixe au sein duquel il a une fonction spécifique, alors que dans une relation "organique", un hashtag appartient à plusieurs ensembles. Il peut avoir, tel un organe, plusieurs fonctions selon les domaines dans lesquels il apparaît. Ces deux propositions seront travaillées dans le cadre de cet article afin d'en comprendre leurs apports éventuels et leurs limites. Cette proposition de méthode d'analyse ne peut être clarifiée que par une analyse portant sur un corpus et avec une connaissance sur l'origine et le contexte de production de ce corpus. Dans le cas des Rencontres Trans Musicales de Rennes, les partenaires du festival, le nom des lieux de représentation, la sociologie des publics doivent être connus de la personne en charge de l'analyse. Par exemple, un partenariat avec une entreprise locale peut expliquer la présence d'un hashtag spécifique à l'entreprise voire à un domaine d'activité qui ne relève pas du domaine culturel. L'actualité locale peut aussi expliquer la sur-représentation d'un sujet. La connaissance du terrain festivalier par l'observation, et par une connaissance statistique des publics permet d'interpréter les phénomènes observés dans le graphe. L'objet recouvre un aspect imprévisible, sensible et affectif. En ce sens, il est un sujet que l'informatique peine encore à systématiser.

2 Ces représentations prennent la forme d'un ensemble de points positionnés de manière circulaire les uns par rapport aux autres. Un noeud correspond à un hashtag, un arc entre deux noeuds correspond à une occurrence des deux hashtags reliés dans un tweet. Les positions des noeuds se font par rapport aux occurrences que l'on retrouve entre deux noeuds.



Vue 1 : Graphe Rencontres Trans Musicales de Rennes 2015. Vue d'ensemble.



Vue 2 : Graphe Rencontres Trans Musicales de Rennes 2015.
Vue hashtag officiel #Trans2015 et noeuds proches.

Venons maintenant à une analyse des graphes à proprement parler. L'analyse s'appuie sur l'ouvrage "Sémiologie des représentations graphiques" de Jacques Bertin. Il sert à la compréhension et à la production d'une sémiologie scientifique spécifique aux graphes étudiés, produits avec les informaticiens du Laboratoire informatique d'Avignon. En ce sens, nous cherchons à expliquer ce que ces données ainsi représentées peuvent produire comme sens de manière générale de manière à définir le périmètre de ce travail. Reprenant les trois niveaux d'une composante ou variable visuelle. L'autre domaine de référence est les travaux gestaltistes allemands et les recherches sur la psychologie de la forme. L'analyse des graphes trouve un intérêt dans une approche visuelle globale. Les formes qui apparaissent par traitement informatique des données révèlent des relations entre les différents hashtags utilisés au sujet des festivals..

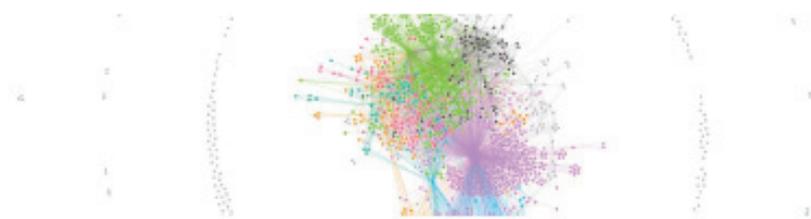
Les gestaltistes ont révélé la capacité de notre espace cognitif à donner du sens à une succession de point d'une part en leur donnant une forme, créant par là même des ensembles et sous ensembles, et, d'autre part en leur donnant une interprétation. Ainsi, le point commun entre les travaux de Jacques Bertin et des gestaltistes est de nous prévenir du sens que peut prendre une succession de point ou l'intégration de couleurs dans une représentation graphique.

Ici, la disposition des couleurs et des points n'a pas été décidée par l'homme mais par la machine. L'objectif est ici de comprendre quels sont les ensembles formés par les hashtags dans le graphes et ce qu'ils représentent.

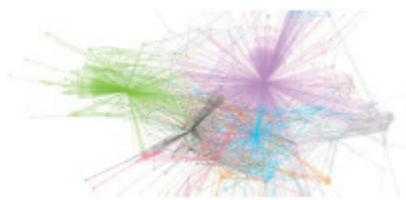
Ancrage de la contribution en sciences de l'information et de la communication :

L'ancrage dans les sciences de l'information et de la communication se situe dans la méthodologie et le corpus proposés, à savoir une sémiologie de représentation de données et un corpus numérique provenant d'un réseau social. Le corpus étudié est un corpus médiatique de source numérique destiné à produire de la connaissance sur les usages et contenus du réseaux social Twitter dans un contexte festivalier, à partir du cas des Rencontres Trans Musicales. Les graphes produits sur le Festival d'Avignon pourront servir de comparaison afin de mettre en exergue certaines saillances du graphe et leur interprétation. D'une part, il est nécessaire de définir et qualifier le corpus de données disponible et comprendre quel est son sens le plus strict et réduit afin de ne pas sur-interpréter les données à disposition. Pour cela, nous pouvons qualifier ce corpus d'indiciel en ce sens qu'il est une trace d'une action, ici d'un tweet, et d'un acte tenant place dans un autre contexte que celui de perception. Afin d'interpréter au mieux ces données, il faut donc connaître le sens de l'objet que l'indice désigne afin de mettre en relation les différentes parties. L'analyse s'appuie sur une enquête menée auprès des festivaliers des Rencontres Trans Musicales et une observation participante de terrain. D'autre part, la représentation des données relève d'une méthode communicationnelle de compréhension d'un objet par la production d'une représentation graphique et donc sémiologique. La représentation graphique de données comme celle-ci peut être comprise notamment à la lumière des travaux de Pierre Bourdieu sur l'analyse de correspondance multiple dans son ouvrage "La distinction". L'étude de l'analyse géométrique des données appliquée aux champs sociaux par Pierre Bourdieu est utilisée ici par rapport à des champs communicationnels. Afin de mieux comprendre les possibilités de ce graphe, nous nous appuyons notamment sur les travaux de Jacques Bertin et les trois niveaux de la représentation de données. Le niveau qualitatif, c'est à dire la catégorisation des noeuds, le niveau de l'ordre, qui correspond ici à l'éloignement entre les noeuds et le niveau métrique qui correspond à la taille et aux occurrences d'un hashtag (qui n'apparaît pas ici pour des raisons de lisibilité). Cette description permet de définir le graphe comme un ensemble sémiologique cohérent dans lequel chaque symbole se voit attribué une valeur.

Dans ce cadre, l'analyse de proximité et par continuité permet de comprendre des regroupements de noeuds en fonction de leur sujets respectifs. À partir de cette méthode, l'objectif est de mettre en évidence des "événements médiatiques" d'un festival. La notion de "médiatique" s'applique ici à la nature du corpus. Nous interrogeons l'événement au sein de l'événement festivalier. Dominique Boullier qualifie un événement comme un "changement d'état" chez celui qui le vit. Il met notamment en exergue la "circulation des émotions" chez un public. Ces notions de changement d'état et de circulation au sein du public se retrouvent dans un graphe qui est une représentation atemporelle d'un événement ponctuel, se définissant par sa capacité à tenir place en un lieu et un temps circonscrits.



Graphe du Festival d'Avignon 2015



Graphe des Rencontres Trans Musicales de Rennes 2015

Le graphe des Rencontres Trans Musicales de Rennes présente une forte concentration de hashtags entre #Transmusicales, #Rennes et le #Trans2015 (officiel). Polarisé entre le hashtag officiel et le hashtag non officiel, ces hashtags désignent le nom des groupes programmés dans le festival, des styles musicaux ou encore des appréciations. Chacun de ces hashtags est relié à plusieurs autres en même temps. Cela révèle une maîtrise de l'outil Twitter de la part des festivaliers qui l'utilisent par l'éditorialisation accrue de leur tweets. En ce qui concerne le Festival d'Avignon, le graphe apparaît plus "éclaté", moins polarisé, plus polycentrique. Le hashtag officiel (#FDA15) est isolé, attaché à des hashtags que nous qualifierons de mécaniques, c'est à dire en périphérie du graphe, reliés seulement au hashtags officiel. Parmi les sujets qui dispersent le graphes, apparaissent des hashtags non officiels comme #In, #In15 qui désignent le Festival d'Avignon, aussi appelé "festival In" par les publics. Ceux-ci sont plus organiques en ce sens qu'ils apparaissent au centre du graphe, reliés à d'autres sujets discutés aussi avec les hashtags officiels par exemple.

Le festival Off est représenté également, plus au centre du graphe, en lien avec d'autres hashtags. Ceci pour la raison que le festival Off n'est pas programmeur des pièces, il a donc une communication officielle moins soutenue au profit des théâtre et des publics qui s'emparent du hashtag officiel. La plus grande concentration de hashtags s'observe entre le #avignon et le #festival et très peu autour de #festivaldavignon par exemple. Le #culture apparaît au centre géométrique de ce graphe, autant relié au nom de la ville qu'au Festival d'Avignon ou encore Festival Off, ou qu'à la multitude de sujets évoquée entre ces hashtags. Contrairement aux Rencontres Trans Musicales de Rennes, le propos dépasse le domaine artistique du festival pour accéder à un propos sur la culture en général. Pourtant les Rencontres Trans Musicales, à travers leur programme "Rencontres et débats" interviennent sur des sujets plus vastes que la musique, mais cela ne se révèle pas dans la parole festivalière produite à l'égard du festival.

C'est précisément ce que la dichotomie entre hashtags organiques et mécaniques permet de mettre en évidence, à savoir la capacité d'un sujet ou d'un événement à s'actualiser dans un autre contexte que celui dont il est issu. En ce sens, l'étude médiatique d'un événement permet de mettre en évidence la porosité entre les champs observables dans un festival, ici des champs médiatiques relevant de champs culturels et sociaux. L'activité sociale et médiatique en festival se situant, selon cette idée, à la jonction de ces champs avec deux porosités, entre le discours institutionnel et la parole festivalière, et celle existante entre les domaines culturels. Ainsi, cette méthodologie d'analyse de graphe permet une mise en évidence de la polysémie d'un hashtags selon son contexte de production et ses associations. Les perspectives de cette méthode sont, d'une part, de définir ce qu'est un terrain numérique en sciences sociales, et d'autre part, de prolonger la réflexion sur la notion de "faire événement" au sein d'un festival par l'étude des graphes et de la capacité d'un sujet en particulier à entrer dans un champs dans lequel il n'était pas attendu.

Bibliographie

- ABERTIN, Jacques, Sémiologie graphique : Les diagrammes, les réseaux, les cartes, Broché, 1967,
- BOULLIER, Dominique, La ville-événement. Foules et publics urbains, Presses universitaires de France, coll. « La ville en débat »
- CASILLI, Antonio, Les liaisons numériques : Vers une nouvelle sociabilité ?, Seuil, 2010
- DOMENGET, Jean-Claude, Les figures de l'utilisateur de Twitter, Public et TIC : confrontations conceptuelles et recherches empiriques (p. 159-174), Nancy : Presses Universitaires de Nancy. 2015
- DUVAL, Julien, L'analyse des correspondances et la construction des champs, Actes de la recherche en science sociales, 2013
- ETHIS, Emmanuel, Le festival de Cannes sous le regard des sciences sociales, La documentation française, Paris, 2001
- FABIANI, Jean-Louis, Bourdieu, Un structuralisme Héroïque. Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2016
- KÖHLER, Wolfgang, Psychologie de la forme, 1929, Paris, Gallimard, 1964
- PEIRCE, Ch. S. (1978), Écrits sur le signe , Paris, Seuil.
- MALINAS, Damien, ETHIS, Emmanuel, FABIANI, Jean-Louis, Avignon, le public participant. La Documentation Française-L'Entre-temps, Paris, 2008.
- MALINAS, Damien, Portrait des festivaliers d'Avignon. Transmettre une fois ? Pour toujours ? PUG, Collection Arts Cultures Publics, Grenoble, 2008.
- LEBARON, Frédéric, L'analyse géométrique des données dans un programme de recherche sociologique : Le cas de la sociologie de Bourdieu, Revue Modulad, 2010,

De la communication organisationnelle à la communication affective : pour une analyse communicationnelle des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail

Aurélia Dumas

Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication
Groupe de recherche sur les enjeux de la Communication (GRESEC)

Université Grenoble Alpes

Résumé :

Notre travail doctoral se propose d'étudier les dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail, mis en place au sein d'une grande entreprise française, au prisme de l'affectivité. Il est question d'appréhender comme communication affective lesdits dispositifs de prévention, mis en oeuvre au titre de l'obligation générale de prévention des risques professionnels à laquelle l'employeur est tenu (article L. 4121-1 du Code du travail), étendue depuis 2008 à la prévention des risques psychosociaux. La communication dite affective s'apparente à un double mouvement de mobilisation et de codification des affects, qui tend à se retrouver au sein des dynamiques info-communicationnelles modernes médiées et médiatisées (Martin-Juchat, 2008). C'est à ce titre que nous envisageons la communication affective au coeur de la communication organisationnelle, se faisant media de sa culture affective. Se pose alors la question de la construction épistémologique, théorique et méthodologique de son étude, que nous souhaitons ici éclairer.

Mots clés : ACO, communication affective, prévention au travail

De la communication organisationnelle à la communication affective : pour une analyse communicationnelle des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail

A travers ce travail doctoral¹, nous nous intéressons à l'étude des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail que nous appréhendons comme dispositifs de communication affective au sein de l'organisation. Ainsi que le forge Fabienne Martin-Juchat (2008, 2014), la communication dite affective se définit comme l'ensemble des processus de communication des affects, et ce dans divers contextes de communication interpersonnelle ou encore médiatique. Notre problématique de recherche interroge plus spécifiquement la façon dont les dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail concourent à des dynamiques de normalisation de la sémiotisation des émotions au sein de l'entreprise, constituant ici notre terrain de recherche. Nous partons de la proposition de recherche centrale que les stratégies et logiques communicationnelles des différents acteurs de la prévention participent de la construction des signes de l'émotion (Micheli, 2013) au sein des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail. Autrement dit, à travers cette proposition de recherche, notre objectif a été de comprendre les « capacités à agir communicationnellement » (Olivesi, 2013 : 19) des acteurs de la prévention et de voir dans quelle mesure ces dernières tendent à éclairer la sémiotisation des émotions au sein des dispositifs de prévention que lesdits acteurs mettent en place dans l'entreprise. Or, comment procéder à l'étude des émotions au sein des organisations ? Quel cadre théorique et méthodologique peut s'offrir en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), susceptible de proposer une analyse communicationnelle des émotions ? Nous verrons tout d'abord dans quelle mesure un tel questionnement se situe au coeur d'une réflexion épistémologique quant aux émotions, ici appréhendées en tant qu'objet de recherche scientifique communicationnel mais également organisationnel. Puis, nous présenterons l'approche communicationnelle développée, qui propose de faire se rencontrer les travaux menés sur l'affectivité, conçue dans des dimensions communicationnelles (Martin-Juchat, 2008, 2014 ; Martin-Juchat et Staii, 2016), avec les Approches Communicationnelles des Organisations (ACO, Bouillon, Bourdin et Loneux, 2007 ; Bouillon, 2013).

Réflexions autour de l'ancrage épistémique des émotions :

Etudier l'affectivité nécessite d'interroger plus avant le statut épistémique conféré aux émotions. Au sein de notre travail de recherche, il s'est agi de saisir les émotions dans des dimensions communicationnelles, c'est-à-dire comme se situant au coeur des dynamiques d'interactions et des pratiques communicationnelles. Par la communication, il se transmet des émotions et, réciproquement, les émotions se font vectrices de communication. En résonance avec certains travaux de recherche fondateurs (Mauss, 1921 ; Elias, [1939], 1973 ; Halbwachs, [1947], 1972 ; Durkheim, [1912], 1968) mais aussi plus récents menés en sciences sociales (Laflamme, 1995 ; Illouz, 2006 ; Fleury, 2007 ; Fernandez, Lézé et Marche, 2008, 2013), l'affectivité est appréhendée non plus dans des composantes (intra-)psychiques, individuelles de l'ordre de l'intime mais comme produit et construit du social. Les émotions figurent au coeur des interactions et de l'environnement socio-culturel, point de rencontre entre l'individu et la société. Elles participent de dynamiques de normalisation au sein des environnements sociaux, c'est-à-dire de l'adoption au sein des groupes sociaux de normes émotionnelles qui déterminent les attendus, les prescriptions et les interdits relatifs à la vie affective des individus.

¹ Aurélia Dumas, « Approche communicationnelle des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail : penser la communication organisationnelle comme communication affective », sous la direction de Fabienne Martin-Juchat, soutenue le 2 décembre 2016, GRESEC, Université Grenoble Alpes.

Fabienne Martin-Juchat (2008, 2014) montre ainsi dans ses travaux de quelle manière le nouvel esprit du capitalisme se fonde sur une communication affective, qui se caractérise par la sollicitation mais aussi par la codification des émotions via les techniques info-communicationnelles modernes, dans des logiques socioéconomiques et sociopolitiques de marchandisation et de rationalisation des affects. A cet égard, il nous apparaît que les émotions se trouvent au cœur des dynamiques organisationnelles. D'une part, les émotions ne peuvent être dissociées de l'appréhension de l'individu et ce, au sein des différents contextes dans lesquels ce dernier évolue, dont fait partie l'activité de travail. D'autre part, en tant que construction symbolique (d'Almeida, [2001], 2012 ; Le Moëne, 2008 ; Bryon-Portet, 2011), l'organisation touche, au travers de ses activités communicationnelles entendues dans un sens large, le champ des affects, au titre de l'instauration d'une culture affective commune à ses membres.

Par ailleurs, pour rendre compte de la communication affective au sein des dispositifs de prévention et plus largement de l'organisation, nous avons eu recours aux termes de sémiotisation des émotions, que nous empruntons au linguiste Raphaël Micheli : en effet, parler de sémiotisation des émotions, c'est-à-dire penser les émotions comme signes, permet de distinguer l'émotion sémiotisée de l'émotion ressentie. L'objectif poursuivi est ici de ne pas générer de rapport d'équivalence, de l'ordre de la transposition, entre l'expression et l'expressivité des affects et l'émotion ressentie à proprement parler, cette dernière se révélant difficilement accessible à la fois pour l'individu lui-même mais également pour le chercheur. Il s'agit donc d'une délimitation conceptuelle qui participe d'une précaution d'ordre épistémologique, dont l'enjeu est bien celui des bornes apposées au connaissable. Dès lors, dans l'appréhension de l'émotion comme signe, nous nous sommes référée à la définition proposée par la chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) Béatrice Galinon-Méléneq, qui développe, au sein de ses travaux, le concept de « signe-trace » et entend le signe selon une acception étendue dans la mesure où « tout est signe [...] l'Homme, l'environnement humain et non humain [...] et tous les signes sont le résultat d'interactions » (Galinon-Méléneq, 2012 : 19-20). Partant de cette conception large, forgée au cœur d'une approche interactionnelle, les signes des émotions peuvent se donner à voir au sein des processus de socialisation, qui participent de l'adoption, de l'identification et de l'évaluation des émotions comme socialement distribuées mais également au cœur de l'action de l'environnement social et de ses dispositifs qui encadrent les expériences affectives. Suivant cette perspective, les signes des émotions peuvent former, au sein d'un environnement social défini tel qu'une organisation, un système de signes et constituer des codifications d'ordre émotionnel, revêtant ainsi un caractère tout à la fois statique et dynamique. Dès lors, à travers l'étude de la communication affective, nous nous sommes proposée de mettre au jour la sémiotisation des émotions, soit la construction des signes de l'émotion au sein de l'organisation.

La communication affective au cœur de la communication de l'organisation

Au sein de ce travail doctoral, il s'est agi d'envisager la communication organisationnelle, entendue ici dans un sens générique qui désigne l'ensemble des communications au sein d'une organisation, comme communication affective, qui opère par la mobilisation et la codification des émotions, et ce avec pour angle de recherche le rôle des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail. En d'autres termes, il a été question d'appréhender la communication affective qui traverse et structure l'organisation, les émotions se faisant ainsi « objet d'étude organisationnel » (Bouillon, 2003), dont lesdits dispositifs de prévention, en tant que dispositifs communicationnels, se font porteurs. Dès lors, nous nous sommes appuyée sur le programme ACO (Approches Communicationnelles des Organisations) qui repose sur une lecture communicationnelle

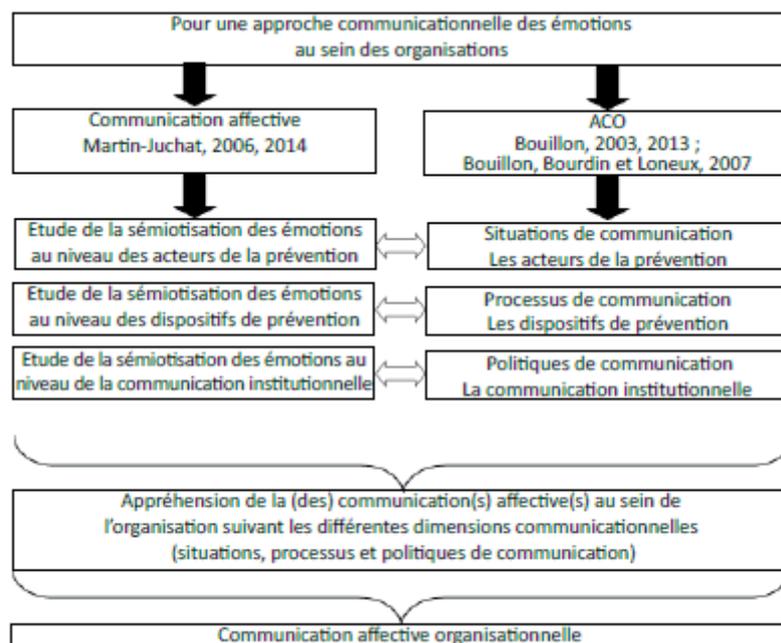
multidimensionnelle des organisations. Ce dernier constitue un cadre d'étude des phénomènes organisationnels selon un angle communicationnel, qui se caractérise par une triple modalité d'approche correspondant à différents niveaux d'analyse puisqu'il s'agit d'étudier simultanément :

- les situations de communications professionnelles, au plus proche des acteurs de l'organisation,
- les processus info-communicationnels structurant l'organisation, à travers notamment ses dispositifs socio-techniques,
- et les politiques de communication, en référence aux récits et discours organisationnels qui participent de la mise en oeuvre d'une ingénierie du symbolique au sein de l'organisation (Floris, 1996 ; d'Almeida, [2001], 2012 ; Olivesi, 2006). Une des spécificités des ACO (Approches Communicationnelles des Organisations) consiste en l'articulation de ces trois niveaux d'analyse, au titre de l'approche communicationnelle menée. A travers les ACO (Approches Communicationnelles des Organisations), il est question d'appréhender ces « dimensions communicationnelles » (Bouillon, Bourdin et Loneux, 2007) constitutives, tout autant qu'instituant, de l'organisation, suivant différentes échelles d'analyse, allant du micro- au macrosocial. Dans notre perspective de mener une analyse communicationnelle des dispositifs de prévention au prisme de la communication affective, nous avons ainsi eu recours au cadre des ACO (Approches Communicationnelles des Organisations), nous permettant d'étudier la prévention de la santé et de la sécurité au travail et ses dispositifs suivant cette triple focale. Nous nous sommes intéressée à la fois aux situations, aux processus et politiques de communication impliqués dans la prévention de la santé et de la sécurité au travail, et ce, en vue de mettre en évidence la communication affective alors produite. Mobiliser une « approche communicationnelle » pour appréhender les émotions au sein de l'organisation nous permet d'investir la communication affective, dans sa dimension sociale et médiatique, opérant comme voie d'appréhension des émotions, conçues tout à la fois comme objet de recherche communicationnel et organisationnel. Notre analyse communicationnelle des dispositifs de prévention de la santé et de la sécurité au travail au prisme de la communication affective a ainsi été déclinée en une approche communicationnelle des émotions dans les organisations, avec pour objectif de saisir et de mettre en perspective la sémiotisation des émotions selon les différentes dimensions communicationnelles de l'organisation.

Proposition théorique et méthodologique : pour une approche communicationnelle des émotions au sein des organisations

Relativement à notre questionnement de recherche, il s'est agi de formuler une proposition théorique, qui allie l'étude de la communication affective au cadre des ACO. Nous nous sommes efforcée d'étudier la sémiotisation des émotions en nous intéressant à la fois aux situations de communication, saisies ici du côté des acteurs de la prévention au sein de leurs activités de travail, mais aussi aux dispositifs de prévention, en tant que processus communicationnels opérant comme cadres de l'expérience émotionnelle des membres de l'organisation, et enfin à la communication institutionnelle au titre de l'étude des politiques de communication mises en place en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail, tel que nous le récapitulons dans la figure suivante.

Figure 1. Proposition théorique : pour une approche communicationnelle des émotions au sein des organisations



L'approche communicationnelle des émotions au sein des organisations ici développée vise à positionner notre regard sur chacun des différents points d'entrée communicationnels (situations, dispositifs et politiques de communication) en vue de recueillir et d'analyser la sémiotisation des émotions en fonction des acteurs, des dispositifs qu'ils portent au sein de l'organisation et au regard des politiques communicationnelles qui tendent à les traverser.

Ce faisant, il s'est agi de développer une méthode de recherche qui permette la mise en oeuvre méthodologique d'une telle démarche. Nous avons ainsi procédé à un croisement des techniques d'enquête, qui combinent l'observation de terrain, l'analyse de corpus ainsi que les entretiens de recherche. Il a été mené une recherche-action au sein d'une grande entreprise industrielle française, d'envergure internationale, faisant l'objet d'une étude de cas. La recherche-action a été conduite sur plus d'une année (de juin 2014 au mois de novembre 2015) au sein de l'entreprise et, plus spécifiquement, auprès des acteurs de la prévention de la Direction de la Santé au Travail. Une des particularités de notre terrain de recherche, qui a justifié de son choix, réside dans l'organisation de la prévention de la santé et de la sécurité au travail puisque l'entreprise a opté pour la mise en place d'un service de santé dit autonome, intégré à l'entreprise et composé de personnels de santé (médecins du travail, infirmières, intervenants en prévention des risques professionnels, ergonomes), qui sont tous salariés de l'entreprise. Le cadre de la recherche-action nous a alors permis de nous positionner au coeur de l'activité de travail des acteurs de la prévention et de leurs interactions quotidiennes (Gramaccia, 2001). Notre objectif a été de nous inscrire dans une démarche immersive vis-à-vis de notre terrain de recherche et de multiplier les moments de rencontres et d'échanges avec les acteurs du terrain. De nombreuses observations ont été conduites tout au long de la recherche-action dans différents contextes organisationnels : suivant une démarche ethnographique, nous avons pu suivre les acteurs de la prévention dans leur quotidien de travail et durant certaines interventions. En parallèle, nous avons constitué un corpus

de 43 documents regroupant plusieurs types de supports de communication touchant à la prévention de la santé et de la sécurité au travail et diffusés au sein de l'entreprise. Notre corpus comprend également un échantillon de communications sur des sujets autres que la prévention, issues de la communication institutionnelle, en vue d'étudier de manière plus large la communication affective que cette dernière tend à produire. Enfin, 47 entretiens de recherche semi-directifs ont été menés auprès des salariés du groupe, dont les acteurs de la prévention. D'un point de vue de l'analyse des données recueillies, plusieurs méthodes ont été, là encore, mobilisées et combinées. Nous avons procédé à une condensation des notes recueillies lors des observations (Miles et Huberman, 1991 ; Strauss et Corbin, 2003) ; certaines observations, menées lors de moments de rassemblement, ont pu faire l'objet d'une analyse sémio-herméneutique (Bryon-Portet, 2010, 2011). Une telle approche a également été utilisée dans le cadre de l'étude du corpus de documents. Par ailleurs, certains documents du corpus, constitué, dont le contenu textuel était important, ont donné lieu à une analyse du discours (Charaudeau et Maingueneau, 2002 ; Mazière, 2005). Enfin, les entretiens semi-directifs menés ont fait office d'une analyse de contenu (Bardin, [1977], 2013), sur le support d'une grille d'analyse thématique élaborée suite à la retranscription intégrale des entretiens (plus de 1000 pages de verbatim recueillis). Nous reprenons dans le tableau récapitulatif suivant les techniques d'analyse mobilisées en fonction des méthodes d'enquête mises en place.

Tableau 1 Exploitation des données en fonction des méthodes d'enquête

Méthodes d'enquête Modes d'analyse	Observations de terrain	Corpus de documents	Entretiens de recherche
Condensation des données	X		
Analyse sémio-herméneutique	X	X	
Analyse du discours		X	
Analyse de contenu			X

La proposition méthodologique ici présentée nous a permis de positionner notre regard selon différents niveaux d'analyse qui fonctionnent comme autant de dimensions communicationnelles à observer, constituant le cœur de la démarche des ACO (Approches Communicationnelles des Organisations). Au-delà de la mise en évidence des signes des émotions qui sont produits au travers de l'étude des situations de communication des acteurs de la prévention, des dispositifs de prévention mis en place et des politiques de communication poursuivies à l'échelle de l'entreprise, il s'est agi de confronter la sémiotisation des émotions et ce faisant, la(es) communication(s) affective(s) qui tendent à se dégager de chacun de ces niveaux d'analyse. Une telle démarche nous amène ainsi à une étude de la construction des signes des émotions au sein de dispositifs de prévention qui ne soit pas uniquement centrée sur les dispositifs en question mais qui prenne en compte de manière plus large le contexte de l'organisation.

L'objectif est alors d'approcher ce que nous avons nommé la communication affective organisationnelle qui émane, de manière singulière, du terrain de recherche.

Conclusion : vers une appréhension de la communication affective organisationnelle

En nous appuyant sur les apports conceptuels des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), nous nous sommes proposée de conduire une approche communicationnelle des émotions au sein des organisations dont il s'est agi de préciser les contours tant d'un point théorique que méthodologique. L'approche communicationnelle ici développée a pour objectif d'étudier les processus communicationnels que sont les dispositifs de prévention, en nous intéressant tout autant à l'analyse des situations de communication, du côté des acteurs de la prévention, qu'à celle des politiques de communication, via notamment l'étude la communication institutionnelle, afin de mettre en évidence à la fois les stratégies et logiques communicationnelles des différents acteurs de la prévention et la sémiotisation des émotions qui est la leur. Ainsi une telle démarche a-t-elle favorisé l'appréhension de la (des) communication(s) affective(s) déployée(s) au sein de l'organisation, au travers de ces différentes dimensions communicationnelles observées. Notre propos vise en une appréhension de la communication affective organisationnelle propre au terrain de recherche. Car celle-ci ne nous apparaît pas comme une et unique mais bien comme polyphonique, agrégat des différentes communications affectives qui peuvent circuler, coexister voire entrer en concurrence au sein de l'organisation. Dès lors, appréhender la communication affective organisationnelle nécessite de saisir cette dernière dans ses particularités, de penser chaque organisation comme singulière afin de percevoir les tonalités affectives qui lui sont propres, dans ses inflexions dominantes mais aussi dans ses dissonances, d'où la difficulté de parvenir à la formulation d'une méthode de recherche qui puisse l'approcher et qui reste, de fait, sans cesse à construire et à renouveler.

Bibliographie

- Almeida (d') N., [2001], 2012, *Les promesses de la communication*, Paris, PUF.
- Bardin L., [1977], 2013, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- Bouillon J.-L., 2003, «Pour une approche communicationnelle des processus de rationalisation cognitive des organisations : contours, enjeux et perspectives», Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC, Université de Bucarest.
- Bouillon J.-L., 2013, «Concevoir communicationnellement l'organisation. Contribution à l'analyse des rationalisations organisationnelles dans le champ de la «communication organisationnelle»», habilitation à diriger des recherches en SIC, sous la direction d'A. Mayère, Université de Toulouse, Toulouse.
- Bouillon J.-L., Bourdin S. et Loneux C., 2007, «De la communication organisationnelle aux «approches communicationnelles» des organisations : glissement paradigmatique et migrations conceptuelles», *Communication & Organisation*, n°31.
- Bryon-Portet C., 2010, «Étude sémiotique d'une communication fondée sur la contextualisation et les processus : du rôle des représentations symboliques et pratiques rituelles de la franc-maçonnerie», *Actes sémiotiques*, n°113, [en ligne], [page consultée le 20 juillet 2015], disponibilité et accès : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/1833>
- Bryon-Portet C., 2011, «L'approche sémio-herméneutique : une nécessité pour étudier les dispositifs symboliques des organisations et leurs enjeux communicationnels», *Communication & Organisation*, n°39.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- Durkheim E., [1912], 1968, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- Elias N., [1939], 1973, *La civilisation des moeurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- Fernandez F, Lézé S. et Marche H., 2008, *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris, Économica.
- Fernandez F, Lézé S. et Marche H., 2013, *Les émotions. Une approche de la vie sociale*. Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Fleury L., 2007, «L'art, l'émotion et les valeurs. Contribution d'une sociologie des émotions à la sociologie de l'art et de la culture», in P. Le Quéau (dir.), *Vingt ans de sociologie de l'art : bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, p. 149-462.
- Floris B., 1996, *La communication managériale. La modernisation symdes bolique des entreprises*, Grenoble, PUG.
- Galinon-Méléneq, B., 2012, «Homme-trace» et «signes-traces», deux paradigmes français a l'épreuve des faits, tome II, Rouen, Éditions Klog.
- Gramaccia G., 2001, *Les actes de langage dans les organisations*, Paris, L'Harmattan.
- Halbwachs M., [1947], 1972, «L'expression des émotions et la société», in *Classes sociales et morphologie*, Paris, Éditions de Minuit, p. 164-173.
- Illouz E., 2006, *Les sentiments à l'ère du capitalisme*, Paris, Seuil.
- Laflamme S., 1995, *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan.
- Martin-Juchat F., 2008, *Le corps et les médias : la chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, Bruxelles, De Boeck.
- Martin-Juchat F., 2014, «La dynamique de marchandisation de la communication affective», *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 17 juillet 2014. URL : <http://rfsic.revues.org/1012>

Martin-Juchat F. et Staii A. (dir.), 2016, *L'industrialisation des émotions. Vers une radicalisation de la modernité ?*, Paris, L'Harmattan.

Mauss M., 1921, «L'expression obligatoire des sentiments», in *Journal de psychologie*, n°18.

Mazière F., [2005], 2010, *L'analyse du discours*, Paris, PUF.

Micheli R., 2013, «Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion», in *Semen*, n°35, p. 15-39.

Miles M. B. et Huberman M. A., 1991, *Analyse des données qualitatives, recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.

Olivesi S., 2006, *La communication au travail. Une critique des nouvelles formes de pouvoir dans les entreprises*, Grenoble, PUG.

Olivesi S., 2013, *La communication syndicale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Strauss A. et Corbin J., 2003, «L'analyse de données selon la grounded theory. Procédures de codage et critères d'évaluation», in Céfaï, D. (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 363-379.

Examen de la catégorie de « communauté virtuelle » dans un contexte organisé, sur le réseau social d'entreprise (RSE).

Camille Imhoff

Doctorante contractuelle – Ecole doctorale Abbé Grégoire (ED 546)

DICEN-IDF – CNAM et SOPHIAPOL

UNIVERSITE PARIS NANTERRE

camille.imhoff@wanadoo.fr

Résumé :

Il semble admis aujourd'hui, tant dans les discours d'entreprise, la littérature managériale et de conseil que dans les discours scientifiques, que la performance des organisations repose essentiellement sur la capacité à innover, à constituer une intelligence collective, à capitaliser sur les savoirs et pratiques des collaborateurs. Pour cela, les plateformes collaboratives de type réseau social d'entreprise (RSE) se déploient massivement afin d'offrir un outil performant pour la formalisation, la centralisation et la gestion des connaissances. Mais notre hypothèse est que si les RSE et les pratiques communautaires en ligne sont au cœur des problématiques stratégiques des organisations contemporaines du fait de leur dimension informationnelle et cognitive, ce n'est qu'en tant qu'ils permettent prioritairement et plus fondamentalement la construction de nouvelles formes communicationnelles, relationnelles et subjectives comme condition d'émergence d'une intelligence collective. Pour cela, nous nous intéresserons à l'application de la catégorie de « communauté virtuelle » pour désigner les groupes professionnels sur le réseau social numérique. Qu'est-ce que la catégorie de communauté virtuelle désigne dans un contexte organisé, sur le réseau social d'entreprise ? Fonctionne-t-elle comme une catégorie descriptive et/ou normative et/ou performative ? Nous reviendrons, dans un premier moment, sur le cadre théorique de la compréhension de la catégorie de communauté virtuelle. Nous nous demanderons ensuite quelle est sa traduction, son application spécifique en contexte organisé et quelles sont ses prétentions disruptives. Finalement nous questionnerons la nouveauté proclamée, à la lumière des formes organisées de l'action collective. Cette étude s'appuie sur une enquête qualitative menée depuis 2015 auprès de huit organisations ayant mis en place un RSE, des organisations publiques et privées de moyenne et de grande taille, dans des secteurs variés (banque, conseil, pharmaceutique, assurance, grande distribution) dont deux grandes organisations en particulier.

Mots clés : réseau social d'entreprise (RSE), communauté virtuelle, être-ensemble, société, collectif de travail, organisation

Examen de la catégorie de « communauté virtuelle » dans un contexte organisé, sur le réseau social d'entreprise (RSE):

INTRODUCTION

De nouvelles formes et pratiques sociales émergent dans les organisations sur les plateformes collaboratives de type réseau social d'entreprise (RSE) depuis les années 2010, dans la continuité des transformations de la société contemporaine et des réseaux sociaux numériques grand public. Il s'agit de « communautés virtuelles ». Nous nous intéresserons dans ce cadre à l'application de la catégorie de « communauté virtuelle » pour désigner les groupes professionnels non traditionnels sur le réseau social d'entreprise. Si ces nouvelles technologies bouleversent la société civile, elles apparaissent comme d'autant plus disruptives dans un univers institutionnel, reposant sur des structures hiérarchiques, des relations de pouvoir ainsi qu'une circulation de l'information et une communication codifiées. Dès lors, qu'est-ce que la catégorie de communauté virtuelle désigne dans un contexte organisé, sur le réseau social d'entreprise, entre cadre institutionnel réurgent et pratiques émergentes ?

Nous reviendrons, dans un premier moment, sur le cadre théorique de la compréhension de la catégorie de communauté virtuelle. Nous nous demanderons ensuite quelle est sa traduction, son application spécifique en contexte organisé et quelles sont ses prétentions disruptives. Finalement, dans un dernier moment, nous questionnerons la nouveauté proclamée, à la lumière des formes organisées de l'action collective.

Cette étude s'appuie sur l'enquête qualitative menée depuis 2015 auprès de huit organisations ayant mis en place un RSE, des organisations publiques et privées de moyenne et de grande taille, dans des secteurs variés (banque, conseil, pharmaceutique, assurance, grande distribution). Le travail a été plus approfondi avec deux organisations (l'une publique dans le secteur bancaire et l'autre privée dans le secteur de la grande distribution). Au total, l'enquête comprend une soixantaine d'entretiens semi-directifs avec des membres de différentes directions, des animateurs et des membres de communautés virtuelles. Cette enquête qualitative porte sur l'analyse des pratiques professionnelles et des représentations professionnelles des membres de réseaux sociaux numériques d'entreprise. Elle n'a pas prétention à fournir des données chiffrées, même si certaines entreprises ont bien voulu nous donner accès ou nous faire part en entretien de leurs enquêtes internes.

1. Quelles théories pour penser la communauté virtuelle ?

Le terme de « communauté » réapparaît aujourd'hui sur Internet pour décrire l'émergence de groupes sociaux fonctionnant sur des modes nouveaux. En particulier dans le monde professionnel, des communautés d'intérêt, de pratique, épistémiques se développent sur les plateformes collaboratives de réseaux sociaux d'entreprise (RSE).

Pour autant la définition de la communauté en tant que forme d'organisation sociale pose question pour décrire ces phénomènes. En effet, si la catégorie de communauté désigne « un collectif fondé sur la proximité géographique et émotionnelle, et impliquant des interactions directes, concrètes, authentiques entre ses membres », selon la définition de Tönnies dans le texte *Communauté et société* (1887) et qui sera mise en débat par Durkheim en 1889 à travers la notion de société, « il est [donc] a priori paradoxal d'y associer le qualificatif « virtuel », qui renvoie dans notre imaginaire à l'idée d'abstraction, d'illusion et de simulation ». Je me réfère à l'article de Serge Proulx et de Guillaume Latzko-Toth « La virtualité comme catégorie pour penser

le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle » dans la revue Sociologie et sociétés, en 2000.

Pour analyser la catégorie de communauté virtuelle, Serge Proulx et de Guillaume Latzko-Toth partent de l'ambiguïté de la notion de virtuel. A partir des analyses de Doel et Clarke (1999), ils retiennent trois approches principales de la virtualité, selon les rapports qu'elles supposent entre virtuel et réel. Selon une première approche, le virtuel prend un sens péjoratif, ce qui est subordonné au réel et renvoie à la représentation, copie dégradée, simulation, double dégradé de la réalité. Selon une deuxième approche, le virtuel prend le sens mélioratif de l'ouverture sur des possibilités inédites contrairement aux restrictions de l'actuel, du réalisé. Le virtuel libérerait le réel des contraintes spatio-temporelles. Selon une troisième approche, d'inspiration deleuzienne, il existerait une « hybridation du réel et virtuel ou plus exactement à l'immanence du virtuel dans le réel ».

La catégorie de communauté virtuelle est à comprendre relativement à ces trois conceptions du virtuel, comme « communauté simulée ou stimulée » par le virtuel (Proulx et Latzko-Toth, 2000). Une première approche liée au sens péjoratif du virtuel encourage à la critique des communautés virtuelles comme fictives, simulations de communauté ; ce que Sherry Turkle appelle la « culture de la simulation », l'« effet Disneyland » (1995). Cette première approche s'inscrit dans la perspective d'une nostalgie de la communauté non virtuelle sur le modèle de Tönnies et d'une idéalisation de la relation en face-à-face (Wolton, 1999). Une deuxième approche, correspondant au deuxième sens dégagé de la virtualité, soutient une vision enthousiaste des communautés virtuelles par le potentiel libérateur et leurs potentialités de nouvelles interactions (Rheingold, 1995). Howard Rheingold est ainsi un des premiers à théoriser la « communauté virtuelle » (1993 ; 1995 : traduction française) : « des regroupements socioculturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus participent à ces discussions publiques pendant assez de temps en y mettant suffisamment de cœur pour que des réseaux de relations humaines se tissent au sein du cyberspace » (1995, p.6). La communauté virtuelle se spécifie par des critères de taille, de participation, d'ouverture, de temporalité et d'affectivité. Ce qui change principalement c'est le lieu commun, le lieu de rencontre, en dehors de la réalité concrète, mais non les possibilités attenantes, selon Howard Rheingold : « les membres des communautés virtuelles font sur le Réseau tout ce qu'on fait « en vrai » ; il y a juste le corps physique qu'on laisse derrière soi » (1995, p. 3). La présence, le face-à-face, la corporéité n'y est plus essentielle, ou tout du moins elle n'est plus la seule forme de mise en relation. A la communauté de lieu, géographique, s'oppose alors la communauté virtuelle comme communauté d'intérêt.

A partir de ces clarifications initiales autour de la catégorie de communauté virtuelle, nous nous demandons à présent comment qualifier le type de rapport social dit « communautaire » dans les organisations sur les réseaux sociaux numériques. Quels sont les rapports entretenus entre le groupe physique organisé et l'activité communautaire en ligne suite au déploiement du RSE : s'agit-il de la construction de nouvelles appartenances ou bien du seul prolongement voire de la formalisation de regroupements déjà existants dans l'organisation ?

2. La communauté virtuelle sur le réseau social d'entreprise dans un contexte organisé : les prétentions disruptives

2.1. Spécificité de la communauté virtuelle sur le RSE comme forme d'être-ensemble en espace organisé

Dans les organisations, il semble que nous passons d'une forme sociale de type collectif de travail à la communauté professionnelle. Le collectif désigne un rassemblement à caractère obligatoire, institué, formalisé d'individus au sein d'une équipe de travail, équipe fonctionnelle (service) ou équipe transverse (équipe projet). Il désigne des rôles, des places, des compétences définies. Au contraire, la communauté désigne un ensemble volontaire, choisi par l'ensemble de ses membres : ce qui est commun c'est l'engagement à échanger entre pairs, l'interaction, le partage. Le lien se reconstitue autour d'affinités communes. La communauté est fondée sur les émotions, les affects, l'imaginaire collectif, contrairement à la réduction des processus de décision à la seule rationalité, principe des collectifs modernes. La spécificité de ces nouvelles formes sociales se situe dans la multiplicité potentielle des centres d'intérêt et le caractère éphémère de l'adhésion qui en résulte ou tout du moins la possibilité de se désengager à tout moment. La forme de l'adhésion est donc volontaire, réitérée et non constante, implicite comme nous l'avons vu dans le cas des communautés traditionnelles.

La communauté virtuelle s'appuie sur l'idéal d'un lien communautaire basé sur l'éthique de la discussion, une reconnaissance émancipatrice et une logique réciproque, altruiste et généreuse du don (Galibert 2014). Elle a pour origine les valeurs de la contre-culture californienne des années soixante-dix et l'« éthique hacker » comme pouvoir de contestation (Himanen, 2001), même si « l'éthique hacker prône tout autant des valeurs de réussites économiques et d'hédonisme dans le travail. En ce sens, les possibilités du lien communautaire en ligne entrent en cohérence avec les enjeux du management participatif (Galibert et al. 2012, p. 197-198). L'enjeu serait de développer les phénomènes de participation et de mobilisation massive des collaborateurs. Pour comprendre ce que signifient ces nouvelles communautés, plus souples, non exclusives de formes sociales organisées, il faut comprendre leur sens politique (Ferry, 1992), de la simple contractualité dans les sociétés modernes à la communauté d'intérêt (Jean-Louis Laville, 2007, p. 8). Mais surtout ces groupes se construisent sur un « commun » que seuls ses membres gèrent [Ostrom, 1990]. C'est la notion d'espace public qui reprend tout son sens avec la communauté dont le rassemblement se fait sur la base d'un dialogue avec les autres, selon un principe d'intersubjectivité, pour se mettre d'accord sur les règles du vivre ensemble. Avec la communauté, il s'agit de solidarités construites, dynamiques, évolutives et pas seulement héritées, « c'est-à-dire l'affirmation de biens communs à travers lesquels des sujets individualisés s'engagent réciproquement dans des relations d'estime » (Laville, 2007, p. 8). La notion de communauté n'est pas une forme canonique de la sociologie, mais une forme dynamique, évoluant avec les notions de corps et la technique (Stone, 1991).

2.2. La communauté comme création de nouvelles appartenances ou de groupes transverses

Les communautés virtuelles relèvent d'autres possibilités (géographiques, temporelles et d'extension du groupe) que les rencontres présentiels.

Parmi les communautés, certaines formalisent une appartenance infra-institutionnelle. En effet, une communauté virtuelle peut expliciter et mettre en forme des groupes informels existants mais ne correspondant

pas à une réalité instituée. C'est le cas des communautés de pratique (Lave et Wenger, 1991). Elles désignent des groupes de personnes engagées dans une même pratique, communiquant régulièrement sur les méthodes et les problématiques métier. Un membre de la communauté offre ses expériences et, en retour, compte sur les connaissances capitalisées par la communauté. Un engagement mutuel lie les représentants. Nous avons rencontré des communautés de pratique sur le RSE sous deux formes. Au sens fort, elles regroupent leurs membres autour d'une pratique professionnelle commune, un métier, un savoir faire. On trouve très souvent, par exemple, des communautés de managers pour échanger sur leurs problématiques professionnelles. La difficulté rencontrée par les communautés de pratique en ligne est celle de sa taille entre l'idéal d'extension permis par le virtuel et les qualités de proximité et de confiance permises dans une communauté restreinte de type groupe de codéveloppement. En un sens plus faible et plus problématique sur ce point, les communautés de pratique peuvent désigner des communautés d'entraide qui sont beaucoup plus ouvertes, concernant un outil de travail, un logiciel, un document partagé, etc.

D'autres communautés sont créées ex nihilo, sans communauté physique définie au préalable. C'est le cas des communautés épistémiques transverses : le regroupement se fait sur un intérêt commun, en dehors du maillage hiérarchique et de la division de l'activité en silos. Par exemple, une communauté d'intérêt sur les enjeux et les risques actuels dans le domaine bancaire. L'enjeu des communautés virtuelles est dans ce sens disruptif par rapport aux réseaux traditionnels de circulation de l'information. En se détachant des groupes, codes et organisations traditionnelles, la communauté virtuelle prend une dimension nouvelle, en rupture avec les cadres existants.

D'autres communautés enfin, des communautés d'intérêt, correspondant à une dimension opérationnelle de la communauté, peuvent recouper des équipes-projet existantes, loin de la spontanéité et de l'auto-adhésion souhaitée via le RSE (même si la logique projet repose déjà sur une horizontalité et une transversalité des membres qui peuvent appartenir à des services et à des niveaux hiérarchiques divers). Mais la communauté virtuelle peut aussi se distinguer de l'équipe projet constituée en laissant les membres adhérer librement au projet, sans désignation, grâce à la large visibilité sur le réseau.

2.3. Le mot d'ordre de l'ouverture des communautés

Il n'existe pas de règle, tout du moins explicite et formalisée, en matière d'accès pour les communautés virtuelles, l'animateur peut décider de fermer ou d'ouvrir sa communauté. L'avantage d'une communauté ouverte est de favoriser la visibilité d'un sujet dans l'organisation et de susciter d'avantage de commentaires et donc de renforcer la vitalité, le dynamisme d'une communauté. L'avantage d'une communauté fermée est de garantir un certain cercle de confiance et de respect mutuel entre un groupe restreint et nettement délimité qui osera plus facilement prendre la parole puisqu'il aura identifié ses interlocuteurs potentiels, notamment au niveau hiérarchique. Que signifie alors « faire commun » sur le RSE : un groupe relativement cloisonné dont le périmètre est déterminé à l'avance et fixe avec une ouverture et une visibilité restreinte pour permettre une meilleure confiance et cohésion entre les membres ou bien un groupe dont les potentiels d'ouverture et de visibilité sont en droit illimités, ce qui permet d'étendre le pouvoir et la potentielle richesse des contributions ?

L'ambition affichée des politiques d'entreprise autour du RSE est sa large ouverture à l'ensemble des membres d'une organisation, qu'ils soient permanents ou non permanents, cadres ou non cadres, peu importe leur service pour un rayonnement, une visibilité des bonnes pratiques. Nous pouvons noter plusieurs cas concrets de nouvelles intégrations professionnelles permises par les communautés virtuelles : celui de collaborateurs

peu intégrés dans l'organisation et la stratégie de l'entreprise du fait de l'absence de relais d'information par leur manager, celui de personnes isolées sur leurs tâches du fait de la nature de leurs missions, celui encore des nouveaux arrivants pour qui le RSE permet de s'orienter plus rapidement quant aux différents interlocuteurs clés. La recherche du bon contact, la prise de contact et la réponse de l'interlocuteur sont ainsi facilitées ou du moins accélérées.

3. Le questionnement de la nouveauté proclamée, à la lumière des formes organisées de l'action collective

Nous allons examiner le caractère apparemment disruptif de la communauté virtuelle sur le RSE pour nous demander si la communauté virtuelle ne prolonge pas avant tout des groupes organisés. Ainsi elle ne crée pas un groupe, mais le facilite (multiplie les échanges de contenus, réduit les délais, dépasse les frontières géographiques, accroît la taille du groupe) voire formalise et rationalise des regroupements déjà existants dans l'organisation, institués ou informels.

3.1. L'entrecroisement des agencements collectifs ou la porosité des frontières entre les différentes formes d'agencement collectif au sein des organisations

Il existe une certaine porosité entre les différents groupes ou agencements collectifs dans les organisations, notamment « l'agencement réseau relationnel », « l'agencement communautaire » et « l'agencement organisationnel » (Zacklad, 2016). « L'agencement communautaire » peut prendre diverses formes, mais il est caractérisé essentiellement par l'existence d'un but partagé qui constitue un commun, pas seulement dans la réalisation à plusieurs, mais dans ses modes de décision eux-mêmes. L'agencement communautaire se distingue, d'une part, de « l'agencement organisationnel » qui désigne des groupes dont les rôles, les tâches, les interactions et les produits sont définis formellement. Il se distingue, d'autre part, de « l'agencement réseau relationnel » qui réfère à l'ensemble des groupes informels au sein des organisations. Ce sont des groupes relativement fragiles, éphémères et non opérationnels ou périphériques à l'activité de l'entreprise. Nous nous intéressons aux recoupements et aux chevauchements existants et nécessaires entre ces différentes structures sociales en organisation. « Dans une grande entreprise, les membres d'un agencement organisationnel peuvent également être en relation avec les mêmes personnes dans un agencement de type communautaire ou réseau relationnel. Un des enjeux essentiels de la typologie des agencements collectifs est de saisir la dynamique des transitions entre agencements » (Zacklad, 2016). En effet, ce qui est caractéristique des formes d'appartenance sociale, et notamment des formes contemporaines du fait de la multiplication des possibilités offertes par la transformation numérique, est la complémentarité et l'interpénétration de ces différents niveaux d'appartenance.

La communauté virtuelle est un entre-deux entre groupe émergent et réalité institutionnelle : elle n'est pas instituée mais doit contribuer à la stratégie de l'entreprise. La logique de la communauté se distingue, d'une part, du groupe fonctionnel et du groupe projet en ce qu'elle repose sur un objectif commun, immanent à la constitution du groupe et suppose une réalité émergente, à l'initiative des acteurs. A la logique de gestion rigoureuse des rôles, planning et coûts, s'oppose une dynamique participative, de circulation de l'information. D'autre part, la communauté doit s'inscrire dans une certaine consolidation des résultats et des pratiques et viser le développement de connaissance et/ou de compétences pour l'entreprise, contrairement

aux groupes relationnels informels.

3.2. Spécificité et/ou prolongement du groupe de type communautaire par rapport au groupe organisé ?

Même si le cœur du caractère innovant des plateformes collaboratives en termes de communauté se concentre sur les communautés de pratique et d'intérêt ou groupes transverses, il ne faut pas oublier que nombre de communautés virtuelles se construisent dans les entreprises autour de divisions fonctionnelles (par services) et géographiques (par sites), voire des groupes projet, en parallèle de l'organisation existante et en prolongement de groupes institués. La communauté est alors un prolongement des formes de l'activité organisée, permettant non pas une ouverture extra-institutionnelle mais une plus grande circulation de l'information et une diversification des voix au sein de groupes existants.

Il faut bien noter, de l'avis de nombreux membres interviewés, et notamment d'animateurs de communautés, que la communauté virtuelle pour fonctionner doit pouvoir prolonger une communauté réelle déjà existante, elle doit se greffer sur un groupe physique existant, reposant sur l'appartenance à un service, son niveau hiérarchique, une similitude de pratiques. Le virtuel permettrait alors seulement de prolonger l'expérience de groupe à distance, une fois le contact établi. La communauté virtuelle permet de poursuivre les temps d'échanges et de réunion par exemple en communiquant entre deux rencontres présentiels. Après la rencontre, des discussions peuvent être lancées et permettre davantage d'interactions, même si ce point reste encore à développer, de l'avis des animateurs et membres actifs sur le RSE rencontrés. La communauté virtuelle permet ainsi de créer une continuité temporelle au sein du groupe et également de densifier les échanges. Elle permet aussi de s'assurer d'un même niveau d'information de ses membres, en diffusant la même information au plus grand nombre, y compris aux personnes qui étaient absentes lors des temps de rencontre en présentiel.

Il s'agit d'un des usages communautaires rencontré sur le terrain qui certes n'est pas à proprement parler l'horizon de la communauté professionnelle et de l'ouverture souhaitée, mais qui peut présenter l'intérêt de faire une transition entre collectif institué et communauté transverse. L'objectif, dans un deuxième temps, est de favoriser l'émergence de communications transverses, interservices, entre différentes fonctions, métiers et positions hiérarchiques.

3.3. La reproduction des appartenances en cercle fermé ?

Si l'ouverture du mode d'appartenance communautaire en ligne est très généralement prônée, dans les faits, on constate une relative fermeture des communautés qui fonctionnent car pour participer il faut avoir confiance et donc connaître les membres et l'envergure du réseau. Le terme de communauté virtuelle pour désigner ces groupements ne serait pas finalement incohérent avec la conception traditionnelle de la communauté développée plus haut, désignant de petits cercles, cependant c'est alors l'ambition du RSE qui est mise à mal, celle du décroisement des groupes professionnels. En effet, certains constatent que ce sont toujours les mêmes personnes : « C'est de la consanguinité, toujours les mêmes unités, le même service [...] C'est toujours les mêmes qui parlent », reproche un membre du RSE (Entreprise E4). Cette relative fermeture du réseau est due en grande part au système d'adhésion de proche en proche, par capillarité.

Il existe de nombreux a priori quant à la population cible des RSE, notamment par ceux qui ne l'utilisent pas et y sont réticents. Ces a priori concernent principalement la nature de la fonction (plutôt des fonctions support

que des opérationnels), le niveau hiérarchique (un outil de cadres, conçu par les cadres et pour les cadres) et l'âge (un outil de jeunes ou de « geeks ») des membres les plus actifs du RSE qui constitueraient des communautés fermées, homogènes, au sens traditionnel de la communauté. De façon transverse, la participation et l'engagement sur le RSE repose, pour ce que nous avons constaté, sur un critère commun déterminant pour étudier la typologie des acteurs sur le RSE : des dispositions voire une attitude partagées, nécessaires aux usages stratégiques du RSE. La nature de l'activité, la capacité à se faire voir et à influencer les autres sur le réseau suppose des compétences métier et de nouvelles compétences numériques qui distinguent très nettement les collaborateurs (Bouillon, 2015 ; Granjon, 2012). La participation au réseau dénote finalement un savoir-être partagé qui se traduit par un plus grand engagement vis-à-vis de l'entreprise : « au-delà des X ou Y, plus qu'une question de génération, c'est la question d'ouverture d'esprit et de curiosité qui fait la différence » (Poncier, 2012, p. 43). Il y a aussi un déterminant très personnel, lié en partie à la familiarité avec ce type d'outil à l'extérieur de l'entreprise : l'envie, le plaisir, l'amour de l'informatique. Ce sont des termes récurrents dans nos entretiens.

CONCLUSION

Pour conclure, le terme de « communauté », employé pour désigner les nouvelles formes de socialité dans l'entreprise aujourd'hui n'est pas neutre. L'analyse du cadre théorique et de son application possible dans l'univers des organisations à partir des plateformes collaboratives de réseau social d'entreprise permettent d'en démêler les ressorts tant descriptifs que normatifs. Les nouvelles communautés renvoient à un ensemble social choisi et éphémère qui suppose l'implication subjective des membres. Elles constituent de nouveaux collectifs de travail, loin de s'y opposer, c'est-à-dire des groupes sociaux institués et formalisés, plus durables, enrichis de l'appartenance de ses membres à des communautés transverses. La communauté ne remplace pas le collectif de base, mais un ensemble de communautés se greffent alors sur le collectif organisé pour le rendre cohérent, dynamique et performant.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouillon, Jean-Luc, « Technologies numériques d'information et de communication et rationalisations organisationnelles : les « compétences numériques » face à la modélisation », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 16/1, 2015, pp. 89-103.
- Castells, Manuel, *La société en réseaux, l'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1996.
- Chaudet, Bruno, *Plateformes collaboratives et logiques processuelles dans l'évolution des formes organisationnelles. Pour une conception étendue de l'information organisationnelle*, *Library and information sciences*, Université Rennes 2, 2011.
- Cohendet Patrick, Créplet Frédéric, Dupouët Olivier, « Innovation organisationnelle, communautés de pratique et communautés épistémiques : le cas de Linux », *Revue française de gestion*, no 146, 2003, p. 99-121. URL: <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2003-5-page-99.htm>
- Craipeau Sylvie, *L'entreprise commutante : Travailler ensemble séparément*, Paris, Hermès, Hermès Sciences Publication, 2001.
- Durkheim, Emile, « Communauté et société selon Tönnies », *Revue philosophique*, n° 27, 1889, pp. 416-422.

- Ferry, Jean-Marc, « Qu'est-ce qu'une communauté politique ? », *Raisons Pratiques*, n° 3, 1992.
- Galibert, Olivier, Pelissier Cédric et Lépine Valérie, « Convergences des logiques sociales de la collaboration et des communautés en ligne », in Miège B. et Vinck D., *Les masques de la convergence : enquêtes sur sciences, industries et aménagement*, Archives contemporaines, 2012, pp. 197-222.
- Galibert, Olivier, «
- Granjon, Fabien, *Reconnaissance et usages d'Internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*, Paris, Presses des Mines, 2012.
- Himanen, Pekka, *L'éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*, Paris, Edition Exils. 2001.
- Laville Jean-Louis, « Communauté et société : l'actualité d'une typologie classique », *Esprit Critique, Revue Internationale de sociologie et de sciences sociales*, n°10, 2007.
- McAfee, Andrew, *Enterprise 2.0: New Collaborative Tools For Your Organization's Toughest Challenges*, Boston, Harvard Business School Press, 2009.
- Mercklé, Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2016.
- O'Reilly, Tim, « What is Web 2.0: Design Patterns and Business Models for the Next Generation of Software », *Communications & Strategies*, 65, 2007, pp. 17-37.
- Ostrom, Elinor, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- Poncier, Anthony, *Les réseaux sociaux d'entreprise*, Editions Diateino, Paris, 2012.
- Proulx, Serge et Latzko-Toth, Guillaume, « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle » *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 2, 2000, pp. 99-122.
- Rheingold, Howard, *Les communautés virtuelles*, Paris, Addison-Wesley, 1995.
- Stone, Allucquère R. dite Sandy, « Will the Real Body Please Stand Up ? : Boudary Stories about Virtual Cultures », in Michael Benedikt (dir.), *Cyberespace: First Steps*, Cambridge (Mass.), mit. Press, 1991, pp. 81-118.
- Tönnies, Ferdinand, *Communauté et société*, Paris, PUF, 1977 [*Gemeinschaft und Gesellschaft*, 1887].
- Turkle, Sherry, *Seuls ensemble. De plus en plus de technologies de moins en moins de relations humaines*, Paris, L'Échappée, 2015.
- Turner, Fred, *From Counterculture to Cyberculture : Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*, University of Chicago Press, Chicago, 2006.
- Wenger, Etienne, *Communities of practice: learning, meaning and identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- Wolton, Dominique, « Sortir de la communication médiatisée », *Manière de voir*, n° 46, juillet-août, 1999, pp. 90.
- Zacklad, Manuel, « Diversité des ontologies de la communication et de l'action collective », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°9, 2016.

Communication numérique de recrutement et co-construction identitaire des organisations, des big data aux thick data

Daniel Pélissier

DETCOM (Institut de Droit de l'Espace, des Territoires,
de la Culture et de la Communication),
Université Toulouse 1 Capitole
daniel2.pelissier@ut-capitole.fr

Résumé :

Cette recherche s'intéresse à la communication numérique de recrutement et pose, dans cette situation, la question de la réception de la construction identitaire des banques par de jeunes diplômés. Le cadre théorique retenu, les représentations sociales, argumente l'hypothèse d'une influence de représentations partagées des organisations et des dispositifs de communication sur la réception de la construction identitaire des organisations.

Dans cette perspective, nous avons mis en œuvre la méthodologie suivante : conception de situations d'observation avec des focus groups puis une étude individuelle des usages (entretiens d'autoconfrontation). Les retranscriptions sont étudiées en croisant analyse thématique et approche lexicométrique avec le logiciel Iramuteq. Les résultats des focus groups montrent l'existence de représentations sociales dans ce contexte : la taille de l'organisation et les réseaux socio-numériques avec l'exemple de Facebook.

Nous concluons en exposant les enjeux de cette recherche, notamment la critique de la marque employeur et les limites des big data.

Mots clés : identité numérique ; représentation sociale ; recrutement ; marque employeur ; thick data.

Communication numérique de recrutement et co-construction identitaire des organisations, des big data aux thick data

La communication numérique de recrutement des organisations a fortement évolué sous les effets conjugués des changements technologiques, du marché de l'emploi et des acteurs (Larroche et Bérard, 2013). Des travaux du domaine des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) ont exploré les problématiques des organisations (Larroche, 2015, Galinon-Méléneq et Monseigne, 2011). En complément de ces approches, notre recherche s'intéresse¹ à la réception de la communication numérique de recrutement par des étudiants et jeunes diplômés en recherche d'emploi. Nous cherchons ainsi à comprendre comment les jeunes diplômés reçoivent une communication numérique de recrutement qui mêle marque employeur (Yao, 2013) et présence affirmée sur les réseaux socio-numériques (RSN). Cette approche porte des enjeux opérationnels pour la communication des organisations (analyse critique du concept de marque employeur) ou la préparation de la candidature (prise de conscience de l'influence des représentations). Elle implique aussi des questionnements scientifiques, notamment sur l'analyse de l'identité numérique pour les organisations ou l'approche externaliste de la communication des organisations.

Pour répondre à notre question, nous avons inscrit cette recherche dans le cadre théorique des représentations sociales. Une méthodologie qualitative, adaptée à la complexité de la situation étudiée, a été ensuite retenue. Ainsi, nous avons d'abord délimité une zone d'observation selon notre problématique et avons focalisé le regard sur les banques et certains dispositifs de communication dont Facebook. Enfin, la mise en place de focus groups de candidats potentiels a favorisé la compréhension des représentations sociales investies dans cette situation de communication.

Cet article retrace ce cheminement et présente certains de nos résultats sur les représentations sociales de la taille de l'organisation et des RSN.

La construction identitaire des organisations

Nous postulons que le recrutement s'inscrit dans une problématique identitaire liant des organisations souhaitant affirmer une identité de marque et des candidats voulant développer une identité numérique distinctive. Dans cette perspective, notre problématique concerne l'identité numérique des organisations analysée grâce au cadre théorique des représentations sociales.

L'identité numérique des organisations

Les recherches sur l'identité organisationnelle se décomposent en deux principaux courants théoriques : l'approche fonctionnaliste (Albert et Wheten, 1985) et l'approche constructiviste (Tassel, 2013). L'approche fonctionnaliste substantialise l'identité, la réifie. L'approche constructiviste s'intéresse plutôt à l'identité organisationnelle comme phénomène social. Elle pose alors que l'identité organisationnelle est, elle-même, une construction émergeant du jeu des parties prenantes et qu'elle est ainsi dynamique. Elle est alors analysable par l'observation du discours des parties prenantes. Nous ancrons notre recherche dans ce courant car il correspond mieux à notre problématique sur l'analyse de réception des jeunes diplômés, observateurs de l'identité de l'organisation.

La conséquence méthodologique de ce choix est d'avoir une vision large de l'identité numérique des organisations. Quand l'approche fonctionnaliste s'intéresse principalement au site internet de l'entreprise, l'approche constructiviste ouvre l'observation aux processus identitaires de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

¹ Dans le cadre d'un doctorat en SIC encadré par les professeurs Martine Corral-Regourd, laboratoire IDETCOM, et Robert Boure, université de Toulouse et accompagné par Laurence Leveneur et Isabelle Vidalenc, IUT de Rodez, IDETCOM.

Notre problématique de recherche souhaite ainsi comprendre comment de jeunes diplômés, dans une situation de recrutement, reçoivent la construction identitaire des organisations (traces volontaires et involontaires des différentes parties prenantes).

Pour proposer des réponses fondées sur des études de terrain, nous avons positionné notre recherche dans le cadre des représentations sociales.

Représentations sociales et réception

Si l'internet peut être considéré comme un média au sens large, sa réception n'est pas univoque. Elle peut dépendre a priori de nombreux facteurs au même titre que la réception d'un média. Dans notre recherche, nous avons fait le choix du cadre théorique des représentations sociales (Moscovici, 1961, Jodelet, 2008) qui correspondent à des représentations partagées par un groupe social. Celles-ci sont de natures différentes des représentations individuelles par leur construction et les enjeux qu'elles portent. De même, elles se distinguent du concept d'imaginaire avec une orientation moins émotionnelle et plus consciente. Elles sont polémiques, dynamiques, non orthodoxes, évidentes et reliées (Moliner, 2008) et différents courants de recherche permettent de les analyser. Nous nous inscrivons dans le courant sociogénétique de S. Moscovi et D. Jodelet dont l'approche qualitative aborde la construction des représentations sociales à travers l'objectivation (rendre réel un phénomène complexe) et l'ancrage (insertion de l'objet de représentation sociale dans les valeurs d'un groupe). Les représentations sociales peuvent intervenir dans la production et la réception des messages. Elles ont été ainsi utilisées dans le champ des SIC pour étudier notamment la production ou la réception de publicités (Courbet et al., 2006) et dans l'étude des médias (Touati, 2009). Dans notre problématique de recherche, la réception se construit à travers une navigation internet définie comme une construction de sens (Ghitalla, 2002). Ce processus complexe utilise des dispositifs numériques dont nous souhaitons comprendre les usages. C'est pourquoi nous avons posé trois hypothèses principales :

- la réception de la construction de l'identité numérique dépendrait des représentations sociales de l'organisation comme employeur ;
- cette réception dépendrait aussi des représentations sociales des dispositifs numériques ;
- les jeunes diplômés n'étant pas un groupe homogène, il existerait des profils de récepteurs.

Méthodologie de recherche : l'observation des usages par les focus groups

La méthodologie retenue est compréhensive et s'appuie sur l'observation de certains usages numériques. Nous avons opéré en deux temps : d'abord une délimitation de l'observation selon notre problématique puis la mise en place de focus groups.

Délimitation de la situation d'observation

Dans la logique retenue, la construction identitaire dépasse les limites du site internet de l'entreprise. Les témoignages de salariés ou encore les commentaires des candidats à un recrutement sur une page Facebook participent ainsi au processus de construction identitaire de l'organisation.

Observer l'ensemble de ce processus identitaire paraît à la fois difficile et peu valide scientifiquement. De plus, cette construction identitaire varie selon les caractéristiques de l'entreprise considérée. Ainsi, une première phase de délimitation de la situation d'observation a été mise en œuvre, pour permettre ensuite une

analyse d'une observation ponctuelle et individuelle de la réception. Dans cette perspective, nous avons d'abord choisi de travailler sur un type précis d'organisation, les banques qui ont une communication de recrutement numérique développée et sont l'objet de représentations sociales (Vergès, 2001).

Une fois centré sur les banques, nous avons ensuite mis en place des mises en situation afin d'observer les usages réels.

Mise en place de focus groups

Des focus groups ont été organisés pour analyser les représentations sociales en œuvre. Ces groupes d'individus échangeant sur un thème donné avec un animateur, sont cohérents avec le cadre théorique retenu, les représentations sociales qui se forment par des échanges dans des groupes sociaux. Des étudiants en fin d'études supérieures, concernés par la recherche d'emploi, ont été interrogés (10 focus groups pour 68 étudiants, 6 groupes d'ingénieurs informatique en fin d'étude et 4 groupes de licence professionnelle banque) entre novembre et décembre 2015².

Deux étapes structuraient ces focus groups :

-d'abord, les étudiants naviguaient pendant la première phase d'une trentaine de minutes sur des sites internet dont les liens ont été fournis par le chercheur. Notre analyse de la présence numérique des organisations impliquant plusieurs parties prenantes nous a conduit à retenir une variété de dispositifs : sites de recrutement de la Société Générale et Dupuy de Parseval, RSN (Facebook, Twitter), témoignages de salariés ;
-puis, ils échangeaient en groupe sur cette navigation en répondant à des questions ouvertes pendant une heure environ.

Une analyse thématique a été réalisée à partir de la retranscription de ces échanges et des arbres thématiques (Paillé et Mucchielli, 2012) ont été établis. Pour favoriser notre réflexivité sur l'analyse de ces données, cette première approche a été croisée avec la lexicométrie à l'aide du logiciel Iramuteq³. Une méthode lexicométrique particulière, la classification descendante hiérarchique (Reinert, 1983, Robert et Piment, 2016), est utilisée pour regrouper des segments de texte dans des classes selon leurs relations mesurées par un test du Chi2. Le choix de la lexicométrie s'explique par un lien postulé entre langage et représentations sociales résumé dans le concept de 'mondes lexicaux' de M. Reinert (Ratinaud et Marchand, 2015).

Réception et représentations sociales de la taille de l'entreprise et des réseaux socio-numériques (RSN)

Nous présenterons les principaux résultats issus de la phase des focus groups. Cette étape de notre recherche a confirmé que la réception de la construction numérique identitaire des organisations dépendait notamment des représentations sociales, d'une part de la taille de l'organisation et d'autre part des dispositifs de communication notamment les RSN. Nous nous appuyons sur la définition des fonctions de représentations sociales (Guimelli, 1995) et exposerons d'abord notre analyse thématique puis un croisement de cette approche avec l'outil lexicométrique.

Taille de l'organisation et représentation sociale

L'entreprise est un objet de représentation sociale connu et étudié (Moliner, 2008) mais notre étude montre

² Nous remercions Annie Fraison et Patrick Sabi (Ecole d'ingénieur 3IL) ainsi que Coralie Rivière et Edouard Chauvet (Licence professionnelle, assurance, banque et finance, lut Rodez) pour leur précieuse aide lors de la mise en place des focus groups.

³ Logiciel libre développé par Pierre Ratinaud (2009) au sein du LERASS, accès : <http://www.iramuteq.org/> consulté le 18/06/2017.

plus précisément une influence de la taille de l'entreprise sur la représentation partagée des étudiants interrogés.

Les connaissances partagées par ces jeunes diplômés sur les entreprises distinguent les petites⁴ et les grandes entreprises. Les petites entreprises n'«ont pas les moyens. J'ai envie de dire, quand tu cliques sur le menu et qu'il reste en bas comme ça qu'il se décale comme ça...» ([>C.]). Mais, elles sont dynamiques car « dans une petite boîte, c'est un peu plus varié, plus dynamique » ([>J.]). Elles sont « plus proches des collaborateurs et des clients. C'est régional » ([>D.]). Par contre, la grande entreprise offre la sécurité et, ainsi « oui, moi je préfère les grosses entreprises. Parce que, par rapport au salaire et à la sécurité de l'emploi » ([>R.]). Mais la mobilité peut-être difficile car « dès qu'on est sur un grand groupe que soit Société Générale ou même genre c'est une minorité qui va monter » ([>D.]). Ces connaissances sont associées à des prescriptions, des comportements et pratiques à adopter par rapport à ces deux types d'entreprise. Par exemple, la petite entreprise nécessite une connaissance préalable car elle a peu de moyens de communication ; un étudiant déclare ainsi qu'il« pense qu'il faut connaître ce petit groupe, la petite banque pour voir si ça vaut le coup, ça correspond à ce que j'ai envie, moi je n'en avais jamais entendu parler avant » ([>N.]). Cependant, la grande entreprise suppose de suivre des règles strictes car « si on fait à côté, on doit se faire assez rapidement taper sur les doigts » [>J.]. Finalement, la petite entreprise est jugée comme moins anxiogène car « la base de travail doit être moins stressante et moins répétitive surtout » ([>B.]). La grande entreprise offre une certaine qualité de vie professionnelle ; en effet, « t'es dans un grand groupe, ça peut bien se passer quand même » ([>T.]). Pour autant, elle est perçue comme moins humaine et « les grands groupes ils ont plus de pression » ([>M.]). L'analyse thématique a permis d'établir un arbre synthétisant ces différents résultats mettant en évidence une représentation sociale de la taille de l'entreprise (fig.1).

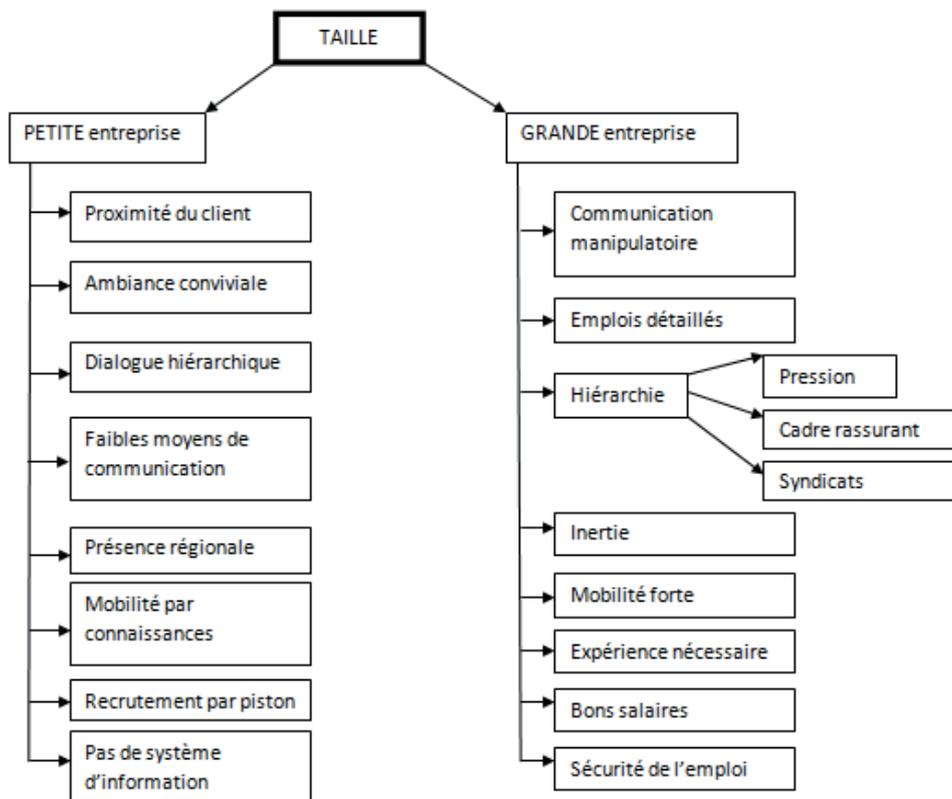


Figure 1. Arbre thématique, taille de l'entreprise

⁴ La notion de taille est subjective et correspond à une perception d'acteur.

De même, ces focus groups ont été l'occasion d'analyser la représentation sociale de Facebook dans une situation de recrutement.

Une représentation partagée de Facebook

Facebook est considéré comme un outil de communication institutionnel car « on sent que les boîtes s'y sont mis parce que c'était une veine de communication vers les gens et que ils se sont dits on va attirer des jeunes en se mettant sur Facebook » ([>J.]). Cependant, Facebook n'est pas associé au recrutement : « je pense qu'on associe pas trop Facebook au professionnel. C'est plus dans notre quotidien, dans la vie de tous les jours qu'on l'utilise que professionnellement » ([>F]). Cette connaissance implique des prescriptions de non usage de ce dispositif et ainsi, [>B.] affirme qu'elle n'« utiliserait pas Facebook pour trouver un emploi ». L'usage de Facebook pour la recherche d'emploi n'est pas une évidence un sens commun comme le montre la sentence de [>T.] : « tu te dis pas, je cherche un boulot, je vais sur Facebook ».

Ainsi, les jugements sur Facebook dans le cadre d'une recherche d'emploi ont été généralement laconiques et négatifs : « inutile » ([>K.]), « moi je trouve ça bidon » [>M.]).

La représentation sociale de Facebook pour ces groupes montre ainsi une connaissance partagée d'un dispositif privé, personnel utilisé par les entreprises pour les relations clients. Facebook n'est pas considéré comme un outil de recrutement ce qui justifie des évaluations négatives majoritairement (fig. 2).

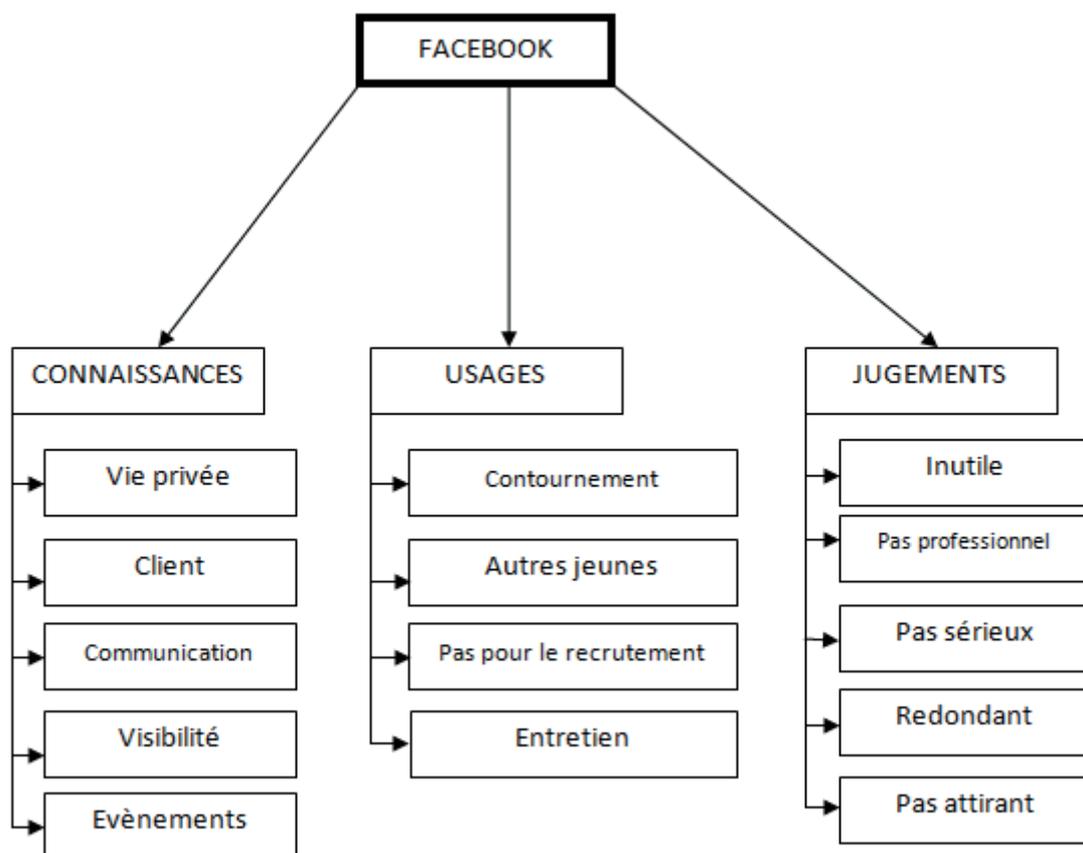
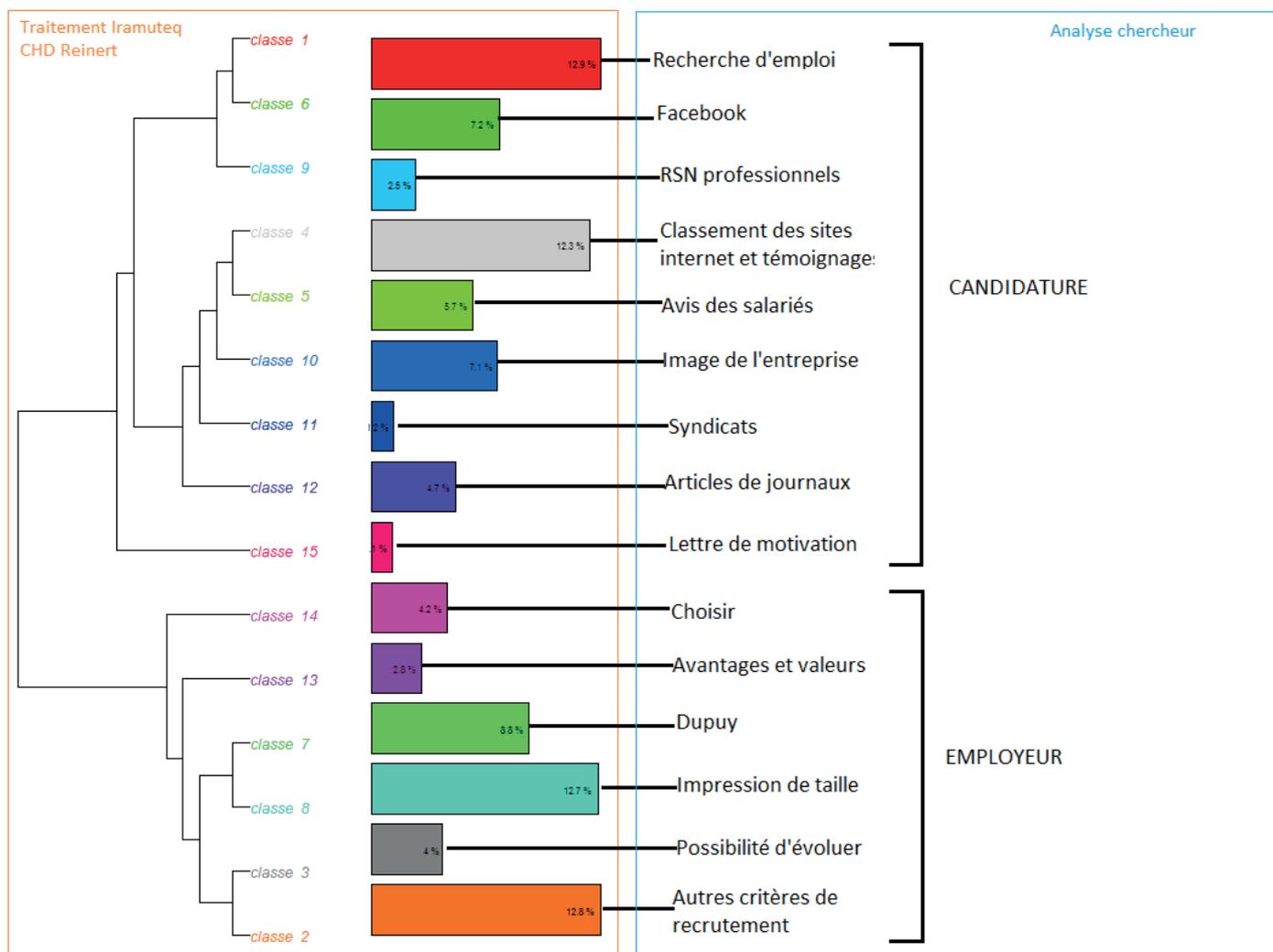


Figure 2. Arbre thématique, Facebook

Approche réflexive par l'analyse lexicométrique

L'approche lexicométrique a fourni une autre présentation des données (fig. 3) dont nous interpréterons les classes liées à la problématique de cet article (classes 6 sur Facebook et 8 sur l'impression de taille). Cette démarche a favorisé un regard réflexif sur les résultats de l'analyse thématique.



Paramètres : classification simple sur segments de texte, 35 classes demandées, 20 formes minimum par classe, fréquence forme ≥ 3 .

Critères d'analyse : logique du dendrogramme, formes classées par χ^2 , segments caractéristiques, χ^2 par classe, cooccurrence.

Figure 3. Classification hiérarchique descendante de Reinert, 84, 18% des segments classés (Iramuteq)

Cette présentation met en évidence une situation proche de l'analyse thématique, l'association entre la taille et la perception de l'entreprise, comme le montre l'extrait de segment caractéristique (somme du χ^2 : 501,36) de la classe 8 : « je pense que Dupuy c'est également moins de pression hiérarchique que dans une grande banque comme Société Générale ».

La classe 6 associe Facebook et Twitter (extrait de segment caractéristique, χ^2 : 462,63) : « après je trouve pas que ça fasse plus sérieux que ça, si, enfin, que ça ait vraiment un impact d'utiliser Facebook ou Twitter. [...] C'est pas une image professionnelle ».

Ce verbatim montre une possible généralisation partagée de la notion de RSN même si terme n'est pas utilisé par les étudiants interrogés.

Enfin, la classe 8 est associée au groupe de licence professionnelle ($\chi^2=109,32$) alors que la classe 6 est plutôt corrélée au groupe d'ingénieur ($\chi^2=12,5$). Ces statistiques illustrent les limites de la généralisation des analyses de l'approche thématique.

Paradoxe de la marque employeur et analyse sociale des usages numériques

Cette étude, rapidement résumée, montre que les représentations sociales de la taille de l'organisation et des RSN expliquent une partie de la réception analysée. Le mouvement d'ensemble correspond ainsi à une co-construction implicite associant des organisations qui ont la volonté de construire une identité dans la perspective de la marque employeur et des candidats qui la remodelent selon leurs représentations partagées. La communication numérique de recrutement est en effet orientée par la notion de marque employeur depuis une vingtaine d'années en France et certaines banques comme la BNP, la Société Générale ou le Crédit Agricole sont investies dans cette logique. Ancré dans une approche fonctionnaliste de l'identité, ce concept vise à différencier la promesse d'emploi faite par les employeurs aux candidats à un recrutement (Viot et Benraïss-Noailles, 2013). Or, nos résultats montrent que ces jeunes diplômés classent les organisations selon leur taille, critère plus large que l'entreprise ou le secteur. Ils se comportent ainsi plus comme des naturalistes qui découvrent un monde que des consommateurs qui choisissent un service. Ce paradoxe de la marque employeur met en évidence la fonction d'écran de cette notion qui masque plus qu'il n'éclaire les enjeux complexes de la communication de recrutement. Le champ scientifique de la communication des organisations peut aider à repérer les questionnements cachés derrière ce concept, les raisons notamment historiques pour lesquelles il a été adopté par certaines organisations, les oscillations entre son influence sur les professionnels et leur prise d'autonomie (Bernard, 2015).

Par ailleurs, cette analyse s'inscrit dans une approche socio-technique des usages (Coutant et Domenget, 2014) dans laquelle l'internaute acteur déplie des stratégies d'adaptation et de contournement. Loin d'être dominés par les propositions de présence numérique faites par les organisations, les jeunes diplômés rencontrés ont montré une utilisation de marges de liberté dans les usages et les choix des dispositifs. De même, les usages analysés par l'observation fournissent des données qui illustrent les limites du big data. Notre recherche propose ainsi une approche complémentaire par les thick data (Wang, 2013) qui ajoutent aux traces laissées par certains comportements l'épaisseur des données qualitatives qui permettent de mieux comprendre les causes des usages. A la quantité des big data qui réduisent les phénomènes à leurs traces, cette approche du numérique oppose ainsi l'épaisseur de l'analyse d'une réalité par nature complexe.

Cette recherche a cependant des limites. Tout d'abord, l'échantillon oriente certains résultats d'autant plus que les représentations sociales sont inscrites, par nature, dans des groupes spécifiques. Ensuite, l'écart de taille entre les banques étudiées dans les focus groups a pu survaloriser les représentations sur la taille.

De plus, si la dynamique de groupe favorise les discours partagés sur des objets sociaux, elle peut aussi créer amplifications et/ou masquages de certains phénomènes. Enfin, cette démarche ne prétend pas étudier toutes les représentations sociales impliquées dans ce type de situation de communication. Par exemple, la représentation sociale de la communication des organisations ou celle du recrutement sont apparues en filigrane mais n'ont pas été étudiées directement. Pour prendre en compte ces limites, nous avons investi une méthode d'observation individuelle, l'autoconfrontation. En effet, l'autoconfrontation consiste à enregistrer l'activité de l'acteur puis à le confronter à cette trace filmée lors d'un entretien (Boubée, 2010). Vingt-et-un entretiens sont en cours de traitement et compléteront les premiers résultats présentés dans cet article, notamment par l'établissement de profils de récepteurs.

Bibliographie

- Albert S. et Whetten D.A. (1985). Organizational identity. *Research in Organizational Behavior*, vol. 7, p. 263-295.
- Bernard F. (2015). « La communication des organisations entre questions d'influence et questions d'autonomie. L'actualité des notions d'engagement, d'émergence et d'institution », *Communication et organisation*, vol. 47, p. 85-95.
- Boubée N. (2010). « La méthode de l'autoconfrontation : une méthode bien adaptée à l'investigation de l'activité de recherche d'information ? », *Études de communication*, n°35, p. 2-9.
- Courbet D., Fourquet-Courbet M.-P. et Chabrol C. (2006). « Sujets sociaux et médias : débats et nouvelles perspectives en sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, vol. 10, p.157-179.
- Coutant A. et Domenget J.-C. (2014). Un cadre épistémologique pour enquêter sur les dispositifs sociotechniques d'information et de communication. *Méthodes de recherche sur l'information et la communication*, mare & martin, p. 270.
- Galidon-Méléneq B. et Monseigne A. (2011). « La sémiotique des 'signes-traces' appliquée au recrutement: le cas de la recherche du 'bon candidat' via les traces numériques », *Communication et organisation*, n°39, p. 111-123.
- Ghitalla F. (2002). « Introduction, la navigation », *Les Cahiers du Numérique*, vol. 3, p.9-15.
- Guimelli C. (1995). « Valence et structure des représentations sociales », *Bulletin de psychologie*, vol. 49, n°422, p. 58-72.
- Jodelet D. (2008). « Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales », *Connexions*, vol. 1, n°89, p. 25-46.
- Larroche V. (2015). Les médiateurs de confiance comme gage de crédibilité des candidats, le cas des réseaux sociaux professionnels numériques. *E-réputation : regards croisés sur une notion émergente*, *lextensoéditions*, p. 145-155.
- Larroche V. et Bérard J. (2013). Recrutement 2.0 : quand l'e-relation change la donne. *EMS Management et société*, *Management et prospective*, p.167-185.
- Marchand P. et Ratinaud P. (2015). « Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014) », *Mots. Les langages du politique*, vol. 108, n°2, p. 57-77.
- Merzeau L. (2013). « L'intelligence des traces », *Intellectica*, vol. 59, p. 115-135.
- Moliner P. (2008). « Représentations sociales et iconographie », *Communication et organisation*, vol. 34, p. 12-23.
- Moscovici S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Presses universitaires de France, Paris, 512 p.
- Paillé P. et Mucchielli A. (2012). L'examen et l'analyse phénoménologiques des données d'entretien. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, p. 139-156.
- Ratinaud P., (2009). IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires. <http://www.iramuteq.org>
- Reinert M. (1983). « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte », *Les cahiers de l'analyse des données*, vol. 8, n°2, p. 187-198.
- Robert P. et Piment H. (2016), Carte d'identité informatisée et passeport biométrique : des années 1980 à nos jours. *L'impensé numérique*, Editions des archives contemporaines, p 13-44.

- Tassel J. (2013). L'identité d'entreprise, une notion floue aux effets bien réels. Communication et organisation, perspectives critiques, Presses universitaires du Septentrion.
- Touati Z. (2009), « Les SIC face à la nécessité des références théoriques classiques », Etudes de communication, n°32, p. 1-11.
- Vergès P. (2001), « L'analyse des représentations sociales par questionnaires », Revue française de sociologie, vol. 3, n°42, p.537-561.
- Viot C. et Benraïss-Noailles L. (2013), « Employeurs démarquez-vous ! La marque employeur, un gisement de valeur inexploité ? », Management international, vol. 3, n°18, p. 60-81.
- Wang T. (2013), « Big Data Needs Thick Data », Ethnography Matters.
- Yao N. (2013), « Communication de recrutement et/ou marque employeur ? », Communication et management, vol. 10, n°2, p. 73-85.

La « Facenographie » ou la possibilité d'étendre la netnographie sur tous les réseaux sociaux numériques (RSN)

Danielle Bebey

Laboratoire Dicen-IDF 7339

CNAM PARIS – Abbé Grégoire

daniellebebey@gmail.com

Résumé :

Nous exposons une réflexion sur une méthodologie de recherche qui n'a pas encore été développée par les chercheurs : celle que nous baptisons « Facenographie ». D'un point de vue théorique, nous présenterons notre démarche afin d'explicitier notre pensée et d'ouvrir le débat scientifique vers cette méthode.

Nous nous concentrerons sur la méthodologie telle que nous l'envisageons sur le réseau Facebook, à l'image de Twitter. Et nous montrerons ses avantages pour la recherche.

Mots clés : méthodes qualitatives ; réseaux sociaux numériques ; twetnographie ; netnographie, recherche-Facebook.

La « Facenographie » ou la possibilité d'étendre la netnographie sur tous les réseaux sociaux numériques (RSN)

Les transformations des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ont de nombreux impacts sur la société actuelle. En sciences sociales, les chercheurs s'attèlent à trouver des moyens d'anticiper sur ces évolutions ou plutôt s'y adapter. Jusque-là, les efforts fournis pour l'enrichissement scientifique sont très louables. Nous avons constaté qu'ils ne sont généralement valorisés que lorsqu'ils sont exposés par des chercheurs confirmés. Pourtant nous nous accordons avec certains chercheurs de références qui affirment que « les gens ordinaires sont capables de créativité » (Proulx, 2005, p.3). Ce qui nous amène à nous interroger d'une part, sur le rôle d'un doctorant en cours d'apprentissage dans une communauté scientifique bien construite et de l'autre, sur les possibilités de se démarquer en tant que chercheur en devenir. Cette réflexion s'est concrétisée lorsque nous abordions la recherche sur le terrain. En effet, explorant le Marketing de Contenu, le terrain que nous convoitions sur le plan numérique était orienté vers la méthode netnographique. Il s'agit d'une pratique qui, elle-même proposée par un doctorant aux Etats unis, transforme l'ethnographie avec l'évolution d'internet (Kozinets, 2002). Malheureusement lorsqu'une méthode a été pensée, elle est suffisamment obsolète pour laisser place à une autre.

L'optique de rafraîchissement et d'originalité qui nous guide dans cette étude, nous a mené vers une méthode d'enquêtes qualitatives plus récente : la Twetnographie (Galan & Vignolles, 2013). C'est une déclinaison de la netnographie sur le microblog Twitter.

Cette pratique a soulevé en nous de nombreuses interrogations, principalement pour quelle raison les chercheurs ont développé une méthodologie autour de ce réseau social en particulier ? pour quelle raison n'ont-ils pas privilégié une technologie plus complète à l'instar de Facebook ? D'autant plus que l'étude de faisabilité sur Facebook pourrait permettre d'appréhender les autres réseaux qui partagent les mêmes fonctionnalités. Il s'agissait désormais de, prouver que cette initiative est porteuse de sens et proposer des techniques d'approches. La netnographie a déjà été appliquée sur des plateformes telles que Facebook dans le but d'étudier des comportements, comme sur des forums de discussion (Ivan, 2016; Mercanti-Guerin, 2010). Mais, la méthode n'a pas encore été reprise pour une analyse qualitative à part entière comme c'est le cas avec la Twetnographie.

Inscription théorique

Nous choisissons de présenter brièvement la netnographie et la twetnographie afin de se focaliser sur notre proposition. Pour ce faire, nous revenons sur les fonctionnalités du réseau Facebook, les opportunités de ce réseautage social pour la recherche à travers « la Facenographie » et les potentielles déclinaisons sur les autres réseaux sociaux numériques.

La netnographie étudie essentiellement l'aspect communicationnel des communautés virtuelles de consommation. Le but est d'analyser une problématique en rapport avec les centres d'intérêt d'une communauté et d'observer les composantes de la communauté. Bien que des facteurs sociaux et culturels influent sur l'analyse des données de la communauté et sur leur expérience, il s'agit d'une observation participante qui met en avant :

- Les récits,
- Les fragments d'expérience,
- L'imagination ou les avis dans les commentaires de plateformes telles que les réseaux sociaux.

Sur Twitter par exemple, nous relevons un réel potentiel (Jansen, Zhang, Sobel, & Chowdury, 2009). Créé depuis plus d'une dizaine d'années, le réseau maintient l'élément phare, l'Hashtag (#) qui relie un mot-clé à son message ou encore le retweet (RT) qui est un moyen de partager à travers des tags (Durieux, 2010). Comme pour une « fan page », c'est la pertinence et l'originalité des publications qui attirent (Social Life Magazine, 2014). Twitter apparaît comme un réseau ouvert où l'obtention d'une information livrée en temps réel, n'est pas conditionnée par l'accord réciproque des membres.

Vulgarisé grâce à de nombreux évènements politiques et sociaux tels que les élections de 2008 aux Etats Unis d'Amérique ou le printemps arabe de 2010, Twitter permet d'avoir une visibilité sur les comportements de plus de 7 millions d'inconnus, sans limitation de frontière (Galan & Vignolles, 2013) ; d'autant plus que les flux d'informations sont plus importants lorsqu'on étudie un phénomène. Des organismes telles que l'INA (institut national d'audiovisuel) en France, s'occupent de la curation de ces informations sur Twitter et sur une période donnée. Malheureusement, la difficulté de retracer les observations sur la durée constitue un réel frein. Les caractères étudiés sont ponctuels et permettent de suivre les tendances actuelles (Boyd, Golder, & Lotan, 2010). Ainsi, pour des études comparatives et des typologies de comportement, il devient difficile d'adopter la twetnographie (Galan & Vignolles, 2013).

Apport méthodologique de Facebook

Cette proposition a pour but d'approfondir l'étude qualitative traditionnelle sur le numérique et en l'occurrence sur les réseaux sociaux. Elle suit la même démarche que l'ethnographie au niveau des résultats. Elle se tient à la démarche de la netnographie (Kozinets, 2006) dans la mesure où la recherche s'effectue sur une plateforme numérique. Par ailleurs, la « Facenographie » se rapproche de la Twetnographie du fait de leur typologie. A la seule différence que les fonctionnalités de Facebook laissent croire que si nous réussissons à apprivoiser la démarche qualitative à ce niveau, nous pourrions l'appliquer sur plusieurs réseaux sociaux.

Facebook

Facebook est le premier réseau social universel conçu pour rassembler des individus liés par des intérêts communs. Son but est à la fois :

- Personnel avec les jeux, les applications, la recherche d'emploi, la discussion entre amis, la formation ;
- Professionnel avec l'organisation des évènements, la gestion des publicités, la vente, la diffusion de l'actualité ;
- Scientifique avec l'intelligence artificielle, la gestion des données (infrastructure, théorie).

L'ergonomie du site est telle que des fonctionnalités spécifiques deviennent exploitables, comme :

- L'Hashtag (#) pour le référencement, les suggestions des fans pages/ d'amis à partir d'amis communs et les groupes ;
- Les commentaires datés, sans limite de caractères (plus de 60 000), qui s'affichent les uns après les autres ;
- L'organisation et la communication d'évènements entretiennent le trafic entre les usagers ;
- Le « Newsfeed » ou assistant curateur d'information, qui permet d'effectuer une veille car il recense et suggère des contenus pertinents pour l'utilisateur dans une expérience multi supports ;

Il est également possible d'obtenir des avis à travers les sondages.

Le dialogue vidéo grâce à la webcam de même que l'abonnement à une page facilitent les échanges. Facebook prévoit également la télécommunication sur les supports matériels (téléphones, tablettes, ordinateurs, etc.). Le téléchargement ou l'enregistrement des applications ou des jeux sollicite le partage des informations

avec le réseau social et ainsi développe la base de données.

De plus, le réseau centralise les statistiques du trafic sur la page professionnelle. Ainsi, la communication relayée sur différents supports peut être archivée grâce aux fonctionnalités de rattachement de compte sur Facebook.

L'étude qualitative

Le principe de l'étude qualitative via la netnographie est d'observer une communauté précise (Bernard, 2004). L'avantage avec Facebook est que nous pouvons étudier un phénomène dans une communauté sur une durée étendue qui va depuis la constitution du groupe. Les caractères étudiés sur cette plateforme collaborative permettent d'approfondir la recherche. La marge de manœuvre laissée aux internautes au niveau des commentaires favorise des échanges détaillés (Kaplan & Haenlein, 2010).

La « Facenographie » pourrait laisser entrevoir des pratiques scientifiques actuelles et futures, structurées dans une rigueur méthodologique afin d'obtenir des résultats objectifs. Cette méthode, s'inspirant de la netnographie, rapproche également les théories sous-jacentes (théorie enracinée, induction, etc.) au moment de l'opposition, la comparaison et la sélection des données.

Les outils de gestion de compte Facebook

Tableau 1 : liste non exhaustive d'outils de gestion de compte Facebook

Usages	Sites
Recherche des leads	« Find my fbid »
Le tri des usagers Facebook	Friend or free
Management des abonnés	Facebook business manager, agora pulse
Suivre des leads	Feedly, Netvibes
Gérer plusieurs comptes	Hootsuite
Etudier l'impact d'une campagne	Facebook insights

Depuis l'affaire Snowden¹ en 2013, des mesures sont prises quant à la protection des données et le transfert de confidentialité entre l'Europe et l'Amérique. Plusieurs grands groupes ont aménagés leurs clauses pour résoudre ce problème d'immersion dans la vie privée. D'un point de vue éthique, de nombreux réseaux sociaux comme Facebook donnent l'accès aux chercheurs sur le partage des contenus dans leurs conditions générales :

“Si vous obtenez des informations de la part d'utilisateurs : vous obtiendrez leur accord et vous présenterez de façon claire que c'est vous (et non Facebook) qui recueillez ces informations, et vous publierez votre politique de respect de la vie privée indiquant les informations recueillies et l'utilisation qui en est faite”. ... “Vous ne nous donnerez pas d'informations que vous avez obtenues sur des utilisateurs ou des contenus d'utilisateurs sans leur accord préalable” (« Facebook », 2016).

Il existe donc des règles en fonction du cadre de collecte d'information (publique, privée ou dans un groupe fermé). La segmentation peut s'effectuer à l'aide d'interfaces de programmation (API) qui permettent de retrouver des comptes ou des pages sur Facebook ou d'algorithmes de positionnement, de mesure de réputation, entre autres (Cardon, 2013). Pour avoir accès à ces interfaces, il suffit d'effectuer la demande auprès des administrateurs du réseau ou des gestionnaires de communautés et leur préciser le type d'information que nous souhaitons obtenir.

¹ Snowden : ex agent de la CIA qui a dévoilé le processus de captation des méta données.

Ancrage de la proposition

Cette proposition soulève des approches spécifiques au domaine des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) et en approfondit les méthodes.

Nous retrouvons des points de convergences entre certains réseaux sociaux numériques et Facebook. La validation d'une faisabilité méthodologique sur Facebook sous entendrait une ouverture vers des perspectives plus concentriques. De ce fait, sur des réseaux centrés autour de l'image, l'analyse du phénomène peut tenir compte de l'artefact temporel (Zacklad, 2013) lors des interprétations, en plus de l'analyse des contenus et l'association d'autres manifestations qui renforcent l'hypothèse de recherche. Ces éléments constituent des outils d'aide à la collecte d'information. Pour exemplifier nos propos, nous avons sélectionné des réseaux sociaux que nous pratiquons ou avons observés parmi les 20 plus usités dans le monde (« Le Top 20 des Réseaux Sociaux », 2016).

Tableau 2 : Convergences de fonctionnalités des réseaux sociaux par rapport à Facebook

Fonctionnalités principales	Réseaux sociaux numériques
Images éphémères, Vidéo en direct	Snapchat
Appel, messagerie instantanée, appel vidéo	WhatsApp, Viber, Skype
Sélection des contenus pertinents	Google plus, Twitter, Pinterest, LinkedIn
Album photo	Pinterest, Instagram, Flickr
Texte, image, vidéo, lien, flux, GIF ²	Tumblr, Google plus, twitter
Jeux, publicité, application/ API	Twitter, Instagram, YouTube

Selon notre raisonnement, le chercheur qui étudie un groupe d'anciens étudiants, a la possibilité d'évaluer la mémoire en ligne, d'établir le lien entre les contenus passés et actuels sur la base d'une étude de fréquence des commentaires, du nombre d'appréciations (like), partages (Ivan, 2016) ou de la détection des communautés avec une possibilité de comparaison (Campigotto, Céspedes, & Guillaume, 2014). Les problématiques actuelles telles que la participation et l'engagement peuvent également être sujets de recherche approfondie sur Facebook (Brodie, Ilic, Juric, & Hollebeek, 2013). Le but de ce type de plateformes est l'échange, l'interactivité. Cette technologie combine l'enquête qualitative et quantitative en même temps. Le réseau offre la possibilité de comprendre le degré d'engagement d'une communauté pour un centre d'intérêt à travers toutes les informations qui s'y partagent. En plus, il subit des mises à jour permanente qui permettent d'explorer de nouveaux modes de communication tels que le Facebook live audio qui est prévu cette année (2017) pour le grand public ; une nouvelle fonctionnalité qui résout le problème de confidentialité des enregistrements, concurrence les web radios et accroît la notoriété du réseau et donc plus de trafic et plus d'information à recueillir. Ce qui cadre parfaitement avec les objectifs des sciences de l'information et de la communication. Cette méthode permet à la fois d'observer les cultures, les évolutions d'un média de communication en occurrence numérique, les processus et les usages de l'information et de la communication sur ce média (Dacheux, 2009).

² GIF : graphics interchange format ou format d'image numérique

Conclusion

Nous rejoignons l'avis selon lequel, comme toute recherche en ligne, cette méthode possède des limites (Guérin, 2009). Il se pose également le problème des pathologies sociales (Granjon, 2011) qui contribuent à modifier l'identité et la présentation de soi et biaisent de la sorte l'analyse des phénomènes étudiés sur les réseaux à un moment donné. L'artefact temporel pourrait contribuer à capter la « vraie » identité dans une observation à la fois participante et non-participante avec une tendance non-participante sur la durée. Les données secondaires recueillies sont basées sur des déclarations dont la longueur des caractères sur Facebook peut faciliter l'identification de certains comportements physiques. Il suffirait d'associer les observations à une ethnographie plus exhaustive ou d'autres enquêtes quantitatives (Bernard, 2004). Toutefois, ce ne sont encore que des hypothèses.

Il ne s'agit en aucun cas de développer des dérivés de la netnographie, dépourvus de sens dans le but d'assouvir une lubie de jeune chercheur. L'objectif de cette proposition est de présenter des opportunités épistémiques et empiriques pour la discipline. Mais, à ce stade d'analyse prématuré, nous émettons des réserves quant à notre postulat de départ car de nombreux éléments doivent encore être testés. Nous restons néanmoins persuadés qu'il existe un réel potentiel autour du réseau Facebook. Il reste à présent aux chercheurs des SIC, de tester l'outil dans ce sens et d'en tirer les conclusions. Ce qui permettra de comprendre les autres interfaces et d'évaluer la pertinence de notre proposition.

Références bibliographiques

- Bernard, Y. (2004). La netnographie: Une nouvelle méthode d'enquête qualitative basée sur les communautés virtuelles de consommation. *Décisions Marketing*, (36), 49-62.
- Boyd, D., Golder, S., & Lotan, G. (2010). Tweet, Tweet, Retweet: Conversational Aspects of Retweeting on Twitter. In 2010 43rd Hawaii International Conference on System Sciences (HICSS) (p. 1-10). <https://doi.org/10.1109/HICSS.2010.412>
- Brodie, R. J., Ilic, A., Juric, B., & Hollebeek, L. (2013). Consumer engagement in a virtual brand community: An exploratory analysis. *Journal of Business Research*, 66(1), 105-114. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2011.07.029>
- Campigotto, R., Céspedes, P. C., & Guillaume, J.-L. (2014). La méthode de Louvain générique : un algorithme adaptatif pour la détection de communautés sur de très grands graphes. Présenté à ROADEF - 15ème congrès annuel de la Société française de recherche opérationnelle et d'aide à la décision. Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00946481>
- Cardon, D. (2013). Du lien au like sur Internet. Deux mesures de la réputation. *Communications*, 93(1), 173-186. <https://doi.org/10.3406/comm.2013.2723>
- Dacheux, E. (2009). Les SIC approche spécifique d'une recherche en communication mondialisée. Centre pour la communication scientifique directe. Consulté à l'adresse https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00531493
- Durieux, V. (2010). Collaborative tagging et folksonomies L'organisation du web par les internautes. *Les Cahiers du numérique*, 6, 69-80.
- Facebook. (2016). Consulté 11 décembre 2016, à l'adresse <https://www.facebook.com/legal/proposedsrr/fr>
- Galan, J.-P., & Vignolles, A. (2013). Twetnographie : perspectives théoriques et managériales d'un service de microblogging. *ResearchGate*, (244), 113-124.
- Granjon, F. (2011). De quelques pathologies sociales de l'individualité numérique. *Réseaux*, (167), 75-103.

- Guérin, M. M. (2009). La netnographie : outil de prospective des métiers, une application aux nouveaux métiers du Web. *Management & Avenir*, (25), 386-405.
- Ivan, L. (2016). Older People's Use of Facebook: A Netnographic Research of an Online Community. Présenté à Third ISA Forum of Sociology (July 10-14, 2016), Isaconf. Consulté à l'adresse <https://isaconf.confex.com/isaconf/forum2016/webprogram/Paper81243.html>
- Jansen, B. J., Zhang, M., Sobel, K., & Chowdury, A. (2009). Twitter power: Tweets as electronic word of mouth. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 60(11), 2169-2188. <https://doi.org/10.1002/asi.21149>
- Kaplan, A. M., & Haenlein, M. (2010). Users of the world, unite! The challenges and opportunities of Social Media. *Business Horizons*, 53(1), 59-68. <https://doi.org/10.1016/j.bushor.2009.09.003>
- Kozinets, R. V. (2002). The Field Behind the Screen: Using Netnography for Marketing Research in Online Communities. *Journal of Marketing Research*, 39(1), 61-72. <https://doi.org/10.1509/jmkr.39.1.61.18935>
- Kozinets, R. V. (2006). Click to Connect: Netnography and Tribal Advertising. *Journal of Advertising Research*, 46(3), 279-288. <https://doi.org/10.2501/S0021849906060338>
- Le Top 20 des Réseaux Sociaux. (2016). Consulté 24 mars 2017, à l'adresse <https://www.webmarketing-conseil.fr/reseaux-sociaux/>
- Mercanti-Guerin, M. (2010). Facebook, un nouvel outil de campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique. *La Revue des Sciences de Gestion*, (242), 17-28.
- Proulx, S. (2005). Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux-modèles-tendances. Lise Vieira et Nathalie Pinède, éd., *Enjeux et usages* Consulté à l'adresse https://www.academia.edu/1254954/Penser_les_usages_des_technologies_de_linformation_et_de_la_communication_aujourd'hui_enjeux_mod%C3%A8les_tendances
- Zacklad, M. (2013). Le travail de management en tant qu'activité de cadrage et de recadrage du contexte des transactions coopératives. *Activités*, 10(1), 192-220.

Elsa Tadier

GRIPIC-CELSA, Paris-Sorbonne

elsa.tadier@sfr.fr

Résumé :

Cette proposition soutient l'idée selon laquelle l'objet de recherche et la méthodologie sont en intime relation et se co-construisent dans le regard du chercheur. Dans cette perspective, et s'appuyant sur un objet de recherche spécifique : le livre, elle s'interroge sur le regard porté par le chercheur sur son corpus, dès lors qu'il a affaire à des objets fixes et du côté de l'inscrit. Comment la démarche sémiologique peut-elle prendre en considération le mouvement des objets lié à leur vie sociale ? Définissant le livre comme une forme, cette communication se propose de réfléchir à une reproblématisation de la notion de forme, envisagée non plus seulement du côté de son figement mais dans sa part processuelle, pour ainsi renouer avec la dimension « composite » (Joëlle Le Marec, 2002) d'une « unité complexe » telle que le livre.

Mots clés : livre, forme, sémiologie, vivant, composites.

Penser les enjeux d'une démarche de recherche aux prises avec le vivant

Ma thèse s'intéresse aux rapports entre le livre, objet culturel historiquement constitué, et le corps, problématisé dans sa dimension vivante de médiation (Caune, Dufrêne, 2002). En tant que média, le livre est porteur d'une conception de la communication qu'il réalise dans et par ses formes. La problématique vise à interroger cette conception spécifique ; et dans ce cadre, mon travail tente de saisir dans quelle mesure le livre assume une fonction d'incarnation d'une communication dont au moins une part des acteurs est toujours absente. Cette approche revendique un ancrage historique et s'inscrit dans une démarche sémiologique et communicationnelle, se plaçant du côté des objets – les multiples formes du livre. Elle questionne le livre selon une perspective matérielle (la part prise par la matérialité dans la dimension symbolique du média). Ce texte ne vise pas à présenter cette démarche. C'est la part méthodologique, à vocation épistémologique, que je cherche à déployer ici, en proposant une réflexion en cours sur la posture de recherche. Son questionnement relève d'une même dynamique que celle de la problématisation de la thèse, touchant à la question de la part du vivant et du non vivant dans nos processus communicationnels.

Il s'agit d'amorcer une interrogation sur la manière d'appréhender un corpus d'objets fixes dans le cadre des Sciences de l'information et de la communication (SIC). Celle-ci part du constat que souvent, les objets des SIC ne sont pas tant du côté d'un déjà-là prêt à l'emploi que du vivant, en ce qu'ils n'ont de sens – et de raison d'être – que dans le mouvement même de leur vie sociale. C'est là l'enjeu du projet sémiologique. Prenant en considération la dimension circulante d'un « être culturel » (Jeanneret, 2008) comme le livre, mon questionnement de départ s'est porté sur ce qui était un risque : celui de ne cesser de témoigner de cette « vie » du livre, tout en m'inscrivant dans une démarche de recherche – et particulièrement, d'analyse de corpus – figeante.

Comment la démarche sémiologique peut-elle prendre en considération le mouvement des objets lié à leur vie sociale ? Cette problématique s'ancre dans une interrogation sur les modalités de nos rapports aux objets¹. Comment se saisir d'une « unité complexe » dans l'espace social avec la double exigence de l'analyse et d'une démarche qui ne soit pas mortifère pour en rendre compte ? Comment placer son regard sur ces objets pour en maintenir dans la démarche – cherchant à les donner à comprendre – une part de la vie à l'œuvre ? Il s'agit, tout en s'inscrivant dans les méthodes d'une discipline qui a pensé ses outils, de réfléchir à sa propre posture de recherche pour ne pas produire précisément ce que l'on entend dépasser.

Je montrerai en quoi ce questionnement relève d'une tension entre l'« objet concret » et l'« objet de recherche » (1) et proposerai de la reconsidérer au regard d'une pensée de la médiation (2) à même de nous conduire vers une sémiologie communicationnelle s'intéressant aux médias par leurs formes pour en saisir la dynamique socio-communicationnelle (3).

1. Faire de la tension entre « objet concret » et « objet de recherche » un fondement de la posture de recherche

Le cas du livre est intéressant pour inviter à prendre en considération la tension entre objet concret et objet de recherche au cœur des problématiques touchant aux médias.

Selon Jean Davallon, « l'objet concret » dépend du « champ d'observation » et constitue « la réalité de la chose : un livre, une émission de télévision, un journal [...] ». Il relève d'une évidence du point de vue des représentations des acteurs du social. « L'objet de recherche », quant à lui, correspond au « phénomène, ou [au] fait, tel que le chercheur le construit pour pouvoir l'étudier. »

¹ Elle s'accompagne dans ma thèse d'une réflexion sur la place du corps du chercheur qui ne sera pas développée ici.

C'est l'objet « problématisé » (2004 : 31-32). Si l'identification de l'« objet concret » repose sur une évidence naturalisée par les acteurs du social, l'« objet de recherche » doit être reconfiguré selon des cadres théoriques par lesquels on met cette évidence à l'épreuve.

Comme objet concret, le livre est une forme fixe que l'on reconnaît, qu'on s'approprie, une forme disponible. Par cette fixité, il se donne à connaître. Il nous est donné dans une unité formelle effective, mais qui en décomplexifie le statut dans nos représentations. Ses formes en font un objet en apparence autarcique dans ses limites matérielles, entretenant un imaginaire d'autonomie qui en fait une unité du social.

Or le livre est aussi un objet qui circule, pris dans une vie sociale. C'est sa fonction de média qui est en jeu. Il est façonné, formé et approprié par un ensemble d'acteurs, d'enjeux, d'outils, de savoir-faire, de pratiques. Et parce qu'il circule, il est amplificateur des dynamiques complexes qui le traversent. Ses formes sont précisément ce par quoi on s'approprie le livre ; c'est par elles qu'il entre dans la vie sociale. De fait, son unité matérielle ne recouvre pas l'unité symbolique complexe qu'il incarne dans le monde social et culturel.

Ainsi, le choix de me concentrer sur le livre – donc sur des productions livresques pour construire un corpus – m'est apparu comme un geste à la fois porteur et risqué. Porteur, en ce qu'il permettait d'en interroger la conception de la communication en tant que média spécifique, non dans ses usages observables mais tel qu'il se donne à saisir au lecteur. Risqué, car ce choix pouvait se constituer en une reproduction stéréotypique : celle de la représentation faisant du livre un objet figé, du côté de l'inscrit. Il amène à créer un effet grossissant sur les livres – sélectionnés en tant qu'objets – et, ce faisant, à reproduire un geste qui fige en naturalisant des formes que l'on pratique quotidiennement. Un geste que l'analyse sémiologique pouvait alors renforcer en attirant l'attention sur leur objectalité. Le risque était de produire une analyse de corpus qui interrogeait des effets de sens en soi, sortis de leurs conditions de possibilités pourtant parties prenantes de la sémiologie. En somme, bien qu'accompagné d'un autre discours, le regard porté sur le corpus concourait potentiellement à un effet d'autonomisation implicite des objets. À ceci s'ajoutent les contraintes de l'édition de la thèse impliquant de passer par la médiation des photographies pour rendre compte de ces livres et de leurs formes qui, dans la vie sociale, se touchent, se prennent, se respirent ; de ces objets « en attente » de corps pour les faire vivre, parce que fabriqués pour être manipulés.

Témoignant d'un « ça-a-été » (Barthes, 2010 : 120), la photographie, si elle n'est pas accompagnée d'une réflexion sur son usage, peut induire dans ce cadre une dimension réifiante pour les objets, redoublant ainsi le geste de figement. Cette posture paradoxale m'amène à considérer les enjeux de la construction de l'objet de recherche. Prendre le livre (comme on prendrait le tableau, le site Internet, l'exposition) comme objet d'une recherche, c'est précisément l'appréhender dans cette unité formelle fixe déjà définie par le social. C'est donc se saisir d'un objet concret – en lui attribuant une certaine valeur en tant qu'objet concret – pour objet de recherche. Ce geste de valorisation, lié à l'inscription du chercheur dans une culture partagée, m'apparaît fondamental. Il le met aux prises avec un savoir commun. Au lieu, soit d'éviter la question en n'interrogeant pas les effets possibles de cette représentation dans sa démarche, soit de voir ce paradoxe comme un problème, il est intéressant de réfléchir à la place à donner à l'objet concret dans la construction de l'objet de recherche. La construction de l'objet de recherche ne vise pas à déconstruire l'objet concret mais à s'en saisir pleinement et à le mettre en perspective dans une réflexion cherchant à produire un certain savoir sur lui. Cette tension présidant à la démarche doit être maintenue comme heuristique.

2. Inscrire le média dans une pensée de la médiation

Autrement dit, la proposition vise à faire « dialoguer » l'objet concret et le concept disciplinaire, ce qui revient ici à s'emparer du livre comme forme fixe et autonome et à le confronter à la notion de média.

Comme tout média, le livre relève d'un complexe : c'est un « dispositif technologique » reposant sur « la conjonction d'un support et d'un système de pratiques d'utilisation » (Verón, 1988 : 12), tant de « production » que « d'appropriation » (Verón, 1994 : 51). Cela nous amène à envisager le média au croisement de ses dimensions techniques, sémiotiques, matérielles et sociales, en l'interrogeant dans son ancrage socio-communicationnel. C'est donc le considérer comme un « artefact » devant être « rapporté à sa fonction dans une pratique humaine » en le « [re]li[ant] aux pratiques sémiotiques » qui en motivent l'existence (Badir, 2007 : 186). On entrevoit ainsi une perspective possible dans une attention à la production des objets médiatiques – dans leurs formes.

Cette approche sous-tend une conception non autotélique du média, ce qui revient à dire qu'il n'existe pas, dans ses formes propres, indépendamment de son inscription dans la vie sociale. Une réflexion sémiologique sur le média ne pourra donc être effective que si elle s'inscrit dans une pensée de la médiation qu'elle définit, qu'elle assume et qu'elle rend porteuse du projet médiatique.

Or c'est d'abord par ses formes spécifiques que le média prend en charge sa fonction de médiation, en tant que modalité de relation à l'autre dont la mise en œuvre assume le rôle d'« élément tiers » (Davallon, 2004 : 43). Dans sa matérialité d'abord, le livre est lui-même objet de médiation entre les figures absentes des différents acteurs participant à l'émergence de ses formes – auteurs, acteurs de son énonciation éditoriale (Souchier, 1998), lecteurs. Étymologiquement, le média, du latin *mediare*, « être au milieu », peut être investi dans cet espace de l'entre :

[...] la notion de médiation permet de penser la communication autrement que dans une perspective binaire production/réception. Elle désigne cet entre-deux où se côtoient du technique, du sémiotique et du social. Si l'on considère la communication non pas comme un processus linéaire mais comme un « lien discontinu », l'attention portée aux médiations est alors essentielle. Il s'agit alors de s'intéresser à ces espaces de l'entre-deux, à ces dynamiques où les transformations s'opèrent. (Seurrat, 2009 : 37)

Ainsi envisagé, les dispositifs médiatiques organisent un espace du vivre ensemble et constituent le maillage de la trame du tissu social, « autour » duquel tout est mouvant. C'est dans cet espace de l'intervalle que se fonde le média, que prennent sens ses formes et que s'instaurent les possibles de leurs appropriations.

En somme, il s'agit de replacer le dispositif médiatique dans son processus communicationnel. La notion de processus repose sur l'idée d'un mouvement organisé dans une certaine temporalité et suggère la transformation. Pour que la transformation soit effective, il faut que l'avancée caractérisant le processus opère en intégrant de l'hétérogène dans son propre mouvement. Cette dynamique fait converger le disparate vers un objet commun, non pas objet final mais direction commune : elle est productrice du média. Cette définition du processus correspond à une définition de la communication comme métamorphose. Or pour qu'il y ait transformation, il faut considérer l'existence de formes fixes, le média par exemple, à partir desquelles elle opère. Ainsi se cristallise autour du média une dialectique du fixe et du mouvant caractéristique du processus communicationnel. En considérant la communication comme un processus, l'objectif n'est pas de faire des dispositifs médiatiques l'objet final de son terme. Mais plutôt de les considérer comme une « étape » dans le déroulement non linéaire de ce processus qui débute « en amont » d'eux-mêmes et se poursuit « en aval ». Ceci est la condition d'une perspective communicationnelle qui ne s'en tient pas uniquement à la matérialité des objets qu'elle analyse mais qui ne se prend pas non plus au jeu vertigineux du « tout est mouvant ».

3. Problématiser la notion de forme pour penser le champ de la sémiologie en SIC

C'est donc la notion de forme que je cherche à redéfinir pour questionner le média, car c'est par ses formes qu'on peut, d'un point de vue sémiologique, questionner les enjeux de son émergence dans une perspective à même de considérer la dynamique de son être-là au monde. En se saisissant de l'objet par ses formes, le regard sémiologique se déplace pour interroger les processus à l'œuvre dans leur dynamique sociale constitutive du régime du média considéré.

Le projet consiste à proposer une définition plus large de la notion de forme, dans sa dimension processuelle, sans la limiter à sa seule inscription, donc à son figement. Il cherche à opérer un resserrement dialectique entre forme et mise en forme. Et ce, en considérant l'opération d'« individuation » (Simondon, 1964) à l'origine de l'émergence d'une forme dans le champ technique, mais sur un plan social, pour en mettre en jeu toute la complexité. Je me dirige ainsi vers la proposition d'une posture de recherche qui met en jeu une poïétique des médias, au sens étymologique du faire. C'est là qu'opère la réunion entre une perspective sémiologique et son ancrage communicationnel.

Il s'agit donc de faire jouer dans l'analyse la complexité des enjeux de la mise en forme, car « [i]l n'existe aucun fait social brut qui tirerait sa vérité du fait qu'il adienne sans avoir été mis en forme dans un processus de communication » (Le Marec, 2002 : 45). Dès lors, la « théorie des composites » (ibid), comprise comme une théorie du vivant, est heuristique pour nous saisir de ces enjeux : si elle est en lien avec la pratique ethnographique, elle peut être mobilisée pour questionner les limites, les perspectives et les enjeux d'une démarche sémiologique en SIC.

Les composites articulent « des situations, des objets et des discours » (ibid : 145). Ils caractérisent des situations au sein desquelles des individus mobilisent à la fois la signification d'objets matériels et des représentations, réalisent des actions et mettent en œuvre des systèmes de normes ou des règles opératoires. [...] Ces composites sont dynamiques : les éléments, actions et normes qui les constituent forment des systèmes se transformant au cours de l'évolution des tâches effectuées par les individus. (Le Marec, Babou, 2003)

La « théorie des composites » dépasse le constat de l'hétérogène pour s'en saisir dans les processus. Le choix d'ancrer une approche des formes dans cet hétérogène consiste à s'extraire d'une pensée de la forme comme déjà-là pour en interroger la singularité. Car les formes configurant les dispositifs médiatiques émergent dans ces situations hétérogènes s'incarnant dans un multiple de discours, de pratiques, de croyances, de normes... Chaque forme médiatique est régulée par le jeu composite de ses conditions de production. C'est dans cette régulation entre une matérialité et une fonctionnalité sociale et culturelle que le média advient et que, par son figement, le processus communicationnel trouve un sens.

Dès lors, la concrétude phénoménologique par laquelle il se donne à appréhender convoque en creux un feuilleté d'éléments hétérogènes. C'est la rencontre spécifique de ces composites qui est con-figurante. Et dans le jeu de cette vie sociale, la forme est « ce qui est survenu » (Le Marec, 2002 : 59), tandis que les processus qui l'ont engendrée ne sont plus visibles. Ils délèguent au média les conditions de possibilité de la poursuite du processus communicationnel, par son appropriation. En somme, comme forme fixe, le livre maintient en lui en potentiel ces processus qui seront actualisés dans son appropriation, sa manipulation, sa lecture. Le figement du média, en ce sens, est une dynamique : il est la condition même du mouvement. Ainsi, la forme est une oscillation, danse du visible et de l'invisible – renvoyant elle-même aux dialectiques du figement et du mouvement, de l'ouverture et de la fermeture.

Le recours aux composites a permis de maintenir de façon productive la tension entre objet concret et objet de recherche. Son enjeu pour interroger la forme est celui de réfléchir à une sémiologie qui ne survalorise pas l'objectalité du média comme fin en soi ou objet simple. Il permet de se saisir du média, dans son figement, comme relevant d'un processus de communication qui le dépasse mais qu'il rend possible et qu'il organise d'une certaine manière. La théorie des composites est mobilisée dans une perspective similaire : Ce que je souhaite dépasser au plan à la fois empirique et théorique, au moyen du composite, c'est le clivage entre ce qui est en train d'advenir mais qui n'est pas inscrit, et ce qui est inscrit et a trouvé forme. (Le Marec, 2002 : 59). En somme, une approche sémiologique soucieuse de ne pas reproduire dans sa pratique une forme de figement des objets, peut se donner pour projet une attention aux enjeux de la production des formes médiatiques. Car la forme, si elle est figée, n'est pas dissociable des mouvements et dynamiques du social qui la mettent au jour.

Perspectives pour la recherche

Mais encore s'agit-il de proposer des réponses pratiques quant à la nécessité d'intégrer la dimension processuelle des formes dans une analyse des objets médiatiques. Dans mon cas, c'est en sortant de l'exclusivité d'une forme stéréotypée du livre que j'amorce une proposition de réponse. Son inscription dans une histoire des formes qui constitue un ancrage de ma thèse me permet de confronter le livre à la pluralité de ses formes. De façon générale une telle démarche ne peut que se retrouver dans un corpus multiple, favorisant la remontée de certains enjeux et modalités d'émergence des formes en mettant en évidence, dans des contextes spécifiques, leurs variants et leurs invariants. Ceux-ci permettent la saisie de dialectiques par lesquelles on peut interroger le corpus et en organiser l'analyse en y maintenant les dynamiques à l'œuvre. Mais on peut aussi porter intérêt à des formes intermédiaires, non achevées ou en cours de réalisation. La pluralité, de ce point de vue, est révélatrice d'une vie qui en anime le sens formel (Souchier, 1993 : 15), leur être-là dans leur singularité. Partant, sans doute ne faut-il pas hésiter à se confronter aux exemples paradoxaux, aux cas limites, aux cas contraires, qui ne feront qu'enrichir une dynamique de compréhension des objets envisagée comme une geste de recherche.

Conclusion

Ce parcours a cherché à soulever des questions pour penser une mobilisation réflexive de la sémiologie en SIC. Ce choix s'explique par la volonté d'interroger en premier lieu la symbolique de l'objet et ses effets de sens dans le processus communicationnel, ainsi que les usages qu'il induit, en amont de sa confrontation physique avec ses usagers. La question qui le guide consiste à se demander en quoi le livre est un objet en lui-même porteur de vie sociale, et traversé par ses signes. L'attention à une poïétique des objets médiatiques depuis leurs formes mêmes, comme condition de la démarche communicationnelle, y apparaît essentielle. Si la démarche méthodologique esquissée constitue déjà un parti-pris définitionnel sur les objets, c'est aussi la pratique de ces objets – le livre, en l'occurrence – qui en a animé la dynamique. Ainsi, dans toute recherche, l'objet de recherche et la méthodologie sont en intime relation et se co-construisent dans le regard du chercheur. Cette intimité en balise les chemins comme elle en nourrit le souffle et la créativité. Dès lors, les choix théoriques, s'ils ont une réelle portée conceptuelle, sont aussi à questionner du côté du regard méthodologique qu'ils participent à construire. Et vice-versa.

BIBLIOGRAPHIE indicative

- BADIR SÉMIR, « La sémiotique aux prises avec les médias », *Visible* n°3, 2007, p. 173-189
- BARTHES ROLAND, [1980] *La chambre claire. Note sur la photographie*, Gallimard, 2010
- CAUNE JEAN, DUFRÈNE BERNADETTE (dir.), *Médiations du corps. Actes du colloque de l'institut de la Communication et des Médias, Université Stendhal-Grenoble 3*, 2002
- DAVALLON JEAN, « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès* n°38, 2004
- DAVALLON JEAN, « La médiation : la communication en procès », *MEI* n° 19, *Médiations & médiateurs*, 2004, p. 37-59
- JEANNERET YVES, *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, Hermès-Lavoisier, 2008
- LE MAREC JOËLLE, *Ce que le « terrain » fait aux concepts : Vers une théorie des composites*, Habilitation à diriger les recherches, sous la dir. de BAUDOUIIN JURDANT, Université Paris 7, 2002
- LE MAREC JOËLLE, BABOU IGOR, « De l'étude des usages à une théorie des «composites» : objets, relations et normes en bibliothèque », in LE MAREC, SOUCHIER, JEANNERET (dir.), *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, BPI, 2003, p. 233-299
- SEURRAT AUDE, *Les médias en kit pour promouvoir « la diversité ». Étude des programmes européens de formation aux médias destinés à «lutter contre les discriminations» et «promouvoir la diversité»*, Thèse de doctorat sous la dir. de SOUCHIER EMMANUËL, JEANNERET YVES, CELSA, Paris-Sorbonne, 2009
- SIMONDON GILBERT, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, PUF, 1964
- SOUCHIER EMMANUËL, *Introduction, Traité de vertus démocratiques de RAYMOND QUENEAU*, Gallimard, 1993
- SOUCHIER EMMANUËL, « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie* n°6, 1998, p. 137-145
- VERÓN ELISEO, « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation », in CHARAUDEAU PATRICK (dir.), *La Presse, produit, production, réception*, Hatier, 1988
- VERÓN E., « De l'image sémiologique aux discoursivités. Le temps d'une photo », *Hermès* n°13-14, 1994, p. 45-64

Couverture médiatique de la Révolution Cubaine et propagande implicite dans la presse franquiste, l'exemple des valeurs patriarcales.

Fanny ROS

Laboratoire CRESEM – OCC

Résumé :

Le triomphe de la Révolution Cubaine en 1959 provoque en Espagne, chez les élites franquistes, une certaine anxiété. Cette révolution et ses idées progressistes pourraient inspirer et raviver l'opposition espagnole muselée et persécutée depuis vingt ans par un régime autoritaire qui travaille à réinstaller une idéologie conservatrice.

La presse joue un rôle important dans ce retour vers les traditions et se saisit de l'opportunité de la couverture de la Révolution Cubaine pour propager tacitement ses propres valeurs.

Cette communication mettra en lumière ce dispositif en traitant plus particulièrement des valeurs patriarcales. Il s'agira de traduire le contenu idéologique implicite (Analyse Critique du Discours) des articles du journal *La Nueva España* à propos des femmes cubaines afin de montrer comment cette couverture joue le jeu du bain idéologique porté par la presse franquiste : à travers la construction de l'image d'une femme cubaine lisse et docile.

Mots clés : Révolution Cubaine, Presse franquiste, Analyse Critique du Discours, propagande implicite, patriarcat.

Couverture médiatique de la Révolution Cubaine et propagande implicite dans la presse franquiste, l'exemple des valeurs patriarcales.

À l'aube de l'année 1959, la Révolution Cubaine triomphe. Elle lance dès lors une politique de réformes progressistes radicales qui bouleversent l'(es) ordre(s) établi(s) à Cuba. Cette phase d'institutionnalisation du mouvement révolutionnaire voit le programme de la Moncada¹ se concrétiser. Le 15 octobre 1960, d'après José Cantón Navarro (2013 : 33), Fidel Castro annonce que les objectifs sont atteints : la nation retrouve sa souveraineté, un processus de redistribution des terres et des richesses est lancé, le principe d'égalité de droits est instauré.

Au même moment en Espagne, le régime dictatorial de Francisco Franco fête ses vingt ans. S'appuyant sur la religion catholique, les exploits nationaux et la grandeur passés, il s'emploie à réinstaller des traditions et des hiérarchies conservatrices. Le patriarcat est remis au goût du jour et contraste avec les avancées inscrites dans la Constitution de 1931 par la Seconde République espagnole, dont l'article 5 prévoit l'égalité entre les sexes.

Le regard de la presse franquiste sur la place des femmes à Cuba, comme marqueur idéologique, sera ici interrogé, via l'analyse d'un échantillon représentatif d'articles publiés dans le quotidien *La Nueva España*. Il s'agira déterminer en quoi ce regard construit un modèle mental patriarcal, bien opposé à l'élan progressiste que la Révolution veut inscrire dans la société cubaine.

Cuba : une révolution triomphante qui inquiète

Les liens historiques entre l'Espagne et Cuba pourraient expliquer l'intérêt de la presse espagnole pour la Révolution. Cette couverture est cependant partielle et partielle. Cela n'est pas étrange dans la mesure où l'appareil de censure franquiste est, ces années en question, rodé : la formation des journalistes s'effectue dans une seule et même école officielle, créée en 1941, et les nouvelles en provenance de l'extérieur du pays ne peuvent être traitées que par une seule agence de presse, sans oublier les articles déjà rédigés reçus chaque matin par les différentes éditions.

Il faut considérer, d'autre part, la crainte chez les autorités franquistes d'une propagation des idées révolutionnaires cubaines qui pourrait mener à un ravivement de l'opposition espagnole jusqu'alors persécutée et muselée. De nombreux documents diplomatiques que l'on retrouve dans les travaux de Manuel de Paz Sánchez attestent en effet d'une forte vigilance quant à ce mouvement défini comme une « version tropicale de la Confédération Nationale du Travail – Fédération Anarchiste Ibérique² » (1997 : 14) par un dignitaire franquiste.

La couverture de la Révolution Cubaine par la presse franquiste n'est donc pas gratuite. Elle s'inscrit dans la bataille idéologique commencée en 1936 : il s'agit non seulement de faire barrage à une éventuelle contamination (communiste, libertaire, progressiste, etc. : déviante, en somme) mais également de renforcer la cohésion de son propre camp.

La Révolution Cubaine devient alors l'ennemi (supposément) communiste donc dangereux par essence et sa couverture une opportunité journalistique idéale pour maintenir ce que nous appellerons la propagande implicite du régime franquiste.

Dans cette intervention, je tâcherai de présenter l'un des aspects de cette propagande implicite : la défense des valeurs patriarcales.

¹ Programme révolutionnaire qui reprend et matérialise les idées énoncées dans la déclaration de la Moncada rédigée en 1953 en préambule des premières attaques armées contre la dictature de Batista.

² Formations syndico-anarchistes espagnoles sévèrement réprimées par la dictature

Être une femme en Espagne et à Cuba

En Espagne, sous le franquisme, les valeurs traditionnelles et patriarcales se veulent être le socle de fonctionnement de la société. Dans ce retour vers les traditions, les femmes, dont l'éducation est encadrée par la section féminine de la Phalange, deviennent les premières garantes de la transmission de la religion et des bonnes mœurs dans leur foyer auprès de leur mari et de leurs enfants.

Leur éducation est différente de celle des garçons. L'article 11 de la loi de 1945 prévoit pour les fillettes, une éducation primaire tournée vers la vie du foyer et les travaux domestiques. Selon Soraya Gahate Muñoz (2008 : 27), parmi les chapitres des manuels se trouvent des séquences consacrées à la famille, à l'hygiène personnelle mais aussi quelques leçons tournées vers la formation politique (symboles du régime) et religieuse. Des outils didactiques spécifiques sont créés et utilisés pour inculquer aux jeunes filles l'attitude convenable qu'elles doivent adopter, les devoirs qui sont les leurs et les valeurs qu'elles doivent respecter et défendre.

Bien que les femmes jouent ce rôle essentiel de transmission, l'idéologie nationale-catholique du franquisme ne leur réserve qu'un rôle bien encadré d'épouse et de mère. On considère que sa vocation est celle du foyer, de la sphère privée. Les femmes, même à l'âge adulte, sont légalement mineures et ont besoin de l'autorisation de leur père ou de leur mari pour effectuer toutes les démarches sociales.

À Cuba, jusqu'au triomphe de la Révolution, les femmes subissent le même type de domination masculine, malgré l'existence de diverses associations revendiquant l'accès des femmes aux mêmes droits. Dominique Gay-Sylvestre (2006 : 50) souligne qu'en 1953, les femmes ne représentent, par exemple, que moins de 10% de la population active et reçoivent un salaire 50% et jusqu'à 80% inférieur à celui des hommes.

Le mouvement révolutionnaire est dès le début rejoint par des femmes de tout le pays. Celles-ci n'hésitent pas à s'engager dans lutte clandestine des zones urbaines ou dans les sections armées de la Sierra Maestra. Elles participent aux sabotages, aux combats de guerrilla et à la vie du camp. Elles jouent un rôle essentiel dans le domaine de la communication : tour à tour messagères, techniciennes ou porte-paroles, elles permettent une meilleure visibilité de la Révolution auprès de la population cubaine et même à l'extérieur du pays et facilitent la coordination des actions de lutte. Leur engagement sans relâche leur permet de gagner du terrain en ce qui concerne leur accès aux droits : elles prouvent qu'elles sont l'égal de l'homme.

Parmi ces femmes, certaines deviennent des figures emblématiques du mouvement révolutionnaire : Haydée Santamaría et Melba Hernández, engagées dans la lutte depuis l'attaque de la caserne de la Moncada, Vilma Espín Guillois, Celia Sánchez Manduley. D'autres, comme Clodomira Acosta Ferrals et Lidia Esther Doce Sánchez, torturées et assassinées, ou Aléida Fernández Chardiet s'illustrent en martyres (Gay-Sylvestre, 2006 : 59).

Les avancées sont également facilitées par l'engagement de Fidel Castro pour l'amélioration de la condition féminine et ce dès les premières heures de la Révolution. Déjà dans son plaidoyer L'Histoire m'absoudra de 1953, il met en avant l'héroïsme et la dignité des femmes et fait de l'égalité entre les sexes un de ses objectifs. Au moment du triomphe, il rappelle dans son discours : « Je voulais démontrer que les femmes pouvaient être d'aussi bons soldats, et qu'il existait de nombreux préjugés à l'égard de la femme, et que la femme est un secteur de notre pays qui doit également être libéré parce qu'elle est victime de discrimination au travail et dans bien d'autres aspects de la vie. »³.

D'autres dirigeants du mouvement révolutionnaire accordent aux femmes une place de choix dans leurs discours. Ernesto Guevara (1970) ne cesse de mentionner « les femmes et les hommes de l'Armée Rebelle ».

³ Discours prononcé par Fidel Castro au Parc Céspedes de Santiago de Cuba, le 1er janvier 1959, date du triomphe de la phase armée de la Révolution Cubaine « Yo quería demostrar que las mujeres podían ser tan buenos soldados, y que existían muchos prejuicios con relación a la mujer, y que la mujer es un sector de nuestro país que necesita también ser redimido, porque es víctima de la discriminación en el trabajo y en otros muchos aspectos de la vida. »

Le triomphe de la Révolution ne permet évidemment pas l'élimination totale des préjugés à l'encontre des femmes mais fait en sorte de mettre fin au socle économique et juridique de ces préjugés. Le processus de prise de conscience des réalités discriminatoires et de changement des mentalités est encadré par l'institutionnalisation des avancées obtenues par les femmes. La Ley fundamental de la República, dans l'article 20, déclare illégales toutes les formes de discriminations basées sur le sexe. Le code pénal les considère dès lors comme des délits passibles de peine d'emprisonnement (loi 62, article 295). L'article 43 sur la famille établit l'égalité absolue de droits entre les deux époux. Dans le domaine du travail, l'article 62 institue l'égalité de revenus et l'article 68 interdit la différence de traitement entre célibataires et femmes mariées.

Une nouvelle étape de lutte pour la condition féminine est clairement engagée. Elle est appuyée par des associations et des institutions tels que la Fédération des Femmes Cubaines qui voit officiellement le jour le 23 août 1960. La campagne d'alphabétisation nationale appuiera par la suite ce processus.

Le presse franquiste bien que friande des nouvelles cubaines ne présentera pas les mesures progressistes de la Révolution Cubaine. Il va donc de soi qu'elle ne présentera en aucun cas pas les avancées contre le patriarcat et pour l'égalité des droits.

La presse en effet est considérée et utilisée comme une arme par le régime. Elle permet une diffusion large et régulière des idées et n'offre pas de place pour la contradiction directe.

Depuis l'avènement du franquisme, elle propage les nouvelles et participe de l'endoctrinement de la population. D'après Marcos Álvaro Fleites (2009 : §28), certains journalistes se décrivent eux-mêmes comme les « Phalangistes des papiers ».

Pour interroger la dimension patriarcale du discours journalistique idéologique de la presse franquiste à travers la couverture de la Révolution Cubaine, le quotidien La Nueva España a été sélectionné. Ce titre a été choisi en raison de son caractère officiel – il est le journal des organisations phalangistes en Asturies – et de la possibilité d'accéder à l'ensemble des numéros publiés à la période en question, conservés dans l'hémérothèque de la Bibliothèque Nationale d'Espagne.

L'échantillon à analyser se compose plus précisément des 46 articles traitant de la Révolution Cubaine et mentionnant le mot *mujer* (femme), parus entre le 1er janvier 1959 et le 15 octobre 1960, phase d'institutionnalisation de la Révolution.

Une lecture « consciente » des articles de presse

Une première lecture des pièces de l'échantillon donne une vision globale du discours déroulé. Puis, pour chaque article, des extraits sont sélectionnés pour être analysés de façon plus précise. Cette sélection s'opère selon le principe de pertinence issu des maximes de Grice et récupéré par Sperber et Wilson : sont extraites les propositions qui font appel aux modèles mentaux du lecteur ou les modifient.

Un modèle mental est une représentation que l'esprit humain construit naturellement et utilise pour simuler des situations. Cette construction relève de la mise en œuvre d'inférences qui se basent sur les éléments dont dispose immédiatement l'individu et sur les connaissances qu'il stocke de par ses expériences passées (vécues directement ou non).

Or, selon Sperber et Wilson, repris par Adam Jaworsky et Nikolas Coupland (2006 : 14-15), cette inférence se réalise de façon automatique seulement s'il existe un lien avec un canevas (modèle mental) jusqu'alors connu, ou mieux encore si cela entraîne une confirmation ou une modification de celui-ci, et si cette mise en relation est facilement réalisable.

Aussi, bien qu'elles se rapportent à la même réalité sous-jacente, les représentations peuvent être différentes selon les individus. Quoi qu'il en soit, les modèles mentaux permettent à l'individu de s'expliquer le monde. Compréhension du monde que cherche à maîtriser l'élite au pouvoir.

Une fois la sélection faite, une attention très particulière est portée sur la teneur idéologique implicite des propositions. Le discours idéologique pour être efficace se doit en effet d'être discret, il doit suggérer sans brutaliser. Déjà Aristote (1991 : 53) le précisait : « une thèse sera d'autant plus convaincante que la question soulevée par le locuteur est reprise par l'auditoire qui aboutit à la même réponse par un cheminement propre ».

L'examen de chaque proposition se fait au regard de la ligne éditoriale de chaque périodique et vient envisager l'effet du stimulus (lecture) sur le lecteur espagnol soumis depuis deux décennies au discours hégémonique franquiste.

Il s'agit de mettre au jour les présuppositions (dédites des informations explicites de l'énoncé), implications (induites, à la lecture du texte, par logique) et implicatures (induites grâce à des connaissances propres, souvent issues de croyances sociales latentes) que le lecteur peut inférer, qui activent ou modifient ses modèles mentaux. En cas de coïncidence avec les idées franquistes, cela renforce, par illustration, par nouvelle justification ou simplement par répétition, les modèles mentaux dominants socialement inculqués.

Dans le cas présent, ce sont les sollicitations de modèles mentaux liés au patriarcat qui sont en ligne de mire.

Une image lissée des femmes cubaines au service de la doctrine franquiste

L'analyse des articles du corpus révèle que le discours qui y est déroulé tend à mettre en avant l'infériorité de la femme, qui justifie pour les esprits patriarcaux sa domination.

Il faut noter, premièrement, que les femmes sont peu présentes dans les récits de presse. Dans le cas de *La Nueva España*, seuls 8% des articles consacrés à Cuba mentionnent le mot *mujer*.

Les articles dressent des portraits de femmes tout à fait conformes aux attentes d'une société patriarcale : elles sont systématiquement présentées comme mères, épouses ou sœurs. L'une d'entre elles est même clairement désignée comme *testimonio* (témoin) de la vie de son mari. Leur apparition est liée aux émotions. Elles incarnent le réconfort, la douceur.

D'autre part et en écho avec le statut de mineures des femmes espagnoles, dans plusieurs articles, un procédé de catégorisation intègre les femmes dans le même ensemble que les enfants. L'un des articles parle d'un « déplacement de femmes, d'enfants et d'adultes » ; ici, les femmes sont sans détour exclues de la catégorie des adultes.

Dans d'autres cas, les femmes sont réduites au rôle d'objet sexuel ou d'ornement. Elles ne sont reconnues que pour leur apparence. Parfois, leurs mensurations sont citées, les parties sexuées de leurs corps mentionnées.

Par ailleurs, des caractéristiques choisies avec attention sont attribués aux femmes. La piété correspond à la mission d'évangélisation que le franquisme confie aux femmes. La folie voire l'hystérie dont on dit qu'elles sont des états psychologiques féminins. La faiblesse, aussi, illustrée par de nombreux évanouissements, pleurs, blessures, etc.

Cette caractérisation de la femme s'effectue par le biais du vocabulaire, de façon directe ou implicite, mais aussi via l'utilisation de constructions inclusives qui donnent à entendre que les femmes ne font pas habituellement ou naturellement partie du groupe qui agit.

Les rares fois où sont mentionnées les actions sociale des femmes, leur impact est minimisé : les femmes soutiennent la révolution, certes, mais en chantant ; la seule femme d'un groupe de trente-cinq combattants est infirmière, elle ne joue pas le même rôle que les hommes.

Les femmes souffrent non seulement d'invisibilité mais aussi d'anonymat. Même lorsque leur présence est considérée, très peu d'entre elles sont mises en valeur ou ne serait-ce que nommées.

Malgré leur implication dans le mouvement révolutionnaire, les femmes cubaines ne sont jamais le cœur du propos des articles franquistes. Elles sont mentionnées parfois mais ne font pas vraiment partie du jeu. Quelques femmes cubaines sont présentes mais il ne s'agit que très peu de femmes révolutionnaires. Même dans ces cas-là, il est suggéré que ce n'est pas naturel.

L'infériorisation subie par les femmes n'est pas à proprement parler brutale : il n'y a pas d'attaque virulente en règle, d'adjectif désobligeant ou de revendication criante. Elle se déroule plutôt au long des récits et vient subtilement stimuler les modèles mentaux patriarcaux des lecteurs. Ceux-ci voient renforcer leurs idées selon lesquelles la femme est liée aux émotions et qui affirment que sa place n'est pas parmi les hommes, et moins encore au combat, ou qu'elle est un objet dont on dispose à sa convenance.

La faible présence des femmes dans ces articles de presse donne également l'occasion à un journaliste de réaffirmer la grandeur et le passé colonial de l'Espagne. Une jeune femme, reine de beauté et présentant des traits européens (peau blanche, cheveux châtons), est présentée comme la femme cubaine par excellence : el prototipo de la mujer cubana. Il s'agit là de mettre en avant la supériorité des descendants d'Espagnols. D'une certaine façon, la reconnaissance en tant que femme cubaine est déniée aux femmes métisses, indiennes et noires.

Conclusion

L'analyse de cet échantillon de presse franquiste tend à démontrer que la couverture de la Révolution Cubaine est aussi une occasion nouvelle de maintenir la population dans le bain idéologique.

La presse franquiste occulte bien sûr les réalités cubaines de l'empowerment des femmes et des réformes progressistes en faveur de l'égalité des droits. Elle profite également de cette nouvelle source d'informations pour amplifier sa réserve d'outils de diffusion d'idéologique. Les lecteurs espagnols voient en ces récits de presse de nouvelles illustrations de leurs modèles mentaux patriarcaux qui sont ainsi renforcés.

Le poids du patriarcat n'est bien évidemment pas une spécificité de l'Espagne à cette époque-là. Les femmes, à travers l'Europe et le monde, ne jouissent pas des mêmes droits que leurs homologues masculins. Le cas de la presse franquiste est cependant intéressant dans la mesure où l'appareil médiatique parvient à tirer profit de la couverture d'un mouvement diamétralement opposé à ses idéaux, développe cette propagande implicite autour des valeurs patriarcales et participe de la cohésion idéologique de l'Espagne franquiste. Elle œuvre au service du pouvoir qui, sans en avoir l'air, inculque ses idées et finalement parvient à ce que son discours soit tenu par ses propres victimes, un concept notamment étudié par Oliver Reboul (1980: 99).

Éléments bibliographiques

Théorie et méthodologie

- ARISTOTE, Rhétorique, Paris, Librairie générale française, 1991.
- BILLIG, Michael, Nacionalisme banal, Valence, Editorial Afers, 2006.
- CHARAUDEAU, Patrick, Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social, Paris, Nathan, 1997.
- CHARAUDEAU Patrick, Le discours politique : les masques du pouvoir, Paris, Vuibert, 2005.
- GIRÓ MARTÍ, Xavier, « Enfoques analíticos críticos sobre el discurso de la cobertura informativa de conflictos », in Telleschi, Tiziano, Sandoval Forero, Eduardo Andrés (coords.), Espacio y tiempo en la globalización. Una visión de la transparencia en la información, Universita' di Pisa y Comisión Estatal para el Acceso a la Información Pública del Estado de Sinaloa, Toluca (México), 2007, pp. 199-220.
- JAWORSKI, Adam, COUPLAND, Nikolas (éd.), The Discourse Reader, Oxon, Routledge, 2006.
- KERBRAT-ORECHIONI, Catherine, L'énonciation : de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 2009.
- MAINGUENEAU, Dominique, Analyser les textes de communication, Paris, Armand Colin, 2007.
- REBOUL, Olivier, Langage et Idéologie, Paris, PUF, 1980.
- RICHARDSON, John, Analysing Newspapers : an approach from Critical Discourse Analysis, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2007.
- VAN DIJK, Teun A., « Algunas notas sobre la ideología y la teoría del discurso », in Semiosis, México, Universidad Veracruzana (Xalapa), juillet-décembre 1980 (5), pp. 37-53
- VAN DIJK, Teun A., Discourse and Power. Contributions to Critical Discourse Studies, Londres, Palgrave, 2008
- VAN DIJK, Teun A., La noticia como discurso, Barcelone, Paidós, 1990
- VAN DIJK, Teun A., Text and context: exploration in the semantics and pragmatics of discourse, Londres, Longman, 1980
- WODAK, Ruth, MEYER, Michael, Methods of Critical Discourse Analysis, Londres, Sage Publications, 2001.

Histoire et société

- ÁLVARO FLEITES, Marcos, « La Nueva España, los inicios de la prensa del Movimiento en Asturias (1936-1939) », El Argonauta español, 2009 (6).
- [Accès: <http://www.argonauta.revues.org/76>, consulté le 24/07/2017]
- AUBERT, Paul (dir.), Presse et pouvoir en Espagne (1868-1975) : colloque international de Talence, 26-27 novembre 1993, éd. de Aubert et Desvois (éd. scientifiques), Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1996.
- BELL, José, LÓPEZ, Delia Luisa, CARAM, Tania, Documentos de la revolución cubana 1959, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales, 2008.
- BELL, José, LÓPEZ, Delia Luisa, CARAM, Tania, Documentos de la revolución cubana 1960, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales, 2008.
- CANTÓN NAVARRO, José, SILVA LEÓN, Arnaldo, Historia de Cuba 1959-1999 : liberación nacional y socialismo, La Havane, Editorial Pueblo y educación, 2014.
- CASTRO, Fidel, Fidel Castro parle : la Révolution cubaine par les textes, Paris, François Maspero, 1961 (éd scientifique : Jacques Grignon Dumoulin).

- CASTRO, Fidel, *L'Histoire m'acquittera*, Paris, Le Temps des Cerises, 2013.
- GAHETE MUÑOZ, Soraya, « Las mujeres como transmisoras de la ideología falangista », in *Cuadernos Kóre : Revista de historia y pensamiento de género*, 2013 (8 : printemps-été), pp. 17-43.
- GAY-SYLVESTRE, Dominique, *Être femme à Cuba : des premières militantes féministes aux militantes révolutionnaires*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- GUEVARA, Ernesto, *Obras 1957-1967*, La Havane, Casa de las Américas, 1970.
- HERMET, Guy, *L'Espagne au XXème siècle*, Paris, PUF, 1992.
- MORENO FRAGINALS, Manuel, *Cuba/España, España/Cuba, historia común*, Barcelone, Crítica, 1996.
- PAZ-SANCHEZ, Manuel, *Franco y Cuba*, Santa Cruz de Tenerife, IDEA, 2006.
- PAZ-SANCHEZ, Manuel, *Suite para dos épocas: la caída de Batista y el triunfo de la Revolución Cubana, según la diplomacia española*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- SINOVA, Justino, *La censura de Prensa durante el franquismo*, Madrid, Espasa Calpe, 1989.

L'écriture journalistique de l'actualité spatiale : comparaison entre trois quotidiens généralistes français

Florence Chiavassa

Laboratoire CARISM- IFP Paris II, et CNES

florence.chiavassa@sfr.fr

Résumé :

Comment la presse généraliste traite-t-elle des sujets scientifiques et techniques ? Répondre à cette question s'avère difficile sans cibler une thématique scientifique donnée. C'est sous l'angle de l'actualité spatiale que nous avons choisi de mener cette étude, en proposant une analyse discursive d'articles de la presse généraliste portant sur le sujet du spatial. L'objectif est de faire émerger les spécificités journalistiques associées au traitement de sujets scientifiques à destination du grand public, de souligner les éventuelles différences en fonction du type de journal et de son lectorat, et d'analyser les angles choisis en les comparant aux enjeux réels du sujet, ici le spatial. Le corpus choisi est constitué de trois journaux de la presse généraliste quotidienne au lectorat cible très différent : Le Parisien, Le Figaro et Libération. Comment chacun de ces trois quotidiens traite-t-il une actualité spatiale donnée ? Peut-elle être à la une du journal ? Dans quelle rubrique les articles sont-ils classés ? Le vocabulaire utilisé est-il celui des scientifiques, ou bien est-il adapté, voire imagé ? Nous tenterons de répondre à ces questions en nous appuyant sur l'exemple de la sonde cométaire Rosetta et de son atterrisseur Philae qui, en 2014, ont suscité un engouement médiatique sans précédent.

Mots clés : journalisme, presse généraliste, sujets scientifiques, actualité spatiale, vulgarisation, analyse discursive.

L'écriture journalistique de l'actualité spatiale : comparaison entre trois quotidiens généralistes français

Communiquer sur des sujets scientifiques à destination d'un public non initié nécessite un savoir-faire spécifique, aussi bien pour rendre compréhensible des notions souvent complexes, que pour accrocher le lecteur. Le journaliste, dans un rôle de médiateur, apparaît comme un intermédiaire entre les scientifiques et les lecteurs. L'écriture journalistique se veut alors quelque peu didactique car le journaliste doit expliquer certaines notions afin de rendre intelligible l'information à communiquer. On parle de vulgarisation de la science, du latin *vulgaris*, « vulgaire », dans le sens non péjoratif du terme vulgaire : « Qui appartient à la langue courante, non scientifique ». Certains lui préfèrent d'autres expressions et utilisent par exemple les termes de « communication scientifique », « médiation scientifique », « partage des connaissances », ou encore « publicisation de la science ¹ ».

Notre étude aborde l'écriture journalistique traitant de sujets scientifiques et techniques dans la presse généraliste sous l'angle d'un thème particulier, celui des sciences spatiales, et compare trois quotidiens au lectorat cible très différent : Le Parisien, Le Figaro et Libération. Notons qu'il serait tentant de parler d'écriture journalistique scientifique, mais c'est justement l'analyse du discours de presse qui déterminera si celui-ci peut être qualifié de scientifique, ou non.

Cette analyse s'inscrit dans le cadre plus général d'un travail de thèse sur « La médiatisation de l'actualité spatiale en France », le choix de la thématique du spatial étant par ailleurs directement lié au fait que je suis ingénieur au CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) depuis plus de 15 ans.

Le thème de l'actualité spatiale

L'actualité spatiale fait régulièrement l'objet d'articles dans la presse généraliste, couvrant des sujets aussi variés que l'astronomie, l'observation de la Terre et du changement climatique, les télécommunications ou encore la géolocalisation par satellite. Les sciences spatiales font partie des disciplines impliquées dans les débats de société. Pour cette raison elles sont « à forte diffusion extérieure » au même titre que la médecine, l'économie, l'histoire ou la sociologie, comme l'expliquent Sophie Moirand et Jean-Claude Beacco dans leur ouvrage "L'astronomie dans les médias. Analyses linguistiques de discours de vulgarisation" ². A l'opposé, d'autres disciplines scientifiques sont à « faible impact discursif externe », les mathématiques par exemple ³. De plus, le domaine spatial apparaît comme un sujet relativement attractif pour le grand public, et par conséquent porteur, au sens commercial du terme, pour la presse généraliste. Les fusées, les vaisseaux qui explorent notre système solaire, ou encore les satellites qui observent l'univers, sont associés au rêve et suscitent l'imagination. L'incroyable succès médiatique de la sonde européenne Rosetta en orbite autour d'une comète et de son robot Philae en est une parfaite illustration. L'engouement dans les médias fut très marqué à l'automne 2014, et le pic fut atteint le jour et le lendemain de l'atterrissage de Philae sur la comète « Tchouri » : ces 2 jours-là, les 12 et 13 novembre 2014, l'événement faisait la une de l'actualité au sens « médiométrique » du terme (chiffre « d'Unité de Bruit Médiatique » - Kantar Média - à l'appui). Les raisons d'un tel succès, aussi bien auprès des médias que du public, est un sujet d'étude à part entière qui sort du cadre de cet article (mais traité par ailleurs dans le cadre de la thèse). Toutefois les articles sur Rosetta et Philae des trois journaux du corpus seront notre support pour mener une analyse discursive comparée.

¹ Isabelle Paillard (dir.), *La publicisation de la science : exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, PUG, Grenoble, 2005

² Sophie Moirand et Jean-Claude Beacco (sous la direction de), *L'astronomie dans les médias. Analyses*

³ *Linguistiques de discours de vulgarisation*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999 - Page 173 Ibid, page 17

Choix du corpus

Les trois quotidiens choisis, Le Parisien, Le Figaro, Libération, font partie de la presse généraliste et diffèrent des journaux thématiques qui s'adressent à un public intéressé par les sujets scientifiques (Science & Vie, Science & avenir, Ça m'intéresse, ou encore plus spécifiques au thème du spatial : Ciel & Espace et Air & Cosmos).

Nous verrons néanmoins que deux d'entre eux possèdent une rubrique « Sciences », même si certains articles traitant d'un sujet scientifique peuvent se trouver dans une autre rubrique, la rubrique « Société » par exemple. Le lectorat de notre corpus est donc un lectorat « tout public » pouvant ou non s'intéresser à la science.

L'autre critère de choix a été de couvrir plusieurs catégories de lecteurs sur le plan socio-professionnel et politique. Ainsi, le lectorat du Figaro est considéré comme étant constitué majoritairement de « CSP* plus » votant à droite, celui de Libération de « CSP plus » votant à gauche, et celui du Parisien de « CSP moins », sans couleur politique identifiée pour ce dernier.

Il est alors légitime de penser que ces différences dans le lectorat engendrent des différences dans la façon dont chacun des trois journaux traite une actualité spatiale donnée.

La méthode

Notre étude se base sur une analyse discursive comparée du récit journalistique. Pour une actualité spatiale donnée, ici Rosetta et Philae, comment chacun des trois quotidiens traite-t-il l'information ? L'actualité peut-elle être à la une du journal ? Quels sont le vocabulaire et le style linguistique utilisés ? Y a-t-il des illustrations ou des photos associées ? Dans quelle rubrique les articles sont-ils classés et sous quel angle sont-ils présentés : scientifique, technologique, économique ou bien davantage tourné vers le sensationnel et l'imaginaire ?

Les hypothèses

En première hypothèse, nous pouvons supposer que dans la presse généraliste les articles portant sur des sujets scientifiques utilisent des termes éloignés du vocabulaire de la science, ainsi qu'un style beaucoup moins neutre que celui des revues spécialisées. Ses journalistes n'hésitent pas à utiliser des formes exclamatives, « avec ce qu'il faut de jaillissement et de surgissement » pour reprendre l'expression de Sophie Moirand et Jean-Claude Beacco.

Le Parisien, dans son édition du vendredi 29 juillet 2016, titrait par exemple l'un de ses articles « Dites au revoir au petit robot Philae » et débutait son texte par « GOODBYE PHILAE ! », pour relater l'arrêt des communications entre la Terre et le robot. De son côté, Libération publiait dans son édition de la veille un article sur le même sujet intitulé « Dernier adieu pour Philae ». Dans le cas de Rosetta et Philae, le style est proche de narration épique : le spatial est essentiellement traité sous l'angle de la « conquête spatiale » avec ses héros explorateurs, ici une sonde et un robot, générateurs de rêve auprès du grand public.

Ce qui nous amène à notre seconde hypothèse, celle d'un manque de recul critique des journaux généralistes qui ne traitent pas ou que très rarement des enjeux économiques, géopolitiques, environnementaux, etc. du spatial.

*CSP : « Catégorie Socio-Professionnelle », expression qui en toute rigueur devrait être remplacée par « Professions et Catégories Socio-professionnelles » ou PCS

⁴ Sophie Moirand et Jean-Claude Beacco (sous la direction de), *op. cit.* – Page 201

Les résultats

L'analyse a porté sur les articles traitant de Rosetta et/ou Philae publiés entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2016 par les trois journaux de notre corpus Le Parisien, Le Figaro, Libération (source Europresse). Le résultat quantitatif en nombre d'articles est le suivant : Le Parisien : 96 articles, Le Figaro : 114 articles, Libération : 42 articles.

Il est difficile à ce stade de l'étude d'expliquer pourquoi il y a moitié moins d'articles pour le journal Libération. Peut-être est-ce lié à la politique du journal concernant le traitement de l'actualité scientifique (priorité mise sur le blog « sciences.blogs.liberation.fr » ? ...). A noter que dans le cadre de la thèse il est prévu d'interroger des journalistes scientifiques, ou écrivant sur des sujets scientifiques, dont un ancien journaliste de Libération spécialisé en sciences qui pourra peut-être nous éclairer sur ce point.

Précisons néanmoins que Libération est le seul à publier des articles sur des doubles pages ou plus, avec le 12 novembre 2014 un véritable « dossier Rosetta ».

- Les « mises à la une »

L'expression « à la une » signifie dans notre cas sur la première page du journal. Néanmoins, il convient dans le cas du Figaro de distinguer différents niveaux d'importance concernant les titres qui apparaissent sur la première page. En effet, le quotidien a la particularité de mettre sur sa première page non seulement un gros titre et plusieurs titres secondaires comme les autres journaux, mais aussi des titres mineurs sous forme de sommaire, ainsi qu'un sondage auprès de ses lecteurs.

Concernant le sujet de Rosetta et Philae :

Le Parisien a fait trois « grosses » unes : le 07 août 2014 pour la mise en orbite de la sonde Rosetta autour de la comète, puis les 12 et 13 novembre 2014 pour l'atterrissage du robot Philae.

Libération a fait deux « grosses » unes : les 12 et 13 novembre 2014 pour l'atterrissage de Philae sur la comète. Le Figaro a fait trois « grosses » unes : le 07 août 2014 pour la mise en orbite autour de la comète, le 13 novembre 2014 pour l'atterrissage de Philae, et le 23 janvier 2015 pour la publication des premières images détaillées de la surface cométaire.

Le quotidien a également fait trois unes secondaires sur Rosetta, neuf titres mineurs dans la partie de sa première page qui s'apparente à un sommaire, ainsi qu'un sondage avec la question « L'Europe a-t-elle raison d'investir 1,3 milliard d'euros pour aller explorer une comète ? ».

Ainsi, l'évènement majeur lié à l'atterrissage de Philae a fait la une des trois quotidiens, comme l'on pouvait s'y attendre étant donné l'engouement médiatique associé (tous les médias en ont fait leur une). Au-delà de cet événement, il n'y a eu que très peu d'autres unes, ce qui n'est pas non plus surprenant pour un sujet purement scientifique. S'agissant de la première page du Figaro, il est intéressant de noter que le journal a choisi de consacrer son sondage quotidien du 06 août 2014 à la sonde spatiale, avec une question d'ordre non pas scientifique mais économique destinée spécifiquement à son lectorat. La réponse est elle-même intéressante puisque la majorité des personnes ayant répondu (50,4%) estiment que l'Europe a raison d'investir de gros budgets pour explorer une comète, alors qu'en période de crise il serait tentant de dire qu'il y a d'autres priorités. Ce résultat n'est pas isolé et de façon générale, comme nous l'avons souligné précédemment, l'exploration spatiale suscite l'enthousiasme du grand public, et sa médiatisation participe à la construction d'un imaginaire collectif où les notions d'argent, y compris celui du contribuable, sont absentes.

- Les rubriques

Dans quelles rubriques des trois quotidiens se trouvent les articles sur Rosetta et Philae ? Sont-ils dans la rubrique « Sciences » comme l'on pourrait s'y attendre ? La première question à se poser est de savoir si le quotidien possède ou non une rubrique « Sciences ». La réponse est « oui » pour Le Figaro et Libération, et « non » pour Le Parisien. Concernant ce dernier, les articles se trouvent dans la rubrique « Société », à l'exception des articles qui ont été annoncés à la une du journal et qui se trouvent alors dans la rubrique « Fait du jour ».

Pour Libération, les articles sur Rosetta et Philae se trouvent dans la rubrique « Evènement » lorsqu'ils sont annoncés à la une, dans la rubrique « Sciences » lorsqu'il s'agit d'articles longs, ou bien dans la partie « Expresso » de la rubrique « Société » lorsqu'il s'agit d'articles très courts. Pour Le Figaro, Les articles se trouvent essentiellement dans la rubrique « Sciences », avec parfois des articles dans la rubrique « Economie/Entreprise » qui présentent l'expérience Rosetta comme un exemple de succès technologique mettant en valeur l'excellence de la France ou celle d'une entreprise donnée.

Le rubriquage est directement lié à la ligne éditoriale d'un journal, elle-même liée à son lectorat cible. Ainsi, dans notre cas, il n'est pas surprenant que Le Parisien qui cible un lectorat plutôt populaire n'ait pas de rubrique « Sciences », et que Le Figaro qui compte des cadres supérieurs et des entrepreneurs parmi ses lecteurs souligne le succès technologique de Rosetta dans sa rubrique « Economie/Entreprise ».

- Le vocabulaire

Tout comme le rubriquage, le type de vocabulaire et le style d'un journal sont directement liés à son lectorat cible. Nous allons montrer que cette hypothèse est plutôt bien vérifiée dans notre cas d'étude, avec néanmoins quelques écarts. Prenons l'exemple du réveil de la sonde Rosetta le 20 janvier 2014 (après dix années de voyage en mode hibernation à destination de la comète « Tchouri »).

- Pour Le Figaro, le style apparaît neutre, le vocabulaire est plutôt du registre technique avec parfois des emprunts au registre économique et des notions de coûts.

Exemple :

*« La sonde spatiale Rosetta s'est réveillée - Après 30 mois d'hibernation, l'engin d'exploration européen en route vers une comète a émis le signal attendu. Le suspense a duré 45 minutes au centre de contrôle de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Darmstadt en Allemagne, mais le signal tant attendu est finalement arrivé hier soir à 19 h 17, prouvant que Rosetta s'était bien réveillée. Après trente mois d'hibernation, la sonde de l'ESA est sortie de sa torpeur lundi matin, à 11 heures, pour amorcer ses premières manœuvres en vue de sa rencontre avec la comète Churyumov-Gerasimenko en juillet. Cette **mission à 1 milliard d'euros**, la plus ambitieuse jamais entreprise par l'Europe, a pour objectif de mieux comprendre ces boules de glace et de roche, vestiges des premiers instants du système solaire, qui viennent de temps à autre se désintégrer en s'approchant trop près du Soleil. Envoyée en mars 2004, elle est dans l'espace depuis bientôt dix ans. »*

Mais comme nous le verrons plus loin, Le Figaro n'a pas su « résister » devant l'image presque infantile du « petit robot Philae », faisant des écarts par rapport à son style relativement sérieux.

- Pour Libération, le premier paragraphe de l'article interpelle le lecteur, s'adresse à lui avec humour en utilisant un vocabulaire imagé (« gros plan sur la comète »), comme pour « accrocher » celui-ci, puis dans les paragraphes suivants le ton est plus neutre et le vocabulaire relève davantage du registre scientifique et technique (ergols, calculateur, générateur au plutonium, senseur stellaire, champ gravitationnel...).

« Rosetta : gros plan sur la comète - Après presque trois ans d'hibernation, la sonde va étudier l'astre Churyumov-Gerasimenko. Driing ! Réveille-toi, c'est l'heure. Banal ? Pas lorsque le réveil-matin sonne à 807 millions de kilomètres de la Terre, dans un froid glacial et le vide interplanétaire. [...] L'opération doit se dérouler ce matin à 11 heures, heure de Paris. Mais ce n'est que vers 17 h 45

« [...] Dès que deux des quatre horloges de bord auront donné le top pour que le réveil sonne, Rosetta va se réchauffer, mettre en service son senseur stellaire pour calculer sa position et son orientation, annuler sa rotation et pointer son antenne vers la Terre. Rosetta doit se positionner à 10 km du noyau cométaire, en réaliser une carte précise, mesurer sa rotation et son champ gravitationnel. [...] Le bombardement cométaire des débuts du système [solaire] a participé [...] peut-être, à l'émergence de la vie, par [l'] apport de matière organique et, surtout, de chaînes moléculaires complexes, à ces mêmes océans. [...] L'identification in situ par Philae de ces molécules complexes, apporterait un élément décisif au débat scientifique sur les origines de la vie. L'observation d'un anneau cométaire autour des étoiles Fomalhaut A et C montre de surcroît que ces astres sont communs dans les systèmes solaires de la galaxie. »

- Pour Le Parisien, le vocabulaire fait partie du langage courant (ordinateur à la place de calculateur, suiveur stellaire à la place de senseur stellaire...), et le journaliste raconte une histoire au lecteur (« storing telling »), voire un conte de fée.

« Bon réveil, Rosetta - Rosetta, une sonde européenne qui va se poser en fin d'année sur une comète, sort d'un sommeil de deux ans aujourd'hui. La Belle au bois dormant avait besoin d'un baiser de son prince pour être réveillée. Pour la sonde Rosetta, dont l'hibernation n'a rien à envier à celle de la princesse du conte de Perrault, il faudra le signal envoyé conjointement par pas moins de quatre horloges à quartz. [...] Seuls son ordinateur et des radiateurs ont été laissés allumés. »

En ce qui concerne les articles portant sur l'atterrisseur Philae, il apparaît que les trois journaux ont été influencés de la même manière par l'humanisation du robot orchestrée par l'agence spatiale européenne (ESA). Le Figaro lui-même a quitté son registre traditionnel pour parler du « petit robot Philae » qui a « posé ses pattes à la surface de la comète », ou encore du « petit Philae retrouvé sur sa comète ». Une étude spécifique, non détaillée ici, sur ce sujet de l'anthropomorphisme associé à un atterrisseur purement technologique a été menée dans le cadre de la thèse.

- Les images

L'exploration spatiale est source de belles images ou de représentations d'artiste que la presse n'hésite pas à publier. Cela est bien entendu le cas pour Rosetta, comme le montrent les photos à la une de nos trois quotidiens. Tous ont publié à la fois des images de la sonde, de l'atterrisseur et de la comète. Les photos de Libération sont celles qui occupent le plus de place sur la page de couverture, constat non surprenant sachant que le quotidien est célèbre pour ses unes aux photos et titres emblématiques.



L'angle des articles

Les trois journaux traitent de Rosetta et Philae essentiellement sous l'angle de l'aventure spatiale et du succès. Les termes « exploit », « aventure », « exploration » sont fréquemment utilisés dans les textes d'étude du corpus :

« exploit » : Le Parisien 15 fois, Le Figaro 9 fois, Libération 6 fois

« aventure » : Le Parisien 10 fois, Le Figaro 14 fois, Libération 5 fois

« exploration » : Le Parisien 6 fois, Le Figaro 5 fois, Libération 8 fois.

Le fait que l'atterrisseur Philae ne se soit pas posé à l'endroit prévu et n'ait pas pu utiliser sa foreuse n'a pas été présenté comme un échec. « L'exploit demeure » comme le dit Le Parisien dans son article du 11 décembre 2014. Sur le plan scientifique, l'accent est mis sur les apports de la mission dans la compréhension des origines de la vie, sujet toujours attractif pour le grand public. Les expressions associées à cette idée (« origines de la vie », « nos origines », « origines des briques de la vie » ...) sont citées plus d'une dizaine de fois dans les articles de chacun des trois journaux. L'aspect coût est peu abordé.

Libération est le seul des trois quotidiens à consacrer un article entier sur le sujet dans son dossier « Rosetta » du 12 novembre 2014, avec une analyse plus globale en termes de retombées sociétales des investissements du secteur spatial. Le Parisien n'aborde le coût de la mission que dans un seul article, le 12 novembre 2014, parlant d'« une mission à haut risque, d'un coût élevé (1,3 Md, dont 20 % apportés par la France), mais aux retombées industrielles et scientifiques tout aussi considérables », sans expliciter davantage. Concernant Le Figaro, outre son sondage évoqué plus haut, le quotidien cite plusieurs fois le coût de la mission dans ses articles, mais sans réellement le commenter, ni le mettre en perspective, se contentant de dire, dans son édition du 1er octobre 2016, que le résultat d'une possible origine cométaire des briques de la vie « valait bien, [à lui seul], le 1,3 milliard d'euros investi dans l'aventure ».

Synthèse et conclusions

L'usage par la presse généraliste d'un vocabulaire et d'un style éloignés de la rigueur des revues scientifiques est bien vérifié dans le cadre de notre corpus. Les résultats de l'analyse discursive comparée soulignent néanmoins des différences entre les trois journaux dans leur façon de traiter l'actualité spatiale associée à la sonde Rosetta, essentiellement au niveau du style linguistique, du vocabulaire et du rubriquage. Ces différences sont directement liées au lectorat cible de chaque quotidien : Le Parisien, dont le lectorat est plus populaire que les deux autres quotidiens, utilise un vocabulaire du langage courant et un style de type « *story telling* » avec des tournures exclamatives.

Le Figaro utilise un style neutre et un vocabulaire relativement technique, avec toutefois l'usage des mêmes tournures imagées que les autres journaux lorsqu'il s'agit du « petit robot Philae ». Quant à Libération, le journal interpelle d'abord le lecteur avec un vocabulaire teinté d'humour, puis passe à un style beaucoup plus sérieux et à un vocabulaire plus technique afin de répondre à l'exigence de son lectorat comprenant un grand nombre d'enseignants et de chercheurs. Ces résultats ne sont pas surprenants et confirment que les trois quotidiens sont fidèles à leur ligne éditoriale lorsqu'ils traitent de l'actualité spatiale, comme nous pouvions nous y attendre. Il est indéniable que la mission spatiale Rosetta a suscité l'intérêt des médias et du grand public, et ce dernier ne retiendra certainement que des images positives d'exploit et de succès. La presse généraliste s'est évidemment, elle aussi, emparé du phénomène, relayant cet enthousiasme via de nombreux articles et plusieurs gros titres à la une.

Mais, alors qu'elle aurait pu prendre un certain recul, elle s'est contentée de raconter une belle aventure de conquête spatiale, sans aborder de façon approfondie des questions relatives, par exemple, au budget ou aux retombées industrielles et sociétales de la mission.

Ce constat d'un manque d'analyse critique de la part de la presse généraliste peut-il être étendu à l'ensemble de l'actualité spatiale ? Le cas récent de l'astronaute Thomas Pesquet, traité en héros par tous les médias, va dans ce sens.

Peut-on parler de conformisme des journalistes qui cèderaient à cet apparent enthousiasme unanime sans prise de recul ? Ce qui poserait le problème de la pluralité de l'information, le spatial ne pouvant être réduit au rêve et à la conquête de « nouveaux mondes », sans considérer les enjeux économiques, stratégiques, géopolitiques, environnementaux, sociétaux, etc. associés.

Comme évoqué en séance lors de la présentation orale de cette étude, le sujet doit être problématisé davantage, en approfondissant par exemple, dans le cadre de la thèse, l'analyse du décalage entre ce qui ressort dans la presse généraliste et la réalité des enjeux du spatial.

Bibliographie indicative :

- Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, PUF, 2007
Sophie Moirand et Jean-Claude Beacco (sous la direction de), *L'astronomie dans les médias. Analyses linguistiques de discours de vulgarisation*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999
Isabelle Paillard (dir.), *La publicisation de la science : exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, PUG, Grenoble, 2005
Yves Gingras, *Sociologie des sciences*, PUF, 2013
Erik Neveu, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2013
Collectif (IHEST), *Partager la science*, Actes sud, 2013
Roselyne Ringoot, *Analyser le discours de presse*, Armand Colin, 2014

Revues :

- Nacelles. *Passé et présent de l'aéronautique et du spatial*, Numéro 2 (printemps 2017)
Dossier *À la recherche de l'Espace*, Georges-Emmanuel Gleize et Jean-Marc Olivier
Histoire de la recherche contemporaine, Tome IV-N°2 | 2015 : *La recherche scientifique : objet d'étude et enjeu social*
Article *Les activités spatiales, objet sociologique*, Morgan Jouvenet, Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin
Hermès, *La Revue*, 2002/2 (n° 34) : *L'espace, enjeux politiques*
Introduction, *La tête dans les étoiles, les pieds sur Terre. Des représentations à la réalité*, Isabelle Sourbès-Verger
Article *La construction symbolique de l'espace européen*, Florence Gaillard
Article *Quand la télévision contemple les vols habités*, Jacqueline Chervin
L'Information géographique, 2010/2 (Vol. 74) *L'espace en jeu*
Article *L'Express et l'espace, de Spoutnik à Apollo-11*, Jérôme Lamy

Du CDI physique au CDI numérique : articulation des espaces documentaires réels et de l'offre numérique aux usagers»

Florence Michet

Laboratoire MICA

Ecole doctorale Bordeaux Montaigne

florence.michet@etu.u-bordeaux-montaigne.fr

Résumé :

L'émergence des technologies de l'information et de la communication touche directement les lieux chargés de diffusion. Le centre de documentation et d'information (CDI) n'échappe pas à cette règle imposée par le numérique. Ce dernier existe toujours en tant que lieu physique mais tend à se dématérialiser devenant accessible via internet. Il est difficile aujourd'hui d'articuler les différentes ressources matérielles et virtuelles à la disposition des usagers. La mobilité influe sur les nouveaux services à offrir. Les professeurs-documentalistes français, gestionnaires et pédagogues, voient leurs missions évoluer et leurs besoins se transformer comme ceux des usagers. Comment proposer un service qui réponde réellement et efficacement aux usagers dans ses organisations spatiale et virtuelle ? Quels sont les dysfonctionnements, incohérences voire paradoxes auxquels les professeurs-documentalistes doivent faire face ?

Mots clés : espace documentaire, hybridation des ressources, visibilité, valorisation des fonds documentaires, pratiques professionnelles

Du CDI physique au CDI numérique : articulation des espaces documentaires réels et de l'offre numérique aux usagers»

Le CDI, cet espace physique au sens matériel, celui où les corps se meuvent est aussi doté d'un espace numérique, auquel l'utilisateur est confronté directement mais virtuel, potentiel. Les collections actuelles revêtent deux formes, matérielle et numérique et occupent ces deux dimensions. Nous passons progressivement d'une logique de conservation d'un fonds avec tous ses inconvénients de stockage, de repérage, d'accessibilité à une logique de flux, de partage de données avec un stockage illimité mais dont le repérage est compliqué du fait de l'immatérialité. Selon Olivier le Deuff (2015 : 5) « La documentation ne disparaît pas avec le numérique, et encore moins avec le web » mais il est devenu difficile d'articuler les ressources matérielles et virtuelles mises à la disposition des usagers. Le numérique entraîne des changements de repères, l'invisible nous submerge du point de vue informationnel. Comment le rendre perceptible dans l'espace et permettre une articulation avec la partie visible des CDI, le fonds physique ? Le terme espace, usité de façon inconsidérée essentiellement pour signifier une touche de modernité, un changement de cadre (Fabre, 2006) a tout naturellement trouvé sa place pour désigner à la fois l'espace de documentation scolaire, lui-même également constitué d'espaces multiples (lecture, informatique, travail, prêt...) mais aussi l'espace numérique (portail, ressources numériques, web). Dans ce cas, il désigne deux entités réunies en un espace commun répondant aux mêmes besoins de recherche des usagers mais dans des modes de préhension divergents et des contraintes différentes. Le CDI, lieu physique et virtuel, est-il adapté aux besoins actuels et futurs de ses usagers ? Une approche mixte est privilégiée dans cette recherche pour appréhender les pratiques professionnelles des professeurs-documentalistes : un questionnaire exploratoire et un entretien semi-directif personnalisé.

Des difficultés d'articulation

Nous partons de ce constat, la situation actuelle vécue par les professeurs-documentalistes : il existe des difficultés d'articulation entre un espace réel (regroupant les ressources physiques où s'exerce la pédagogie et l'accompagnement de l'utilisateur) et un espace virtuel (avec ses ressources numériques gratuites ou payantes et soumis à l'autonomie de l'utilisateur). Ces deux espaces seraient en adéquation avec trois impératifs permettant au service d'être performant : la pédagogie à transmettre, les nouvelles demandes des usagers et de l'institution et les intentions du professeur-documentaliste. Béatrice Micheau (2015) questionnait cette évolution et transformation des pratiques informationnelles des élèves avec l'internet et le numérique, modifiant les pratiques de recherche, d'exploitation et de production des informations. Il s'agit donc maintenant pour le professionnel de composer autour de toutes ces possibilités de recherche d'informations offertes aux usagers.

« Le monde de la documentation ne doit donc pas considérer le numérique comme une menace, et encore moins voir la chronique d'une mort annoncée. A l'inverse, il s'agit d'une condition pour son expansion et son développement sous une multitude de formes. Le numérique apparaît surtout comme une opportunité » (Le Deuff, 2015 : 7). Mais pour satisfaire le besoin d'apprendre des usagers le gestionnaire pédagogue se retrouve face à deux difficultés majeures : la première, faire vivre un fonds documentaire physique à côté d'internet. Françoise Chapron (2012 : 150) écrit à ce sujet que « même si les CDI sont de plus en plus en mesure de permettre l'accès à des ressources virtuelles, la présence d'un stock de documents liés aux programmes scolaires reste un noyau dur incontournable, d'accès pratique et immédiat », on ne peut donc l'ignorer.

La seconde difficulté est d'amener les usagers à privilégier un catalogue et des ressources numériques ciblées à côté des moteurs de recherche. L'offre numérique reste peu perceptible dans l'espace documentaire physique alors qu'internet domine les discours et les représentations des usagers.

Une problématique générale, trois intentions scientifiques

A partir de là nous avons dégagé une problématique : comment le professeur-documentaliste peut-il proposer un service qui réponde réellement aux usagers dans ses organisations spatiale et virtuelle ? Ce sujet de questionnement bouleverse la profession en profondeur. Le professeur-documentaliste a-t-il conscience de ces difficultés d'articulation ? Le CDI est souvent évoqué du point de vue numérique lorsqu'il est question de formation de l'élève mais il ne faut pas oublier qu'il reste un lieu présent dans tous les établissements scolaires. Nous ne pouvons plus faire l'impasse du numérique mais nous ne pouvons pas ignorer ce qui constitue une grande partie du fonds documentaire : l'imprimé. « Le numérique substantivé, presque personnifié, envahit tout. Le concept est à ce point invasif qu'il en arrive à faire oublier ce à quoi il se rapporte (image photographique, enregistrement musical, traitement de l'information...) : tout converge dans le numérique » (Moatti, 2012).

Notre problème de recherche est divisé en trois intentions scientifiques : les pratiques et modes de gestion des professeurs-documentalistes, profondément transformés par les nouvelles technologies et le numérique et les nouvelles pratiques des élèves ; l'impact de la formation initiale, continue ou auto formative et l'intérêt porté par le professeur-documentaliste au numérique, la manière de se l'approprier et de le diffuser ; l'accompagnement de l'utilisateur dans ces espaces (réel ou virtuel) et la façon dont il est rendu visible dans l'espace physique ou hors les murs, s'il l'est vraiment et si c'est efficace. Faut-il repenser l'espace avec cette dimension virtuelle et créer une interaction dynamique entre fonds physique et fonds numérique ? Les formations proposées prennent-elles en compte la mutation des CDI ? A quoi pourrait servir un centre, une bibliothèque qui met à disposition des outils de consultation sans informer les usagers de leur existence et les guider ?

Hypothèses de recherche

Nous avons dégagé plusieurs hypothèses. La première s'inscrit dans le cadre de l'essor des politiques numériques modifiant ainsi sensiblement les politiques d'acquisition. Il devient essentiel pour le gestionnaire du centre de combiner les achats de ressources imprimées et de ressources numériques. La seconde hypothèse fait intervenir le Bring Your Own Device (BYOD), l'intégration des objets personnels de communication dans l'espace physique du CDI. La création de liens visibles dans l'espace entre les ressources physiques et numériques participerait à cette interaction : par exemple l'utilisation de Quick Reponse codes (QR codes) répartis dans le CDI pour créer des liens sur internet (livre numérique en ligne, site internet précis en relation avec les documents physiques, portail du CDI...). Une autre de nos hypothèses concerne le centrage de la formation professionnelle sur cette problématique de l'interaction entre l'espace physique et numérique du CDI : évoquer plus souvent le numérique et ses liens avec l'espace physique dans les formations pourrait participer à une meilleure intégration. Enfin, comme dernière hypothèse nous proposons l'emprunt de certaines démarches de gestion de l'espace aux bibliothèques : la création par exemple, d'un service de référence virtuel au sein des CDI comme le font certaines bibliothèques, à destination des usagers, pourrait permettre de répondre à des demandes d'informations documentaires par le biais d'internet, éliminant ainsi les contraintes de temps et d'espace¹.

¹ <http://www.guichetdusavoir.org/> : service gratuit de questions réponses qui propose de répondre en 72h maximum et ouvert à tous.

Le numérique dans l'histoire éducative

La première partie de notre recherche est centrée sur l'historique de l'informatique et du numérique dans l'Education Nationale et l'impact sur les espaces documentaires scolaires, les bibliothèques et la lecture publique avec la recherche des influences entre ces domaines. Cet historique permet de nous intéresser aux travaux de Norbert Alter sur la théorie de l'innovation : « L'innovation est toujours une histoire, celle d'un processus. Il permet de transformer une découverte, qu'elle concerne une technique, un produit ou une conception des rapports sociaux en de nouvelles pratiques » (Alter, 2000 : 5). Etudier le phénomène d'introduction de l'informatique dans l'enseignement et son évolution, son appropriation correspond aussi à l'étude de ce processus d'innovation. S'intéresser au passé permet de comprendre les multiples changements dans la société de l'information comme la dématérialisation et les comportements des usagers face au savoir, de connaître les racines de la situation actuelle dans l'Education Nationale. Pour reprendre les termes d'Yves Jeanneret (2011 : 24) « il n'est pas question de faire œuvre de connaissance historique, mais de bien penser avec le recul de l'histoire, ce qui est en jeu aujourd'hui ». Ce travail est accompagné d'un tableau chronologique reprenant les différentes étapes de la première apparition de l'informatique dans l'enseignement au plan numérique actuel. Trois phases essentielles ont été dégagées. Elles correspondent à l'introduction de l'informatique dans l'univers éducatif, une invention au départ puis à son évolution, sa transformation et son appropriation par les acteurs pour devenir une innovation pédagogique : une première période ou phase d'expérimentation, des années 50 au début des années 80, une période longue d'adaptation aux nouveaux outils et très technique ; une deuxième période ou phase de dissémination, de généralisation des usages, avec le multimédia et internet au début des années 90 ; une troisième période ou phase d'institutionnalisation de l'an 2000 jusqu'à aujourd'hui exposant la montée en puissance au niveau ministériel concernant la nécessité d'utiliser le numérique dans les pratiques pédagogiques et d'en faire un allié de la lecture publique.

Nous nous référerons également à la théorie de la communication paradoxale avec la notion de « double contrainte » de Grégory Bateson pour expliquer les paradoxes vécus dans l'Education Nationale par ses acteurs. « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (Rousseau, 1762 : 6), première phrase de « Emile ou de l'éducation » de Jean-Jacques Rousseau ; former un homme libre n'est-ce pas déjà un paradoxe ? La nature de l'homme est dégradée par le temps vécu en société. C'est d'ailleurs l'enfance qui représente le plus les contraintes, la dépendance dans la vie de l'homme. Ici la liberté est le principe, le but. Elle représente le paradoxe central de l'éducation. L'éducateur, le pédagogue est celui qui va gérer ce paradoxe. Nous pourrions dire qu'éduquer et enseigner c'est prendre en charge des paradoxes : comment permettre à l'élève de devenir un homme libre en le contraignant ? Nous évoquerons certains paradoxes particuliers s'installant dans les discours sur le numérique comme par exemple le fait d'évoquer le BYOD dans les établissements mais d'y interdire les téléphones portables : deux contraintes qui s'opposent, l'obligation de chacune contenant une interdiction de l'autre.

Contexte de l'étude et échantillon

Notre enquête de terrain porte sur la catégorie socio-professionnelle des professeurs-documentalistes de l'Education Nationale exerçant dans des CDI de collèges et lycées publics de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). Nous souhaitons ainsi voir de quelle manière sont appliquées les prescriptions nationales au niveau régional, départemental et local grâce aux réponses des enquêtés. Nous découpons notre approche en plusieurs phases : la région PACA et ses particularités géographiques, le projet de région académique commun en privilégiant la politique numérique, les stratégies numériques des académies et de chaque département.

La constitution de l'échantillon a été réalisée grâce à la méthode des quotas pour assurer la représentativité de la population mère. Les réponses recueillies sont de l'ordre de 10%, 41 professeurs-documentalistes ayant répondu favorablement.

Une approche mixte

Pour appréhender les pratiques mises en place par les professeurs-documentalistes pour composer avec le numérique, repérer les écueils, les limites et peut-être même des idées innovantes, l'étude est structurée en deux phases successives mêlant les méthodes quantitative et qualitative. La première partie de l'étude a pris la forme d'un questionnaire exploratoire auto-administré intitulé « Le numérique au CDI. 1ère partie ». L'objectif était clair : connaître la personne interrogée, son parcours professionnel, sa formation, ses pratiques, les particularités de son établissement d'exercice, l'espace dont il a la gestion ainsi que le matériel informatique à disposition. Les entretiens qui ont suivi, ont été construits pour chaque sujet à partir des réponses au questionnaire dans une approche semi-contextuelle. Ils ont chacun duré environ une heure, se sont déroulés soit par conversation téléphonique ou vidéo à partir d'un guide d'entretien personnalisé respectant l'ordre des thèmes abordés lors du questionnaire exploratoire.

Les premières tendances

41 professeurs-documentalistes ont pris part à l'enquête représentant 39 établissements (31 collèges et 8 lycées), répartis sur les académies de Nice et d'Aix-Marseille, soit environ 10% des établissements entrant dans la catégorie ciblée. Quelques tendances ont pu déjà être dégagées des premiers entretiens.

Le premier point concerne l'équipement des CDI dont l'utilisation est toujours liée à la détention du matériel approprié. Un espace physique suffisant permet une meilleure organisation matérielle. Un espace trop petit limite le nombre d'ordinateurs et la pose éventuelle d'un vidéoprojecteur tandis qu'un espace trop vaste mène à un éparpillement des stations empêchant des interventions pédagogiques de qualité. Le plus pratique semble être d'avoir à disposition entre 10 et 12 machines et de pouvoir compter sur du matériel mobile en Wireless Fidelity (WIFI) en complément. Un interviewé a pu intervenir sur le plan de son nouvel espace, modifier la disposition, faire ajouter des prises... Le professionnel est le mieux placé pour connaître les besoins lorsqu'il connaît son public et l'usage qui va être fait du numérique. D'ailleurs tous sont unanimes sur ce fait : rester plus longtemps dans un établissement permet d'être mieux équipé en montant des projets à partir d'un état des lieux.

L'acquisition de ressources numériques est toujours liée à l'établissement et pas seulement à la volonté du professeur-documentaliste. C'est un choix collégial pour l'achat comme pour l'utilisation. Elles ne trouvent donc pas leur place dans la politique d'acquisition des CDI mais dans un cadre plus global.

Une réflexion intéressante est relevée : « il est important de faire du CDI un lieu mixte, numérique et physique à parts égales ». Au fil des entretiens nous constatons que les professeurs-documentalistes ne se posent pas ces questions d'articulation du numérique et du physique tout simplement parce que cela se fait naturellement. Ils sont obligés de composer avec les deux espaces.

La visibilité du CDI sur le net et son accès hors les murs sont privilégiés pour la consultation du catalogue, les nouveautés, les activités, pas seulement au CDI mais en d'autres lieux. Par contre, peu utilisent les réseaux sociaux pour la mise en valeur de leur CDI parce que les accès sont bloqués généralement dans les établissements. Il est possible de les utiliser ponctuellement pour une séance pédagogique en demandant

le déblocage mais cela reste un obstacle. Un seul interviewé expérimente l'utilisation des réseaux sociaux à l'intérieur de l'environnement numérique de travail (ENT) après avoir obtenu toutes les autorisations parentales. Cet accès est limité à la classe et à la famille. Lorsqu'il s'agit du BYOD, même encadré, il reste difficile à mettre en place surtout en collège. En lycée, les professeurs-documentalistes sont moins réticents et l'autorisent lorsque l'équipement est insuffisant. Il n'est utile qu'en sortie scolaire souvent pour réaliser des photographies. Notons aussi que les professeurs-documentalistes ayant accès à un ENT ne peuvent plus s'en passer : l'authentification unique est très pratique. Mais l'ENT permet aussi des échanges intéressants entre enseignants et élèves facilitant la communication et les échanges de travaux.

Souvent les professeurs-documentalistes occupent des fonctions liées au numérique : référent numérique ou administrateur de site web d'établissement et si ce n'est pas le cas ils sont pour la plupart prêts à le faire. En général ils savent qu'ils ont un rôle à jouer dans le plan numérique mais paradoxalement ils ne savent pas le définir.

Au niveau des usagers les professionnels privilégient la qualité de l'accueil à la quantité des élèves accueillis pour mieux répondre à la demande. Former les élèves à l'utilisation des ressources physiques et numériques du CDI dans un but d'autonomie reste au premier plan et des liens sont toujours faits entre le portail et le lieu. « Je commence toujours par le concret (physique) pour passer à l'abstrait (numérique) », est une réflexion que l'on retrouve chez presque tous interviewés en des termes différents. Quant aux productions finales des élèves suite à leurs recherches, elles se transforment aussi et sont la plupart du temps sous forme numérique.

Au niveau de la formation continue elle s'envisage toujours en fonction des besoins relatifs à des projets ou concernant la gestion quotidienne. Certaines sont souvent trop axées sur le numérique mais en général les deux sont évoqués sans forcément donner des solutions pour une meilleure articulation. Quant à l'autoformation, elle se fait sous la forme d'une veille dans laquelle on trouve à la fois la participation à des listes de diffusion, l'abonnement à des bulletins électroniques ou encore un compte professionnel sur Facebook et/ou Twitter pour mieux suivre l'actualité de la profession mais tout ceci reste très limité car très chronophage.

Ce qui ressort essentiellement de ces premiers entretiens est la recherche d'un équilibre entre le physique et le numérique surtout au niveau de la formation des élèves en créant des liens dans les séances pédagogiques qui ne sont pas forcément visibles et un va et vient. Mais un manque de temps généré par la multiplication des tâches, empêche d'exploiter toutes les possibilités. Nous allons maintenant nous intéresser à la notion d'usager à travers les travaux de Dominique Boullier et Françoise Paquien-séguy. Nous consulterons aussi les travaux de recherche sur les bibliothèques afin de repérer les usages du numérique dans ces espaces particuliers et opérer un rapprochement avec les CDI.

Bibliographie indicative

Alter N. (2010). L'innovation ordinaire. Paris, PUF.

Beaude B (2012). Internet, Changer L'espace, Changer La Société : Les Logiques Contemporaines de Synchronisation. Limoges, FYP Editions.

Carbone P. (2012). Les bibliothèques. Paris, PUF.

Chapron F. Les CDI, centres de documentation et d'information, des lycées et collèges : de l'imprimé au numérique. Paris, PUF.

Devauchelle B. (2012). Comment Le Numérique Transforme Les Lieux de Savoirs : Le Numérique Au Service Du Bien Commun et de L'accès Au Savoir Pour Tous. Paris : FYP Editions.

Fabre I. (2006). L'espace documentaire comme espace de savoir : itinéraires singuliers et imaginaires littéraires. Thèse. Science de l'information et de la communication, Université Toulouse III.

Jeanneret Y. (2007). Y-a-T-Il (vraiment) Des Technologies de L'information. Collection Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Le Deuff O. (2015). La documentation dans le numérique. Paris, Presses de l'Esssib.

Moatti A. Le numérique, adjectif substantivé, Le Débat, n°170, p.2-7.

Micheau B. (2015). Faire avec les ordres documentaires : pratiques info-documentaires, culture écrite et travail scolaire chez des collégiens. Thèse. Sciences de l'information et de la communication, Université Charles de Gaulle, Lille III.

Ministère de l'éducation Nationale (2017). Les missions des professeurs documentalistes. Bulletin officiel, n°13.

Thiault F. (2011). Communauté de pratique et circulation des savoirs : la communauté des enseignants documentalistes membres de la liste de discussion Cdidoc. Thèse. Sciences de l'information et de la communication, Université Charles de Gaulle, Lille III.

Représentations et pratiques de consommation des légumes : éléments d'analyse qualitative.

Hélène Burzala-Ory

CIMEOS

Université de Bourgogne-Franche-Comté

Résumé :

Dans le contexte d'abondance alimentaire en France (Fischler, 2004) et dans le cadre des nouvelles normes sociales portées par le Plan National Nutrition Santé depuis 2001, les légumes devraient bénéficier de l'image de nourriture saine et légère. Cependant on ne constate pas de hausse significative et générale de leur consommation (INSEE, 2015). Comment l'expliquer ?

Au-delà des déterminants rationnels de la consommation, il est question de mieux comprendre la relation alimentaire et imaginaire des mangeurs aux légumes. Méthodologiquement, il s'agit de saisir les représentations collectives et individuelles des légumes aujourd'hui puis d'analyser leur degré de corrélation avec les pratiques réelles des mangeurs, comme pratiques signifiantes et complexes.

Une enquête qualitative auprès de 20 mangeurs, choisis parmi les catégories sociales diplômées, qui sont les plus consommatrices, doit permettre de replacer le légume dans un cadre sémiotique et symbolique plus large, avec un intérêt prospectif, puisque, suivant les sociologues de l'innovation, les pratiques de cette catégorie de population pourraient en partie se diffuser dans la société.

Mots clés : légumes, représentations, pratiques, consommation, discours médiatiques

Représentations et pratiques de consommation des légumes : éléments d'analyse qualitative.

La situation de « surabondance alimentaire » en France que décrivent Aurélie Kessous et Isabelle Chalamon (2013) implique de nouvelles formes de régulation alimentaire. Le « mangeur hypermoderne » est éclectique mais entre dans un rapport réflexif avec ce qu'il mange (François Ascher, 2005), afin de trouver un nouvel équilibre plaisir/contraintes, dans le cadre des nouvelles normes sociales : exigence de maîtrise de soi et gestion raisonnée de sa santé ; idéal du corps sain, mince, tonique (David Le Breton, 2008) ou encore émergence d'une valeur éthique de l'alimentation avec la prise en compte des conditions environnementales, sociales voire animales des aliments. Le modèle alimentaire hédonique dans lequel se trouve le mangeur français est donc bousculé et profite à une nourriture saine. A ce titre, il se « végétarise » (Claire Lamine, 2008) et dans ce cadre, les légumes, longtemps « méprisés » (Dominique Michel, 2003 : 223), devraient bénéficier de l'image d'une nourriture perçue comme saine et légère. Effectivement, « le rejet des graisses saturées, souvent d'origine animale et de certains produits carnés, révèle une attractivité générale des produits végétaux » (François Ascher, 2005 : 99), mais cette image nutritionnelle favorable n'entraîne pas pour autant de hausse significative et générale de la consommation de légumes, qui reste moyenne en France (INSEE, 2015) et a même tendance à baisser selon des études récentes (CREDOC, 2017).

Les déterminants rationnels de la consommation, comme le prix, le manque de praticité ou les difficultés d'approvisionnement, expliquent en partie cette désaffection pour les légumes, mais la dimension économique n'explique pas complètement les difficultés dans l'application des normes (Faustine Régnier, Ana Masullo, 2009). Le mangeur, à la croisée du cadre social dans lequel il évolue et de ses aspirations individuelles, donne un sens à sa consommation de légumes, au-delà de leur seule valeur nutritionnelle et des préférences gustatives elles-mêmes (Jean-Jacques Boutaud, 1998 : 245).

Dans une perspective communicationnelle, il importe alors de comprendre le lien entre l'encadrement des pratiques revendiqué par l'action publique et la recherche de changement, la diffusion des nouvelles normes à travers les médias et les pratiques elles-mêmes.

La question essentielle est donc de savoir au préalable comment le mangeur se représente et se figure les légumes, quelle image de lui-même il cherche à renvoyer en mangeant cet aliment et quelle image lui restitue le social, afin de mieux comprendre les enjeux de la relation alimentaire et imaginaire aux légumes.

Ainsi, le protocole méthodologique mis en œuvre doit permettre de saisir les représentations des légumes aujourd'hui pour ensuite analyser leur degré de corrélation avec les pratiques réelles des mangeurs, comme pratiques signifiantes et complexes.

1. Pour une analyse des représentations et pratiques des catégories les plus diplômées de la société

a. L'image des légumes : circulation des discours dans l'espace médiatique et désenchantement

En préalable de l'analyse des pratiques alimentaires, un premier protocole d'enquête a été mené pour définir la manière dont les nouvelles normes portées par les autorités publiques, largement relayées dans les médias par l'intermédiaire « d'experts »¹, tels les nutritionnistes, diététiciens, psychologues, médecins, grands chefs, célébrités, etc.², ont impacté l'ensemble des discours médiatiques sur les légumes³.

¹ Selon B. Latour, la crédibilité vient d'alliés déjà légitimes, ce que sont ici les médecins, diététiciens, etc. Latour B. 1995. *La science en action, introduction à la sociologie des sciences*. Paris : Gallimard.

² Corbeau JP. ((dir) 2007). « Impact des discours nutritionnels sur les comportements alimentaires : Une approche socio-anthropologique qualitative auprès de groupes « ciblés », Pour l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES). Université de Tours, http://citeres.univ-tours.fr/p_vst/textes_en_ligne/rapport_inpes.pdf, p. 9.

³ Article en cours AoF

En effet, les pratiques alimentaires sont régies par un ensemble de représentations de toute nature (cognitive, sociale et symbolique), et sont construites par plusieurs facteurs, dont les discours circulants dans l'espace médiatique⁴. Ils constituent un niveau d'analyse mésosphérique développé par Jean-Jacques Boutaud (2007), qui permet de saisir les enjeux des productions symboliques sur les légumes et de poser la question de leur réception par les mangeurs.

Ce travail a invalidé l'hypothèse selon laquelle les légumes, dans le contexte actuel de « nutritionnalisation » des discours alimentaires (Claude Fischler, Jean-Pierre Poulain), seraient d'abord présentés et perçus comme des aliments fonctionnels à valeur sanitaire. Mais l'omniprésence du discours nutritionnel, développé depuis la mise en place du PNNS en 2001 et sa volonté d'être la seule référence de santé publique pertinente en termes d'alimentation a incité, consciemment ou non, tous les prescripteurs de l'alimentation (nutritionnistes bien sûr, mais aussi journalistes, chefs, etc.) à intégrer plus ou moins d'éléments sanitaires à leur discours. Malgré la nature hétérogène des discours, la tonalité individualisante, responsabilisante et même culpabilisante s'y répand. Le statut de la consommation de légumes reste globalement utilitaire plus qu'hédonique : c'est une responsabilité individuelle et un choix rationnel de la part d'un mangeur réflexif sur ses pratiques. En ce sens, une nouvelle valeur est apparue, la naturalité, présente de manière transversale dans la majorité des types de discours. Les thématiques de l'environnement, de la consommation responsable et solidaire, de la santé, du souci de la provenance et des circuits courts, ajoutées à celle du goût et du plaisir qui restent présents, sont toutes reliées, d'une manière ou d'une autre, à cette valeur éthique émergente. Riche de sens, cette notion permet de faire le lien entre différents types de discours, et de réduire la dichotomie entre plaisir et santé. Mais elle peut également être interprétée comme une manière plus insidieuse d'aller à la santé, telle que promue par l'OMS : celle du bien-être et non plus de la seule absence de maladie. Dans cette optique, un glissement thématique s'opère de la nutrition à la naturalité mais le prisme de la santé s'impose malgré tout, à travers la tonalité des discours qui reste souvent prescriptive voire injonctive.

Les nouvelles valeurs qui s'articulent autour de ce noyau axiologique sur la santé (naturalité, transmission, bien-être, éthique alimentaire) posent question sur la manière dont les mangeurs comprennent, perçoivent et intègrent ces discours et les représentations des légumes qu'ils impliquent, à leurs pratiques. Dans un rapport réflexif avec ce qu'ils mangent (François Ascher, 2005), comment trouvent-ils un nouvel équilibre alimentaire dans le cadre des nouvelles normes sociales ?

C'est par une enquête qualitative de terrain que nous avons décidé, dans un deuxième temps, de répondre à ces questions.

b. De l'intérêt d'enquêter les classes diplômées de la société

« La consommation de légumes apparaît comme une pratique qui dépasse largement les activités liées à la cuisine, mais englobe aussi des éléments de connaissance sur les pratiques en matière de santé, voire des conduites normées socialement (Plessz, 2013 ; Plessz et Gojard, 2013) ». En effet, manger des légumes va au-delà de l'ingestion des qualités nutritionnelles de cet aliment perçu comme léger, dans une société où « l'obésité est en partie un phénomène de classe, la grosseur n'étant plus un signe de richesse aux yeux des pauvres, mais un signe de pauvreté aux yeux des riches »⁵.

Au-delà d'un régime de « distinction » (Bourdieu), il paraît essentiel de considérer des formes de vie alimentaires significatives (Jacques Fontanille, 1993, 2008), notamment les pratiques et les représentations des classes les plus diplômées de la société. En effet, si les dernières études montrent une baisse générale de la consommation des légumes, les catégories diplômées de la société sont les seules qui conservent une

⁴ « Les médias [sont] des déterminants essentiels de construction des imaginaires sociaux » (Lochard, Soulages, 2004).

⁵ *Ibid.*, p. 157.

forte consommation, principalement de légumes frais. Soulignons ici que notre étude porte sur les légumes frais, en conserve ou surgelés, bien que les premiers soient mis en avant, du fait que « les légumes frais sont vecteurs d'un effet de domination sociale : c'est sous forme fraîche que les classes supérieures achètent la plus grande partie de leurs légumes, et les effets du revenu se conjuguent à ceux du diplôme sur ce dernier point. »⁶. Considérant également que ces catégories sont les plus informées et s'intéressent de près aux discours médiatiques, il semble pertinent ici de comprendre leur réception de ces discours en corrélation avec leurs pratiques alimentaires.

Ainsi, « les conduites alimentaires, malgré les tendances à l'uniformisation ou à la « moyennisation » de la consommation, restent, d'après les différentes enquêtes disponibles, conditionnées par l'appartenance à une catégorie sociale ou un niveau de revenu »⁷. La question est alors de savoir si le légume ne serait pas en passe de devenir un nouvel aliment distinctif, concentrant les valeurs dominantes de notre société hypermoderne. Ces valeurs, telles la fraîcheur, la légèreté, le naturel, etc., seraient reprises à leur compte dans une forme de vie émergente par les catégories diplômées. Celles-ci, alors constituées en classe sociale « créative » (François Ascher, 2005), auraient des représentations et des pratiques encore minoritaires, appelées à se diffuser. Suivant par là les théories de l'innovation sociale observées au fil de l'histoire, il semble pertinent de s'intéresser aux freins et leviers, au-delà des conditions matérielles, de la consommation des légumes chez ces mangeurs.

Il s'agit donc ici d'étudier l'imaginaire que les légumes soulèvent chez les mangeurs les plus consommateurs, à savoir les catégories sociales à la fois aisées et éduquées (CREDOC, 2017), car « la consommation (...) déborde largement le cadre de l'achat. Elle se rapporte aux usages et aux interactions familiales, amicales ou professionnelles, aux normes des groupes sociaux, aux contraintes de la vie collective, à la construction sociale du marché, au jeu politique, aux effets d'appartenance sociale et à la mondialisation »⁸. Dans ce cadre, la consommation de légumes est appréhendée comme source de distinction et d'intégration sociale.

Il s'agit alors de comprendre comment les légumes font-ils sens pour ces mangeurs, dans leur triple dimension sensorielle, sensible et symbolique ? L'objectif est ici d' « appréhender cet espace sensible au travers d'une approche sémio-pragmatique, sémio-sensible, qui a l'avantage d'interroger le sens à trois niveaux et, plus encore, trois plans complémentaires du processus de sa compréhension : esthétique, éthique. »⁹. Dans cette perspective, nous avons constitué un panel de 20 mangeurs sélectionnés selon plusieurs critères : un niveau d'études supérieur, des sorties au restaurant au moins une fois par mois, un âge compris entre 35 et 55 ans. En revanche, nous avons appliqué le principe d'universalité dans le genre des enquêtés (10 hommes et 10 femmes) et leur lieu de vie (7 ruraux et 13 urbains). Enfin, pour prendre en compte la diversité des situations familiales, dont l'influence sur les pratiques est certaine, nous avons intégré 2 célibataires, 1 personne divorcée ayant des enfants, 6 personnes en couple ayant des enfants et 11 personnes vivant en couple sans enfant.

2. Méthodologies croisées : observation des pratiques de consommation des légumes et circularité des discours

Nous savons que le mangeur moderne est nomade et que les pratiques varient en fonction du contexte de consommation. Dès lors, « doit-on persister dans la tentative de dresser des typologies de mangeurs les décrivant tels qu'ils seraient durablement ? » (Lamine C., 2008). Il nous paraît peu probant de tenter une classification essentialiste des mangeurs de légumes, c'est pourquoi nous avons décidé d'opérer une observation des comportements eux-mêmes.

⁶ Plessz, Gojard, (2010), *La consommation de légumes des ménages français : préparation domestique ou achats de produits transformés ?*, p. 19

⁷ Céline Laisney (2013), « Les différences sociales en matière d'alimentation », *Centre d'Etudes et de Prospective*, n° 64, p. 4

⁸ Desjeux D. (2006), *La consommation*, p. ?

⁹ Boutaud J-J., Dufour S., Hugol-Gential C. (2017), « Pour une approche qualitative du sensible », *Recherches Qualitatives*, n°20, pp. 341-354.

Notre démarche se situe donc ici en partie dans le courant de la théorie des pratiques dont Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Plessz ont démontré la pertinence dans toute réflexion sur les pratiques alimentaires. « La théorie des pratiques propose de situer les structures cognitives et symboliques directement au cœur des pratiques sociales nécessitant de placer ces dernières au centre de l'analyse »¹⁰. Puisqu'il s'agit de « déconstruire une consommation au travers d'une série de pratiques sociales » (Dubuisson-Quellier, Plessz, 2013 : 8), nous avons imaginé plusieurs protocoles d'enquêtes. Le principe est de les croiser, afin d'analyser de manière approfondie la consommation de légumes par les membres de notre panel, dans ce qu'elle a de routinier, impliquant des activités corporelles, mentales, matérielles, discursives sous-jacentes.

La première étape est de recueillir les tickets de courses sur une semaine¹¹, pour situer les mangeurs dans leurs modes d'approvisionnement en légumes. Puis il est demandé aux enquêtés de remplir des carnets de bord de leurs repas sur un jour travaillé et un jour non travaillé, pour détailler le niveau et les modalités précises de leur consommation de légumes, selon le contexte, le temps, le lieu, les pratiques de commensalité ou encore leurs ressentis émotionnels¹². Enfin, pour dépasser le recueil de données déclaratives, vient s'ajouter le captage vidéo d'un repas de soir de semaine¹³, afin d'analyser les pratiques culinaires et l'acte alimentaire réels relativement aux légumes, dans leurs dimensions matérielles, processuelles, rituelles, interactionnelles et agentielles.

L'analyse des données obtenues, consistant en partie en un repérage des récurrences et divergences pour saisir la grammaire de l'instant, du moment ou de la semaine, sera ensuite reportée sur la dimension figurative des discours (objets, lieux, moments, situations, relations) reconfigurée lors d'entretiens semi-directifs. Se trouvent ainsi traduits la réflexivité des mangeurs sur leurs pratiques, leur rapport à la norme, pour faire apparaître les dimensions culturelles et collectives de leurs démarches multiples en lien avec leur consommation de légumes.

3. Résultats premiers : appropriation des discours, mise en pratique des normes et re-configuration des valeurs liées aux légumes

Les premiers résultats obtenus sont à la fois riches d'enseignements et demandent à être complétés par les autres protocoles et enquêtes de terrain. Les mangeurs observés sont adeptes de la multi-fréquentation des lieux d'achats et ont un parcours de courses diversifié. Or plus le parcours de courses est diversifié, plus les recommandations du PNNS sont respectées et donc plus l'achat de légumes est fort (Baromètre Santé Nutrition 2008, INPES). Cela se vérifie car les enquêtés consacrent une proportion importante de leur budget alimentaire aux légumes frais, achetés en grande majorité en supermarché spécialisé dans le frais ou le bio, chez un primeur, au marché et parfois même directement à la ferme. Les conserves et les surgelés sont en revanche quasi-absents, ce qui semble confirmer la perception des légumes en lien avec les imaginaires macrosociaux de nature, de terroir et de qualité relevés dans les discours médiatiques. L'analyse des carnets de bord des repas atteste de la forte consommation de légumes ; ils sont mangés à tous les repas pour la majorité, bien que leur usage varie : entrée et/ou accompagnement le midi ou lors des repas festifs, plat principal le soir pour beaucoup. Le statut du légume évolue donc puisqu'il constitue, selon le contexte, l'aliment principal du repas ou un adjuvant qualitatif. L'analyse des vidéos de repas des enquêtés permet de prouver que leur relation avec les légumes s'enrichit, comme nous l'avons figuré au sein d'une trinité sensible. Inspirée de l'apport théorique sémio-pragmatique développé par Jean-Jacques Boutaud notamment (2007, 2017), cette grille d'analyse permet de faire apparaître, à partir des vidéos observées, l'éthique sous-jacente des pratiques de préparation culinaires des légumes de nos enquêtés, c'est-à-dire un « système de valeurs

¹⁰ Dubuisson-Quellier S., Plessz M. (2013), « La théorie des pratiques », *Sociologie*, n° 4, p. 3.

¹¹ Protocole effectué en juin 2016.

¹² Protocole mis en place en octobre 2016.

¹³ Protocole réalisé de janvier à mars 2017.

conjuguées à des pratiques qui ressortissent, globalement, d'un comportement, d'un ethos ou d'une forme de vie »¹⁴. Le sens donné aux légumes émerge en effet à partir des sensations éprouvées et concomitamment des sentiments nés pendant leur préparation, dans le cadre de la formation, tout au long du processus d'élaboration du plat, de l'image de leur goût.

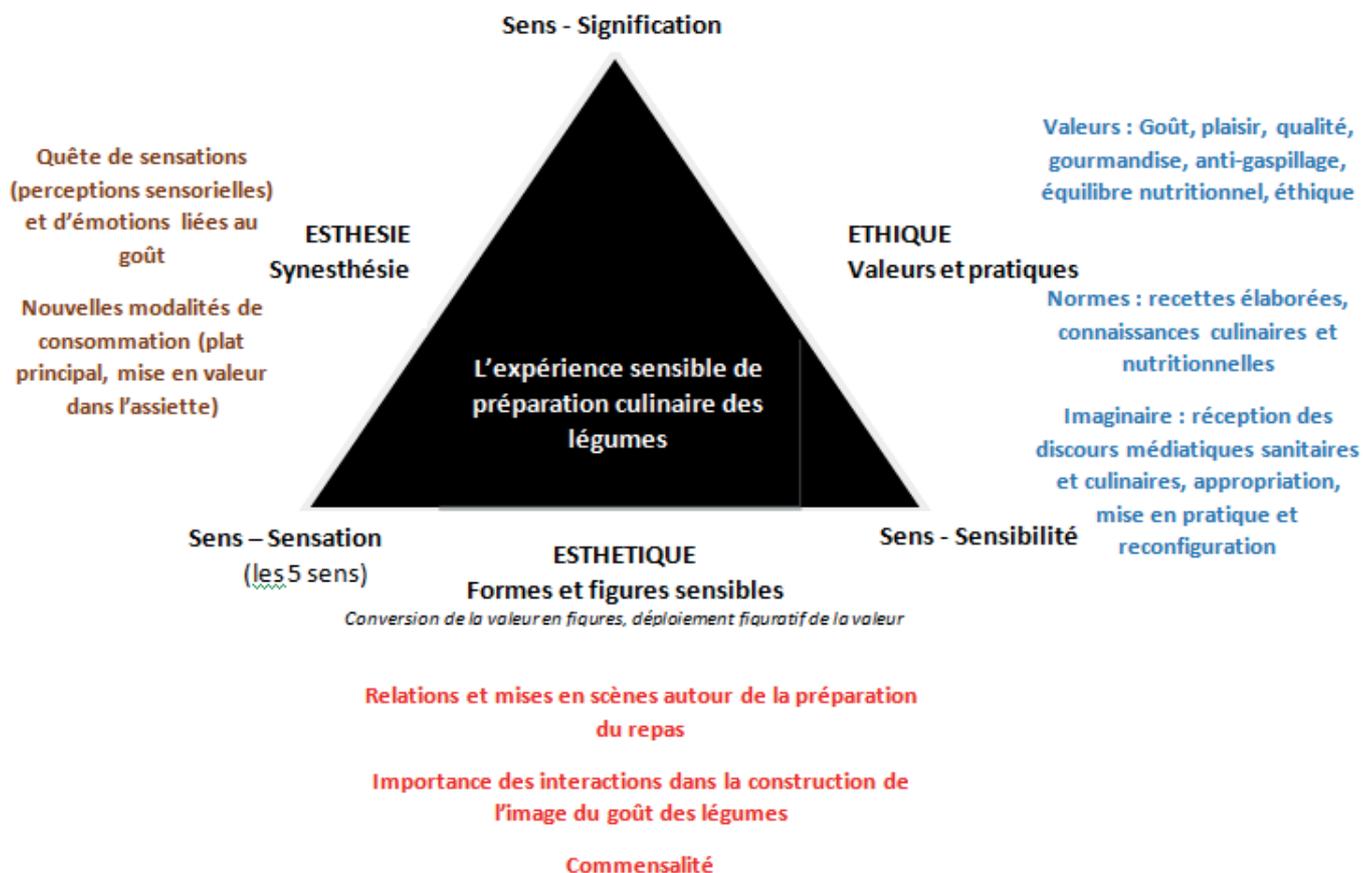


Figure 1 : Trinité sensible (Boutaud, Veron, 2007) : Sensations, représentations et forme de vie autour des légumes

Ainsi, dans le cas de l'un des couples observés, la confection d'un velouté de champignons pour le repas du soir, qui en constitue le plat principal, donne lieu à une discussion de 25 minutes sur une durée totale d'une heure en cuisine. Est alors mise en avant l'idée selon laquelle le « sens éprouvé naît d'ajustements réciproques et dynamiques par contagion entre partenaires engagés dans l'expérience vécue » (Parizot, 2013), figuré par des postures, une gestuelle et une communication non-verbale traduisant l'intérêt, la curiosité, l'envie naissante de la dégustation à venir d'une recette nouvelle. Ces mangeurs sont imprégnés des valeurs traditionnelles du modèle alimentaire français que sont le goût¹⁵ et la commensalité. On le voit à leur implication même dans la préparation relativement longue du repas ou à l'importance accordée à la mise en scène du plat¹⁶. Ils démontrent par leur attitude, leur comportement et leurs interactions qu'ils chargent le sens donné au légume cuisiné de ces valeurs, associées habituellement plutôt à la viande, encore majoritairement au cœur du repas français¹⁷. La discussion autour de la saveur du velouté montre que le légume est ici un objet de goût et de gourmandise, un aliment à part entière, cuisiné et sujet à l'innovation et à la créativité.

¹⁴ *Ibid.*, p. 348.

¹⁵ Enquête 1 : "Hummm, ça sent bon !", Enquête 2 : "Mouais, je sais pas trop ce que ça va donner", Enquête 1 : "Oh ! Je pense que ça va être super bon !".

¹⁶ E. 1 : "Tu veux un bol ?", E. 2 : "Non je vais le prendre dans une assiette le velouté".

¹⁷ La viande reste attachée, dans la culture alimentaire française, à l'idée de plaisir, de plus en plus coupable certes, mais toujours comme aliment distinctif (Saint Pol (de) 2016).

Mais ils l'enrichissent également d'un imaginaire centré sur la naturalité. En effet, l'équilibre alimentaire, l'attention au gaspillage¹⁸, le souci de la fraîcheur des produits et de leur provenance, constituent les thèmes privilégiés des propos échangés. De surcroît, le ton de responsabilité parfois employé par celle qui semble être la prescriptrice alimentaire du couple montre l'appropriation et la reconfiguration au quotidien de la tonalité employée dans les discours médiatiques.

Conclusion et perspectives

L'hypothèse d'une appropriation, par les classes les plus diplômées, de nouvelles valeurs associées aux légumes, autour du noyau axiologique sur la santé (équilibre alimentaire, apports nutritionnels des légumes), reconfigurées, corrélativement aux discours médiatiques circulants, autour de la naturalité, du bien-être, de l'éthique alimentaire, est ici vérifiée. Bien sûr, d'autres membres du panel observé ne rentrent pas tout à fait dans ce schéma d'analyse et dans le même temps, tous les types de repas ne voient pas les légumes se charger du même sens ni occuper le même statut. Cependant, pour la majorité de nos enquêtés, réflexifs sur leurs pratiques, les légumes s'enrichissent de sens et de valeurs qui favorisent leur forte consommation. Ce constat soulève un certain nombre de questions sur les déterminants de cette importante consommation et leur poids respectif dans le processus de choix des mangeurs, relié aux dimensions collectives sous-jacentes du changement : quels sont les rôles du goût, de la santé, du plaisir dans ces choix ? De quelle manière les mangeurs enquêtés s'approprient-ils les nouvelles normes portées par l'action publique avec le PNNS ? Quels facteurs influencent leurs représentations des légumes ?

Le déploiement de l'ensemble des protocoles, notamment les entretiens semi-directifs, donnera matière à comprendre les pratiques de consommation corrélativement aux représentations des légumes du groupe investigué, pour replacer le légume dans un cadre sémiotique et symbolique plus large. Cela permettra également de mesurer l'impact des discours médiatiques dans cette reconfiguration de l'image des légumes. L'intérêt est prospectif, puisque les classes les plus diplômées et innovantes sont aux avant-postes de ce qui pourrait se diffuser, au moins aux classes intermédiaires en recherche d'ascension sociale, dans une société en quête de sens et de saveurs, d'expériences et de pratiques plaisantes et réfléchies.

¹⁸ E. 1 : "Tu finis ce qui reste dedans ? J'en ai assez moi", E. 2 : "Ben moi aussi j'en ai assez", E. 1 : "Non mais ce qui reste dedans", E. 2 : "Ah, ok", E. 1 : "C'est bête de jeter".

Bibliographie :

- Ascher F. (2005), *Le mangeur hypermoderne. Une figure de l'individu éclectique*, Paris, O. Jacob
- Bourdieu P. (1979), *La Distinction*, Paris, Editions de Minuit
- Boutaud J-J. (2005), *Le sens gourmand*, Paris, Jean-Paul Rocher
- Boutaud J.-J., Veron E. (2007)., *Sémiotique ouverte*. Paris, Hermès Lavoisier
- Boutaud J-J., Dufour S., Hugol-Gential C. (2017), « Pour une approche qualitative du sensible », *Recherches Qualitatives*, n°20, pp. 341-354
- Corbeau JP. (dir) (2007), « Impact des discours nutritionnels sur les comportements alimentaires : Une approche socio-anthropologique qualitative auprès de groupes « ciblés », Pour l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), Université de Tours, http://citeres.univ-tours.fr/p_vst/textes_en_ligne/rapport_inpes.pdf
- Dubuisson-Quellier S., Plessz M. (2013), « La théorie des pratiques », *Sociologie*, n° 4
- Fischler C. (2001), *L'omnivore*, Paris, O. Jacob
- Fischler C. (2004), « Le paradoxe de l'abondance », *Sciences humaines*, n°135
- Fontanille J. (1993), « Les formes de vie. Présentation », *RSSI*, XIII, 1993, 1-2
- Fontanille J. (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF, 2008
- Gineste M. (2004), « Soigner, prévenir... éduquer le mangeur : mythe ou réalité ? », XVIIème congrès de l'AISLF. Tours. CR 17 « Sociologie et anthropologie de l'alimentation », consulté le 15 février 2016 : [Lemangeur-ocha.com].
- Kessous A., Chalamon I. (2013), « Représentations mentales de la consommation et des pratiques alimentaires : Approche par le carré sémiotique "bon/mauvais" », *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 261-262, p. 51-58.
- Lejeune C. (2014), *Manuel d'analyse qualitative*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur
- Lamine C. (2008), *Les intermittents du bio*, Versailles, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Editions Quae
- Le Breton D. (2008), *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses universitaires de France
- Lochard G., Soulages J-C. (2004), « Une interdisciplinarité autonome est-elle possible ? », *Questions de communication*, n° 5
- Michel D. (2003), «Au fil des siècles, légumes méprisés, légumes anoblis», dans *Champ psychosomatique* 1, n° 29
- Plessz M. (2013), « Les légumes transformés : diversité des produits, diversité des usages sociaux », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, vol. 2103/01
- Plessz M., Gojard (2013), "Do processed vegetables reduce the socio-economic differences in vegetable purchases? A study in France", *European Journal of Public Health*
- Régnier F., Masullo A. (2009), « Obésité, goûts et consommation - Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », *Revue française de sociologie*, n°50
- Rozin P. (1994), «La magie sympathique», in Fischler C. *Manger magique : aliments sorciers, croyances comestibles*, Paris, Autrement
- Saint Pol T. (2016), « Les habitudes alimentaires des Français. Une institution sociale entre constance et renouveau », *Esprit*

Identités et pratiques culturelles des Martiniquais installés en France

Jessy Patrice

LC2S (Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales)

Université des Antilles

jessypatrice@gmail.com

Résumé :

Depuis plus d'une décennie, les problèmes causés par la migration et touchant l'identité se retrouvent au centre de l'actualité en France. L'histoire de la Martinique est composée de diverses migrations parfois forcées, d'épisodes tragiques, de l'influence de plusieurs cultures plus ou moins dominantes.

Cette recherche s'intéresse à la construction identitaire et aux orientations des pratiques culturelles à travers l'expérience migratoire. Ainsi, notre ambition est d'observer les transformations a priori survenant entre le territoire d'origine (la Martinique) et le territoire d'accueil (la France hexagonale).

Il s'agira donc d'analyser la construction-continue des Martiniquais, à travers les pratiques transnationales survenant entre le territoire d'origine et celui d'installation. Ces rapports sont-ils marqués par une volonté de maintien, d'intégration ou d'une vision duale ?

Nous avons eu recours à une approche qualitative et quantitative permettant de sonder les caractéristiques identitaires des individus et de décrire la façon dont elles circulent.

Mots clés : identité, migration, pratiques culturelles, transnationalisme, Martinique, France

Identités et pratiques culturelles des Martiniquais installés en France

Les migrations en provenance de la Guadeloupe et de la Martinique sont encore peu étudiées dans l'histoire de l'immigration en France. La présente étude a donc une visée exploratoire et compréhensive, et se propose d'appréhender les Martiniquais, avec leurs spécificités sociales et culturelles.

S'intéresser aux Martiniquais visait aussi à étudier leurs particularités, en opposition avec les travaux portant sur les Antillais (Guadeloupéens et Martiniquais). L'objectif de cette recherche était de comprendre les mécanismes de la construction identitaire et des pratiques culturelles en tenant compte des transformations qu'elles subiraient à travers l'expérience migratoire. Au-delà de ceux étant venus par le biais d'un dispositif d'aide financière à la migration¹ mis en place par l'État, nous avons considéré ceux ayant migré sans dispositif particulier, afin de tenir compte des différentes réalités qui composent la mosaïque de la migration de la population martiniquaise présente en France.

Dans la mesure où une analyse comparative permet de saisir les spécificités de ladite population installée en France, une catégorisation a été nécessaire. Outre les enfants des migrants ayant grandi sur le territoire hexagonal, nous avons établi trois autres catégories comprenant ceux ayant migré vers l'Hexagone durant trois périodes distinctes : entre 2010 et 2015, entre 2000 et 2009 et avant les années 2000.

Identités, pratiques culturelles et technologies de l'information et de la communication : le point de vue des Sciences de l'information et de la communication (SIC)

Nous précisons premièrement que cette étude s'inscrit bien dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), en ce sens où dans son ouvrage *Observer la communication*, Bruno Ollivier (2000 :113) dégage quatre paramètres autour desquels s'organisent les approches en SIC. En effet, elles se construisent aussi bien sur des messages, des outils, autour d'acteurs, et enfin à partir de situations ou de pratiques.

Le second point qui ancre cette étude dans les SIC réside dans le fait qu'elle s'attache aux acteurs. Bruno Ollivier (2000 : 114) soutient que l'analyse des « message[s] est [rendue] intéressant[e] à cause de l'acteur qui le produit, et, en creux, à cause de celui qui le reçoit. ». Les acteurs construisent du sens, dans la mesure où ils produisent des discours et font part de leurs représentations de la réalité. Et ce sont ces dernières que nous nous efforcerons de repérer, d'isoler, de décomposer, de comparer et d'organiser.

Troisièmement, cette recherche suggère l'étude de situations, de pratiques, que nous avons objectivées par le biais de l'observation participante. Le chercheur doit donc adopter une double posture, lui permettant d'avoir une bonne implication au sein de son terrain, pour une meilleure observation et la distanciation nécessaire pour mener à bien la démarche scientifique qu'il se propose.

Par ailleurs, la recherche en Sciences de la communication traite des messages émanant de discours prononcés ou des messages produits lors d'entretiens (représentations), ainsi que des notes prises après l'observation de situations de communication. Enfin, ces travaux ont été menés avec un angle communicationnel invitant à s'intéresser aux rapports entretenus entre la diaspora martiniquaise et les proches restés dans le pays d'origine, par l'intermédiaire des technologies de l'information et de la communication (TIC). Nous avons ainsi analysé comment nos sujets en tant que groupes ou individus, élaborent des pratiques culturelles qui se basent sur les différents supports de communication cités précédemment (l'écrit, l'oral, l'audiovisuel et les réseaux) ; à travers l'usage des dispositifs de médiation tels que le téléphone fixe/mobile, les programmes télévisés, les réseaux sociaux ou encore les sites web.

¹ Des dispositifs tels que le Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIBOM), l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT), et l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (ADOM), dont l'objectif commun était/est de contrôler l'émigration domienne vers la France hexagonale en assurant une insertion professionnelle dans certains cas.

Approches théoriques interdisciplinaires

Les fondements conceptuels de cette recherche reposent principalement sur l'identité, les pratiques culturelles et la migration.

Le concept d'identité recouvre une diversité d'acceptions. En effet, les réflexions sur l'identité sont menées, entre autres, par des historiens, des psychiatres, des sociologues, des philosophes, etc. Les sciences de l'homme et de la société s'interrogent sans cesse, se complètent et s'enrichissent mutuellement. Parmi les déclinaisons que connaît l'identité, il existe selon l'anthropologue Louis-Jacques Dorais (2004 : 4), trois qui reviennent fréquemment dans les travaux de recherche : l'identité culturelle, l'identité ethnique et l'identité nationale :

Concernant l'identité culturelle, Louis-Jacques Dorais (2004 : 9) affirme que c'est « le processus grâce auquel un groupe d'individus partageant une manière partiellement commune de comprendre l'univers, d'agir sur lui et de communiquer ses idées et ses modèles d'action prend conscience du fait que d'autres individus et d'autres groupes pensent, agissent et (ou) communiquent de façon plus ou moins différente de la sienne. ». En outre, il définit l'identité ethnique comme « la conscience qu'un groupe a de sa position économique, politique et culturelle par rapport aux autres groupes de même type faisant partie du même état. ».

Par ailleurs, les travaux d'Anne-Marie Thiesse (1999 : 14) ont permis de souligner que la construction des identités nationales s'appuie sur l'identification des ancêtres, incluant l'élaboration des mythes fondateurs et la fabrication de la langue nationale et du folklore.

En ce qui concerne les pratiques culturelles, elles sont étudiées en Sciences de l'Information et de la Communication en fonction de l'objet auquel le chercheur veut s'intéresser (industries culturelles, culture médiatique, etc.).

En France des enquêtes ont été menées sur les pratiques culturelles par Olivier Donnat et Philippe Coulangeon (2010 : 4), qui considèrent que les pratiques culturelles renvoient à la télévision, à la lecture, à l'écoute de la musique, aux pratiques amateurs, et aux sorties culturelles. D'un point de vue sociologique nous avons voulu explorer les pratiques culturelles en abordant les plus étudiées, c'est-à-dire :

- Les pratiques linguistiques : elles constituent un champ de recherche privilégié à la fois pour la sociologie de l'éducation, la sociolinguistique et la sociologie de la communication. En ce qui concerne notre enquête, nous avons questionné l'usage de la langue créole ;
- La fréquentation des lieux de culture : qui a été abordée en fonction des loisirs du public sondé ;
- La science des religions : où nous nous sommes intéressée à la pratique religieuse des interrogés de manière qualitative et quantitative ;
- Et enfin, la réception de divertissements médiatiques et les lectures : que nous avons analysée en tenant compte de l'utilisation des réseaux sociaux, des pratiques médiatiques et de lectures.

Ce dernier point nous a conduit à explorer le caractère transnational des pratiques culturelles des Martiniquais qui vivent en France, c'est-à-dire les diverses pratiques orientées vers le territoire d'origine (la Martinique). Ainsi, le transnationalisme peut être appréhendé comme un aspect de la globalisation où les migrants jouent un rôle prédominant à leur engagement envers leur pays d'origine.

Les hypothèses de départ

Notre question de départ cherchait à comprendre quelles sont les transformations que subit l'identité culturelle des Martiniquais, installés en France hexagonale ? Peut-on parler d'une identité collective regroupant les Martiniquais vivant en France, si l'on considère leurs usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), leur mode de vie, leur type de logement, leur gastronomie, leurs pratiques religieuses, leurs lectures ou encore leurs goûts musicaux ?

Autant d'interrogations qui nous ont conduit à formuler les trois hypothèses de départ ci-dessous :

- La première supposait que les pratiques culturelles et médiatiques des répondants seraient différentes par rapport à la durée de séjour effectuée en France.
- La seconde a questionné les caractéristiques identitaires communes du public sondé, afin de percevoir une identité collective partagée.
- La troisième considérait que les moyens de communication sont des médiations qui permettent la circulation des caractéristiques identitaires des Martiniquais installés en France.

Une méthodologie duale : entre démarche qualitative et quantitative

Pour la réalisation de cette recherche, la méthodologie adoptée tient à la fois d'une approche qualitative, puisqu'elle se fonde sur l'analyse du discours des interrogés, à travers des entretiens menés auprès de 16 individus ; ainsi que d'une approche quantitative élaborée autour d'un questionnaire diffusé en ligne sur le réseau social Facebook (N=1348), dont l'objectif était de confirmer et de fournir une vision statistique des comportements du public sondé. Nous avons également diffusé un sondage en ligne adressé cette fois aux Martiniquais vivant non seulement en Martinique, en France, mais aussi ailleurs (N=725). La principale question invitait à une introspection sur ce que signifie « être martiniquais » pour les personnes interrogées.

Le questionnaire et les entretiens ont porté sur l'utilisation de la télévision, de la radio, des réseaux sociaux et du téléphone, puisque l'un de nos objectifs était de relever les comportements des acteurs dans le domaine de la culture et des médias, à travers leur parcours migratoire.

Pour mener à bien notre investigation, plusieurs outils ont été utilisés. Parmi ces prothèses ayant permis de traiter les résultats, le logiciel Iramuteq – dont la spécialité est le traitement statistique des données textuelles – nous a permis de réaliser des analyses portant sur des corpus de textes. Derniers, mais non des moindres, les données quantitatives ont été traitées avec le logiciel Sphinx, lequel nous a permis de réaliser des analyses bi-variées (tableau de contingence).

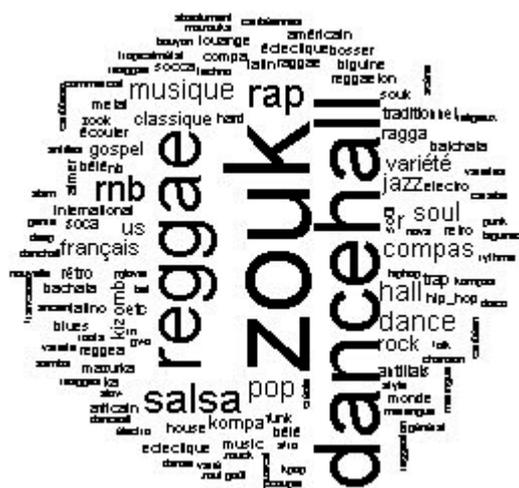
Les principaux résultats

La question du transnationalisme est complexe en raison du fait que les Martiniquais sont des citoyens français, et ne traversent donc pas les frontières internationales quand ils se déplacent sur le territoire hexagonal. Cependant, ces migrants traversent les frontières géographiques et culturelles importantes qui existent entre l'île et le continent européen, et ce déplacement entrevoit une reconfiguration de leurs identités. Dans le but de comparer l'intérêt manifesté pour l'actualité — entendons ici la presse écrite ou orale — nous avons établi un tri-croisé entre le suivi de l'actualité martiniquaise et la durée de séjour effectuée en France :

actualité martiniquaise Année d'arrivée en France	non	oui	TOTAL
Ayant grandi en France	17,4% (43)	82,6% (204)	100% (247)
années 2000	8,4% (37)	91,6% (402)	100% (439)
années 2010	6,7% (33)	93,3% (459)	100% (492)
années 60	0,0% (0)	100% (4)	100% (4)
années 70	6,7% (2)	93,3% (28)	100% (30)
années 80	8,1% (3)	91,9% (34)	100% (37)
années 90	8,1% (8)	91,9% (91)	100% (99)
TOTAL	9,3% (126)	90,7% (1222)	100% (1348)

Tableau 1 : Tri-croisé entre le suivi de l'actualité martiniquaise et la durée de séjour

En ce qui concerne les pratiques médiatiques transnationales, malgré la distance physique et l'absence du territoire, une grande partie des répondants manifeste de l'intérêt à la vie et aux faits d'actualité propres à leur région d'origine (90,7 % soit 1222 répondants). Les caractéristiques identitaires se construisant également autour de la musique, nous avons ainsi interrogé les goûts musicaux des enquêtés, synthétisés dans le nuage de mots suivant :



Graphique 1 : Nuage de mots des musiques écoutées

Comme le souligne Mylenn Zobda-Zebina (2008 : 47) les goûts musicaux ou culturels de chacun émanent de la rapide circulation des objets culturels dans le monde, laissant place à des phénomènes d'adoption, de reproduction, d'idées et de représentations socioculturelles, qui rendent possible la mise en relation de populations étant distantes culturellement ou géographiquement. En outre, la musique des Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe) possède un vaste répertoire musical².

² Le zouk est le courant musical le plus récent dans l'Hexagone, car il date des années 1980. On distingue d'autres courants musicaux plus traditionnels qui enrichissent ce répertoire : le chouval bwa, le bèlè (bel-air) ou encore le Kompa.

Ainsi, nous constatons qu'indépendamment de la catégorie des individus, migrants ou non, l'actualité martiniquaise, les goûts musicaux, et même les stations de radios écoutées, sont des éléments partagés par la majorité du public sondé.

Enfin, nous pouvons réfuter notre première hypothèse puisque la durée de séjour en France n'influe pas sur la réception de programmes médiatiques (radio et télévision), ni sur ceux relatifs à la Martinique.

Dans un second temps, l'analyse a porté sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, c'est-à-dire la façon dont ils se définissent. Le tableau suivant synthétise les réponses des individus à une question les invitant à se définir en termes d'appartenance identitaire :

Valeurs	Nb. cit.
plus martiniquais que français	45,8%
les deux	39,4%
neutre	7,1%
Autres	5,4%
plus français que martiniquais	2,3%
TOTAL	100%

Tableau 2 : Perception de soi

Nous remarquons que près de la moitié des sondés se définit comme étant « plus martiniquais que français » (45,8%), et une grande partie d'entre eux évoque une double identité, « autant martiniquais que français » (39,4%).

D'autre part, lors de la diffusion du questionnaire en ligne, certaines questions ouvertes ont été posées, permettant ainsi aux répondants de partager leurs expériences et leurs perceptions des réalités qu'ils vivent dans l'Hexagone. Parmi ces questions, l'une ciblait les discriminations qu'ils auraient pu rencontrer.

Ainsi, les termes souvent associés au domaine du travail concernent les discriminations liées à l'embauche ou à la recherche de stage, les clichés émanant de collègues quant à certaines critiques touchant le comportement ; ce qui leur vaut une nouvelle identité (exogène) donnée par les « autres » (ceux étant étrangers aux groupes qu'ils forment), qui les définissent comme des individus « fainéants », en particulier dans le monde professionnel.

De plus, les répondants déclarent également être victimes de moqueries émises sur leur accent, leurs caractéristiques physiques, notamment sur la couleur de leur peau, mais aussi sur le type de leurs cheveux. Finalement, n'y aurait-il pas un effet de causalité entre les discriminations rencontrées et la perception qu'ils ont d'eux-mêmes en termes d'appartenance identitaire ?

D'autre part, des valeurs culturelles et des modes de vie relatifs à la Martinique sont maintenus, ou au moins adaptés à la réalité du pays d'accueil. Cela s'est vérifié au domicile des interrogés (à travers la gastronomie, le créole, les objets de souvenirs, la musique écoutée, etc.). En revanche, en ce qui concerne la vie associative, 80 % des individus (N=1079) ont déclaré ne faire partie d'aucune association antillaise.

En dépit de cette situation, le rapprochement entre les pratiques culturelles partagées et les caractéristiques

identitaires communes, renvoi à une identité collective du public interrogé, en ce en dépit des expériences personnelles et du vécu de chacun.

Enfin, au regard des éléments évoqués précédemment, les moyens de communication tels que la télévision à travers les programmes visionnés, la radio à travers la musique écoutée, ou encore les réseaux sociaux et les appels téléphoniques, apparaissent comme des médiations qui assurent la circulation de messages, permettant la diffusion de la culture d'origine et le maintien de caractéristiques identitaires.

CONCLUSION

En conclusion, à travers les caractéristiques identitaires et culturelles relevées, le maintien de relations étroites avec leur territoire d'origine, concrétisées par des retours fréquents « au pays », mais aussi par rapport au fait que ces relations étroites semblent se maintenir d'une génération à l'autre¹, les Martiniquais installés en France, forment une diaspora. En effet, nous nous appuyons sur Michel Bruneau (2007 : 332), qui considère que dans le phénomène diasporique, les vecteurs permettant de maintenir la mémoire d'un peuple, sont « la langue, l'éducation dans la famille et à l'école, la religion, la vie associative, sous réserve de disposer des lieux appropriés (maison familiale, bâtiments associatifs), mais aussi certains lieux ou espaces publics (monuments, restaurants, rues...) et les rituels commémoratifs qui leur sont associés. ».

D'autre part, suite aux déclarations obtenues lors de la diffusion du sondage « qu'est-ce qu'être martiniquais ? », il est à noter que le discours des interrogés vivant sur des territoires différents étaient plus ou moins similaires : pour la majorité d'entre eux, être martiniquais c'est non seulement partager une culture avec un folklore et des traditions, mais c'est aussi avoir le sentiment d'appartenir à une communauté, cela relève de la filiation ou encore du fait de pouvoir ou de savoir parler et/ou de comprendre le créole.

Ainsi, il s'agit d'identités hybrides qui se construisent entre des territoires proches et lointains, à travers des pratiques transnationales et une volonté d'intégration (pour la plupart) au sein de la société d'installation.

Cette étude fait face à des limites puisqu'en effet la transmission des marqueurs identitaires méritait d'être questionnée davantage. L'enquête a occulté des questions relatives au rôle des parents dans la transmission culturelle, précisément sur l'héritage du créole, de la pratique religieuse, de la gastronomie ou encore des goûts musicaux. De plus, comme la plupart des recherches interrogeant l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les phénomènes migratoires, nous avons davantage analysé l'attachement à la Martinique que l'intégration et l'attachement à la France Hexagonale (territoire d'accueil).

Cette recherche ouvre donc la possibilité d'une analyse comparative de l'identité entre différentes populations insulaires françaises (les DOM-TOM, la Corse) vis-à-vis de la politique d'intégration et la question identitaire au sein de la République.

Pour conclure, les Martiniquais vivant en France ont la volonté de rester attachés à leur culture d'origine, tout en étant acceptés et intégrés, en tant que français à part entière. La construction de leur identité est donc tributaire des temporalités (rythme de vie, temps vécu dans l'Hexagone ou encore en Martinique, fêtes culturelles), mais aussi des mouvements migratoires.

Ce qui remet en cause la conception citoyenne de l'État français, selon qui, la République est « une » et indivisible.

Bibliographie :

Balle, F. (2014). Les médias. Paris : PUF.

Coulangeon, P. (2005). Sociologie des pratiques culturelles. Paris : La Découverte

Bruneau, M. (2007). Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora. *L'Espace géographique*, 35(4).

Accès : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000485-territoires-lieux-et-identite-en-diaspora-par-michel-bruneau/article>

Donnat, O. (2009). Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Paris : La Découverte.

Dorais, L. J. (2004). La construction de l'identité. *Culture française d'Amérique*, 1-11.

Accès : <http://retro.erudit.org/livre/CEFAN/2004-1/000660co.pdf>

Kastoryano, R. (2006). Vers un nationalisme transnational : redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire. *Revue française de science politique*, (56), 533-553.

Accès : www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2006-4-page-533.htm.

Lirus, J. (1998). Identité Antillaise. Paris : Editions Caribéennes.

Ollivier, B. (2007). Les sciences de la communication : théories et acquis. Paris : Armand Colin.

Ollivier, B. (2000). Observer la communication : naissance d'une interdiscipline. Paris : CNRS éditions.

Thiesse, A. M. (1999). La création des identités nationales. Paris : Éditions du Seuil

Zobda-Zebina, M. (2008). Dancehall aux Antilles, rap en France hexagonale. Ou la quête d'un idéal républicain de citoyenneté. *Volume !*, 6(1-2), 47-59.

Accès : <http://volume.revues.org/205>

Pour une approche communicationnelle des politiques de protection des données personnelles

Julien Rossi

Laboratoire COSTECH

Université de technologie de Compiègne

julien.rossi@utc.fr

Résumé :

Les dispositifs numériques contribuent à la traçabilité des individus et facilitent l'exploitation de leurs traces. Les politiques de protection des données personnelles visent dans ce contexte à protéger la vie privée informationnelle des individus. Mais une analyse détaillée des différents énoncés juridiques performatifs (lois, jurisprudence, rapports, mais aussi discours d'acteurs) montre que les termes employés dans ceux-ci connaissent des acceptions diverses, à commencer par le terme même de « donnée à caractère personnel ». Une cartographie des controverses définitionnelles autour de ce terme, inspirée par les approches cognitives ou communicationnelles de l'action publique, combinée à l'analyse sémiologique des documents et discours d'acteurs de terrain, permet de déceler le sens implicite des différentes acceptions en présence, et la façon dont s'est constitué un référentiel idéologique sectoriel favorable à la vie privée qui a dû cependant maintenir son articulation avec un référentiel global favorable à l'exploitation des traces.

Mots clés : données personnelles, politique, analyse de controverses, sémiologie, vie privée

Pour une approche communicationnelle des politiques de protection des données personnelles

« Internet est une menace pour la vie privée »

Cette affirmation sous-entend que la vie privée est désirable. Elle sous-entend également un déterminisme technique qui nous mènerait inexorablement à devenir de plus en plus traçables, voir prédictibles. Quoi qu'il en soit, cette affirmation, qu'il n'est pas de notre propos ici de discuter, est très largement partagée¹, y compris par des chercheurs s'étant intéressés à la question (Klein, 2012). Des lois comme en France la loi Informatique et Libertés² ont été adoptées dans un certain nombre de pays pour tenter de limiter ces effets de l'informatique sur la vie privée.

L'action politique fondée sur ces textes ou visant à modifier ces textes s'avère cependant d'une grande complexité d'analyse en raison des trois catégories de difficultés suivantes :

- La superposition de plusieurs échelles de gouvernance (national, européen, international) avec une compétition de normes concurrentes au niveau international ;
- La multiplicité des acceptions des termes techniques contenus dans les textes normatifs ;
- La difficulté de définir précisément le lien entre droit à la protection des données³ et droit à la vie privée⁴.

Le protocole TCP/IP gère le routage des paquets d'informations circulant sur Internet sans tenir compte des frontières nationales, compliquant la détermination du droit national applicable en cas d'infraction⁵. Ce droit échappe largement au législateur national. L'Union européenne s'est dotée en 1995 d'une directive⁶ dont la loi Informatique et Libertés française n'est que la transposition. Ce droit européen est en concurrence au niveau international avec la régulation privée⁷ et avec un droit états-unien fondamentalement différent (Bennett et Raab, 2003).

L'harmonisation entre le niveau national et le niveau européen demeure cependant imparfaite. Ainsi, la loi s'applique, selon l'article 2 de la loi Informatique et Libertés et l'article 3-1 de la directive 95/46/CE à tout traitement de données à caractère personnel en tout ou partie automatisé ou portant sur des données ayant vocation à figurer dans un fichier, c'est-à-dire un ensemble structuré de données. Or, selon la jurisprudence française⁸, l'utilisation de l'informatique n'équivaut pas nécessaire à une automatisation. Mais selon la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), la notion d' « automatisé » recouvre au moins l'intégralité des traitements informatisés⁹.

¹ Voir à titre d'illustration un dossier au titre évocateur de L'Expansion : « Vie privée et Internet, deux mondes incompatibles ? ». Disponible en ligne sur le site de l'Expansion : http://l'expansion.lexpress.fr/high-tech/vie-privee-et-internet-deux-mondes-incompatibles_1492254.html (page consultée le 29 décembre 2016)

² Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

³ Prévu à l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

⁴ la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Dans son arrêt « Tele2 Sverige » du 21 décembre 2016 (affaires C-203/15 et C-698/15), la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) n'a pas répondu à la question qui lui avait été posée sur l'articulation entre les articles 7 et 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

⁵ Voir pour illustration le tout dernier arrêt de la CJUE sur le sujet : CJUE 28 juillet 2016 « VKI contre Amazon » Aff. C-191/15

⁶ Directive 95/46/CE du 24 octobre 1995, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

⁷ Norme ISO 27000, Privacy Interest Group du World Wide Web Consortium (W3C), RFC 6973 de l'Internet Architecture Board ...

⁸ Cass.crim, 16 mars 2004, n° 04-80.048

⁹ CJUE 6 novembre 2003 « Lindqvist » Aff. C-101/01, pt. 26

Le terme de « donnée à caractère personnel » lui-même échappe à une définition faisant clairement consensus. La notion de donnée personnelle s'oppose à celle de donnée anonyme (Ohm, 2010). Mais cet anony-mat se définit-il relativement au public accédant aux données, ou doit-il être absolu ? La CJUE¹⁰ et la Cour de cassation française¹¹ semblent en désaccord sur ce point et donc sur la question de savoir si et quand les adresses IP sont des données à caractère personnel. Parallèlement, le texte juridique de définition de « donnée personnelle », stabilisé en Europe depuis 1974, fait l'objet de remises en cause par des acteurs de l'industrie du numérique souhaitant réintroduire la distinction juridique suivante entre trace et donnée personnelle¹² : la trace serait déconnectée de la personne (et donc impersonnelle, voire anonyme) dès lors que le lien direct avec une personne physique identifiable serait cassé.

Le terme de « donnée à caractère personnel » focalise un grand nombre de ces tensions. Nous l'avons donc choisi pour illustrer la façon dont une approche communicationnelle des politiques publiques permet de combler les angles morts d'une approche strictement juridique de la question.

Que révèlent les controverses autour de la définition juridique de la notion de donnée à caractère personnel sur ce même droit ?

Un premier réflexe a été d'étudier l'hypothèse d'une différence d'approche de nature épistémique, entre informaticiens et juristes, qui se cristalliserait notamment dans des différences dans la définition de certains termes, dont celui de « donnée à caractère personnel ». Une telle différence aurait sans doute rappelé certaines conclusions des travaux de Nicolas Dodier sur l'existence de fractures épistémo-politiques composant une arène publique spécifique : la politique de publication de la recherche sur la ciclospirine (Dodier 2014). Les entretiens réalisés révèlent cependant une absence d'unité complète au sein de la profession juridique d'une part, et au sein de la profession informaticienne d'autre part. Dès lors, d'autres facteurs d'ordre idéologique doivent être étudiés : quelle place accorder à l'Etat régulateur ? Quel rapport entretient-on à l'ordinateur et à son imaginaire ? A quelle conception de la vie privée adhérons-nous ?

Nous avons donc cherché à élargir notre enquête autour des imaginaires, des représentations qui sous-tendent, ou bien connotent les termes techniques de la protection des données à caractère personnelle. Cette démarche nécessite alors de solliciter des cadres théoriques inspirés de les approches cognitives des politiques publiques, de la sémiologie et de la théorie de la performativité, que nous allons présenter, qui ne se limitent pas à analyser les discours en circulation dans des arènes publiques, mais puisse également prendre en compte l'ensemble des échanges formels et informels ayant lieu en retrait de l'espace public : réunions, lobbying, lectures personnelles des acteurs ou les échanges interpersonnels privés.

Une approche communicationnelle de l'action et des politiques publiques

Notre cadre théorique s'inspire en partie des approches cognitives et communicationnelles des politiques publiques, en particulier celles de Pierre Müller et de Paul Sabatier. Il s'inspire également des théories de la performativité selon laquelle les textes normatifs ont un caractère performatif (Austin, 1970) : l'énoncé juridique modifie l'ordonnancement juridique, donc une structure sociale entraînant souvent des conséquences matérielles.

¹⁰ CJUE 19 octobre 2016 « Patrick Breyer contre République fédérale d'Allemagne » Aff. C-582/14

¹¹ C. Cass. 1° ch. civ., arrêt n° 1184 du 3 novembre 2016 « Cabinet Peterson contre Logisneuf »

¹² CNIL, Délibération n°2013-420 de la formation restreinte prononçant une sanction pécuniaire à l'encontre de la société Google Inc

Ces énoncés performatifs, qui ne prennent pas toujours la forme de lois, sont des outils relevant d'une technique de gouvernementalité (Lascoumes, 2004), mobilisés ou non par leur public d'une façon déterminée par les représentations de ce public, en interaction avec la charge sémiotique implicite véhiculée par ces mêmes énoncés.

Pierre Müller a développé la théorie du référentiel global-sectoriel. La notion de référentiel désigne un ensemble structuré de représentations (Muller, 2011). La capacité ou l'incapacité d'un groupe d'acteurs à articuler leur référentiel sectoriel avec le référentiel hégémonique, ou référentiel global, permet de comprendre certaines évolutions de politiques publiques (Müller, 1984).

Paul Sabatier, lui, a développé la théorie de l'Advocacy Coalition Framework. Il y définit une politique publique comme un sous-système stable d'acteurs regroupés en coalition se battant pour l'hégémonie au sein de ce sous-système. Ces coalitions se regroupent sur la base d'objectifs politiques (deep normative core et near policy core) et développent ensemble des propositions concrètes de textes (secondary aspects) (Sabatier, 1998). Cette analyse cartographique des controverses permet de mettre en lumière des points de clivage dans des controverses.

Notre analyse s'est fondée des corpus de documents et retranscription d'entretiens qualitatifs avec des acteurs de l'action publique relative aux données personnelles. Les textes ainsi rassemblés ont été analysés selon la méthode sémiologique défendue par Roland Barthes (Barthes, 2014) comme des discours vecteurs d'un ensemble de représentations implicites, de mythes.

Une différence épistémo-politique entre informaticiens et juristes ?

La littérature académique fait état de divergences entre une approche informatique et une approche juridique des traces (Mascetti et al., 2013). Des entretiens qualitatifs approfondis, semi-directifs, ont donc d'abord été menés avec des informaticiens et des juristes pour leur demander de définir un certain nombre de concepts relatifs à la protection des données amènent à questionner fortement l'hypothèse d'une différence d'approche fondée sur la socialisation professionnelle. Ces personnes ont été choisies de façon aléatoire, et peuvent avoir des niveaux d'expérience et de connaissance différents en matière de protection des données.

Nous trouvons des différences définitionnelles importantes au sein de chaque profession. Par exemple, une donnée personnelle peut être définie comme étant soit une donnée directement identifiante (avec le nom, par exemple) soit une donnée directement ou indirectement identifiante, une donnée étant indirectement identifiante s'il faut la combiner avec d'autres données pour retrouver la personne concernée. Voici par exemple deux extraits d'entretien avec deux informaticiens différents :

Donnée directement identifiante Entretien du 6 juin 2016 avec Mathieu S.	Donnée directement ou indirectement identifiante Entretien du 30 mai 2016 avec Pierre C.
« J'ai un fichier Excel avec des informations. Si je supprime le nom et le prénom des colonnes et que je suis plus capable de les retrouver, mon fichier il devient anonyme »	« [...] on pourra toujours te dire que tous les mecs qui habitent Marly-le-Roy et qui ont quatorze ans, ils fonctionnent de la même manière. Et qu'ils sont déjà allés sur un site de jeux vidéo, et au final, y en a qu'un seul de gars, qui a quatorze ans, qui est déjà allé sur un site de jeux vidéo [...] »

Nous trouvons pour les deux cas des juristes d'accord avec l'un ou avec l'autre de ces deux informaticiens.

Pour prendre un exemple chez des juristes, nous observons une variation sur le point de savoir si une donnée est personnelle quel que soit la nature de l'information, ou s'il faut que cette information relève de la vie privée de la personne :

<p>Toute information reliée à un individu est personnelle Entretien du 17 octobre 2016 avec Mathilde R.</p>	<p>Seules les informations relevant de la vie privée de la personne sont des données personnelles Entretien du 13 septembre 2016 avec E. Q.¹³</p>
<p>« [Il] y a des informations qui sont publiques, par exemple moi genre je peux faire une demande de ton état civil. Et si je récupère toutes les informations sur plein de gens ça reste un fichier ... ça reste des données personnelles [...]. Et donc c'est des trucs qui sont personnels, qui sont évidemment publics »</p>	<p>« Donnée à caractère personnel [...] je dirais que c'est des données qui touchent à la vie privée des individus, donc [...] à leur identité, leur sexe, leur orientation sexuelle, leurs pensées, enfin leur liberté de pensée, leurs opinions religieuses, politiques, mais éventuellement aussi des données qui touchent des éléments médicaux, donc de santé, et de vie familiale, de mode de vie familial [...] »</p>

L'inscription des controverses épistémiques dans le cadre politique

Nous développerons donc une seconde piste : l'insertion de la controverse autour de la définition de « données personnelles » dans un contexte de controverses plus larges sur la vie privée informationnelle. Cette hypothèse se trouve corroborée par notre première enquête, qui révèle de fortes différences au sein de chaque perception tant dans les convictions politiques que dans la perception de la relation humain-machine, de la vie privée, ou encore de certaines technologies comme le Big Data.

Nous avons alors cherché à reconstruire le contenu devenu souvent implicite de représentations et de choix politiques et philosophiques encodés dans les termes techniques juridiques et informatiques de la protection des données. Les termes juridiques peuvent être trouvés notamment dans la directive 95/46/CE, les termes informatiques dans la norme RFC 6973. Par souci d'espace, nous avons choisi l'évolution du terme juridique pour illustrer notre propos.

Deux périodes ont été étudiées :

Celle de 1966 à 1981, entre les premiers travaux d'une commission parlementaire américaine sur les ordinateurs et la vie privée et la signature de la Convention 108 du Conseil de l'Europe ;

Celle de 2009 à 2016, entre les premières consultations de la Commission européenne et l'adoption du nouveau Règlement général de protection des données.

Cette étude a permis de constituer des corpus d'entretiens qualitatifs d'acteurs, retranscrits, et de divers documents parfois issus d'archives, comme des documents préparatoires, des courriers, des articles de presse, de blog, des ouvrages ou tout autre objet communicationnel produits par ces acteurs dans le cadre des deux processus politiques qui nous ont intéressés. L'analyse de ce corpus montre que la définition textuelle du terme « donnée à caractère personnel » s'est stabilisée autour du milieu des années 1970, pour inclure toute information relative à une personne physique, indépendamment du caractère intime ou non du contenu.

¹³ Cette personne a demandé à ce que seules ses initiales soient citées

Ainsi, la notion de donnée personnelle s'émancipe du cadre de la protection de la sphère privée pour évoluer en un nouveau droit dont le champ d'application matériel s'étend plus largement à l'ensemble des traces des individus :

Le saut d'une notion de donnée personnelle limitée à la vie privée vers une notion élargie à toute information relative à un individu est intervenu entre 1972 et 1973 et n'a pas été remis en cause depuis :

<p>Art. 2 de la proposition de définition par Jean-Paul Costa dans le cadre d'un projet de convention internationale du Conseil de l'Europe (22 novembre 1972)¹⁴</p>	<p>« Data [...] as relates to the private life of the individuals whom it concerns, and particularly information concerning their race, religion, political opinions, morals, health or past judicial record »¹⁵</p>
<p>Art. 1 de la proposition de loi n° 33 de 1973 (Suède) (16 février 1973)¹⁶</p>	<p>« Upplysning som avser enskild person »¹⁷</p>
<p>Art. 4 sous 1) du Règlement général de protection des données 2016/2679/UE</p>	<p>« toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée »); est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement [...] »</p>

Cette définition stabilisée est susceptible de s'appliquer à l'ensemble des traces numériques telles que les sciences de l'information et de la communication l'ont étudiée et critiquée (Jeanneret, 2010 ; Merzeau, 2013 et Collomb, 2016). Nous verrons qu'elle correspond bien à certain paradigme de la vie privée inspiré du libéralisme utilitaire de John Stuart Mill et d'approches foucaaldiennes (Bennett et Raab, 2003).

Pourtant, entre 1966 – 1981 et 2009 – 2016, les mythes de l'informatique émancipatrice (Turner, 2008) et de l'Internet (Flichy, 2001) se sont progressivement diffusés, tout comme ceux du « big data » et du « Quantified Self » (Lanzing, 2016). Et les évolutions du droit à la protection des données est régulièrement présenté comme étant le fruit de ces évolutions techniques, le droit étant souvent conçu, pensé, représenté comme étant structurellement en retard sur l'informatique.

Or, si le contexte technique a évolué, l'analyse montre que les points de clivage du débat sont restés étonnamment inchangés, au point que même la notion permettant l'articulation entre le référentiel sectoriel de la coalition favorable à une protection élevée des données personnelles¹ et un référentiel global favorable à l'exploitation massive de ces données est aujourd'hui comme dans les années 70 celle de « confiance ». Le discours sur le Big Data pré-existe au terme lui-même. Ceci explique que les grandes lignes du compromis n'aient que peu évolué.

¹⁴ COSTA, Jean-Paul. « Convention on transnational data banks in the private sector. Preliminary draft proposed by Mr. J.P. Costa, French expert », Document EXP/Prot.Priv./EDB (1972) 17 du Conseil de l'Europe

¹⁵ Traduction de l'auteur : « Toute donnée relative à la vie privée de l'individu qu'elle concerne, et en particulier toute information concernant leur race, religion, opinions politiques, santé ou casier judiciaire »

¹⁶ Texte devenu la Datalag 1973:289 après adoption

¹⁷ Traduction de l'auteur : « Toute information sur un individu »

Enfin, nous voyons par contre qu'il existe encore des notions qui sont susceptibles d'évolution. Ainsi, l'article 7 sous f) de la directive 95/46/CE parle d'une notion d'intérêt légitime de l'organisme collectant des données, qui peut justifier selon les cas de se passer du consentement des personnes concernées. Comment définir ce qui est légitime ? Selon l'approche communautariste d'Amitai Etzioni (Etzioni 1999), une communauté a ainsi plus facilement un intérêt légitime à connaître des choses sur les individus qui la composent, que selon l'approche libérale-foucauldienne hégémonique au sein de la coalition de cause soutenant un droit encadrant strictement l'utilisation des données personnelles. Or, le texte de l'article 7 sous f) de la directive 95/46/CE peut tout à fait faire l'objet d'une réinterprétation communautariste de la vie privée, au détriment d'une lecture libérale-foucauldienne, ce qui transforme ses effets matériels. Combiner une connaissance des termes se prêtant dans un contexte juridique ou technique à de telles réinterprétations, avec la typologie des approches de la vie privée telle que la méthodologie de Paul Sabatier permet de dégager, est donc nécessaire pour connaître la variété des façons dont ce droit au langage hautement technicisé peut finir, selon les contextes, par s'incarner par la performativité.

Conclusion

En conclusion, une approche strictement juridique comporte un grand nombre d'angles morts. Les approches cognitives et communicationnelles des politiques publiques, que nous empruntons à la science politique, étudient le rôle de la circulation des idées dans la formation des politiques publiques. La combinaison de ces approches avec une analyse sémiologique et généalogique des idées en circulation permet de comprendre le sens implicite des notions inscrites dans le droit et le contexte social de réception de dispositions juridiques conçus comme à la fois des énoncés performatifs et des outils faisant l'objet d'usages dépendant de l'interprétation qui en est faite par les publics visés.

Bibliographie :

- Austin, John Langshaw. 1970. *Quand dire, c'est faire*. Paris, France : Éd. du Seuil
- Barthes, Roland. 2014. *Mythologies*. Paris : Points
- Bennett, Colin J., et Charles D. Raab. 2003. *The Governance of Privacy. Policy Instruments in Global Perspective*. Aldershot : Ashgate
- Collomb, Cléo. 2016. *Un concept technologique de trace numérique*. Thèse soutenue à l'Université de technologie de Compiègne le 8 juillet 2016, sous la direction de François-David Sebbah et de Thomas Berns
- Dodier, Nicolas. 2014. « L'espace public de la recherche médicale. Autour de l'affaire de la ciclosporine ». *Réseaux*, no 95 (août): 107-54.
- Etzioni, Amitai. 1999. *The Limits of Privacy*. New York: Basic Books.
- Flichy, Patrice. 2001. *L'imaginaire d'Internet*. Paris : Découverte
- Jeanneret, Yves. 2011. « Complexité de la notion de trace ». Dans : Galinon-Méléne B (éd.). *Homme-Trace* *Perspect. Anthropol. Traces Contemp.* Paris : CNRS-éditions, p. 59-86.
- Klein, Annabelle. 2012. « Facebook, quand tu nous tiens ». Dans : Proulx S, Millette M, Heaton L (éd.). *Médias Sociaux Enjeux Pour Commun.* Québec : Presses de l'université du Québec, p. 106-116.
- Lanzing, Marjolein. 2016. « The transparent self ». *Ethics Inf. Technol.* volume 18 issue 1, p. 9-16.
- Lascombes, Pierre. 2004. « La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir ». *Le Portique [En ligne]*. n°13-14,. Disponible sur : < <https://leportique.revues.org/625> > (Consulté le 28 décembre 2016).
- Mascetti, Sergio, Anna Monreale, Annarita Ricci, et Andrea Gerino. 2013. « Anonymity : A Comparison Between the Legal and Computer Science Perspectives ». Dans : *Eur. Data Prot. Coming Age*. Dordrecht : Springer, p. 85-115.
- Merzeau, Louise. 2013. « L'intelligence des traces ». *Intellectica*. Vol. 1, n°59, p. p.115-135.
- Müller, Pierre. 2011. *Les politiques publiques*. Paris : Presses universitaires de France
- Müller, Pierre. 1984. *Le Technocrate et le Paysan*. Paris : Presses Ouvrières
- Ohm, Paul. 2010. « Broken Promises of Privacy: Responding to the Surprising Failure of Anonymization ». *UCLA Law Rev.* n°57, p. 1701-1777.
- Sabatier, Paul A. 1998. « The Advocacy Coalition Framework: revisions and relevance for Europe ». *Journal of European Public Policy*. n°5:1, p. 98-130.
- Turner, Fred. 2008. *From counterculture to cyberculture: Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the rise of digital utopianism*. Chicago, Ill. : University of Chicago Press

Le fact-checking, révélateur de manquements dans les pratiques journalistiques

Laurent BIGOT

Maître de conférences associé,
École Publique de Journalisme de Tours
Equipe CARISM (IFP / Université Paris 2) /équipe PRIM (Université de
Tours), laurent.bigot@univ-tours.fr

Résumé :

Des « Décodeurs » du Monde au « Désintox » de Libération, de « L'œil du 20 heures » de France 2 au « Vrai du Faux » de France Info, toutes les évocations actuelles du fact-checking – en France comme ailleurs dans le monde – sont fondées sur l'observation de pratiques journalistiques relativement récentes, qui consistent à vérifier la véracité de propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités publiques. Mais il ne s'agit là que de l'avatar « moderne » du fact-checking, né outre-Atlantique avec les PolitiFact.com et FactCheck.org pour ne citer qu'eux. En France (comme aux États-Unis d'ailleurs), les médias n'envisagent plus vraiment de mettre en œuvre le fact-checking des origines, né à la création de Time en 1923, et fondé sur la vérification exhaustive et systématique des contenus journalistiques avant parution. Cela, manifestement, pour des raisons historiques, éditoriales et économiques. Si bien que finalement, une pratique louable finit par révéler, en creux les manquements journalistiques en termes de traitement de l'information en général et de vérification en particulier.

Mots clés : journalisme, politique, fact-checking, vérification

Le fact-checking, révélateur de manquements dans les pratiques journalistiques

Le fact-checking, tel qu'il se présente de nos jours dans de nombreux médias en France – et ailleurs dans le monde – est une pratique journalistique qui consiste à vérifier la véracité de propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités publiques. Le résultat de leur travail figure dans des articles et même parfois des rubriques dédiées, dans les colonnes des journaux, sur les sites Internet ou les antennes de ces médias.

Partout dans le monde, notamment aux États-Unis à partir de 2001 et en France, depuis 2008, ce travail de vérification fait l'objet d'une attention particulière de la part des journaux, radios et chaînes de télévisions qui l'ont adopté. En effet, tous affichent et mettent volontiers en avant ces articles de vérification, qui semblent renouer avec les aspects les plus nobles du journalisme et sont généralement alimentés en contenus fiables, fruits d'enquêtes poussées et de longs recoupements d'informations.

Pourtant, cet engouement pour une pratique journalistique qui semble nouvelle ne doit pas faire oublier que le fact-checking a déjà une longue histoire. Avant même de concerner les seuls propos tenus par des responsables politiques, elle consistait à vérifier scrupuleusement et exhaustivement les noms, dates, chiffres et faits dans l'ensemble des articles, avant publication. Cet éclairage historique ne va pas sans poser de questions quant à ce processus de réinvention du fact-checking dans la presse étatsunienne, puis d'appropriation dans d'autres médias, dans le monde en général et en France en particulier.

Il est notable, en effet, que l'on assiste à cette mise en avant d'une pratique très ciblée de vérification, précisément à une période au cours de laquelle les rédactions sont confrontées à des défis sans précédents pour garantir la véracité de leurs contenus. Il est de ce point de vue clairement établi que de nombreux médias non seulement subissent une crise structurelle forte, mais de surcroît pâtissent d'une crise conjoncturelle : Internet et les réseaux sociaux n'ont pas seulement mis à mal leur modèle économique, confronté au défi de la gratuité ; ils ont aussi multiplié les canaux de diffusion à alimenter et accéléré les flux d'information. Avec moins de moyens et davantage de contenus diffusés, il est devenu compliqué pour les rédactions de vérifier autant.

PROBLÉMATISATION

Hypothèses

il n'est pas forcément opportun de présenter comme une nouveauté la vérification, constitutive de l'ADN des médias comme de celui des journalistes ;

il est pertinent d'assimiler le fact-checking politique, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, à un genre journalistique à part entière ;

l'autonomisation de la pratique du fact-checking dans les rédactions est révélatrice des bouleversements que connaissent les médias au moment où ils traversent une triple crise, conjoncturelle, structurelle et éditoriale ; il y a dans le développement de la mise en avant du fact-checking par les médias traditionnels des facteurs de risque (jeter le discrédit sur l'ensemble des autres contenus par exemple) autant que de succès (différenciation des flots d'information de l'infobésité sur Internet et les réseaux sociaux).

Problématique

Aussi nous semble-t-il intéressant de nous interroger sur ce que révèle, au-delà de la capacité des médias à renouveler leurs contenus et à défendre les valeurs en lien avec la quête de vérité et la lutte contre le mensonge en politique notamment, ce glissement de l'ancien vers un nouveau fact-checking. Et en particulier ce qu'il révèle en termes d'éventuels manquements dans les pratiques professionnelles. Qu'est-ce que dit, en effet, ce nouvel exercice du fact-checking des pratiques en vigueur au sein des rédactions en matière de vérification plus globale de l'information ? Pourquoi assiste-t-on à cette mise en avant du fact-checking, jusqu'à en faire un genre journalistique (et parfois des marques) à part entière, précisément au moment où les médias semblent avoir plus de difficultés pour vérifier l'information et sont par ailleurs confrontés à une forte perte de crédibilité¹ ?

MÉTHODOLOGIE

Notre travail souhaite permettre de porter un nouveau regard sur les pratiques journalistiques en vigueur au sein des rédactions en matière de fact-checking. Pour ce faire il comporte une importante partie de recherche historique, destinée à éclairer les fondements de cette pratique de vérification de l'information au sein de la culture journalistique américaine notamment, à compter des XIXe et XXe siècles. Il comporte également un inventaire précis des initiatives conduites en matière de fact-checking en France (et dans une moindre mesure aux États-Unis). Il s'appuie, en outre, sur plus de trente entretiens semi-dirigés avec des journalistes fact-checkeurs, essentiellement en France (ainsi que le responsable de l'International Fact-Checking Network, basé à l'institut Poynter), qui représentent la quasi-totalité des médias qui valorisent aujourd'hui ce format. Enfin, ce travail contient une analyse qualitative de la production des journalistes fact-checkeurs français, que ce soit dans des périodes « classiques », ou bien en période troublée (attentats) ou encore lors de temps de campagne électorale (élection présidentielle 2017).

Pour tenter d'éclairer les questions issues de notre problématisation, nous proposons dans un premier temps d'éclairer les fondements de cette pratique de vérification de l'information au sein de la culture journalistique américaine notamment, à compter du début du XXe siècle. Puis nous tenterons d'explicitier les tenants et aboutissants du fact-checking tel qu'il a été réinventé à compter des années 2000. Enfin, nous pourrions établir s'il semble exister ou non une corrélation entre l'apparition de ce « nouveau fact-checking » et les difficultés accrues, au sein des rédactions, en termes de vérification de l'information.

La naissance du fact-checking au début du XXe siècle

Le fact-checking tel qu'il se présente dans les médias français et américains depuis le début des années 2000 n'a rien d'une pratique nouvelle. Il s'agit plutôt d'une ré-invention, qui puise ses racines aux États-Unis dans un contexte journalistique de rationalisation et de professionnalisation de la transmission des nouvelles (plus factuelles et plus fiables), entamé au début du XIXe siècle et qui va se poursuivre très progressivement jusqu'au début du XXe siècle. Ainsi, quand Briton Hadden et Henry Luce créent le magazine Time, en 1923, ce sont eux qui, les premiers, recrutent des fact-checkeurs, autrement dit des journalistes dédiés à la vérification exhaustive et systématique des contenus journalistiques avant publication, afin d'en garantir la qualité et la véracité aux lecteurs.

¹ Cette faible crédibilité des médias est mesurée chaque année par TNS Sofres pour le quotidien La Croix : la moitié des Français considèrent que les choses ne se passent pas exactement comme les médias le disent.

C'est à partir de ce moment-là que, du *The New Yorker* au *Reader's Digest*, la plupart des magazines américains se seraient dotés d'équipes consacrant leur travail au fact-checking (Harrisson Smith, 2004 : 11). Daniel Cornu détaille, dans *Journalisme et Vérité*, la création de *Time* par Henri Luce et « des méthodes de rédaction qui visaient à transposer dans la pratique du journalisme des principes de la recherche expérimentale » (1994 : 371-372). Se met ainsi en place dans les rédactions un circuit de la copie complexe, consubstantiel au fact-checking américain. A l'origine, le travail du fact-checker consiste ainsi à vérifier noms, dates, chiffres et faits dans l'ensemble des articles, mais aussi à vérifier et à recontacter les sources à l'origine de telle ou telle citation dans l'article, voire des sources complémentaires avant d'échanger à nouveau avec le journaliste à l'origine de l'article. Sachant que ce journaliste est quoi qu'il en soit invité à transmettre ses notes, preuves et autres éléments à sa disposition afin que le fact-checker puisse s'y référer ou en vérifier la validité (Harrisson Smith, 2004 : 12). Le journaliste canadien Craig Silverman, qui a étudié ces pratiques, cite un mémo interne d'Edward Kennedy, journaliste de *Time*, destiné à expliquer à ses troupes, aux débuts de cette pratique, la nécessité de vérifier les contenus du magazine : « The most important point to remember in checking is the writer is your natural enemy. (...) Many begin a check by assuming everything in an article is wrong. » (2007 : 276)

Le fact-checking, tel qu'il s'enracine puis se généralise aux États-Unis est donc davantage qu'une simple étape dans le parcours de l'information entre sa collecte et sa diffusion. L'objectif principal consiste à crédibiliser les contenus des journaux et magazines. Un article – cité également par Craig Silverman – paru en 1998 dans le magazine américain *The New Republic* le rappelle : « The theory of fact-checkers is that even the tiniest details are part of the larger whole, like bricks in a building. (...) If one brick crumbles, the whole structure is weakened. » (2007 : 275) Cependant, ces équipes de fact-checkers ainsi constituées à partir des années 1920 (souvent appelées *research departments*) vont connaître des coupes sombres à la toute fin du XXe siècle, alors que les effectifs sont menacés de toute part. En 1996 et 1997, *Time* puis *Newsweek* vont alors créer des postes mixtes de « reporters-researchers » et abandonner le fact-checking classique. Ce sera la même chose pour *Fortune*, *Vogue*, *Village Voice*, *Esquire* et bien d'autres plus récemment (Silverman, 2007 : 286-292).

La ré-invention du fact-checking à compter des années 2000

Si le fact-checking se fait un peu oublier dans les rédactions à la fin du XXe siècle, il va réapparaître au début des années 2000, sur le devant de la scène médiatique cette fois. Et sous une nouvelle forme. Le site généralement cité en référence historique, en matière de fact-checking moderne, est *FactCheck.org*, lancé par le Annenberg Public Policy Center de l'université de Pennsylvanie, en 2003. Cette initiative académique sera suivie, en 2007 seulement – lors de la campagne pour l'élection présidentielle américaine de 2008 – par les premières initiatives issues de médias « traditionnels ». À commencer par le blog politique du *Washington Post*, appelé *The Fact Checker*, qui doit sa renommée à son mode d'évaluation de la véracité des propos : à chaque citation est attribuée un nombre de Pinocchios (entre un et quatre), voire un Geppetto lorsque la citation ne contient que la vérité :

« The purpose of this Web site (...) is to “truth squad” the statements of political figures regarding issues of great importance, be they national, international or local. »²

Suivra, le site Internet dédié *Politifact.com*, fondé par le *Tampa Bay Times*, qui a la particularité de multiplier les échelles de mesure pour établir la véracité des citations politiques (« *Truth-O-Meter* », « *Obameter* », « *Trump-O-Meter* », etc.) et d'avoir remporté le prix Pulitzer en 2009.

² Accès : https://www.washingtonpost.com/news/fact-checker/about-the-fact-checker/?utm_term=.44fc7a854f50
Consulté le 30/12/2016.

Et bien entendu, d'autres initiatives de ce type sont nées depuis, en particulier à l'occasion de la présidentielle 2016. Leur nombre était évalué à environ 50, début 2016³. De récentes études sur le sujet ne font d'ailleurs aucun mystère de l'ampleur qu'est en train de prendre, outre atlantique, ce phénomène de vérification des faits et y voient une des innovations récentes majeures du secteur (Graves et al., 2016 : 106).

En France, si le fact-checking américain des années 1920 n'a jamais vraiment connu d'équivalent, celui des années 2000 est assez rapidement adopté par les journalistes français. D'ailleurs, Françoise Laugée, dans la définition du fact-checking qu'elle rédige pour la Revue européenne des médias et du numérique, en 2011, le montre sans équivoque : « Pratique journalistique qui consiste à contrôler l'exactitude des informations ou la cohérence des propos délivrés par les hommes politiques. (...) Le fact-checking vient des États-Unis. Le site américain PolitiFact.com est un modèle du genre. » (2011 : 52) Ainsi, le quotidien Libération a, le premier, décidé de consacrer en 2008 une rubrique au fact-checking stricto sensu, sous l'appellation « Désintox » pour en faire « observatoire des mensonges et des mots du discours politique », à travers un blog et, parfois même, des articles repris dans la version papier du journal. A compter de septembre 2012, « Désintox » devient même un programme TV dans l'émission d'information « 28 minutes », diffusée sur la chaîne franco-allemande Arte⁴. Le quotidien Le Monde a lui aussi créé une rubrique de fact-checking, en 2009, sous l'appellation « Les Décodeurs ». Depuis le 10 mars 2014, « Les Décodeurs » disposent même d'une chaîne spécifique sur le site internet LeMonde.fr, qui propose, outre la simple vérification de la parole des politiques, de la data-visualisation, des graphiques et un travail de contextualisation des principaux faits d'actualité. Le mot d'ordre de la chaîne est « Venons-en aux faits » : « Les Décodeurs du Monde.fr vérifient déclarations, assertions et rumeurs en tous genres ; ils mettent l'information en forme et la remettent dans son contexte ; ils répondent à vos questions. »⁵

Du côté des médias audiovisuels, la chaîne de radio France Info a créé en 2012 une émission intitulée « Le Vrai du Faux ». Le projet de la station, qui consacre la majorité de sa grille au suivi de l'information en continu, est, en 2016, le suivant : « Le « Vrai du Faux » est un rendez-vous d'actualité qui passe au crible petites et grandes approximations qui émaillent le discours politique, économique, syndical. »⁶ Quant à Europe 1, elle a fait de même, en septembre 2012, avec une émission intitulée « Le Vrai-Faux de l'Info », diffusée en direct au sein de sa tranche d'information matinale. Le travail consiste là encore à analyser une déclaration publique d'un homme politique, rediffusée pour l'occasion, et à aller chercher dans des rapports ou d'autres sources d'information de quoi confirmer ou infirmer cette déclaration.

Enfin, le fact-checking télévisé est plus particulièrement développé, depuis 2014, par la rédaction de France 2. La rubrique « L'œil du 20 Heures » est diffusée chaque soir du lundi au jeudi, au cours journal télévisé. Elle propose, selon elle, « un autre regard sur l'actualité » et dispose d'un blog dédié, sur le site Internet de France 2. Lors de sa première diffusion, en juillet 2014, le présentateur du 20 heures, David Pujadas, indiquait : « Nous inaugurons ce soir une nouvelle cartouche de ce journal, pour aller davantage encore au-delà des apparences et du ronron des discours publics. C'est le moment de vérification (...). Le crible du 20 heures. »⁷

Tous ces dispositifs de fact-checking français – nous n'en évoquons ici que les principaux, au regard de leur durée notamment – présentent donc un travail de vérification de l'information ponctuel (des citations d'hommes politiques ou de personnalités publiques essentiellement), appliqué à des contenus externes (issus d'autres médias ou de la sphère publique plus globalement), a posteriori (c'est-à-dire après qu'ils aient été publiés ou diffusés) et avec un maximum d'affichage (d'exposition médiatique sur Internet et les réseaux sociaux), afin d'être vus, lus ou entendus par le plus grand nombre de lecteurs/auditeurs/télespectateurs. Ce faisant, ils s'inspirent de ce qui est réalisé aux États-Unis après 2000.

³ Accès : <http://reporterslab.org/global-fact-checking-up-50-percent> Consulté le 30/12/2016.

⁴ Accès : <http://sites.arte.tv/28minutes/fr> Page non consultable depuis la rénovation du site en 2016, remplacée par <http://sites.arte.tv/28minutes/fr/desintox-28minutes> Consulté le 21/12/2016.

⁵ Accès : <http://www.lemonde.fr/les-decodeurs> Consulté le 21/12/2016.

⁶ FranceTVInfo, « Le Vrai du Faux, le concept de l'émission ». Accès : <http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux> Consulté le 21/12/2016.

⁷ FranceTVInfo, JT de 20h du mercredi 9 juillet 2014. Accès : http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-mercredi-9-juliet-2014_637841.html (à 10') Consulté le 21/12/2016.

Entre nouveau-fact-checking et manque de vérification

Comme nous l'avons indiqué, le fact-checking « moderne », que Michael Dobbs, le journaliste du Washington Post fondateur de la rubrique « The Fact-checker », appelle le « modern political fact-checking » ou encore le « modern-day fact checking movement » (2012 : 1), revisite une autre version, plus ancienne, du fact-checking, née elle aussi aux États-Unis. Mais il est loin d'en avoir conservé toutes les caractéristiques : sous la même dénomination, plutôt flatteuse et fortement crédible, s'opère aujourd'hui un exercice sensiblement différent de celui des origines. Le fact-checking pratiqué aujourd'hui a opéré une sorte de glissement, pour passer de la vérification exhaustive et systématique des contenus journalistiques avant publication au contrôle ponctuel et sélectif (choix de la personnalité et de la citation fact-checkées) de citations publiques après diffusion.

D'aucuns pourraient y voir un exercice sans rapport avec celui des origines, dont il ne reprendrait finalement que l'appellation. Mais ils sont directement liés : le fact-checking des années 2000 est bien l'héritier du fact-checking des années 1920, adapté aux contraintes et aux nouvelles possibilités (Internet surtout) de son temps. Ce phénomène est assez bien décrit – et questionné – par Federico Guerrini, dans son article « From traditional to online fact-checking », paru en 2013 : « Fact-checking is an old journalistic practice now being brought into considerably greater prominence due to the possibilities offered by the Internet. » (2013: 5)

Le « modern political fact-checking » pourrait également être analysé comme une extension du domaine du fact-checking traditionnel. Mais les faits, justement, ne permettent pas vraiment de créditer cette hypothèse. En effet, le nouveau fact-checking qui apparaît aux États-Unis à compter des années 2000, à la faveur du développement des médias sur Internet, mais aussi de l'aggravation de la crise économique qui touche durement les médias⁸, semble davantage supplanter l'ancien, que les très nombreuses réductions d'effectif dans la presse américaine à compter de la fin des années 1990 ont quasiment tué. (Silverman, 2007 : 286-292)

Non seulement ce « modern political fact-checking » s'inscrit dans l'histoire du journalisme comme le résultat de plusieurs phénomènes conjugués : une ambition de vérification pointue de l'information (liée au fact-checking des origines, dont il a consacré davantage que l'appellation donc) ; puis une opportunité technologique (l'environnement d'Internet, des blogs et des réseaux sociaux et l'accès facilité aux données) qui permet aujourd'hui d'accéder facilement et rapidement à des données conséquentes sur un nombre de sujets incalculables. Mais elle s'inscrit également dans un contexte de fortes contraintes économiques (crises structurelle et conjoncturelle de la presse, baisse des effectifs) et de mise en cause professionnelles importantes (critique des médias). Si bien que cet exercice revisité semble davantage relever d'une adaptation, d'une réponse d'une partie des médias à l'ensemble de ces phénomènes, afin de redonner aujourd'hui aux journalistes un crédit qu'ils ont pour partie perdu.

Deux autres phénomènes tendent d'ailleurs à confirmer cette hypothèse, que nous ne pourrions toutefois pas détailler trop avant ici. Tout d'abord, en faisant du fact-checking, non plus un exercice réalisé dans l'ombre, mais un véritable genre journalistique, doté de ses propres codes d'écriture et rendu très visible à travers des formats et des rubriques, voire des marques dédiées (« Les Décodeurs », « Désintox », etc.), il ne fait aucun doute que des médias cherchent à tirer partie de l'affichage de cette pratique.

De plus, les exemples de propagation de fausses informations par les principaux médias d'information générale – y compris ceux à l'origine de ce nouveau fact-checking – ne manquent pas. Les causes sont multiples et pas nouvelles. Elles peuvent être individuelles ou collectives. Et elles sont souvent liées à un manque ou une absence complète de vérification de l'information. Un phénomène amplifié par la course à l'audience et l'accélération du rythme de diffusion de nouvelles en continu sur Internet et les réseaux sociaux.

⁸ Aux États-Unis, les rédactions se sont séparées de près de 40% de leur effectif au cours des 20 dernières années recensées, passant de 53 800 à 32 900 entre 1994 et 2004. In « State of the news media 2016 », Pew Research Center, juin 2016.

Nous pouvons citer ici quelques cas récents uniquement : l'annonce du décès de Martin Bouygues, en février 2015, suite à la diffusion d'une dépêche AFP erronée (Libération, Le Monde, France Info, Europe 1 vont relayer cette information, par exemple, à la suite d'autres médias, sans prendre soin de la vérifier par eux-mêmes), la découverte d'une cité maya par un adolescent canadien (cette information, largement démentie depuis, fera l'objet d'un reportage au « 20 heures » de France 2 et continue d'être présente telle quelle sur les sites d'Europe 1 ou de Libération)⁹ ; etc.

A l'aune de l'ensemble de ces différents arguments, il apparaît donc que l'évolution récente du fact-checking, à compter du début des années 2000, questionne grandement les pratiques journalistiques de vérification au sein des médias en général et des rédactions qui promeuvent le fact-checking en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTHEAUME Alice, *Le journalisme numérique*, Paris, Les presses Science Po., 2013, 186 p.
- BAUTIER Roger et CAZENAVE Élisabeth, *L'instauration de la presse anglaise et américaine en modèle pour la France, une expertise sous le Second Empire*, *Revue européenne d'histoire sociale*, n°4, 4e trim. 2002, p.17-27
- CORNU Daniel, *Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Genève, Labor et Fides, 1994, 510 p.
- DEGAND Amandine et GREVISSE Benoît (dir.), *Journalisme en ligne, Pratiques et recherches*, Bruxelles, De Boeck, 2012, 365 p.
- DOBBS Michael, *The Rise of Political fact-checking*, New America Foundation, Media Policy Initiative, Research Paper, 2012, 16 p.
- GUERRINI Federico, *From traditional to online fact-checking*, *Oxford Magazine*, Eighth Week, Trinity Term, 2013, p.5-7
- GRAVES Lucas, CHERUBINI Federica, *The Rise of Fact-checking Sites in Europe*. Reuters Institute for the Study of Journalism, 2016, 40 pages.
- GRAVES Lucas, NYHAN Brendan, REIFLER Jason, *Understanding Innovations in Journalistic Practice: A Field Experiment Examining Motivations for Fact-Checking*. *Journal Of Communication*, 66, 2016, p.102-138
- HARRISON-SMITH Sarah, *The fact checker's bible, The Fact Checkers Bible, A Guide to Getting It Right*, New York, Anchor Books, 2004, 174 p.
- LE CHAMPION Rémy (dir.), *Journalisme 2.0*, Paris, La documentation française, Études, 2012, 251 p.
- LEPRETTE Jacques et PIGEAT Henry (dir.), *Éthique et qualité de l'information*, Paris, PUF, 2004, 128 p.
- LAUGÉE Françoise, *Fact-checking (vérification des faits)*, *La revue européenne des médias*, automne 2011, 20, p.52
- MERCIER Arnaud (coord.), *Le journalisme*, Paris, CNRS Éditions, Les essentiels d'Hermès, 2009, 165 p.
- NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2009, 128 p.
- RUELLAN Denis, *Le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, 240 p.
- SILVERMAN Craig, *Regret The Error, How Media Mistakes Pollute The Press And Imperil Free Speech*, New York, Sterling Publishing, 2007, 366 p.

⁹ Voir à ce sujet le travail de recensement de Yann Guégan. Accès : <http://dansmonlabo.com/2016/08/18/linfo-etait-bidon-mais-elle-est-toujours-en-ligne-sur-ton-site-dactu-1142> Consulté le 6/01/2017.

Les archives audiovisuelles au Festival d'Avignon : un objet communicationnel au confluent de la mémoire institutionnelle, individuelle et collective.

Lauriane Guillou

Doctorante en Sciences de l'information et de la communication
Équipe Culture et Communication, Centre Norbert Elias (UMR 8562)
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Résumé :

Depuis plusieurs années, des festivals devenus emblématiques comme le Festival d'Avignon, le Festival de Cannes ou encore les Rencontres Trans Musicales de Rennes embrassent la question de leur mémoire et mettent en ligne une partie de leurs archives. En prenant pour terrain le Festival d'Avignon (71 éditions) est interrogée la nature et la fonction de ces archives audiovisuelles. Avec leur mise en ligne, le Festival engage une démarche pour entretenir un dialogue avec ses publics et transmettre son histoire à toutes les générations de spectateurs. L'accès donné à ces traces du passé dépasse néanmoins le seul propos historique et inscrit plutôt ces archives audiovisuelles dans des dynamiques mémorielles et communicationnelles. L'activité des publics sur les réseaux sociaux contribue aussi à la production de contenus sur l'événement depuis leur expérience (geste autobiographique). Ces modalités de diffusion et de partage de contenus issus d'une expérience culturelle s'inscrivant dans la durée nous invitent à renouveler notre regard sur les archives audiovisuelles et à les interroger comme un objet communicationnel au confluent de la mémoire institutionnelle, individuelle et collective.

Mots clés : festival, publics, archives audiovisuelles, numérique, spectacle vivant

Les archives audiovisuelles au Festival d'Avignon : un objet communicationnel au confluent de la mémoire institutionnelle, individuelle et collective.

En mars 2017, Olivier Py, actuel directeur du Festival d'Avignon dévoilait la programmation de la 71e édition et ne manquait pas de rappeler le rôle que joue le public depuis 1947, portant et transmettant les valeurs originelles du Festival : le débat, l'ouverture, l'exigence pour tous. Aujourd'hui ils ne sont plus qu'une minorité à avoir vécu les premières années du Festival, assisté aux mises en scène de Jean Vilar dans la Cour d'honneur et participé à un débat du Verger. Si la part de ces festivaliers est aujourd'hui restreinte, la mémoire d'un passé toujours plus dense n'est pas moins vive 70 ans plus tard. Lors de débats publics ou d'échanges informels, les spectateurs témoignent leur attachement au Festival et défendent son projet fondateur. Ils reviennent sur des représentations auxquelles ils ont assisté, parlent de pièces et d'événements qu'ils n'ont eux-mêmes pas vécus. Les festivaliers réaffirment une parole, celle de Jean Vilar, ils partagent une mémoire, celle du public. Chaque été des spectateurs découvrent le Festival alors que d'autres le quittent définitivement, certains reviennent après quelques années d'absence, d'autres n'en manquent aucune édition. Si l'histoire et les souvenirs du Festival s'entretiennent dans une culture de la transmission orale entre participants, l'institution contribue à sa manière à ce récit. Depuis 2014 le Festival embrasse la question de sa mémoire et renouvelle sa présence en ligne en développant une activité numérique voulue en résonance avec son identité et les pratiques de son public. Il produit différents contenus audiovisuels et donne accès à ce qui était silencieusement rangé voire préservé : les archives.

Bien que la programmation du Festival d'Avignon se caractérise par des créations, soumises au caractère exceptionnel et unique de chaque représentation, le Festival conserve une mémoire des propositions accueillies depuis 1947. Nous faisons l'hypothèse que ces archives audiovisuelles participent de la mémoire d'une œuvre, d'une édition et plus encore du Festival. Nous interrogerons alors la transmission d'une mémoire institutionnelle, individuelle et collective au prisme de la réinvention de l'archive comme un outil communicationnel au Festival d'Avignon.

Cadre méthodologique

Il nous revient au préalable de définir les contours des archives audiovisuelles au Festival d'Avignon et d'identifier un corpus pour cette étude. Viennent d'abord les contenus éditorialisés par le Festival (captations, extraits, reportages et photos disponibles des spectacles et débats) dans leur dispositif de diffusion. Avec ces archives officielles nous interrogerons ce qui se joue du côté des publics à l'instar des contenus produits et partagés sur les réseaux sociaux (critiques, photos, vidéos). Dans un souci de synthèse nous ne pourrions compter dans ce corpus les productions des médias, ni les archives du Festival dans leur intégralité, notamment celles conservées à la seule antenne de la Bibliothèque nationale de France (BnF) en région, celle d'Avignon située à la Maison Jean Vilar – lieu de mémoire du Festival créée en 1972 suite à la disparition de Jean Vilar – qui devraient elles seules faire l'objet d'une étude. Ce travail s'articule autour de trois appuis théoriques. Il s'agit d'une part d'exploiter la notion d'archive à partir des écrits de Michel Foucault à dessein de qualifier les archives audiovisuelles dont la définition est à ce jour instable (Guyot, Rolland : 2011) et d'en révéler leur aspect communicationnel. En référence à Walter Benjamin, Jacques Guyot et Thierry Rolland rappellent que « la nature communicationnelle est constitutive de la dimension informationnelle. Les documents audiovisuels n'ont de sens que dans un dispositif de projection ou de diffusion, production et reproduction participant du même processus technique » (Guyot, Rolland : 2011, 35).

Parlant de mémoire d'un groupe, ce travail est empreint des travaux de Maurice Halbwachs qui définit la mémoire collective à partir des souvenirs partagés et des références communes persistant car entretenant une signification pour un groupe social et son identité. Elle « se situe au point de rencontre de l'individuel et du collectif, du psychique et du social » (Lavabre : 2000). Cette étude est aussi pensée à partir des enquêtes sur les publics du Festival d'Avignon menées par Emmanuel Ethis, Jean-Louis Fabiani et Damien Malinas, mettant au jour la participation du public comme une dynamique essentielle et identitaire. Ce sont notamment ces travaux qui nous incitent à interroger les archives tant du côté de l'institution que des publics au regard du rôle qu'ils jouent en termes de transmission, de prises de positions publiques, de partage d'une pratique se définissant dans la rencontre. Seront aussi discutées des données produites par questionnaire pour l'édition 2016 touchant aux pratiques des publics autour des contenus ici identifiés ainsi que l'activité numérique les accompagnant.

Double statut des archives audiovisuelles au Festival d'Avignon

La densité de la littérature relative au concept d'archive témoigne de l'intérêt constant pour cet objet tout comme elle en souligne la polysémie. La définition du concept d'archive audiovisuelle est aussi chancelante, technologies et pratiques numériques contribuant à rebattre les cartes en termes de production, diffusion et d'accessibilité des contenus la maintenant dans une nébuleuse. Les supports de ces contenus et « le geste de l'inscription médiatique » (Jeanneret : 2014, 49) dont ils découlent révèlent cependant un pan de leur caractère communicationnel et de leur fonction mémorielle. Nous identifions ici deux émetteurs, le Festival d'Avignon (institution) et le public (groupe social attaché à la libre appréciation et interprétation des œuvres, partageant une certaine vision de la culture) ainsi qu'un cadre temporel imposé par l'archive. Si les archives audiovisuelles du Festival d'Avignon renvoient en effet aux éditions passées, une part de ses productions audiovisuelles concerne l'édition à venir/en cours. Ce sont des outils de communication pensés pour accompagner les festivaliers dans leur choix de spectacles. Ils pourront passer d'une fonction informationnelle à mémorielle à la fin de l'édition, ou entretenir les deux si le spectacle est en tournée. Il en va de même pour les contributions sur les réseaux sociaux où la question de la temporalité est beaucoup plus ténue puisque leur fonctionnement se base sur l'actualisation permanente de l'information. Malgré ce flux continu il est tout à fait possible de fixer des contenus pour les consulter et les partager a posteriori (albums, posts souvenirs Facebook, référencement par hashtag). Il faut alors prendre en compte la temporalité des pratiques numériques en veillant « à repérer ce que les flux déposent et modifient en profondeur » (Merzeau : 2011, 14) et reconnaître la potentialité de l'archive dans des contenus n'émanant pas seulement d'une institution ou d'un processus de légitimation institutionnelle. Michel Foucault livre depuis le contexte historique une conceptualisation complexe de l'archive. Cette contribution n'ayant pas vocation à proposer un travail archéologique au sens foucauldien, nous sommes néanmoins sensibles à cette approche de l'archive qui n'est jamais confondue avec la simple accumulation de documents ou à un lieu institutionnalisé. Dans *L'archéologie du savoir*, revenant sur l'histoire des idées comme discipline scientifique Michel Foucault définit l'archive comme « la masse de choses dites dans une culture, conservées, valorisées, réutilisées et transformées (...) toute cette masse verbale qui a été fabriquée par les hommes, investie dans leurs techniques et leurs institutions, et qui est tissée avec leur existence et leur histoire » (Foucault : 2001, 814-815). La pensée de Michel Foucault se posera ensuite sur d'autres points d'intérêts pour considérer l'archive comme document ou trace d'existence. Bien que schématique cette définition nous permet de penser, de façon certes impressionniste, une manière de qualifier les archives audiovisuelles au Festival d'Avignon et d'interroger leur fonction mémorielle et communicationnelle.

Les archives audiovisuelles du Festival d'Avignon sous forme d'enregistrements d'événements constituent dès lors des traces d'existence. Une partie est disponible à l'année sur le site Internet et s'adresse à tous (au public et à toute autre personne pouvant y porter un intérêt). En parallèle, des captations intégrales font l'objet d'une programmation de projections en juillet depuis 2015 (Nef des images). Les contenus générés en ligne par les publics sont quant à eux autant de traces (d'une expérience) du Festival données à voir à travers des parcours individuels ayant leur propre subjectivité, parfois empreinte d'un caractère performatif : « j'en suis » ou « j'y étais » (Dulong : 1998 ; Malinas : 2014). Ces spectateurs s'adressent d'abord à leur cercle relationnel numérique (amis, followers) ainsi qu'à un public indéfini si un marqueur comme le hashtag est utilisé. Plus encore, « avec le numérique, en lieu et place d'une démocratisation culturelle officielle, nous sommes tous devenus les autobiographes de notre propre démocratisation culturelle » (Malinas : 2014, 20).

Partageant une matérialité faisant trace, ces archives audiovisuelles constituent aussi une production discursive sur l'événement. Pour le Festival d'Avignon, au-delà d'un acte ayant une coloration mémorielle institutionnelle ne peut-on avant tout observer une intention de transmettre son histoire ? Avec ces images ainsi enregistrées il embrasse toutes les époques traversées et prend en charge en tant qu'auteur une partie du récit de son histoire (ses contours historiques et une forme d'exhaustivité que ne permet pas notre mémoire dont l'oubli est constitutif). De même, au prisme de retours d'expériences sur les réseaux sociaux les festivaliers, individus et membres d'un collectif, ne produisent-ils pas un discours sur le Festival, avec certes des « énoncés » hétérogènes ? Depuis les prémices du Festival d'Avignon, le public en porte la mémoire : l'institutionnalisation de la médiation de sa mémoire n'est in fine intervenue qu'à partir du décès de Jean Vilar et de la continuité entreprise par Paul Puaux. Considérant ici le terrain numérique, une parole (retranscrite) sur le Festival circule sur les réseaux sociaux et s'appuie sur des pratiques de transmission existantes, ici élargies en termes de récepteurs. Ces productions relèvent aussi d'une double temporalité : elles sont d'abord une attestation de l'expérience in situ, une « certification autobiographique » (Dulong : 1998), avant de prétendre au statut d'archive, au sens que nous venons de proposer, une fois l'événement passé. Ces contenus peuvent être qualifiés d'archives en leur qualité de production discursive, donc de connaissances sur le Festival d'Avignon en même temps qu'ils en sont une trace résultant de la retranscription d'une expérience (Yves Jeanneret : 2014). Ces pratiques numériques se conjuguent aux patterns de transmission traditionnels et participent d'une réinvention des circuits et modes de communication permettant la diversification des matériaux mémoriels disponibles. Dans l'effervescence des discours qui se côtoient dans le temps, institution et publics multiplient les regards et façonnent une pluralité de mises en récits de l'événement et de sa « vérité historique ».

L'expérience au cœur du souvenir

Chaque été le mythe vilarien est convoqué par le directeur du Festival et par le public et sont rediscutés les événements emblématiques du Festival, que l'on y ait ou non assisté. La connaissance partagée du Festival d'Avignon dans son épaisseur historique et artistique révèle la performativité de la transmission entre festivaliers essentiellement véhiculée par le bouche-à-oreille, par des constructions narratives constitutives d'une manifestation où la mémoire individuelle et collective ne cessent de s'entrelacer. Lors d'entretiens nous avons constaté que les spectateurs se souviennent non seulement d'une représentation mais aussi des échanges, réactions et critiques du public. Les festivaliers partagent quelque chose qui dépasse l'addition des expériences individuelles : la mémoire collective du Festival d'Avignon fait écho aux expériences des individus présents lors d'une édition mais aussi de tous ceux qui y ont participé par le passé « car nous portons

toujours avec nous et en nous une quantité de personnes qui ne se confondent pas » (Halbwachs : 1994, 52). Maurice Halbwachs appréhende la mémoire comme phénomène social : se souvenir c'est se tourner vers ceux avec qui une expérience a été vécue, vers un groupe dont nous avons encore l'empreinte, avec qui nous partageons des idées, des pratiques (Halbwachs : 1994, 53). « Mais le témoignage collectif n'est pas la somme de témoignages individuels, c'est le résultat d'un processus interactif » (Dulong : 1998, 64) : nous nous tournons vers autrui afin de préciser, compléter ou infirmer des souvenirs. Le dialogue entre l'individuel et le collectif participe de la « fabrication d'un récit commun » (Dulong : 1998, 67) auquel contribuent largement les spectateurs fidèles « qui constituent l'assise du public et la mémoire active du Festival » (Ethis, Fabiani, Malinas : 2008, 229).

Les archives audiovisuelles dans les pratiques festivières

Plus de 56% des répondants de l'enquête 2016¹ déclarent regarder des vidéos relatives au Festival d'Avignon et la place des archives dans les pratiques numériques n'est elle-même pas marginale. Près de 36% des répondants disent regarder des contenus liés à l'histoire du Festival sur son site : des archives sur l'histoire même du Festival (6%), sur des spectacles vus (14,7%) ou non vus (15,4%). Elles sont consultées pendant l'année pour prolonger une expérience, recommander ou découvrir une œuvre (juillet étant dédié à la recherche d'informations sur les spectacles, le calendrier des rencontres et débats et les tournées). À cette période la consultation d'archives audiovisuelles relève essentiellement de la fréquentation de la Nef des images (pour plus de 20% des festivaliers).

La dimension numérique de ces contenus doit poser comme préalable de ne pas associer leur valeur à leur support. Pour le dire autrement, la valeur de ces archives audiovisuelles réside moins dans leur matérialité que dans leur fonction de renvoi symbolique. Elles permettent de revoir dans le présent des images d'une expérience passée et peuvent en un sens remettre l'individu dans des dispositions mentales proches de celles qu'il avait lors de cette expérience, réactivant des souvenirs d'un spectacle, d'une édition. Cependant, comme c'est le cas de la relecture d'un livre de notre enfance qui peut susciter un certain enchantement, il ne s'agit pas d'émotions et dispositions mentales superposables car entre la première et dernière lecture nous avons traversé d'autres expériences ayant contribué à notre construction individuelle (Halbwachs : 1994). Revoir ces images peut alors renvoyer à une expérience actualisée de l'expérience initiale convoquant des souvenirs et émotions reliés à cette représentation et/ou édition nécessairement modifiés par le temps. Les archives audiovisuelles au Festival d'Avignon se pensent également depuis la mémoire collective car elles donnent aussi accès à des images de spectacles dont des festivaliers avaient seulement pu entendre parler, permettant une réactualisation du récit de ces événements. Ces images du passé qu'un individu peut faire dialoguer avec sa propre expérience du Festival le replacent dans un collectif et un événement qui l'inscrivent dans une histoire plus large. C'est notamment ce que suggèrent les commentaires de la publication Facebook par le Festival (23/06/16) d'une photo de l'emblématique Mahabharata de Peter Brook (1985) : (1) « Un des plus beaux spectacles que j'ai jamais vu » (2) « Ça ! @Isabelle !!! C'est bien ça, n'est-ce pas ? » (3) « Un voyage transcendantal » (4) « J'y étais ». Se lisent ici tant l'attestation de participation qui relève de la performance (1, 2, 4) que l'interpellation d'un spectateur en ayant visiblement une connaissance sinon une expérience (2).

Ces renvois convoquent des cadres sociaux de la mémoire qui sont pour Maurice Halbwachs des repères mentaux stabilisés pour un groupe social afin de se souvenir collectivement et d'archiver mentalement nombre d'événements, de détails et reconstruire des souvenirs.

¹ En juillet 2016 un formulaire en ligne a été envoyé aux festivaliers grâce au logiciel de billetterie du Festival d'Avignon puis intégrés au logiciel de traitement statistique Modalisa. 1 828 questionnaires ont été reçus.

Se spécifiant pour chaque groupe, des dates ou des lieux peuvent en être. Parce que les spectacles ont lieu dans des espaces patrimoniaux ou non conventionnels, pouvant devenir des éléments de la scénographie, les lieux de représentation constituent des cadres de la mémoire. Ils sont présents dans les archives et participent de la réactivation des souvenirs. Le 26/03/2015 le Festival publie sur Facebook une photo du cloître des Célestins qui compte près de 340 likes et parmi ses commentaires « I was there somme ten years ago. Unforgettable ». Si ce type d'images est moins commenté qu'il n'est partagé ou liké, il contribue à la circulation d'images du Festival d'Avignon. Ce sont généralement les photos de lieux qui reçoivent le plus de likes car elles renvoient non pas à une mais à toutes les représentations qui y ont eu lieu. La participation des festivaliers sur les réseaux sociaux, tant dans la retranscription d'une expérience que dans une activité autour des contenus du Festival (retweet, partage, like) contribue à inscrire ces matériaux mémoriels dans un témoignage actif toujours renouvelé et enrichi. À l'image de l'écriture comme technologie intellectuelle qu'entreprend de décrire Jack Goody dans *La raison graphique*, qui permet de fixer des idées, des savoirs et de construire de la connaissance, les photos ou vidéos quelles soient institutionnelles ou amateurs ne sont-elles pas des technologies mémorielles ? Le numérique n'affaiblit pas l'échange, la qualité et la structure du souvenir mais le soutient, le réactualise avec ces images fixées qui permettent à l'individu de reconstruire et compléter une partie de la représentation bien qu'elles ne donnent pas une vision élargie que le récit peut retranscrire (cadre, contexte, ambiance).

Conclusion

L'activité en ligne du Festival et de ses publics participe d'une mémoire collective active, voire collaborative, réinventée avec ces archives audiovisuelles qui touchent à la fois à la mémoire institutionnelle mais aussi individuelle et affective. Elles répondent à leur efficacité communicationnelle et mémorielle dans les pratiques numériques des festivaliers et dans le rapport qu'ils entretiennent avec. Alors qu'elles sont consultées, un souvenir de l'événement est actualisé depuis les souvenirs de l'expérience initiale ou ce qui lui a été raconté. Il faudrait alors aussi pouvoir interroger les « nombreux "bricolages mémoriels" par lesquels les utilisateurs conservent eux-mêmes des fragments de flux, ainsi qu'une diversité des modes d'exploitation de ces proto-archives (Merzeau : 2001, 115).

La question des archives (audiovisuelles) ne cesse de s'affirmer comme une préoccupation actuelle dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Il s'agit à présent de mettre en œuvre un travail de définition pour qualifier ces archives audiovisuelles avec plus de d'acuité vis-à-vis des archives en somme traditionnelles afin qu'elles ne se confondent pas, et révèlent leurs singularités en tant qu'objet communicationnel.

Bibliographie

- Coutant A., 2011. « Des techniques de soi ambivalentes ». *Hermès, La Revue*, 59. Paris : CNRS éditions, pp. 53-58.
- Dulong R., 1998. *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris, EHESS.
- Ethis E., Fabiani J-L., et Malinas D., 2008. *Avignon ou le public participant : une sociologie du spectateur réinventée*. Montpellier, L'Entretemps.
- Foucault M., 2001. *Dits et écrits II, 1976 – 1988*. Paris : Gallimard, coll.« Quarto ».
- Foucault M., 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.
- Goody J., 1979. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Les édition de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Guyot J. et Rolland T., 2011. *Les archives audiovisuelles. Histoire, culture, politique*. Paris, Armand Colin.
- Halbwachs M., 1994. *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité ».
- Halbwachs M., 1994. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité ».
- Jeanneret Y., 2014. « La fabrique de la trace, une entreprise herméneutique » in *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire* (dir.) Idjéroui-Ravez L. et Pélissier N. Paris, L'Harmattan.
- Lavabre M-C., 2011. « Pour une sociologie de la mémoire collective ».
- Malinas D. (dir.), 2014. « Démocratisation culturelle et numérique ». *Culture et Musées*, 24, Arles, Actes Sud.
- Merzeau L., 2001. *Pour une médiologie de la mémoire*. Sciences de l'information et de la communication. Université de Nanterre - Paris X.

Une réflexion autour de la démarche méthodologique d'une thèse en Sciences de l'information et de la communication : écriture, articulation de différentes méthodes et conditions de production des connaissances

Lucie Alexis

Laboratoire Carism,

Institut Français de Presse, Université Paris 2

alexislucie@hotmail.fr

Résumé :

Ma recherche doctorale traite du répertoire de la culture à la télévision publique et suit un parcours chronologique à travers trois mouvements, plaçant le lecteur au sein de différents territoires politiques et médiatiques : une analyse des discours institutionnels (1993-2008), des figures et portraits d'artistes dans des émissions de plateau diffusées en fin de soirée (2010-2011) et des stratégies numériques de France Télévisions pour le renouvellement de la programmation culturelle (2011-2017). Ma proposition vise à interroger différentes conditions de production des connaissances et l'articulation de diverses méthodes d'une thèse en Sciences de l'information et de la communication. Après une introduction expliquant le choix du terme mouvement pour structurer ma thèse, je travaille autour de trois démarches méthodologiques très différentes : la première met en avant une considération auctoriale de rapports institutionnels ; la deuxième porte sur l'expérience d'un corpus transmédia qui nécessite pour le chercheur de s'inscrire dans l'objet pour le comprendre ; la troisième retrace la conception d'entretiens graphiques.

Mots clés : Télévision publique, culture, démarche méthodologique, rapport institutionnel, transmédia, entretien graphique

Une réflexion autour de la démarche méthodologique d'une thèse en Sciences de l'information et de la communication : écriture, articulation de différentes méthodes et conditions de production des connaissances

Ma recherche doctorale traite du répertoire de la culture à la télévision publique, en suivant un parcours chronologique à travers trois temps qui placent le lecteur au sein de différents territoires politiques et médiatiques : une analyse des discours institutionnels (1993-2008), des figures et portraits d'artistes dans des émissions de plateau diffusées en fin de soirée (2010-2011) et des stratégies numériques de France Télévisions pour le renouvellement de la programmation culturelle (2011-2017).

Effectuant une analyse sémiologique, je travaille principalement sur des images et textes médiatiques mais, mes travaux étant inscrits dans un projet pluridisciplinaire, j'emprunte des moyens à l'analyse de discours et m'appuie sur une histoire des politiques culturelles et une histoire de la télévision. La problématique au cœur de ce travail de recherche est la suivante : Une culture de la télévision de service public existe-t-elle ? Si oui, quels en sont les principes régulateurs et comment se manifeste sa cohérence ?

Ce texte n'a pas pour but d'envisager le déroulement de ma thèse dans sa globalité ou de donner des éléments de réponse quant aux questionnements liés à la mission culturelle de la télévision publique. Il entend amorcer une réflexion autour de la démarche méthodologique d'un doctorat en Sciences de l'information et de la communication (SIC) et de ma part de subjectivité, en tant que chercheuse, dans l'écriture de la thèse. Je souhaite en effet interroger les manières de faire avec et de dépasser les contraintes de la démarche méthodologique d'une thèse en SIC. La thèse offre la possibilité d'expérimenter des méthodologies et de réfléchir à celles qui sont les plus appropriées pour analyser un corpus. J'ai structuré la mienne en trois mouvements autour de perspectives méthodologiques diverses pour construire mon « objet de recherche » (Davallon, 2004).

Ainsi, la question qui guide ma démarche en cours est-elle : comment articuler différentes propositions méthodologiques en SIC qui permettent de créer les conditions de production de connaissances et l'analyse d'objets variés, voire hybrides ? Ce texte vise à présenter trois méthodologies mais, par manque d'espace, n'en exposera pas les résultats. Je propose tout d'abord d'explicitier mon usage du terme mouvement pour qualifier les trois temps de ma thèse. Je présenterai ensuite trois démarches méthodologiques différentes : 1) une analyse de textes institutionnels en m'appuyant sur la posture énonciative de leurs auteurs, 2) une réflexion sur la manière d'appréhender un site participatif appartenant à un dispositif transmédia et 3) une proposition de conduite et d'analyse d'entretiens graphiques.

1. Une thèse en mouvements

J'ai pris le parti de structurer ma thèse en trois grands mouvements et non de la segmenter en parties. Ce terme de mouvement porte en lui une dynamique pluri-méthodologique avec laquelle j'analyse mes objets d'étude. Il s'agit de proposer un parcours à travers plusieurs territoires visant à questionner l'existence d'une culture de service public au sein de France Télévisions. J'associe une analyse de la communication des institutions publiques, et une sémiologie des émissions télévisuelles et des écritures numériques.

Au sein d'un premier mouvement, j'envisage la culture dans son acception institutionnelle à partir de quatre rapports commandités entre 1993 et 2008 par un ministre de la Communication, deux ministres de la Culture et un président de la République :

- 1) L'avenir de la télévision publique, rédigé par Jacques Campet, rendu à Alain Carignon en 1993.
- 2) Les entreprises publiques de télévision et les missions de service public, rédigé par Jean-Louis Missika, rendu à Catherine Trautmann en 1997.
- 3) La Nuit et l'Été. Quelques propositions pour les quatre saisons, rédigé par Catherine Clément, rendu à Jean-Jacques Aillagon en 2002.
- 4) Commission pour la nouvelle télévision publique, rédigé par Jean-François Copé, rendu à Nicolas Sarkozy en 2008.

Le troisième texte porte spécifiquement sur la culture. Les trois autres élaborent un questionnement plus large sur la télévision de service public, il s'agit alors d'identifier les représentations de la culture au sein de réflexions sur l'avenir de la télévision publique. Une périodisation guide le choix de ces rapports qui prennent effet à des moments singuliers de l'histoire de la télévision. Par exemple, le rapport de Jean-François Copé vise à définir la politique de Nicolas Sarkozy en matière d'audiovisuel public. S'en est suivie la réforme de l'audiovisuel public en 2009.

Au sein du deuxième mouvement, je questionne la place accordée aux artistes dans trois émissions de plateau de France Télévisions (On n'est pas couché, un talk-show d'infotainment ; Ce soir (ou jamais !), une émission de débat et Des mots de minuit, un magazine culturel). Les « promesses » (Jost, 1997) qui sous-tendent ces différents genres médiatiques contribuent à placer l'artiste dans des dispositifs télévisuels¹ très différents, les invités aménageant alors leur parole et leur posture. Ces trois dispositifs pensent la culture artistique autour de figures – au sens d'une représentation relativement caractérisée – de l'artiste : une figure de l'artiste en promotion pour On n'est pas couché, une figure de l'artiste en débatteur pour Ce soir (ou jamais !) et une figure de l'artiste en créateur pour Des mots de minuit. J'observe alors comment se déploient des portraits singuliers d'artistes dans le cadre de ces trois grands rôles configurés par le dispositif télévisuel. Le corpus est ancré entre deux moments politiques importants pour France Télévisions : le début de la présidence de Rémy Pflimlin, nommé le 5 juillet 2010 ; et la signature du Contrat d'Objectifs et de Moyens 2011-2015 en date du 22 novembre 2011 plaçant le numérique comme l'un des axes principaux.

Enfin, un troisième mouvement, ancré dès 2011, vise à montrer comment France Télévisions tente de s'adapter aux nouvelles pratiques numériques des téléspectateurs afin de renouveler la programmation culturelle, et vise à questionner les cadres de penser de la culture au sein des sphères du numérique. J'envisage les objets de ce mouvement par des prismes variés, dans la rencontre entre l'analyse de sites, l'enquête de terrain et une analyse d'entretiens.

Ainsi, le terme de mouvement me permet de concilier les approches synchronique et diachronique. Si le terme partie favorise un imaginaire qui renvoie à un compartimentage de la pensée, celui de mouvement permet ici de relier chaque approche en défendant un parcours chronologique ponctué par des dates clés de l'histoire de la télévision, permettant au lecteur de parcourir des univers institutionnels et médiatiques larges. Aussi, à travers l'idée de mouvement, se joue une dynamique d'écriture qui permet d'interroger la notion de culture à la télévision publique à travers des « objets concrets », selon la dénomination de Jean Davallon (2004), hétérogènes.

¹ Je m'appuie sur la définition de dispositif télévisuel proposée dans le numéro « La télévision » des *Essentiels d'Hermès*. Il désigne « à la fois les contraintes socio-techniques propres à un média (dispositif télévisuel/cinématographique), les éléments stratégiques retenus pour la production d'un programme (le dispositif de l'émission x) et enfin certains moyens spécifiques mis en œuvre pour sa réalisation (ex : le dispositif scénographique). » (2009 : p. 162)

Et, si « l'écriture en recherche conditionne l'écriture de la recherche » (Lambert, 2008 : 10), le terme mouvement me permet de questionner une liberté d'écriture et une inventivité méthodologique face aux objets. Car, « dans l'écriture, surgissent nos pensées, se manifestent nos méthodes, nos adresses au lecteur, et comme un là dans l'écriture se dit qui nous sommes » (ibid. : 18). Le choix de mouvement va ainsi agir sur l'acte d'écriture et sur l'acte interprétatif qui découle de la lecture.

2. Première méthodologie – Une considération auctoriale des rapports institutionnels

Tout d'abord, j'étudie les rapports institutionnels en tant que « scène générique » (Maingueneau, 2012). Ce genre du rapport répond à une finalité qui oscille entre description et prescription (Née, Oger et Sitri, 2017 : 12), un dispositif énonciatif identifiable et des rôles spécifiques entre commanditaires et commandités. La demande institutionnelle est concrétisée par des lettres de mission à partir desquelles les commanditaires établissent d'emblée un rapport de pouvoir avec les commandités. Les auteurs des quatre rapports ont des statuts très différents (haut fonctionnaire, sociologue, romancière, politicien) et se placent plus ou moins dans la continuité de cette hiérarchie.

Le rapport des auteurs à leurs commanditaires est identifiable notamment à travers leur ethos – c'est-à-dire la manière dont « à travers l'énonciation se montre la personnalité de l'énonciateur » (Maingueneau, 2012 : 88). Ruth Amossy explique que « toute mise en scène de soi est étroitement dépendante de l'image qu'on se fait du partenaire » (2010 : 130) et que « la présentation de soi repose toujours sur une négociation d'identité à travers laquelle le locuteur tout à la fois se pose, et tente d'imposer ou, tout au moins, de faire partager, ses façons de voir » (ibid.).

Ainsi, afin de mettre en évidence l'ethos de chacun des auteurs et les structurations hiérarchiques à l'œuvre, j'analyse d'une part la posture énonciative des auteurs et met en lumière la part auctoriale de ce type de textes qui révèlent des écritures institutionnelles très différentes, puis d'autre part l' « énonciation éditoriale » et l' « image du texte » (Souchier, 1998) des rapports. Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier définissent le concept d' « énonciation éditoriale » comme :

« l'ensemble de ce qui contribue à la production matérielle des formes qui donnent au texte sa consistance, son « image de texte ». [...] Cet autre niveau d'énonciation définit les formes mêmes qui rendent le texte possible, qui lui permettent d'avoir une visibilité : ce qui le conduit à être hiérarchisé ou non, à conjuguer les discours de telle ou telle façon... Plus fondamentalement, l'énonciation éditoriale est ce par quoi le texte peut exister matériellement, socialement, culturellement... aux yeux du lecteur » (2005 : 6).

L'énonciation éditoriale renvoie à une activité plurielle et met en jeu une hybridité des énonciateurs, « la pluralité des instances d'énonciation intervenant dans la constitution du texte » (Souchier, 1998 : 140), car « un texte est également le creuset d'une énonciation collective derrière laquelle s'affirment des fonctions, des corps de métier, des individus..., et où fatalement se nouent des enjeux de pouvoir » (ibid. : 143). L'analyse de l'énonciation éditoriale informe sur les appropriations du genre du rapport par les auteurs qui signent les textes et à qui l'on attribue donc leur rédaction et, en l'absence d'information contraire, les choix éditoriaux, ce qui vient renforcer une posture auctoriale. Au sein de la thèse, je cible principalement deux éléments : les premières pages des rapports et la position des lettres de mission dans la globalité du rapport qui informe sur la place accordée à la mission elle-même.

Ainsi, je montre que Jacques Campet met à profit un effacement énonciatif qui lui permet de disparaître de l'énonciation au profit d'un groupe constitué autour de lui nommé « la Commission ». Le texte met en avant l'autorité qui a délégué les directives. Jean-Louis Missika développe un ethos de chercheur en se basant sur des documents officiels. Catherine Clément, quant à elle, met en scène un dialogue avec France Télévisions, procédé qui déplace quelque peu les attentes lorsque l'on répond au ministre de la Culture. La romancière respecte les principales règles du genre tout en s'autorisant une liberté de ton qui crée un décalage énonciatif par des procédés romanesques et des références biographiques. Enfin, Jean-François Copé met en place une image politique forte. Il rédige les préconisations au futur, donnant le sentiment qu'il va reprendre, au final, le pouvoir sur son commanditaire.

3. Deuxième méthodologie – L'expérience d'un corpus : quand l'espace numérique impose au chercheur de s'inscrire dans l'objet pour le comprendre

Au sein du troisième mouvement, je travaille sur les formes innovantes de l'écriture sur les supports numériques que l'on appelle la « narration transmédia » (Jenkins, 2008), formes qui conduisent à réinterroger les stratégies d'éditorialisation. Dans ce cadre, le dispositif transmédia de Théâtre sans animaux, créé en janvier 2013 et coproduit par La Direction des Nouvelles Écritures et du Transmédia de France Télévisions (lancée en 2011), se décline de la scène de théâtre à l'écran numérique, en passant par l'écran télévisuel. Un site dédié² est envisagé comme un nouvel espace de création pour le spectacle vivant et comme le lieu d'un autre temps théâtral. Le public y est invité à traverser la pièce via divers flux et situations de participation : en se mettant dans la peau des acteurs, en les doublant, en passant un casting, en créant le décor. Or, la situation de réception évolue d'un écran à l'autre et diffracte les postures spectatorielles, car l'utilisateur est tantôt (télé) spectateur, tantôt invité à participer corporellement au site Théâtre sans animaux, postures qui demandent au chercheur de s'inscrire dans l'objet pour le comprendre. C'est donc de cette manière que j'ai décidé de traiter l'objet.

En effet, j'ai choisi de faire l'expérience du corpus : concernant le site, je l'éprouve directement et me mets en jeu afin d'élaborer une réflexion autour de la réception de cet objet hybride. À titre d'exemple, sur la figure suivante, j'expérimente le dispositif et joue aux côtés de l'acteur sur l'écran.

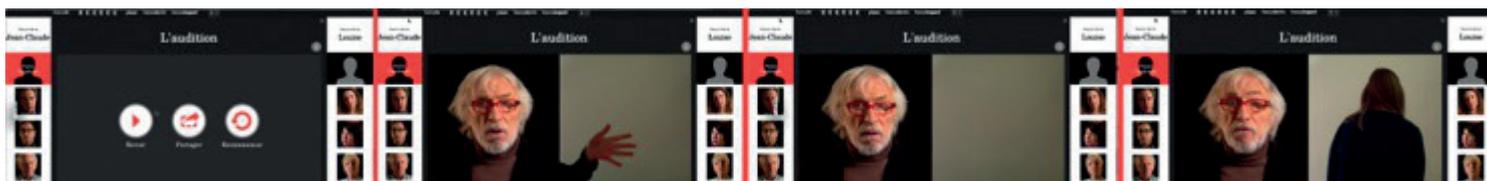


Fig. 1 : Chronogramme d'une vidéo réalisée sur le site Théâtre sans animaux

L'utilisateur du site se fictivise en se filmant aux côtés d'un comédien de Théâtre sans animaux grâce à sa webcam. Cette expérimentation me permet d'interroger les limites de l'appropriation de la pièce : l'utilisateur entre finalement dans le simulacre de la représentation théâtrale et ne devient pas acteur comme annoncé par les discours de communication³. En expérimentant corporellement le site, on peut donc constater que la participation se joue principalement du côté du ludique. Cette expérience du corpus me conduit à engager une réflexion plus large autour de la transmédiabilité propre à certains objets étudiés en SIC et sur ce que sont,

² Accès : www.theatre-sans-animaux.fr Consulté le 25/02/2016. Le site n'est désormais plus accessible en ligne.

³ Pour les développements et résultats de cette expérimentation voir : Alexis, 2016.

aujourd'hui, ces corpus numériques que l'on teste et au sein desquels le chercheur s'inscrit et, par conséquent, contribue.

4. Troisième méthodologie – La conception d'entretiens graphiques

Au sein de ce même mouvement concernant les stratégies numériques du groupe pour la programmation culturelle, j'ai mené des entretiens avec des professionnels de France Télévisions. Pour cela, j'ai imaginé un dispositif graphique présenté à la fin de chaque entretien visant à interroger les termes Culture et Télévision publique ensemble, en prenant comme porte d'entrée les outils numériques. J'ai proposé à mes interlocuteurs une feuille A3 sur laquelle étaient inscrits ces deux termes, accompagnée d'une question posée oralement aux professionnels : Dans quelle mesure la télévision publique renouvelle-t-elle la programmation culturelle et ses formes d'écriture par la médiation des outils numériques ? Le geste graphique, laissé libre et sans autre contrainte, avait pour but de synthétiser la parole de l'interlocuteur et de l'accompagner dans le développement de son discours. Voici la planche proposée aux interlocuteurs :



Fig. 2 : Planche pour les entretiens du 3e mouvement

J'analyse, dans une perspective sémiologique, le geste graphique sur les planches produites en lien avec le discours des interlocuteurs qui l'accompagne en transposant, pour l'analyse de ces planches, l'usage de la notion de « graphiation » (ou « énonciation graphique ») proposée par Philippe Marion pour approcher la bande dessinée. L'instance de graphiation serait donc :

« cette instance énonciatrice particulière qui "traite" ce matériau graphique constitutif de la bande dessinée et lui insuffle, de manière réflexive, l'empreinte de sa subjectivité singulière, la marque de son style propre ». (Marion, 1993 : 30)

Philippe Marion appelle le graphiateur « l'instance responsable de la graphiation » (ibid. : 31), celui qui est l'énonciateur graphique. Cette méthode, dont certains aspects peuvent rappeler le domaine de la psycha-

analyse de l'enfance qui emploie volontiers le dessin, entend concilier l'écrit et l'oral, le geste graphique et la conversation se déroulant pendant l'entretien. Ce qui m'intéresse est véritablement la pensée en train de s'élaborer en même temps que le geste graphique est tracé. La planche est réalisée devant moi, l'interlocuteur éprouve dans le même temps la réflexion et sa mise en forme matérielle. L'entretien a ainsi une double logique contenue entre une démarche d'entretiens qualitatifs, et une interprétation sémiologique du dessin fait lors de cet entretien. Ces planches révèlent un « style graphique comme expression individuelle d'un énonciateur qui dessine » (Baetens, 1996 : 225). Philippe Marion voit dans le dessin un « effet de signature »⁴. Il serait l'affirmation aigüe d'une subjectivité – déjà très présente dans ces entretiens du fait que mes interlocuteurs savent pourquoi ils sont interrogés. Dès lors qu'il y a un « effet de trace », il y a un imaginaire embarqué. Il est possible de se différencier par un style unique par le biais du dessin. Ainsi, la notion de graphiation s'approprie la question de la gestion de la subjectivité que l'on doit assumer. C'est donc à la fois cette affirmation de soi et cette indépendance vis-à-vis de la question posée que je mets en évidence dans les analyses. Car le graphiateur se révèle en réalité par les yeux du lecteur, c'est ce dernier qui le construit. Et ce sont mes analyses – subjectives – qui identifient chacun des graphiateurs et les récits de leur geste graphié⁵.

Conclusion

Cet éclairage présentant différentes méthodologies a permis de mettre en évidence une certaine pluralité des conditions de production des connaissances. Dans le cas de ma thèse, on voit qu'elles peuvent être construites depuis les témoignages d'acteurs (les planches graphiques), à partir de documentations officielles (les rapports institutionnels). Aussi, l'expérimentation d'un autre objet (dispositif transmédia) met particulièrement en jeu un engagement corporel de ma part. Il apparaît que se joue la part d'implication du chercheur dans les objets hétérogènes qu'il manie.

Par ailleurs, j'annonçais un questionnement autour de la possibilité de faire avec et de dépasser les contraintes méthodologiques d'une thèse en SIC. Frédéric Lambert écrit que « Les sciences de l'information et de la communication autorisent des parcours pluriels. Les objets là encore nous obligent à nous déplacer » (2008 : 11). Ainsi, cette question des regards méthodologiques pluriels est liée à mes objets eux-mêmes distincts. J'essaie d'engager une réponse à cela dans le fait de penser l'étude de différents terrains, objets et cadres théoriques par le biais d'un ancrage principal en sémiologie qui s'articule nécessairement avec une approche de terrain pensée comme complémentaire, ainsi qu'avec une perspective historique. Et, au-delà, je m'efforce, avec des objets comme les planches graphiques, de dépasser une juxtaposition d'approches disciplinaires, mais véritablement de croiser sémiologie et analyse d'entretiens, dans une dynamique, non plus « pluri » mais interdisciplinaire.

⁴ Dans les lignes suivantes, je m'appuie sur une communication orale de Philippe Marion donnée lors du séminaire *Les écritures visuelles de l'histoire dans la bande dessinée*, le 8 janvier 2016 à la Bibliothèque Nationale de France.

⁵ Faute d'espace, nous ne pouvons exemplifier ici la méthode développée dans la thèse.

Bibliographie

- ALEXIS Lucie, « Traversée des écrans de la pièce Théâtre sans animaux. La diffraction du spectateur de théâtre ? » in Châteauvert Jean et Delavaud Gilles (dir.), *D'un écran à l'autre. Les mutations du spectateur*, Paris, L'Harmattan, 2016, pp. 545-555.
- AMOSSY Ruth, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- BAETENS Jan, « Sur la graphiation. Une lecture de *Traces en cases* », *Recherches en communication*, n°5, 1996, pp. 223-235.
- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil, 2002.
- DAVALLON Jean, « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès, La Revue* 2004/1, n° 38, pp. 30-37.
- JEANNERET Yves, SOUCHIER Emmanuël « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, n° 145, 2005, pp. 3-15.
- JENKINS Henry, *Convergence culture. Where old and new media collide*, New York University Press, 2008.
- JOST François, « La promesse des genres », *Le genre télévisuel, Réseaux*, vol. 15 n° 81, 1997, pp. 11-31.
- LAMBERT Frédéric, *L'écriture en recherche*, Lille, Parcours SIC éditions, 2008.
- LOCHARD Guy (dir.), « La télévision. Une machine à communiquer », *Les Essentiels d'Hermès*, Paris, CNRS éditions, 2009.
- MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2012.
- MARION Philippe, *Traces en cases. Travail graphique, figuration narrative et participation du lecteur*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 1993.
- NÉE Émilie, OGER Claire et SITRI Frédérique, « Le rapport : opérativité d'un genre hétérogène », *Le rapport, entre description et recommandation, Mots. Les langages du politique*, 2017, pp. 9-24.
- SOUCHIER Emmanuël, *L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale*, *Les cahiers de médiologie* n° 6, 1998, pp. 137-145.

La dimension symbolique des activités de communication de l'exécutif français : le contexte historique des « crises financières internationales »

Mathieu Fusi,

Groupe de recherche sur les enjeux de la communication,

Université Grenoble Alpes

mathieu.fusi@hotmail.fr

Résumé :

Cette communication s'attardera à démontrer les liens symboliques entre les activités de communication de l'exécutif français et les activités de communication de l'État. À partir des analyses d'un corpus composé des activités de communication des membres de l'exécutif pendant le « krach boursier de 1987 », la « crise asiatique de 1997-1998 » et la « crise des subprimes de 2007-2008 », nous justifierons pourquoi les ministres et le président de la République incarnent l'État en communiquant. Cela permettra également de comprendre pourquoi les membres de l'exécutif peuvent gouverner en communiquant.

Mots clés : communication de l'État, communication de l'exécutif, crise financière internationale

La dimension symbolique des activités de communication de l'exécutif français : le contexte historique des « crises financières internationales »

La communication a connu un usage politique et stratégique bien avant qu'elle soit institutionnalisée dans la profession des conseillers en communication. D'après Philippe Breton (2006), chercheur en sciences de l'information et de la communication (sic), le recours à la parole était central pour le gouvernement de la cité antique athénienne. La démocratie est donc « une manière de dire aux hommes qu'ils peuvent décider des affaires qui les concernent, dans tous les aspects de leur vie, qu'ils peuvent, grâce à la parole, le faire ensemble librement et sur un pied d'égalité » (2006 : 262). Cet idéal démocratique est repris dans nos sociétés modernes, ce qui explique des attentes vis-à-vis des modalités de gouvernement. L'utilisation de la violence physique ou de la propagande est mal vue. Le recours à la communication pour gouverner est alors contraint par le cadre socio-historique. Nous appelons ce recours le politique de communication. Autrement dit, il existe en France une activité sociale et politique de professionnels de la politique qui utilisent la communication pour gouverner. Ces professionnels de la politique sont les membres de l'exécutif, c'est-à-dire les ministres et le président de la République. En somme, nous nous intéressons à un type de communication de gouvernement qui prend part à l'institutionnalisation récurrente, voire permanente, de l'État en France. Cette institutionnalisation favorise le maintien et la reproduction de la domination étatique. Nous centrons plus particulièrement l'analyse sur les individus qui sont en mesure de mettre en œuvre le politique de communication de l'État et qui peuvent incarner celui-ci de façon légitime.

Notre communication servira à démontrer pour quelles raisons les membres de l'exécutif peuvent gouverner la société française par le politique de communication. Nous ne voulions pas postuler l'existence d'un lien symbolique entre les actions des membres de l'exécutif et les actions de l'État. Au contraire, cette communication procède d'une volonté de démontrer ce lien par les résultats que nous avons obtenus dans le cadre de notre thèse. Par ailleurs, il a déjà été expliqué que la communication servait à gouverner le social, notamment par Caroline Ollivier-Yaniv et Michael Rinn (2009), respectivement chercheuse en sic et professeur en science du langage, mais il n'a pas été expliqué pourquoi les membres de l'exécutif pouvaient avoir recours à la communication pour le gouvernement de la société française. Notre communication soulignera ensuite en particulier la dimension symbolique de la communication de l'exécutif français. Elle aura pour objectif principal de compléter les travaux existants sur la communication politique et la communication publique en expliquant pourquoi les activités de communications (les discours, les interviews, les conférences de presse, etc.) de l'exécutif français sont les activités de communication de l'État.

Ce questionnement principal, portant sur la dimension symbolique de la communication des membres de l'exécutif, amène à formuler deux hypothèses. Premièrement, les membres de l'exécutif incarneraient l'État parce qu'ils utilisent des capitaux étatiques, notamment le capital symbolique, définis par Pierre Bourdieu (1993). Ce maniement de capitaux (économique, informationnel, symbolique, de force physique) se percevrait notablement dans la promotion de l'État. Les activités de communication des membres de l'exécutif seraient mises en œuvre pour mettre en avant les actions de l'État dans l'optique gérer cette situation de « crise ». Ces actions portent en particulier sur le maintien de la confiance dans le système économique et financier. L'incarnation de l'État se percevrait donc dans sa promotion continue par les membres de l'exécutif, au travers de leurs activités de communication, et leur capacité à maintenir la confiance pendant une « crise financière internationale ».

Deuxièmement, la communication de l'État serait contrainte formellement par une retenue et un respect du régime politique français. Les membres de l'exécutif ne pourraient en effet instrumentaliser la situation de « crise ». Ils seraient soumis à un impératif de désintéressement qui leur imposerait de ne pas se montrer comme défendant leurs intérêts particuliers.

Pour révéler cette dimension symbolique, nous avons choisi le contexte de trois « crises financières internationales » ; le « krach boursier de 1987 », la « crise asiatique de 1997-1998 » et la « crise des Subprimes de 2007-2008 ». En effet, ces trois « crises » sont des temps privilégiés. Comme elles sont dangereuses, elles sont beaucoup discutées par les membres de l'exécutif, les journalistes, les « experts », etc. Ensuite, elles concentrent des relations autour de leur construction et de leur règlement. Les membres de l'exécutif entretiennent des rapports pour construire l'événement de « crise », notamment avec les médias. Ils entretiennent aussi des rapports avec des acteurs politiques européens ou d'autres États-nations pour régler la situation. Enfin, elles concentrent également des processus sociaux généraux, comme la construction de l'Union européenne et la mondialisation. L'analyse de la construction des « crises financières internationales » par le politique de communication nous renseigne sur la position de l'État français vis-à-vis de ces processus. Pour analyser le politique de communication de l'État pendant ce contexte particulier, nous avons choisi la méthode d'analyse de contenu.

Les intérêts de cette méthode sont, dans un premier temps, de saisir la construction d'une « crise financière internationale » et la manière dont les membres de l'exécutif utilisent leurs activités de communication pour gouverner. Dans un second temps, l'intérêt est de comprendre le rôle du politique de communication, ce qu'il semble possible de faire ou pas, ce qu'il semble dicible ou pas. Trois périodes ont été déterminées pour les analyses, du 01/10/1987 au 31/12/1988, du 01/06/1997 au 31/12/1999 et du 01/06/2007 au 01/03/2009, correspondant aux trois « crises financières ».

Le plan de cette communication est articulée autour des deux hypothèses. En premier lieu, nous verrons les managements de capitaux des membres de l'exécutif, au travers de la promotion et du maintien de la confiance. En second lieu, nous nous attarderons sur l'impératif de désintéressement et la retenue qui contraignent la forme des activités de communication des membres de l'exécutif.

Le maniement des capitaux des membres de l'exécutif et le monopole de la représentation-incarnation de l'État

Les travaux de Norbert Elias (2003) et P. Bourdieu (2011) sur la sociogenèse de l'État sont importants pour comprendre la construction historique de l'État. Celui-ci s'est formé en monopolisant certains capitaux qui lui ont permis de s'imposer comme acteur politique dominant de la société française. Norbert Elias a insisté sur le monopole de la violence, en reprenant les théories de Max Weber (2002), et y a ajouté le monopole fiscal. P. Bourdieu a, lui, longuement insisté sur le monopole symbolique. Pour le sociologue français, la monopolisation du capital symbolique est à l'origine d'un contrôle légitime sur les autres capitaux. En d'autres termes, l'État a la capacité de fixer les normes et les valeurs de l'universel en France. Cette capacité lui donne la possibilité de déterminer la « réalité » et d'être légitime à prendre des décisions qui engagent la collectivité. Toutefois, l'État ne peut être conçu de manière anthropomorphique selon Bruno Jobert et Pierre Muller (1987), politologues français. Il ne peut être vu comme une entité qui pourrait agir seule. Sa mise en action et en scène dépend en effet d'une incarnation par une représentation de nature politique et symbolique. Il existe deux types de représentation (Syntomer ; 2013).

Le premier type est la représentation-mandat où une personne désignée peut représenter un groupe avec le consentement de celui-ci. Le second type est la représentation-incarnation, où une personne désignée peut agir comme s'il était ce qu'il représente. À la base, cette représentation découle d'une réflexion théologique où l'Église agit comme si elle était le Christ. La représentation-incarnation fait écho à la théorie des deux corps d'Ernst Kantorowicz (1989). Les juristes anglais au XVI^e utilisent la théorie théologique de l'Église concernant l'existence de deux corps chez le Christ. Le premier corps est mortel et de nature humaine, le second est immortel et de nature divine. Le roi est ainsi décrit comme possédant un corps mortel et physique, et un autre corps immortel et politique. Cette justification sert à légitimer le pouvoir royal en instaurant une continuité. Le roi ne meurt jamais, il incarne un pouvoir politique avant d'être remplacé par son successeur. Nous pensons que les ministres et le président de la République possèdent également deux corps. Comme le roi, ils ont un corps physique et un corps politique. Le deuxième est délégué par l'État et, en retour, ils peuvent l'incarner. Ils ont ainsi une légitimité politique indéniable à agir comme s'ils étaient l'État. En outre, ils sont les seuls dans le champ politique à pouvoir incarner l'État. Ils ont en quelque sorte un monopole de la représentation-incarnation de l'État. Où retrouvons-nous ce type de représentation pendant les trois « crises financières internationales » que nous avons analysées ? Nous avons déterminé plusieurs registres de discours qui caractérisent les activités de communication des membres de l'exécutif. Le registre majoritaire est le registre promotionnel. Cela nous indique que les activités de communication des membres de l'exécutif servent principalement à vanter, à mettre en avant des actions, dont celles de l'État¹. Par ailleurs, nous avons cherché dans les activités de communication si ces dernières vantaient explicitement l'État et ses capacités d'intervention pour régler la situation de « crise ». Pendant le « krach boursier de 1987 » et la « crise des subprimes de 2007-2008 », dans la majorité des activités de communication est fait des capacités d'intervention de l'État, et un peu moins de la moitié pendant la « crise asiatique de 1997-1998 »². En bref, ces résultats mettent en lumière que la promotion de l'État est une composante centrale des activités de communication des ministres et du Président pendant une « crise financière internationale ».

L'autre élément qui prouverait l'incarnation de l'État par les membres de l'exécutif serait la confiance. Cette notion souligne la gravité de l'événement de « crise » quand elle est utilisée dans la mesure où elle souligne le travail politique et symbolique des membres de l'exécutif vis-à-vis des caractéristiques de la réalité. Plus clairement, quand un ministre ou le président font usage de cette notion, ils cherchent à redéfinir une situation qui rencontrent des difficultés, qui est en « crise ». Un des objectifs des activités de communication est donc d'éviter un mouvement de panique, en caractérisant une réalité digne de confiance. Et force est de constater que le « krach boursier de 1987 », la « crise asiatique de 1997-1998 » et la « crise des subprimes de 2007-2008 » n'ont pas connu de panique bancaire – c'est-à-dire une situation où les épargnants se ruent vers des guichets de banque pour retirer leur argent. Le recours à la notion de confiance est ainsi à relier au monopole symbolique. Les membres de l'exécutif peuvent ainsi plus facilement caractériser une « réalité » où il est possible d'avoir confiance dans le système économique et financier. Ils déterminent les résultats de la croissance anticipée et affichent leurs actions pour le sauvetage des banques ou pour la relance ou encore le soutien de l'économie. Par exemple, à une question concernant le retour des entreprises dans la Bourse, lors d'une interview accordée au titre de presse *Le Progrès* le 19 octobre 1988, Pierre Bérégovoy répond, « La confiance va renaître avec l'amélioration des indices boursiers ». La notion de confiance est donc essentiellement liée à la capacité des membres de l'exécutif de construire la réalité. C'est une capacité politique qui sert le gouvernement de la société française puisqu'elle assure des comportements et des modes de pensée qui maintiennent un ordre.

¹ Sur 52 activités de communication pendant le « krach boursier de 1987 », 94 % des registres sont promotionnels. Sur 88 activités de communication pendant la « crise asiatique de 1997-1998 », 85 % des registres sont promotionnels. Sur 171 activités de communication pendant la « crise des subprimes de 2007-2008 », 92 % des registres sont promotion

² Sur 52 activités de communication pendant le « krach boursier de 1987 », 59,5 % font mention des capacités d'intervention de l'État. Sur 88 activités de communication pendant la « crise asiatique de 1997-1998 », 41 % font mention des capacités d'intervention de l'État. Sur 171 activités de communication pendant la « crise des subprimes de 2007-2008 », 58,5 % font mention des capacités d'intervention de l'État.

L'assurance de la confiance par l'État est également le corollaire d'une promotion de celui-ci. Pendant une « crise financière », les membres de l'exécutif expliquent ce qu'ils font, les mesures mises en œuvre pour lutter contre les effets négatifs. Dans leur manière de parler, nous retrouvons cette incarnation de l'État. Ils ne font pas de distinction claire entre ce qu'ils font et ce que l'État fait. Un exemple typique se trouve dans une déclaration de Nicolas Sarkozy le 25 septembre 2008, président de la République, pendant la « Crise des Subprimes » à Toulon : « [c]'est un engagement solennel que je prends ce soir : quoi qu'il arrive, l'État garantira la sécurité et la continuité du système bancaire et financier français ». Ce discours souligne que les paroles du Président sont une démonstration de la dimension symbolique des politiques de communication. Le changement de sujet est frappant entre « engagement [...] que je prends » et « l'État garantira », comme si l'ancien président de la République passait d'un « corps » à l'autre dans une seule phrase.

La contrainte des pratiques politiques de communication : l'impératif de désintéressement et la retenue

Pour Pierre Bourdieu (1993), l'État a un monopole de la formation de l'universel. Il peut fixer ce qui est naturel et partagé par tous dans la société française. Le sociologue français ajoute que « L'unification et l'universalisation relative qui est associée à l'émergence de l'État a pour contrepartie la monopolisation par quelques-uns des ressources universelles qu'il produit et procure » (1993 : 61). Notre régime politique, qualifié de démocratie représentative, donne lieu à des élections pour la désignation de ces manipulateurs. Ainsi désignés, les membres de l'exécutif effectuent leur travail avec une légitimité démocratique et représentative. Toutefois, ils ne peuvent agir comme ils le veulent. Le politique de communication est contraint par un respect du régime politique et une retenue en période de « crise financière internationale ». Dans la constitution de la Cinquième république, dans l'article 5, il est écrit que le président de la République assure « la continuité de l'État » et, dans l'article 20, que le gouvernement « détermine et conduit la politique de la nation ». De ce fait, d'un point de vue juridique déjà, les membres de l'exécutif sont dans l'obligation de respecter les intérêts de la nation et de l'État français. C'est ce contexte général politique qui contraint, en partie, le politique de communication.

Pour vérifier cette retenue, nous avons cherché des éléments de mise en scène ostentatoire dans les activités de communication des membres de l'exécutif. De fait, il n'existe pas d'utilisation de symboles destinés à séduire ou influencer sur les décisions de façon explicite. La retenue est une composante centrale de ces activités. La parole apparaît centrale dans celles-ci et n'est pas accompagnée de manifestation sensationnelle et extraordinaire. Le bénéfice que retirent les membres de l'exécutif du maniement des monopoles étatiques est mis de côté. Ils sont totalement dévoués au bien commun en apparence. Par exemple, le 27 août 1997, Jacques Chirac, président de la République, déclare devant l'assemblée annuelle des ambassadeurs : « Pour préserver ce rang et défendre au mieux ses intérêts, la France doit s'engager. En affirmant une vision claire des objectifs à atteindre, la France entraîne. En proposant des solutions aux problèmes de notre temps, dans la fidélité à ses valeurs de liberté, de paix et de solidarité, la France convainc. » Ce qui est saillant dans nos résultats, c'est le lien entre le désintéressement et la justification des actions. Les membres de l'exécutif expliquent leurs décisions pour démontrer qu'ils gèrent la situation de la « crise ». Comme le montre l'exemple du discours de Jacques Chirac, ils justifient leur solution par rapport à la défense de l'intérêt général. De plus, ils se revendiquent des valeurs et des normes universelles de la société française.

Par ailleurs, cette déclaration du président en fonction pendant la « Crise asiatique de 1997-1998 » illustre que les membres de l'exécutif sont les acteurs dominants de la vie politique française. L'incarnation de l'État

a ses contraintes, comme le désintéressement, mais elle a aussi ses bénéfices. En conséquence, si le désintéressement est apparent, il se joue en parallèle des intérêts particuliers, concernant les ministres et le Président. La théorie des « deux corps » nous rappelle que les membres de l'exécutif demeurent des participants du champ politique. Il ne fait aucun doute qu'ils profitent de la promotion des actions de l'État. Les activités de communication sont prises alors dans des objectifs à plusieurs dimensions. D'un côté, elles servent à rattacher les actions des membres de l'exécutif à l'intérêt général et ainsi assumer leur légitimité. D'un autre côté, elles contribuent à assurer la position dominante des membres de l'exécutif dans le champ politique.

Conclusion : l'incarnation de l'État par les activités de communication des membres de l'exécutif

L'analyse de nos corpus, composés des activités de communication des membres de l'exécutif pendant le « krach boursier de 1987 », la « crise asiatique de 1997-1998 » et la « crise des subprimes de 2007-2008 » montrent que les ministres et le Président incarnent l'État. Premièrement, ils gouvernent à l'aide de la communication. Cela se perçoit dans le maintien effectif de la confiance dans le système économique et financier et la dimension promotionnelle envers l'État, qui est centrale dans leurs activités de communication. Secondement, ils s'expriment comme s'ils étaient l'État avec ses contraintes, le désintéressement et la retenue, mais aussi ses capitaux, notamment le capital symbolique.

En somme, le politique de communication de l'État, parce qu'il est légitime – politiquement, juridiquement, socialement –, est en mesure de prendre part au gouvernement de la société française. Les membres de l'exécutif nous intéressent particulièrement dans leurs actions politiques et symboliques où, en incarnant l'État, ils gèrent l'événement de « crise financière internationale ». L'État nécessite une mise en scène pour être agissant et les activités de communication des membres de l'exécutif contribuent effectivement à cette mise en scène et en action de l'État. Le contexte de « crise financière internationale » met donc en exergue le rôle du politique de communication et quels professionnels de la politique se chargent de mettre en œuvre ce politique.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique » [Document en ligne] Actes de la recherche en sciences sociales, 1993, volume 96-97, pp. 49-62. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1993_num_96_1_3040 (consulté en mars 2015)
- BOURDIEU Pierre, Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992). Paris : Seuil : Raisons d'agir, 2011, 656 p. (Cours et travaux)
- BRETON Philippe, L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique. Paris : Éditions La Découverte, 2006, 262 p. (Cahiers libres)
- ELIAS Norbert, La dynamique de l'occident. Paris : Presses pocket, 2003, 320 p. (Agora)
- KANTOROWICZ Ernst Hartwig, Les deux corps du roi. Paris : Gallimard, 1989, 638 p. (Bibliothèque des histoires)
- OLIVESI Stéphane, « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie » [Document en ligne] Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, n°86, 2002, pp. 13-28. Disponible sur : <https://chrhc.revues.org/1694> (consulté en août 2016)
- OLLIVIER-YANIV Caroline, RINN Michael (dir.), Gouvernement de l'État et gouvernement du social : pour une société parfaite ? Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2009, 232 p. (Communication, Médias et Sociétés)
- SINTOMER Yves, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion » [Document en ligne] Raisons politiques, n°50, 2013, volume 2, pp 13-34. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2013-2-page-5.htm> (consulté en mai 2016)
- WEBER Max, Le savant et le politique. Paris : 10-18, 2002, 221 p. (Bibliothèque)

The bailout deals of Greece and Spain: a view from the French press

Mélina Skouroliakou

Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaire sur les Médias

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Summary :

This article examines how four daily French newspapers (Le Monde, Le Figaro, Libération, Les Echos) have viewed the Greek and Spanish economic crisis between 2010 and 2012. It analyses the journalistic discourse of each crisis focusing primarily on the actors, reasons, consequences and solutions put forward as well as the evaluative judgments referred to them in order to build the narrative of the crisis. It then compares the two cases and tries to answer the questions that this comparison raises.

Keywords : Greece, Spain, aid, eurozone, crisis

Les programmes d'aide financière de la Grèce et de l'Espagne : la vue de la presse française

Résumé :

L'article présente la vue de quatre quotidiens français (Le Monde, Le Figaro, Libération, Les Echos) sur la crise économique grecque et espagnole entre 2010 et 2012. Son but est d'analyser le discours journalistique de chaque crise en se focalisant sur les acteurs, les causes, les conséquences et les solutions proposées aussi que les jugements qualitatifs qui y sont liés afin de construire le récit de la crise. Ensuite, l'article met en comparaison les deux cas et essaie de répondre aux questions que celle-la soulève.

Mots clés : Grèce, Espagne, aide, eurozone, crise

The bailout deals of Greece and Spain: a view from the French press

What has been known as the economic crisis in the eurozone was actually a public debt crisis of some member states of the economic union. Due to the loss of confidence, the markets did not buy government bonds except with high interest rates, thus practically excluding governments from the markets. To borrow money the governments had to request financial assistance from the European Union (EU) and the International Monetary Fund (IMF). From the five eurozone members that requested assistance (Greece, Portugal, Spain, Cyprus, Ireland) this article deals with Greece and Spain.¹

The purpose of the article is to examine how four leading daily national French newspapers of the “quality” press have portrayed these two events, namely the request from Greece and Spain for financial assistance. The papers are *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération* and *Les Echos*. The first three cover the political spectrum from right to left and the latter is the leading economic newspaper in France. Moreover, these newspapers are largely cited outside France. A total of 115 articles are examined (76 for the Greek and 39 for the Spanish case). The corpus of the articles consists of all the articles having as main subject the crisis in Greece and Spain respectively, which were published in the printed version of the newspapers for one week after the official day of the request, this day included.

The position adopted by the press towards the actors, causes, consequences and solutions to the crisis in each case and the related judgments is one of the main questions that this article tries to answer. A second one is the main issues at stake and a third whether any recognizable patterns emerge in the way the crisis is portrayed. To answer these questions, I identify causes, consequences, solutions, judgments and any other category that may appear using qualitative content analysis.

The case of Greece: the black sheep and the future of the eurozone

The announcement that the actual deficit of Greece was not 3,7% of the Gross Domestic Product (GDP) but more than 10% deeply damaged the solvency of the Greek government and put it in an extremely weak position towards its European partners when it had to negotiate the terms of the bailout package. The irritation was such that the “lies” of the Greek government are cited overall as the first cause of the Greek crisis within causes of the crisis that are connected to Greece. In fact, the actual mismanagement of the country’s finances is only ranked second as the cause of the crisis. *Le Monde* attributes the crisis to the “lies of the Greek government” more than any of the four newspapers, followed by *Les Echos*, whereas *Le Figaro* is more diplomatic talking about “recognition of a double deficit”, avoiding the use of the word “lies”, while *Libération* does not mention this issue at all. Apart from the above two causes, “Greece” is mentioned as a cause of the Greek crisis without any specification of what that means.² So, national reasons, meaning the lies of the Greek government, the mismanagement of finances and the general reference to Greece, are listed as the primary root causes for the crisis.³

From the causes that are not related to Greece, the failures of the eurozone system are listed as the most important. They refer to the absence of common budget governance and a crisis management mechanism, which “leaves each country exposed to speculation”⁴ and the inertia of the EU to take preventive measures to respond to economic crises, especially after the precedent of the global economic crisis of 2008. “Europe” is considered a cause of the crisis almost as much as “Greece”.⁵

¹ The purpose of this article is not to provide information on the economic crisis in Greece and Spain and it is assumed that such information is known to the reader.

² Bouilhet, Alexandrine, « Grèce : un sauvetage financière de l’Europe », *Le Figaro*, 27 avril 2010, p.15 ; Wyplosz, Charles, « Grèce : il faut suspendre le paiement de la dette publique », *Le Monde*, 28 avril 2010, p. 17.

³ In 11 out of 28 listed codes.

⁴ Maussion, Catherine, « « Sans dysfonctionnement de l’Union Européenne il n’y aurait pas d’affaire grecque » », entretien de l’économiste Jean-Paul Fitoussi, *Libération*, 27 avril 2010, p. 15

⁵ Europe represents 10 out of 28 listed codes.

The other causes (the markets, the role of Germany) are far behind. Nienstedt, Kepplinger and Quiring's research on the French press (among others) identifies as root causes of the "euro crisis" first the structure of the eurozone and second the national policies with a minor difference (in Picard, 2015: 23-28).

Although the structure of the eurozone is at least as responsible for the eurozone crisis as national policies are, the journalists carefully avoid supporting such a view. Only analysts or economists whose opinion is cited or who are interviewed openly say so. However, when it comes to national causes, the journalists clearly take a stand naming the "lies" or the "dishonesty" of the government", which "decided to tell the truth"⁶ as reasons for the crisis. This discourse functions in two ways: it defines a cause of the crisis and it expresses a judgment about the actor. This is not the case for the causes related to the eurozone, where the emphasis is put on the institutional part and its potential problems and not on the actors who decided to build the structure. The consequences of the Greek crisis can be divided into two categories. The first one is the actual consequences taking place during the crisis, which include the high borrowing cost of the Greek government, the damaged credibility of Greece, the fall of the euro and of the European stock markets. The press is interested, however, more in the second category, namely the likely consequences of the crisis. These include the possibility of default and spillover of the crisis to other eurozone members. Both are connected to the stability of the eurozone, which is the primary concern of the press. However, the discourse is never specific of how the stability is threatened. So, "the future of the euro is at stake" due to the Greek "drama"⁷ or the Greek crisis "is about to plague the eurozone"⁸ but no further explanation is provided. The press only becomes more specific when it comes to the effect a default would have on the European banks. According to the press, the French banks are the most exposed to Greek debt, concentrating between 54 and 60 billion euros of debt, followed by the German banks (31 billion) and the Swiss banks (46 billion).⁹ In case of default, this debt would not be served. Thus, a collapse of the major eurozone banks could threaten the eurozone.

Among the available solutions, the bailout package is overwhelmingly supported by the press. Restructuring the debt is also suggested but only by economists or analysts and never by the journalists themselves. Restructuring would mean a temporary moratorium of payment and perhaps a nominal reduction. These measures might have helped Greek economy to recover while allowing the repayment of the debt. The bailout package, on the other hand, secured the repayment of the debt without leaving much of the aid for the Greek economy. The EU and the IMF lent the money to Greece at an interest rate of 5% for three years in bilateral loans. France and Germany could borrow at an interest rate of up to 2%, so the interest rate imposed on Greece at a time of great economic difficulty is severely criticized.¹⁰ Though a loan, the bailout deal is referred to as "assistance" or "rescue plan" in 75% of the cases.

The press views the Greek crisis as very serious and *Le Figaro* expresses its worries more than any other newspaper. *Le Figaro* qualifies the crisis as "drama" and a "vicious circle",¹¹ while *Le Monde* talks about a "Greek catastrophe"¹² and *Les Echos* about a "nightmare".¹³ The probability of default is estimated to almost 50% and this scenario is described as catastrophic. For example, *Le Figaro* calls it the "dark scenario",¹⁴ *Le Monde* calls it a "catastrophe"¹⁵ and *Les Echos* refers to it as a "true cataclysm".¹⁶ The catastrophe that the press fears concerns 80% how disastrous a Greek default would be for the euro, the European banking system and the investors and only 20% what will happen in Greece.

⁶ See for example de Vergès, Marie et Gatinois, Claire. « Questions sur la crise grecque : pourquoi, jusqu'où ? », *Le Monde*, 30 avril 2010, p. 8.

⁷ Rousselin, Pierre, « Grèce : la spirale infernale », *Le Figaro*, 23 avril 2010, p. 19.

⁸ Gatinois, Claire et de Vergès, Marie, « L'aide dépasserait les 100 milliards d'euros », *Le Monde*, 30 avril 2010, p. 8.

⁹ Hiault, Richard, « Un défaut de paiement serait très coûteux », *Les Echos*, 29 avril 2010, p. 5.

¹⁰ Faujas, Alain, « Jean Pisani-Ferry : « Une sortie de l'euro créerait le chaos en Grèce, sans parler des effets sur les autres pays » », entretien de Jean Pisani-Ferry, *Le Monde*, 29 avril 2010, p. 7. And Wyplosz, Charles, *op. cit.*

¹¹ Rousselin, Pierre, *op. cit.*

¹² Simon, Catherine, « L'économiste Petros Linardos-Rulmond : « On ne peut pas continuer à être la Corse de l'Europe » », *Le Monde*, 29 avril 2010, p. 7.

¹³ Gresillon, Gabriel, « Les derniers chiffres du déficit grec affolent les marchés et font chuter l'euro », *Les Echos*, 23 avril 2010, p. 37.

¹⁴ de Guigné, Anne, « Sur les marchés, le risque de contagion accroît la pression sur les banques », *Le Figaro*, 23 avril 2010, p. 22.

¹⁵ Leparmentier, Arnaud, « En jouant les médiateurs entre Berlin et Athènes, Paris veut asseoir son leadership », *Le Monde*, 30 avril 2010, p. 8.

¹⁶ Bourdillon, Yves, « Crise grecque : la contagion », *Les Echos*, 28 avril 2010, p. 7.

The Greek government was targeted due to its false data about the deficit and was in a very weak position to negotiate the terms of the deal, which were literally imposed on Greece. All references to the negotiations for the plan include the EU, the eurozone countries and the IMF but the Greek government is completely marginalized. The government itself hastens to comply with the decisions of its partners.¹⁷

The way the crisis was managed by the Europeans was widely criticized by the press, but not because Greece was left out of the negotiations. The reason was the late response to the crisis that threatened the stability of the eurozone and increased the danger of spillover. National egoisms, internal policy preoccupations and the “incapacity of the Europeans to speak with one voice”¹⁸ doubled the cost of the bailout. The German government was particularly targeted as being indecisive and reluctant to agree on the aid before crucial local elections.¹⁹ In contrast, the press is quite discreet with the role of the French government. References are few but they generally praise the “diplomatic” role of France and its mediation between Athens and Berlin.²⁰ All the judgments expressed about Greece, the Greek state, the Greek government and the Greeks are derogatory. The image of the country, already damaged because of the unreliable statistics, is further ruined by presenting the Greek government and the Greeks collectively as liars, fraudsters and idlers.²¹

The case of Spain: the revenge of the South

By 2012 the economic crisis has hit, besides Greece, Ireland, Portugal, Cyprus and Spain so there is a timid discourse about an economic crisis of the eurozone. This is highlighted by the fact that when talking about “the crisis” it is not always clear whether it is the Spanish or the eurozone crisis we are talking about. It could very well be both.

The EU and the IMF offered Spain a 100 billion euro bailout package to recapitalize its banks. The issue at stake was whether the money would be given to the banks through the government or would go to the banks directly. The difference is huge because the first option burdened further the public debt. Also, the investors feared that in such a case, the risk of future losses following a restructure of Spanish debt remained. The Spanish government promoted the second option. The issue is referred to as the most important cause of the Spanish crisis but it concerns all the banks in the eurozone. However, until the modalities of the agreement had been arranged at the European summit in Rome on 28-29 June 2012 nothing was certain and the prospect of default could not be excluded.

Other than that, the interest of the press in the causes of the crisis is limited. It rather turns to the consequences of the Spanish economic crisis on Spain and on the eurozone. The attention given to the impact on the social²² and economic²³ life of the country is quite striking and it monopolizes the analysis of the press with the impact on the eurozone appearing only in a few cases.

The economic crisis in the eurozone has led many analysts to look for solutions that surpass national borders and are related to the structure of the eurozone. Therefore, they suggest more political and economic integration, either in the form of “budget federalism”,²⁴ pooling and sharing of debts or a banking union.²⁵ Following an expansionist economic policy that will encourage development²⁶ is also suggested.

¹⁷ Visot, Marie, « Athènes promet une nouvelle purge pour satisfaire Berlin », *Le Figaro*, 27 avril 2010, p. 18.

¹⁸ « L'Europe à quitta ou double », éditorial du *Monde*, 30 avril 2010, p. 1.

¹⁹ Quatremer, Jean, « La Grèce lance son SOS antifaillite », *Libération*, 24 avril 2010, p. 14 ; Saint-Paul, Patrick, « La stratégie d'Angela Merkel critiquée », *Le Figaro*, 29 avril 2010, p. 18.

²⁰ Seux, Dominique, « Grèce : la stratégie Sarkozy », *Les Echos*, 30 avril 2010, p. 18 ; Leparmentier, Arnaud, *op. cit.* ; Visot, Marie, *op. cit.*

²¹ Losson, Christian, « Un plan entre demi-solidarité et demi-exploitation », entretien de Kostas Vergopoulos, *Libération*, 24 avril 2010, p. 15 ; « Chacun pour soi, la crise pour tous », éditorial du *Monde*, 24 avril 2010, p. 1 ; Girard, Renaud, « Les Grecs résistent à la cure d'austérité », *Le Figaro*, p. 6 ; Achilli, Jean-François et Fressoz, Françoise, « Gérard Larcher : « Il faut soutenir la Grèce » », entretien, *Le Monde*, 30 avril 2010, p. 17.

²² « Espagne : les squatteurs de la crise », *Le Monde*, 27 juin 2012, p. 16.

²³ Le Galès, Yanne, « Avec la crise, les entreprises d'Europe du Sud retardent leurs paiements », *Le Figaro*, 2 juillet 2012, p. 23.

²⁴ Deletré, Bruno, « Oser le fédéralisme pour sauver l'euro et notre économie », *Le Figaro*, 27 juin 2012, p. 14.

²⁵ Conesa Elsa et al, « Pour l'Europe, Le statu quo, c'est la mort », entretien de Matthieu Pigasse, *Les Echos*, 25 juin 2012, p. 14.

²⁶ Pisani-Ferry, Jean, « Sauver l'euro, c'est sauver la croissance », *Le Monde*, 26 juin 2012, p. MDE 2.

Restructuring national debts (of Spain and Italy) is mentioned in one case.²⁷ Like in the case of Greece, the solution adopted to the Spanish crisis is a bailout plan.

The press expresses its deep concern about the situation in Spain (for instance *Les Echos* writes that “Spain is going down the abyss”)²⁸ and the eurozone, which has been made “dangerous” for the creditors of the banks²⁹ and has caused a “psychodrama” all over Europe.³⁰ Although the press considers the Spanish crisis to be severe, the relevant articles end up talking about the crisis in the eurozone. This takes us back to our preliminary remark that it is not always clear which crisis we are talking about.

The Europeans are criticized about the way they managed the crisis, with the exception of the European Central Bank (ECB) which announced that it enlarged the financial products it accepted as guarantee when borrowing to the banks of the eurozone countries.³¹ Despite benefiting all of the eurozone members, this decision primarily targeted Spain. Other than that, the European leaders are criticized for losing time and not taking the necessary measures to ease the burden of the Spanish banking sector.³² Similarly, the Europeans are not praised for the management of the crisis in the eurozone and are accused first of taking insufficient measures and second of a belated response. Only after the European summit of 28-29 June 2012 did the press become positive towards the European leaders. The summit is described as “having surpassed the expectations”,³³ because it was decided that the Spanish banks would be recapitalized directly from the European Financial Stability Mechanism and the European Stability Mechanism and that these two mechanisms would directly buy debt from countries in difficulty.

What is more, the role of the Spanish government is admired. Spain is described as one of the four powers of the EU³⁴ and as having leadership characteristics in the way it promoted its goal to the Summit.³⁵ As it was mentioned, Spain wanted the bailout money to restructure the banks directly. By promoting this goal, Spain managed to contribute to more European integration, while negotiating the terms of its own deal. Its active role is clearly reflected in the press, which overwhelmingly describes Spain as “offensive” and “active” in promoting its interests. The only negative attributes about Spain are that it belongs to the South of Europe and that the deal imposed a series of austerity measures, which put the country “under tutelage”. Again, the bailout plan itself is described as “aide” or “rescue plan” in 71% of the cases, although it is a loan.

The future of Europe

What is at stake for the press in both cases is the future of the eurozone. The threat to the eurozone, although never clearly defined, is linked mainly to the national crises, such as the one in Greece and Spain. But in turn, no clear definition of the crisis emerges. What is the Greek crisis? Is it the inability of the country to pay its creditors? Or is it the exposure of the European banks? What is the Spanish crisis? Is it the problematic banking sector? The role of national actors remains strong as the core element of the narrative of the crisis downplaying other parameters, such as the role of Europe or the structural problems of the eurozone. Also, the press supports solutions at a national level, namely the bailout plans, which are presented as an expression of European solidarity which offers its “aid”. Yet, the plans are loans that are repaid fully by the concerned governments which are also obliged to implement strict austerity policies.

²⁷ *Alix, Christophe, «Les changements, il faut les initier tout de suite», entretien de Philippe Aghion, Libération, . 28 juin 2012, p. 5.*

²⁸ *Barré, Nicolas, “ En route vers l'échec ? », Les Echos, 28 juin 2012, p. 14.*

²⁹ *Couet, Isabelle et Berthereau, Jessica, « Le plan de sauvetage des banques espagnoles présente des risques pour les créanciers privés », Les Echos, 26 juin 2012, p. 27.*

³⁰ *Mével, Jean-Jacques, « Sommet de crise à Bruxelles : Angela Merkel sous pression maximale », Le Figaro, 29 juin 2012, p. 7.*

³¹ *Lacombe, Clément, « La BCE aussi aide l'Espagne », Le Monde 25 juin 2012, p.12.*

³² *Conesa, Elsa et al., op. cit. ; Morel, Sandrine, « L'Espagne sollicite l'aide européenne pour ses banques », Le Monde, 26 juin 2012, p. 13.*

³³ *Bauer, Anne et Chatignoux, Catherine, “L'Europe s'engage dans une nouvelle phase de son intégration », Les Echos, 2 juillet 2012, p. 8.*

³⁴ *Couet, Isabelle et Berthereau, Jessica, op. cit. ; Bauer, Anne et Chatignoux, Catherine, « L'Italie et l'Espagne bousculent l'agenda du sommet européen », Les Echos, 29 juin 2012, p. 6. ;*

³⁵ *Roussel, Pierre, « Bouffée d'oxygène », Le Figaro, 30 juin 2012, p. 1.*

The contrast in the expression of qualitative judgments about Greece and Spain is worth noting. Praising is in excess for Spain but all judgments about Greece are insulting. Judgments about national actors (e.g. Spain or Greece) are personified, whereas in the case of collective entities (e.g. the European partners) or institutions (e.g. the ECB) judgments are expressed about the actions rather than the actors, particularly when they are negative.

Last but not least, there is a latent discussion about a crisis that surpasses national borders and goes deeper and further than the national economic crisis in Greece and Spain. Nevertheless, the press seems to be carefully avoiding this discussion. Yet, the crisis in the eurozone is about the crisis of the eurozone. But again, a change in definitions requires a change of approach.

Bibliography (selected)

1. Arcquembourg, Jocelyne. « L'événement dans l'information en direct et en continu. L'exemple de la guerre du Golfe », *Réseaux*, volume 14 n°76 (1996), pp. 31-45.
2. Bednarek, Monica, *Evaluation in media discourse: analysis of a newspaper corpus*, London & New York, Continuum, 2006.
3. Brugidou, Mathieu, « L'affaire du sang contaminé: la construction de l'évènement dans *Le Monde* (1989-1992) », *Mots/Les langages du politique*, 37 (décembre 1993), pp. 29-48.
4. Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, 2e éd., Bruxelles, Editions De Boeck, 2011.
5. Curran, James, *Media and power*, London and New York, Routledge, 2002.
6. Du Bois, Christine M., *Images of West Indian immigrants in mass media: the struggle for a positive ethnic reputation*, New York, LFB Scholarly Publishing LLC, 2004.
7. Herman, Edward S. and Chomsky, Noam, *Manufacturing consent, The political economy of mass media*, New York, Pantheon, 2002.
8. Hubé, Nicolas, *Décrocher la « Une », Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008.
9. Kollias, Andreas, *Ανάλυση περιεχομένου, Εξέλιξη, τεχνικές και εφαρμογές της μεθόδου στη μελέτη της επικοινωνίας* [Content analysis: Development, techniques and implementations of the method in the study of communication] (in Greek), Athens, Papazisis, 2014.
10. Krippendorff, Klaus, "Content analysis", in E. Barnouw et al. (eds.) *International encyclopedia of communication*, Vol.1, 1989, New York, Oxford University Press, pp. 403-407.
11. Moirand, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.
12. Neveu, Erik, « Pages 'Politique' », *Mots/Les langages du politique*, 37 (décembre 1993), pp. 6-29.
13. Pan, Zhongdang and Kosicki, Gerald M., « Framing analysis: an approach to news discourse », *Political Communication*, Vol.10 (1993), pp.55-75.
14. Phillips, Louise and Jørgensen, Marianne W., *Ανάλυση λόγου, θεωρία και μέθοδος* [Discourse analysis, theory and method] (translated into Greek by Alexandros Kioupkiolis), Athens, Papazisis, 2009.
15. Picard, Robert G. (ed.), *The euro crisis in the media, journalistic coverage of economic crisis and European institutions*, London & New York, I.B. Tauris & Co. Ltd, 2015.
16. Ringoot, Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin, 2014.
17. Ringoot, Roselyne et Utard, Jean-Michel (sous la direction de), *Les genres journalistiques, savoirs et savoir-faire*, Paris, L'Harmattan, 2009.
18. Tzogopoulos, George, *The Greek crisis in the media, stereotyping in the international media*, Surrey (England), Ashgate, 2013.
19. Van Dijk, Teun, "Critical discourse analysis", in Deborah Schiffrin et al. (eds.) *The handbook of discourse analysis*, Wiley-Blackwell, 2003.
20. Veron, Eliseo, *Construire l'événement, les medias et l'accident de Three mile island*, Paris, Les éditions de minuit, 1981.

La diversité culturelle dans le discours de l'Etat au Cameroun. Entre construction de l'unité nationale et fermeture du débat identitaire.

Nicanor Tatchim

Centre d'Etudes des Discours, Images, Textes, Ecrits et Communications

Université Paris-Est Créteil, Val de Marne

nicanor.tatchim@gmail.com

Résumé :

Du fait de sa mosaïque ethno-tribale (plus de 230 groupes ethniques), du fait de sa diversité linguistique (plus de 230 langues nationales et deux langues officielles : Anglais et Français), du fait de la fragmentation de son paysage religieux, de sa configuration géo-politique et culturelle (régions francophones et anglophones) conséquence d'un passé colonial assez particulier (triple influence coloniale : allemande, française et britannique), l'Etat au Cameroun, dès le lendemain de l'indépendance (janvier 1960), a fait de la diversité un enjeu de sa politique de gouvernance. Dans ce travail, nous tentons de mettre en lumière la manière dont l'Etat, tout en s'appropriant la notion de « diversité culturelle », se saisit de la problématique de la pluri-culturalité. L'analyse discursive menée ici révèle les enjeux de la construction de l'identification et de l'unification nationale. Elle montre aussi qu'outre l'imposition d'un ordre discursif, l'Etat, dans sa gestion de la diversité, fait de la question identitaire un objet tabou.

Mots clés : L'Etat au Cameroun, discours institutionnel, diversité culturelle, identité nationale, unité et intégration nationales.

La diversité culturelle dans le discours de l'Etat au Cameroun. Entre construction de l'unité nationale et fermeture du débat identitaire.

Dans le rapport de politique générale du premier congrès de l'Union Nationale Camerounaise – parti-Etat – de 1969, Amadou Ahidjo, premier Président du Cameroun indépendant déclare : « Notre pays est naturellement riche en diversités : diversité géographique, diversité humaine, diversité des civilisations traditionnelles, diversité des dialectes, diversité des religions. A ces diversités, la colonisation est venue greffer un double héritage linguistique et culturel et des divisions politiques qui, à l'aube de notre indépendance, ont failli compromettre le destin de l'Etat ». Cette constatation présidentielle met en évidence la lucidité de l'Etat sur la question identitaire et les enjeux autour de la diversité. En effet, le Cameroun se caractérise par plus de 230 groupes ethno-linguistiques. Au niveau macro-étatique, il est bilingue (Anglais/Français), bi-culturalisé et bi-territorialisé du fait de la colonisation. De 1884 à 1918, le Cameroun est une colonie allemande. Au lendemain du premier conflit mondial qui voit la victoire des alliés sur l'Allemagne hitlérienne, le pays est placé sous protectorat Anglais et Français par la Société des Nations. Il est alors administré dans sa partie occidentale par la Grande Bretagne, et par la France dans sa partie orientale.

Cette triple influence coloniale donne au Cameroun une configuration sociopolitique et culturelle spécifique. En janvier 1960, à l'issue d'une guerre anticoloniale particulière meurtrière, le Cameroun accède à l'indépendance, mais très vite se pose la question de la réunification des territoires anglicisés et francisés. L'Etat dès lors élabore et met en œuvre une rhétorique autour de la culture comme vecteur, ou du moins, comme pilier de l'unité et l'intégration nationales. Il faut dire que tout au long des décennies qui suivront, le cosmopolitisme de la population, la fragmentation et la diversification du paysage religieux à partir des années 1990 (Lasseur, 2005), ne seront pas de nature à favoriser l'intégration politique et la construction d'une citoyenneté de type républicain (Abé, 2005). Les crises politiques et les frustrations identitaires participent à cette complexification.

Etat fédéral à partir 1961 (avec deux gouvernements fédéraux et deux assemblées législatives) suite à la réunification du Southern Cameroun (Cameroun britannique) et la République du Cameroun (Cameroun français), le Cameroun devient, en 1972, République Unie du Cameroun avec un gouvernement central et une seule assemblée législative suite au référendum du 20 mai. En 1984, à la suite d'une modification constitutionnelle, le Cameroun devient République du Cameroun avec un régime politique hyper centralisé, autoritaire et personnalisé (Mbembe, 1993). Dans cette configuration politique qui ne laisse aucune marge de manœuvre aux collectivités territoriales, les régions anglophones dénoncent leur marginalisation dans la gestion des affaires publiques et la francophonisation de l'Etat, et appellent le retour au fédéralisme et la redéfinition de l'identité nationale. Comment l'Etat se saisit-il de la problématique de la diversité culturelle et de l'identité nationale (contestée) ? Quelle rhétorique mobilise-t-il dans la gestion de la crise politico-identitaire ?

Ce travail est mené dans le cadre d'une thèse en sciences de l'information et de la communication. Il se situe plus précisément dans le champ de la communication des institutions publiques. L'institution publique étant entendue ici comme toute structure, toute organisation inscrite juridiquement et administrativement dans l'appareil d'Etat. Notre approche est socio-discursive et notre démarche critique.

Une approche socio-discursive

Le travail emprunte à la fois aux méthodes d'analyse du discours institutionnel et de la sociologie compréhensive. Il s'inscrit dans la démarche de croisement méthodologique proposée par Caroline Ollivier-Yaniv et Claire Oger (2003a, 2003b). C'est-à-dire le rapprochement des méthodes de sociologie compréhensive (notamment l'entretien semi-directif) et d'analyse de l'énonciation des institutions publiques. Ces auteures suggèrent d'appréhender le discours des institutions selon qu'il est instituant (officiel, normatif, prescriptif, homogène) ou institutionnel (voix concurrentes et hétérogènes, présence de séquences narratives, etc.). Ce dernier, suscité par l'entretien, met au jour le processus et les conditions de production, il dévoile les contraintes institutionnelles, les interactions et les interdépendances, les processus de lissage lié au discours officiel, la circularité. Cette construction méthodologique permet une approche sociologique, voire anthropologique du discours institutionnel et aide à éviter le piège du corpus homogène, normatif et d'une unicité de genre (Oger, 2005). Il est donc question de saisir le sens, de comprendre le discours à partir de l'institution, de ses logiques internes, de ses activités, de ses pratiques ritualisées ou non, des mécanismes au cœur de son fonctionnement. Dans la perspective socio-discursive, « l'accent n'est pas seulement mis sur la mise en mots des arguments, mais aussi sur les contraintes institutionnelles, les pesanteurs doxiques et idéologiques, les jeux de pouvoir » (Amossy, 2012).

La démarche critique au cœur de cette recherche s'inscrit dans la tradition foucauldienne d'analyse discursive. Michel Foucault (1971 : 62) propose de faire une analyse selon notamment ce qu'il nomme « ensemble critique ». Celui-ci aide à saisir les stratégies de censure, d'exclusion ou de raréfaction. Foucault parle de « fonction d'exclusion » ou de « système d'interdit de langage ». Il s'agit de voir comment à des fins de construction de l'unité nationale, l'Etat au Cameroun a mis en avant la « diversité culturelle » en faisant table rase de certaines problématiques, notamment la question de l'identité nationale, la question dite « anglophone » et la redéfinition de la forme de l'Etat que celle-ci charrie. Ce système d'exclusion, cette procédure de censure ou de confiscation permet de voir comment le discours s'organise progressivement dans un « partage entre discours vrai et discours faux » (Foucault, 1971 : 64), entre déni de la réalité et fabrication de l'histoire, appuyé par un dispositif politico-juridique et administratif de contrôle discursif.

Un corpus hétérogène

La thèse porte sur un corpus hétérogène, diversifié, produit par l'Etat au sens large du terme, c'est-à-dire par toute institution ou tout acteur doté de l'autorité publique. Longtemps attaché dans les années 1970-1980 à l'analyse des corpus fermés, homogènes, cohérents, bref, à des corpus exhaustifs et représentatifs, l'analyse du discours a progressivement intégré dans ses méthodes des référents sociaux. Cette démarche « intégrative » permet l'articulation de diverses composantes de discours : intra-textuelles, intertextuelles, contextuelles, etc. (Maingueneau, 1991 : 26). L'hétérogénéité énonciative, l'analyse de textes d'une diversité de genres, produits par une diversité de locuteurs occupant des positions énonciatives variées, permet, par exemple, de relever la dispersion et la dissémination d'un référent social (Krieg-Planque, 2012 : 115).

La thèse analyse le discours culturel de l'Etat. Autrement dit, l'attention est portée sur toute production discursive des autorités publiques sur les questions culturelles. Il s'agit principalement de la présidence de la république, des ministères de la culture, de l'artisanat et du tourisme. Ainsi, la thèse s'intéresse à une diversité de genres discursifs : discours officiels tels que les traditionnels vœux présidentiels de fin d'année ; discours ministériels prononcés à l'occasion de l'inauguration de structures culturelles ou lors du lancement d'événements.

ments culturels comme des festivals nationaux ; textes publiés dans le magazine d'information du ministère de la culture (Arts et culture infos) ; des interviews accordés par toute autorité publique autour de la culture, des documents, notamment les textes de lois organisant et régulant le secteur des arts et de la culture ; etc.

Rassembler en désignant : diversité culturelle et construction de l'unité nationale

Au Cameroun, nommé l'Etat participe d'une démarche de construction symbolique de l'unité nationale. La construction discursive de l'unité et de l'intégration nationale s'illustre par l'acte de désignation de l'Etat et de constitutionnalisation du « vivre-ensemble ». Nous l'avons évoqué plus haut, le Cameroun est un Etat fédéral (Etat fédéral du Cameroun) au lendemain de l'unification des territoires sous tutelle britannique et française, en octobre 1961. La Constitution du 2 juin 1972 en fera un Etat unitaire (République Unie du Cameroun). Cette dernière appellation rappelant la division et le fédéralisme, Paul Biya, arrivé au pouvoir en 1982, mobilise des signes pouvant attestés l'existence d'un Cameroun intégré, d'un pays où les populations passent de « leurs cultures ethnique à une culture nationale »¹. En 1984, il donne au Cameroun, suite à une modification constitutionnelle, le nom de République du Cameroun. Une désignation qui participe de l'institutionnalisation de l'identité et de l'unité nationale. Cette unité et intégration par le haut est entérinée par la constitution de janvier 1996. Dans son préambule, celle-ci déclare que « la peuple camerounais, fier de sa diversité linguistique et culturelle (...) proclame solennellement qu'il constitue une seule et même nation, engagée dans le même... ». Dans un contexte de pluralisme ethno-linguistique, et d'un Etat officiellement bilingue et bi-culturalisé, il s'agit d'une démarche de construction symbolique du « vivre-ensemble » (Lacroix, 1994). Luc Sindjoun (1996) parle de la construction constitutionnelle de la nation, c'est-à-dire la formalisation juridique et discursive d'un projet politique, d'une idéologie, d'une communauté camerounaise.

Si Biya et Ahidjo parlent de « la nécessité du parti unique » pour assurer « la coexistence pacifique des ethnies camerounaises dans leur riche diversité »², leurs régimes politiques successifs mobilisent surtout des formules tels que « Cameroun Un et Indivisible », « Peuple uni dans la diversité », etc. pour décrire le Cameroun. La Constitution du 18 janvier 1996 déclare (article 1) que « la République du Cameroun est Une et indivisible, laïque, démocratique et sociale » ; La vision du Cameroun à l'horizon 2035 par le gouvernement est la suivante : « Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité »³. Martelées depuis des décennies, ces formules semblent aujourd'hui installées dans l'opinion nationale et fonctionnent comme des référents sociaux (Fiala ; Ebel, 1983), c'est-à-dire qu'elles ont un certain sens, une certaine signification dans l'univers discursif local. La fréquence de leur mobilisation s'accroît particulièrement pendant des événements mettant ou de nature à mettre en péril l'ordre public, la paix sociale et/ou l'intégrité territoriale. Par exemple, la condamnation des attaques terroristes dans l'extrême-nord du pays ou des revendications sécessionnistes du mouvement indépendantiste anglophone SCNC (Southern Cameroon National Council) font l'unanimité ou presque au sein de l'opinion publique nationale. Ces formulations, du fait de leur mobilisation, participent de la construction et de la cristallisation d'enjeux sociopolitiques et culturels (Krieg-Planque, 2009), et dénotent la fragilité de l'unité nationale. La construction discursive de « l'intégration nationale à travers l'intégration culturelle » (Biya, 1987 : 117) est loin de permettre la désarticulation des repères ethniques. Comme les revendications sécessionnistes de quelques mouvements anglophones, le « débat national » pour la réforme constitutionnelle en mars 1993 a donné à voir l'apparition dans l'espace public et politique des groupes d'intérêt (Bourdieu, 1993, 1994) construits sur des bases ethno-régionales. Cependant, outre l'imposition d'un ordre discursif, l'Etat, dans sa gestion de la diversité, fait de la question identitaire un objet tabou.

¹ Voir son livre-programme, *Pour le libéralisme communautaire*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1987, p. 15.

² Jusqu'aux luttes ayant conduit à la libéralisation de la vie publique (début des années 1990), les deux Chefs d'Etat, estiment que la réalisation de l'unité et l'intégration nationales passe par le monolithisme politique ; que seul un grand parti national peut assurer la stabilité politique nécessaire à l'atteinte du but recherché : l'unité et l'intégration nationales.

³ Voir *Cameroun Vision 2035*, Document de travail du Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, 2009, 76 p.

La censure du débat identitaire

Michel Foucault (1971) a montré le pouvoir du discours, sa puissance matérielle et la conscience qu'en ont les sociétés humaines. Dans toute société, dans toute organisation sociopolitique, la production et l'énonciation discursive font l'objet de contrôle, de sélection, d'organisation selon un ensemble de « procédure qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité » (Foucault, 1971 : 11). Au Cameroun, la question identitaire est travaillée par la constitution d'un ordre discursif. L'Etat ne brille pas par l'ouverture du débat sur l'identité nationale. La question identitaire ici est sinon tabou, du moins, relève du droit exclusif des acteurs politiques dominants. Au début des années 1990, les luttes pour la libéralisation de la vie publique débouche notamment sur le « grand débat national » qui réunit l'Etat, les partis politiques de l'opposition et la société civile naissante, en mars 1993. Le débat identitaire lié à la réforme constitutionnelle – au menu des discussions – est clairement limité par le gouvernement qui, à travers le ministre de la communication, déclare que « la souveraineté et l'intégration nationales seront scrupuleusement sauvegardées du débat à la fin de cette concertation »⁴. Par cette déclaration, l'Etat concluait un débat à peine entamé. En effet, le « grand débat national » s'annonçait comme un cadre de discussion sur la cohabitation des entités anglophones et francophones. La All Anglophone Conference, instance représentant les régions anglophones, proposait une redéfinition de la forme de l'Etat et donc, de l'identité nationale. Elle a opposé à l'avant-projet de constitution soumis au débat par le gouvernement un projet de constitution fédérale dans lequel elle précisait que « le Cameroun est un Etat ... bilingue et biculturel issu de l'unification du 1er octobre 1961 du territoire autrefois connu sous la dénomination "La République du Cameroun" et le territoire autrefois appelé "The Southern Cameroon" (article 1, alinéa 1). Cette identité nationale bi-culturelle, "bi-territorialisée" se décline sous le nom "La République Fédérale du Cameroun" (...). Elle est véhiculée par deux langues officielles, le français est l'anglais qui "jouissent d'une égalité de statut et d'usage dans les institutions, négociations et lois fédérales" (article 4, alinéa 2) »⁵. Le « grand débat national » se donnait pour l'ex Cameroun britannique comme une occasion de construction et de structuration de l'« anglophonie rebelle » (Sindjoun, 1996) avec le brandissement de l'épouvantail de la sécession.

La position étatique, et présidentielle précisément, est extrêmement claire et statique sur la question depuis plus d'une trentaine d'années. Les formules comme « Cameroun Un et Indivisible », « Etat uni dans sa diversité » ont toujours été, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, au cœur de sa rhétorique sur la problématique identitaire – une sorte de déni sur la concurrence identitaire entre composantes anglophone et francophone et les repères ethno-tribales observables dans les classes populaires. En 1973, à l'occasion du traditionnel discours du président de la république à la jeunesse le 10 février, Ahidjo déclarait que « l'Etat a accepté de mourir dans la diversité de ses structures pour renaître dans l'unité d'une République camerounaise Une et Indivisible... »⁶. En mai 1993, dans les colonnes du Journal gouvernemental, Paul Biya affirme que l'« Etat unitaire est la forme d'Etat qui convient »⁷ pour le Cameroun. Plus récemment, le 31 décembre 2016, dans ses traditionnels vœux à la nation, il a déclaré – en réponse aux grèves des syndicats d'enseignants et d'avocats des régions anglophones (sur fonds de revendications politiques de retour au fédéralisme) –, que le Cameroun est un Etat « UN et INDIVISIBLE, fier de sa diversité culturelle ». Cette réaction ignore les revendications formulées et refuse toute possibilité de discussion sur la question de l'identification nationale. L'unité nationale apparaît ainsi comme une stratégie de domination politique et l'Etat unitaire au centre de la définition gouvernementale de l'identité nationale (Ngadjui, 1987).

⁴ Voir le journal gouvernemental, *Cameroun Tribune*, n°5345 du 25 Mars 1993.

⁵ Cité par Sindjoun Luc, 1996, *op cit*.

⁶ Voir *République unique du Cameroun, Recueil des discours présidentiels (1957-1968)*, p.388, Tome 2.

⁷ *Cameroun Tribune*, n° 5371 du 3 Mai, 1993.

La censure du débat identitaire repose sur un « système d'exclusion » ou « d'interdit de langage ». Il s'appuie sur un dispositif politico-juridique et administratif, et exerce sur les discours discordants une forte pression. Il se caractérise par un ensemble de pratiques comme le musellement de la presse (Atenga, 2007), la répression de toute manifestation de l'opposition, l'interdiction de tout propos dissident. En janvier 2017, toujours suite aux revendications anglophones de retour au fédéralisme, le CNC (Conseil National de la Communication), organe étatique de régulation des médias, a brandi la menace de la « suspension temporaire et de l'interdiction définitive d'activités » des organes de presse qui s'étaient emparés de cette actualité. Il a mis « fermement en garde l'ensemble des médias nationaux publics et privés contre toute publication ou diffusion de propos tendant à faire l'apologie de la sécession et du fédéralisme ». Le même communiqué qualifiait de « dérive » tout discours favorable à la redéfinition de l'identité nationale que sous-tend le fédéralisme comme forme de l'Etat. Pour le CNC, poser la question de la cohabitation entre les entités anglophone et francophone est un « caractère anti-constitutionnel de nature à porter atteinte à la forme républicaine, à l'unité et à l'intégrité territoriale ».

Pour conclure : loi anti-terroriste, un élément du dispositif de contrôle

Le « système d'exclusion » se traduit aussi par la limitation de la liberté de manifestation. Il s'appuie sur le système pénal et tente de tirer sa légitimité dans des théories juridiques. Profitant du contexte international marqué par la lutte anti-terroriste et de la situation interne caractérisée par les attaques du groupe rebelle nigérian Boko Haram dans l'extrême-nord du pays, le gouvernement a fait adopter en décembre 2014 une loi anti-terroriste, mais qui, selon certains experts est un aplatissement de « l'Etat de droit et des libertés dans une légalité apparente »⁸. La loi condamne à la peine de mort toute personne coupable de terrorisme. L'article 2, alinéa 1 (b) stipule que : « Est puni de la peine de mort », toute personne qui, à titre personnel, ou en complicité commet tout acte susceptible « de perturber le fonctionnement normal des services publics, la prestation de services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein des populations ». Ainsi, la problématique de l'identité nationale et de la redéfinition de la forme de l'Etat posée par les principales organisations de la société civile anglophone sont jugées subversives par les pouvoirs publics. De nature à perturber le fonctionnement des services publics ou d'occasionner des dommages corporels ou matériels, leurs appels à la grève et aux manifestations publiques sont contraires à la loi et ont fait l'objet de violentes répressions. Accusés entre autre d'actes terroristes, leurs responsables sont détenus dans les geôles militaires en attente de jugement depuis des mois.

⁸ Alice Kom, Avocate au Barreau du Cameroun, <http://www.jeunefrique.com/35267/politique/cameroun-paul-biya-accus-d-instrumentaliser-une-loi-antiterroriste-des-fins-politiques/>

Bibliographie

- Abé Claude, « Multiculturalisme, cosmopolitisme et intégration politique au Cameroun : les défis de la citoyenneté de type républicain à Douala et à Yaoundé », *Polis, Revue camerounaise de sciences politiques*, Vol 12, n° spécial 2004-2005.
- Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006, 2ème éd.
- Atenga Thomas, *Cameroun, Gabon : la presse en sursis*, Paris, Editions Muntu, 2007.
- Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.
- Bourdieu Pierre, « Esprits d'Etat [Genèse et structure du champ bureaucratique] », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 96-97, mars 1993. Esprits d'État. pp. 49-62.
- Fiala Pierre ; Ebel Maranne, *Langage xénophobe et consensus national en Suisse (1960-1980) : discours institutionnel et langage quotidien*, Neuchatel, Faculté des lettres, 1983.
- Foucault Michel, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 2001.
- Foucault Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Foucault Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1961.
- Krieg-Planque Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Krieg-Planque Alice, « Purification ethnique ». Une formule et son histoire, Paris, CNRS Editions, 2009.
- Lacroix Bernard, « Les fonctions symboliques des constitutions : Bilan et perspectives », in Seurin Jean-Louis (dir), *Le constitutionnalisme aujourd'hui*, Paris, Economica, 1984.
- Lasseur Maud, « Cameroun : les nouveaux territoires de Dieu », *Afrique contemporaine*, 2005/3 (n° 215), p. 93-116.
- Maingueneau Dominique, *L'Analyse du Discours ; introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991.
- Mbembe Achille, « Crise de légitimité, restauration autoritaire et délinquance de l'Etat au Cameroun », in Geschiere Peter ; Koning Piet (dir), *Itinéraire d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993, pp.345-373.
- Ngadjui Nicolas, *La conception camerounaise de la nation*, Thèse de doctorat de 3ème cycle en science politique, Université de Yaoundé, 1987.
- Oger Claire, « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », *Langage et société* 2005/4 (n° 114), p. 113-128.
- Oger Claire ; Ollivier-Yaniv Caroline, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, n°71, 2003, pp125-144.
- Oger Claire ; Ollivier-Yaniv Caroline, « Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes », X Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003, Oct 2003. <sic 00000717>.
- Sindjoun Luc, « Identité nationale et "révision constitutionnelle" du 18 janvier 1996 : comment constitutionnalise-t-on le "nous" au Cameroun dans l'Etat post-unitaire », *Polis / Revue camerounaise de science politique*, Volume 1 n° spécial février 1996.

Les pratiques sociales de la diaspora connectée malgache sur le réseau socionumérique Facebook.

Sarah Rakotoary

Gresec-Institut de la Communication et des Médias

Université Grenoble Alpes

rakotoary.sarah@yahoo.fr

Résumé :

Les diasporas sont considérées comme des communautés transnationales dont le désir d'intégration cohabite avec le sentiment d'appartenance à la culture d'origine. Ainsi, pour maintenir les relations, elles usent des réseaux socionumériques. Ceux-ci leur permettent de convoquer des usages spécifiques en fonction de leurs cadres de référence. Pour la diaspora connectée malgache, la présence sur le réseau socionumérique Facebook est majeure. Elle crée des communautés en ligne à travers les groupes. La méthodologie mise en place a permis de montrer sur ces groupes, la répétitivité de pratiques sociales, que l'on pourrait qualifier de rites. Ils permettent de maintenir une certaine cohésion et une base commune qui permet de transcender les identités tout en régulant le quotidien des communautés en ligne. Aussi, outre l'usage premier de Facebook qui est de constituer une plate forme de communication, des usages sociaux s'y apparentent aussi. Les diasporas connectées malgaches s'y retrouvent pour commercialiser des produits ou encore pour créer des forums de discussion.

Mots clés : Réseaux socionumériques, diasporas, dispositif, pratiques, rites

Les pratiques sociales de la diaspora connectée malgache sur le réseau socionumérique Facebook.

Les discours sur la mondialisation fondés sur la réduction des frontières de l'espace et du temps, sont actuellement diversifiés voire même polémiques. Outre le fait que le phénomène de mondialisation induit celui d'internationalisation des médias dont les enjeux restent la démultiplication des modes de communication en faveur d'une diffusion culturelle globale (MATTELART, 2007) ; il induit tout aussi bien la transnationalisation des cultures du monde qui, grâce aux contacts se renouvellent, s'enrichissent sous l'effet des apports extérieurs. Des groupes d'individus précis dispersés à travers le monde mais ayant une base culturelle commune pourraient représenter concrètement la pratique de ladite transnationalisation ; il s'agit des diasporas. Le travail de recherche qui a été mené s'intéresse de près aux pratiques de la diaspora malgache en France Métropolitaine. Entre autres, ce travail permettra de comprendre les pratiques numériques de ces diasporas et leurs incidences sur leur vie quotidienne. Ces groupes d'immigrants participent simultanément à plusieurs cultures et témoignent d'une certaine hybridité. Le concept de diaspora est un concept éparpillé soulignant plusieurs réalités notamment celle des groupes sociaux qui se sont installés définitivement (ou provisoirement) en dehors de leur pays d'origine. « De la sorte, « diaspora » est devenu un terme servant à évoquer à la fois tout phénomène de dispersion à partir d'un lieu ; l'organisation d'une communauté ethnique, nationale ou religieuse dans un ou plusieurs pays ; une population répartie sur plus d'un territoire ; les lieux de la dispersion ; tout espace d'échanges non territorial, etc. » (DUFOIX, 2003 : 3). Plus tard ce terme s'est apparenté au phénomène d'immigration (volontaire ou non) des populations. Entre autres choses, les diasporas sont le fruit de regroupements de populations ayant des traits identitaires communs, notamment le fait de partager le même engouement pour leur pays d'origine. Le développement des technologies de l'information et de la communication nous permet de constater que les dispositifs techniques numériques sont les plus prisés dans le cadre des communications effectuées par les communautés diasporiques. « Les publics diasporiques, ces groupes « en mouvement qui restent pourtant liés les uns aux autres à travers les moyens sophistiqués des médias » sont exemplaires de la multiplication de ces formes d'affiliation transnationales, de ces formes d'identification n'échappant aux cadres nationaux qui se développent sous la force de la médiation électronique » (MATTELART, 2007: 28). Concernant les diasporas, les réseaux socionumériques semblent aujourd'hui un de leurs moyens de communication privilégié dans le sens où, ils leur permettent à la fois de maintenir des relations avec leurs pays d'origine grâce aux modalités d'échanges proposées par le dispositif ; et d'interagir avec d'autres membres des communautés diasporiques et des individus de nationalités diverses. « Les diasporas se fondent sur les réseaux, et le web représente aujourd'hui une extension des territoires de la diaspora par les réseaux numériques, impliquant une connexion entre le local et le global, donc une articulation des échelles. » (MARCHANDISE, RENAULT, 2011 : 36). Pour comprendre ces pratiques numériques des diasporas au prisme des réseaux socionumériques nous avons mis en place des systèmes d'observation en ligne et hors ligne, couplée avec une analyse de contenu des échanges effectués sur le réseau socionumérique.

Contextualisation de la recherche

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressés de près à la diaspora malgache (ou malagasy) habitant en France Métropolitaine. Il est important de noter que d'un point de vue historique, leur construction peut être définie en trois temps¹. Entre 1880 et 1970, durant la période coloniale, des étudiants nationalistes issus de la haute bourgeoisie malgache sont éparpillés et destinés à poursuivre leurs études en France. Entre 1975 et 1990, la précarité du système éducatif malgache pousse une autre vague de migrants à rejoindre la France. Ces derniers sont partis pour s'installer définitivement et ne tardent pas à effectuer les démarches de regroupement familial pour que leurs proches les rejoignent. Et, de 1990 à nos jours, force est de constater que les migrations revêtent différentes facettes et deviennent même informelles pour la plupart. Les malgaches migrants viennent non seulement pour étudier mais encore pour travailler ou pour s'engager maritalement. En 2014, selon l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), les motifs d'admission aux séjours des immigrés malagasy en France sont motivés par des raisons surtout familiales (57,4%) et estudiantines (24,1%). La France représente ici un idéal à atteindre pour fuir un cadre de vie de plus en plus précaire. Le potentiel diasporique malgache en France est actuellement estimé à une échelle de 100 000 à 140 000 individus. Cette diaspora malgache est surtout concentrée en Île de France (37%), comme pourrait l'expliquer la présence d'une importante communauté malgache en Val-de-Marne regroupée autour d'un foyer pour étudiants malgaches. En somme, elle revêt une dimension essentiellement socio-culturelle car il est vrai que l'engagement politique est une gageure. Effectivement, elle ne dispose pas des droits essentiels comme le droit de vote lors des élections nationales.

La diaspora malgache est largement présente sur le réseau socionumérique Facebook au sein duquel des formes de socialisations en ligne se manifestent. Facebook s'avère être un terrain propice car il permet d'observer les modalités d'expression de l'individu mais aussi les codes culturels qui auraient une incidence sur ceux-ci. Ce choix rejoint les observations d'autres chercheurs qui considèrent que « Facebook est donc un terrain particulièrement favorable à l'étude de la représentation de soi, puisque ce logiciel propose en somme de fédérer toutes les activités en ligne et les facettes de la vie quotidienne. » (CARDON, 2008 : 183). Facebook offre plusieurs supports aux internautes selon les attentes et les objectifs personnels de ceux-ci notamment : la page personnelle, les pages publiques (mentions « j'aime »), les groupes/ les communautés, les pages commerciales, les messages privés, la discussion instantanée...

Pour notre étude, nous avons choisi les groupes² ou les communautés qui se forment sur le réseau socionumérique où certains membres des diasporas malgaches se retrouvent pour échanger, informer, ou tout simplement rester en contact. Aussi, le découpage des rôles est distinct avec les membres administrateurs d'un côté et les membres « inscrits » de l'autre. De plus, cette inscription, cette demande envoyée aux administrateurs traduit un véritable choix de la part des individus. D'où émerge un de nos questionnements principaux qui est de comprendre les nouvelles pratiques numériques de ces diasporas et les formes de socialisation que ces dernières permettent de mettre à jour. Dans ce sens, nous avons émis trois hypothèses principales : Tout d'abord, le dispositif technique permet une circulation des usages et des pratiques sociales au travers des différents échanges et des différentes socialisations qui se mettent en place en son sein

Pour continuer, les diasporas connectées mettent à jour de nouvelles formes de socialisations liées à leur présence sur les réseaux socionumériques. En effet, le lien transnational qu'entretiennent les diasporas avec leur pays d'origine leur permet de construire de nouvelles configurations de regroupement sur la base d'un imaginaire commun.

¹ Etude du profil de la diaspora malagasy en France, Ministère des affaires étrangères, 2016, 101p

² Selon le glossaire propre à ce réseau socionumérique, le groupe Facebook pourrait se définir comme suit : Les groupes Facebook facilitent la connexion avec des groupes de personnes particuliers, par exemple votre famille ou des collègues. Les groupes sont des espaces privés dans lesquels vous pouvez publier des mises à jour, des photos ou des documents, et envoyer des messages à tous les membres. Vous pouvez également sélectionner une des trois options de confidentialité pour chaque groupe que vous crée. (<https://www.facebook.com/help/162866443847527>)

Et pour terminer, les pratiques numériques s'articulent avec les pratiques sociales quotidiennes et circulent du dispositif technique au dispositif social. La rupture n'existe pas entre les pratiques sociales connectées et les pratiques sociales effectives, il y a ce que nous pouvons appeler des négociations ou des reconfigurations avec ce qui préexiste.

Comme développé précédemment, nous nous intéressons à la communauté diasporique malgache connectée habitant en France métropolitaine. Pour revenir à la notion de communauté, une définition étymologique nous permet de comprendre que « [...] la communauté est donc un groupe de personnes (cum) qui jouissent de manière indivise d'un patrimoine, un bien, une ressource, ou bien au contraire une obligation, une dette (munus). » (JACQUIER, 2009). Cette notion de communauté est indépendante des individus concernés. Elle contredit l'approche individualiste de la notion de société en affirmant que l'identité des individus serait liée à son appartenance à un groupe particulier. « La communauté est donc constituée tout à la fois de lieux (place en anglais, la sphère environnementale) où habitent et/ou travaillent des gens (people, la sphère sociale), [...] et des institutions (sphères économique et politique) censées avoir un rôle régulateur des rapports entre les gens et entre les gens et les lieux » (JACQUIER, 2009). En ce sens, la diaspora malgache qui s'est installée en France Métropolitaine peut être considérée comme une communauté partageant un imaginaire commun prévalant sur les identités individuelles. Les diasporas malgaches étant très présentes sur les réseaux sociaux, tendent à construire de véritables communautés dans les groupes Facebook qui représentent l'objet de notre étude. Ces groupes sont très diversifiés et abordent des thématiques variées mais peuvent être qualifiés de communautés en ligne dans la mesure où ils partagent aussi un lieu commun (le réseau socionumérique), où des activités/ des transactions prennent forme, tout en étant régies par des règles internes (entre les individus membres) et externes (entre les individus et le dispositif technique). Nous nous sommes intéressés aux groupes qui se sont formés sur Facebook ; principalement sur « Gasy Serasera eto Frantsa » (Communication des malgaches en France) car il regroupe actuellement 7 502 membres issus en majorité de la France Métropolitaine et est géré par six administrateurs. Fondé en 2014, le groupe permet aux membres de la diaspora malgache de bénéficier d'une plate forme de communication leur permettant d'effectuer des transactions, de discuter, ou encore de s'informer.

Éléments méthodologiques

Dans le cadre de cette recherche nous avons combiné plusieurs méthodes de collecte et d'analyse de données. Tout d'abord l'Observation participante en ligne nous a permis d'obtenir notre corpus principal et de nous entretenir avec les membres de la diaspora. Ensuite l'Observation directe et participante en présentiel entre 2014 et 2016, a été utilisée pour les événements initiés par les diasporas connectées comme la RNS³ (Rencontres Nationales Sportives), un événement annuel de la diaspora malgache en France. L'objectif de cette observation directe et participante a été de constater et de catégoriser les différentes pratiques qui se mettent en place entre les membres d'une communauté diasporique dans un contexte spécifique donné. Pour continuer, la constitution d'un corpus de données numériques sur Facebook a été importante. Nous avons utilisé des fonctionnalités comme Facebook Graph API pour accéder aux contenus ; il s'agit d'une alternative proposée par Facebook afin de pouvoir extraire des contenus (personnes, photos, événements, pages, groupes, messages, vidéos...) et émettre des connexions entre ces contenus et les utilisateurs. Et, nous avons aussi eu recours à Facebook Graph Search pour accéder aux données liées à l'échantillon de population. Le principe de cette fonctionnalité est de formuler des requêtes assez claires afin de pouvoir obtenir une liste de données⁴.

³ L'évènement s'étale sur deux jours, et outre les compétitions sportives, il permet aux membres des communautés diasporiques de se réunir et de partager un moment de convivialité.

⁴ Parmi les requêtes utilisées nous avons eu les suivantes : mots clés, « People in (group name) and in (group name) and in... », « Friends in (group name) and in (group name) and in... », « Posts of (user name) in (group name) », « Posts of (admin) in (group name) », « Events in (group name) »...

Nous avons pu décomposer notre corpus en 4 périodes précises notamment chaque période d'organisation de la RNS⁵ (Rencontres Nationales Sportives) : Février à Avril 2016 (Lyon), Mars à Mai 2015 (Vichy), Mars à Mai 2014 (Poitiers), Avril à Juin 2013 (Metz). Puis, l'analyse de contenu a été utilisée en complément à travers une analyse basée sur les thèmes principaux et les thèmes secondaires des différents extraits. Pour terminer, des entretiens semi directifs ont eu lieu avec les six administrateurs du Groupe « Gasy Serasera Eto Frantsa » mais aussi avec des membres actifs (4) et des membres passifs (4).

Éléments théoriques et conceptuels

Comme concept théorique principal, nous avons fait appel à celui de dispositif. Le dispositif permet la compréhension d'un phénomène social mis en ordre en appréhendant un tout de manière structurelle, ce qui nous permet de comprendre les phénomènes de socialisation en jeu dans les communautés diasporiques. Dans cette continuité le concept de dispositif technique, relatif au développement des technologies de l'information et de la communication, s'appuie sur les aspects techniques des phénomènes sociaux, plus encore sur le dialogue entre un usager et une « machine ». Notons alors la médiation à la fois technique et sociale qui régit le dispositif et qui permet à ses usagers une lecture nuancée des manipulations. « La médiation est en effet à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social » (JOUËT, 2000 : 497). Le dispositif est un concept riche mais aussi interdépendant aux concepts d'usage et de pratique qui permettent de comprendre l'évolution des technologies de l'information et de la communication au sein de la société. Effectivement, elles font référence au rapport ambigu qu'entretiennent singulièrement les individus avec les technologies. Face au dispositif technique l'utilisateur construit un système de significations basé sur son cadre de référence, ce qui lui permet d'interagir et de manipuler le dit dispositif.

Ainsi, les manipulations du dispositif technique diffèrent d'un individu à l'autre, et d'un groupe à l'autre. Le réseau socionumérique, selon le public au sein duquel il prend racine, est empreint d'usages. « [...] il est nécessaire de retenir le fait que pour engager des utilisations, puis développer des usages s'insérant dans des pratiques informationnelles, communicationnelles, culturelles, pour s'approprier les TIC, les usagers s'appuient sur un imaginaire social » (VIDAL, 2013 :19). Pour certains groupes d'individus partageant des intérêts communs force est de constater que les usages se rejoignent, les manipulations deviennent mimétiques et les fonctionnalités utilisées se ressemblent de plus en plus. Parmi les pratiques numériques des usagers Facebook membres des diasporas malgaches, nous avons distingué :

Le réseau socionumérique comme outil de mobilisation des masses : permet de véhiculer des messages de solidarité et, par la même occasion, de rallier les membres des communautés à des causes spécifiques comme les catastrophes naturelles ou les maladies graves. Il peut s'agir par exemple d'appels aux dons.

Le réseau socionumérique comme forum de discussion : souvent, à l'aide d'un post, les membres du groupe incitent au débat à travers des thématiques répétitives. Il s'agit notamment de la régularisation des papiers administratifs, des modalités d'intégration dans le pays d'accueil, ou d'actualités nationales voire locales (concernant Madagascar).

Le réseau socionumérique comme relai d'informations : pour les diasporas le réseau socionumérique a un rôle de relai d'informations ; cela se manifeste par le partage d'informations ou d'expériences.

Dans le contexte des diasporas connectées qui sont souvent éparpillées, les rites les rattachant à leur pays d'origine demeurent. Ils permettent dans ce cadre-là de maintenir une certaine cohésion et une base commune qui transcendent les identités. « La ritualité se transforme par le choc des cultures numériques,

⁵ Pour rappel la RNS ou Rencontres Nationales Sportives est un événement annuel de la diaspora malgache qui regroupe des compétitions sportives et des ventes expositions de produits malgaches.

virtuelles, sociales, humaines et corporelles. Cependant demeurent : le formalisme, la codification en séquences (morcellement du rite), l'aspect répétitif, le déroulement à respecter et les activités autour d'objets qui ont valeur symbolique » (LARDELLIER, 2013 : 278). Les rites peuvent dériver de deux typologies particulières notamment les rites liés au groupe ou à la communauté d'appartenance et de l'autre côté les rites ayant trait à l'individu et à son environnement immédiat. Le rite a donc cet aspect formel, restrictif qui se manifeste par un comportement ponctuel et répétitif, une prédisposition à un stéréotype, un phénomène d'invariance, de précodification (COMAN, 2003). Le phénomène de ritualisation a été défini comme suit : « [...] une sémantique et une pragmatique du comportement [...] » (SOULAGES, OLIVESI, : 212). Les rites soutiennent les sociétés en appliquant un processus de normalisation sur les comportements, les relations selon les situations ; ce qui permet de maintenir un ordre social.

Au sein des communautés diasporiques malgaches, nous nous trouvons face à « une vie quotidienne (qui) est mise en place avec ses rituels et sa routine » (VIAL, 2010 : 60). Les communautés sont régies par un ensemble de pratiques normées qui leur permettent de s'adapter au contexte au sein duquel ils évoluent actuellement, tout en essayant de garder au maximum des pratiques locales qui leur parviennent de leur pays d'origine. Pour ce faire, nous pouvons considérer l'existence d'un règlement intérieur⁶ dans les groupes dont les administrateurs restent les premiers instigateurs.

Les observations effectuées sur les activités connectées et non connectées des diasporas malgaches, ont démontré que certains phénomènes sont répétitifs et relèvent de l'ordre des rites. De même, un réel souci de communautarisme préside au sein de ces groupes dont le principal objectif est de gérer un « vivre ensemble » se rapprochant le plus possible des modalités qui pourraient se retrouver dans le pays d'origine. Christophe Wulf (2005) définit dix fonctions principales des rituels dont certains pourraient dans des cas précis marquer cette présence de phénomènes rituels au sein des communautés diasporiques malgaches. Les rites permettent de mettre en place un processus d'identification spatiale et temporelle. Par exemple, être membre des communautés diasporiques en ligne se révèle être un moyen pour les immigrés malgaches de s'auto fournir une certaine stabilité au quotidien. Effectivement, nombre d'entre eux sont connectés régulièrement et participent à toute activité initiée par le groupe. En ce sens, les rites permettent aussi de mettre à jour des éléments issus de la mémoire collective. Concernant les communautés connectées, il est vrai que nombre d'entre eux utilisent la langue malgache voire même les variantes régionales. Aussi, une des plus importantes thématiques de discussion est la nourriture notamment, la manière de s'approprier des produits locaux à l'international. Par ailleurs, lors de la RNS (Rencontres Nationales Sportives), les expositions ont été agencées à la manière des fêtes populaires malgaches. Le rapport transnational des diasporas malgache avec leur pays d'origine leur a permis de développer un savoir pratique propre à cette expatriation. Plusieurs éléments sont apparus dans ces communautés diasporiques connectées notamment concernant des pratiques commerciales comme la vente de kilos de bagage pour les personnes voulant envoyer des objets matériels à Madagascar, l'émergence de service traiteur qui, avec les moyens du bord et surtout avec les ingrédients présents à l'étranger, essaient de mimer les plats locaux et de les partager à toute la communauté.

Pour conclure, le réseau socionumérique permet de redéfinir les relations sociales et les relations humaines. Nous avons donc d'une certaine manière acquis grâce aux réseaux sociaux des procédures de formalisation des relations amicales. Avoir été accepté comme ami sur le réseau socionumérique signifie plus encore avoir été accepté dans un réseau, avoir été invité à partager une partie de la vie d'un individu. Faire connaissance devient par la même occasion un choix et non une opportunité et permet de mettre des limites, auparavant floues, aux relations humaines. Les individus présents sur les groupes Facebook résultent d'un choix ambivalent : le choix de faire partie d'un groupe en ligne d'une part et le choix d'être accepté au sein de ce groupe

⁶ Les membres doivent être localisés en France Métropolitaine ou dans les DOM TOM ;

Le groupe est un groupe apolitique et laïque ;

La dénonciation (même justifiée) n'est pas acceptée dans le groupe ;

Les annonces commerciales et publicitaires ne peuvent être publiées que le Mardi ou le Vendredi de la semaine ;

Les personnes étrangères (sans aucune origine malgache) ne sont pas acceptées ;

Le profil des membres doit présenter une photo récente sous peine d'être exclu ;

Les membres du groupe ayant décidé de revenir au pays (Madagascar) sont libres de rester ou de sortir du groupe.

d'autre part. L'intérêt est ici de démontrer que le réseau socionumérique en lui-même ne saurait regrouper des individus et créer des communautés connectées ; il offre alors des possibilités de redéfinir les relations humaines, de nuancer les modalités de socialisation et/ou d'explorer des procédures de formalisation du lien social.

BIBLIOGRAPHIE

- BARATS (C.) (dir), 2013, Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales, Ed Armand Colin, Paris, 258p.
- BARBERO (J.M.), 2002, Des médias aux médiations : communication, culture, hégémonie, CNRS Ed., Paris, 222p.
- BORDES BENAYOUN (C.), 2002, Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale, Autrepart, n°22, pp 23-36.
- BOURDELOIE (H.), DOUYERE (D.), (dir), 2014, Méthodes de recherche sur l'information et la communication : Regards croisés, Coll Media Critic, Ed. Mare et Martin, 270p.
- BOETSCH (G.), WULF (C.), (coord.), 2005, Rituels, CNRS, Paris, 249p.
- COMAN (M.), 2003, Pour une anthropologie des médias, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 210p.
- DE GAIL (M.A), 2013, « La ritualisation des interactions sur Facebook : cooptation et exposition de soi, in Rituels du numérique », Les Cahiers du Numérique, 9/2013, (n°3-4) pp 111-133.
- DUFOIX (S.), 2003, Les diasporas, Coll. Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 127p.
- FLICHY (P.), 2004, « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société », Réseaux, 124, pp 17-51.
- FOUCAULT (M.), 1969, L'archéologie du savoir, Gallimard, 271p.
- FOUCAULT (M.), 1971, L'ordre du discours, Gallimard, 82p.
- GALIBERT (O.), 2004, « Vendre, donner, discuter. Une approche communicationnelle des communautés virtuelles sur Internet », Les Enjeux de l'information et de la communication, 1, pp 1-8. Récupéré sur le site de la revue : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2004/Galibert/index.php> (consulté le 14 avril 2017)
- GALIBERT (O.), 2014, « Approche communicationnelle et organisationnelle des enjeux du Community Management », Communication et organisation, 2 (46), pp 265-278.
- GOFFMAN (E.), 1974, Les rites d'interaction, Ed de Minuit, Paris, 230p.
- LARDELLIER (P.), 2013, Rituels numériques, Hermès, Paris, 297p.
- JACQUIER (C.), 2011, Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui?, Vie sociale, 2 (2), pp 33-48.
- JOUËT (J.), 2000, « Retour critique sur la Sociologie des Usages », Réseaux, 18 (100), pp 487-521.
- MATTELART (T.) (dir), 2007, Médias, Migrations et cultures transnationales, Ed de Boeck, 158p.
- MIEGE (B.), PAILLIART (I.), La recherche en information et communication comme praxis, in OLIVESI (S.) (dir), 2007, Introduction à la recherche en SIC, Presses Universitaires de Grenoble, Coll La communication en plus, Grenoble, France, pp 281-302.
- MIEGE (B.), 2007, La société conquise par la communication. Les Tic entre innovation technique et ancrage social, Tome III, Presses Universitaires de Grenoble, 235p.
- OLIVESI (S.) (dir), 2007, Introduction à la recherche en SIC, Presses Universitaires de Grenoble, Coll La communication en plus, Grenoble, France, 332p.
- PEETERS (H.), CHARLIER (P.), 1999, Introduction. Contributions à une théorie du dispositif, in Le dispositif

entre usage et concept, Hermès, 25, CNRS Edition, pp 15-25.

RAKOTOARY (S.), 2013, La circulation des formes culturelles dans les dispositifs techniques : le réseau social et les jeunes immigrés, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 99p

SIMMEL (G.), 2013, Sociologie : études sur les formes de socialisation, Presses Universitaires de France, Paris, cop. 1999, 756p.

VIDAL (G.), 2013, « Présentation », in Instabilités et permanence du numérique, Les Cahiers du numérique, 9, Ed Lavoisier, pp 9-46.

ZEITOUN (J.), 1996, « Nouvelles représentations de l'espace et matérialité du territoire », in Territoires éclatés, le rôle des technologies de communication, Quaderni, La revue de la communication, 30, pp 93-10.

L'espace public de débats télévisés dans le contexte « post-libéral » camerounais : logiques de constitution et structuration

Simon Ngono

Laboratoire Gresec (EA608)

Université Grenoble Alpes

ngonosimon@yahoo.fr

Résumé :

Cet article porte sur l'espace public sous son rapport avec les dispositifs de débats à la télévision au Cameroun. Il s'agit d'étudier les logiques de constitution à l'œuvre et la structuration de cette forme d'espace public dans un contexte sociopolitique marqué par une apparente « libéralisation » et des rémanences autoritaires. Grâce aux entretiens semi-directifs et à l'analyse de contenu, le travail renseigne sur deux pistes. D'une part, que les logiques de constitution de l'espace public de débats télévisés camerounais sont liées à la fois à la relation que le promoteur du média entretient avec les acteurs du pouvoir et aux rapports d'interdépendance entre acteurs. D'autre part, qu'il y a une monopolisation de cet espace par des acteurs dominants, cela traduit ici une logique profonde, qui est la logique du « post-monopolisme », c'est-à-dire le refus d'abandonner les pratiques du système unique dans un contexte « post-libéral ».

Mots clés : espace public, télévision, débats, logiques d'acteurs, hiérarchie sociale, Cameroun

L'espace public de débats télévisés dans le contexte « post-libéral » camerounais : logiques de constitution et structuration

Ce travail s'intéresse aux logiques de constitution de l'espace public de débats télévisés dans le contexte « post-libéral » camerounais et à la façon dont cet espace se structure. Dans le contexte camerounais actuel, nous remarquons quelques paradoxes. D'une part, malgré la « libéralisation » de la scène publique depuis 1990, l'État exerce toujours un contrôle sur les médias. Ce contrôle se traduit par une pluralité de moyens de répression : intimidations des journalistes, condamnations, bastonnades (Atenga, 2005), l'ingérence dans la politique éditoriale des médias et, quelques fois la censure informationnelle. C'est le cas avec la crise anglophone, qui secoue le pays depuis octobre 2016 et au sujet de laquelle le président du Conseil National de la Communication (CNC) a adressé une mise en garde à des médias qui « offrent leurs espaces à la diffusion d'informations et de propos «séditieux» »¹.

D'autre part, il existe de nombreuses restrictions de libertés publiques au Cameroun alors que celles-ci sont consacrées par la Constitution. La fin des lois liberticides proclamée par l'État dans les années 90 reste une illusion. Ainsi, il est difficile de tenir une manifestation publique surtout pour les partis politiques de l'opposition ou les membres de la société civile. La plupart des manifestations sont interdites au motif de « la préservation de l'ordre public ». De même, ces dernières années, nous observons un étouffement des élans protestataires se traduisant par la limitation du droit de grève.

Malgré ces conditions, on constate une démultiplication des médias depuis l'introduction du pluralisme médiatique à travers le décret du 3 avril 2000 portant application de la loi du 19 décembre 1990 relative à la liberté de communication sociale. Dans le pays, la télévision bénéficie d'un fort « ancrage social » (Miège, 2007). En 2016, une étude de Médiamétrie² a révélé que 93,7% des habitants des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala et Yaoundé ont regardé la télévision. Il s'agit des audiences cumulées. L'étude souligne aussi que les camerounais passent 4 heures et 48 minutes par jour devant leur petit écran contre 2 heures de temps d'écoute de la radio par jour et par personne.

Pour se positionner sur le marché médiatique camerounais (Ngono, 2014), des chaînes de télévision ont initié des espaces symboliques de la délibération autour des sujets d'intérêt général. C'est ce que nous qualifions ici d'espace public de débats télévisés dont il convient d'examiner les contours (logiques de constitution et la structuration). Les questions au cœur de ce travail sont les suivantes : Comment se constitue l'espace public de débat télévisé au Cameroun et à partir de quelles logiques ? Qui sont les acteurs qui y opèrent ? Et comment se structure cet espace ?

Dans un premier temps, nous souhaitons mettre en évidence les logiques et pratiques à l'œuvre dans la constitution de l'espace public de débats télévisés dans un contexte « post-libéral » (de 1990 à nos jours) lequel oscille entre autoritarisme et apparente « libéralisation ». Dans le champ des sciences sociales et notamment des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) en Afrique et au Cameroun, l'espace public a souvent été étudié sous le prisme de son rapport avec la religion, la presse écrite, souvent en prenant en compte les « dire » et « arts de faire » des subalternes, le milieu universitaire ; et la plupart des travaux y relatifs datent d'il y a près de dix ans. Cependant, aucun travail, à notre connaissance, n'a encore été réalisé sur l'espace public en rapport avec la télévision. Cette recherche vise à combler ce manque. Dans un second temps, il est question de s'intéresser à la façon dont cette forme d'espace public est structurée (composition et statut des acteurs), aux évolutions et aux invariants.

¹ Accès : <http://www.agenceecofin.com/regulation/2301-44124-cameroun-le-cnc-menace-de-faire-fermer-les-medias-accuses-de-tenir-des-propos-seditieux-sur-le-probleme-anglophone>, consulté le 28/08/17.

² Accès : <http://www.adweknow.com/14/11/2016/cameroun-chiffres-de-letude-mediаметrie/>, consulté le 28/08/17.

Le travail repose sur deux hypothèses. La première est que l'espace public de débats télévisés et les logiques de sa constitution sont fortement marqués par des relations d'interdépendance et des contraintes structurales entre les journalistes (animateurs de débats) et les acteurs issus d'autres espaces sociaux (universitaires, hommes politiques, membres de la société civile, etc.). La deuxième postule que tel que structuré, l'espace public de débats télévisés camerounais serait monopolisé par des acteurs dominants détenteurs de titres et capitaux spécifiques, soucieux d'étendre ou imposer leur hégémonie au sein de l'espace médiatique. Malgré la capacité concurrentielle de cet espace, nous postulons qu'il y aurait un retour aux équilibres (positions stables) hégémoniques même dans un contexte « post-libéral ».

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons fait recours aux entretiens compréhensifs (Kaufman, 2011) et à l'analyse de contenu (Bardin, 1997). Entre avril et mai 2017, nous avons réalisé 14 entretiens avec les présentateurs des débats et les acteurs qui y prennent souvent part. Les entretiens ont été menés à Douala et Yaoundé. Nous précisons que les acteurs interviewés ont tenu à rester anonymes. Le corpus est constitué des émissions telles que : Canal presse, Scènes de presse et 7Hebdo choisies pour leur régularité, leur ancienneté et leur format. Les deux premières sont diffusées dans les médias privés Canal 2 international et Spectrum Television (STV2) et la dernière à la télévision publique, Cameroon Radio Television (CRTV). L'analyse de contenu s'intéresse ici aux catégories d'acteurs et à la fréquence d'invitation. Nous avons analysé de manière systématique 31 émissions de 2012 à 2013.

L'assise théorique de ce travail se fonde sur des stratégies d'acteurs qui, d'après Gaëtan Tremblay (1997), se rapportent « à la dynamique des acteurs qui poursuivent certains objectifs propres et mettent en place une série de moyens d'action pour les atteindre » (Tremblay, op. cit. : 14). Nous précisons que le concept de stratégie se présente comme complémentaire à celui de logique. Une telle analyse nécessite alors « l'étude des modalités selon lesquels les différents espaces s'organisent et fonctionnent » (Miège, 2005 : 130). L'espace public en construction ici est, de ce fait, à considérer comme un lieu de (re)production des rapports de pouvoir (Dahlgren, 2000). Ceci à travers des « capitaux » (Bourdieu, 1987) spécifiques à partir desquels les acteurs tentent de s'approprier et/ou de monopoliser l'espace médiatique camerounais.

1. L'espace public de débats télévisés construit sur la base des logiques et pratiques complexes

Un glissement s'est opéré dans les idéaux de la pratique journalistique et notamment des castings médiatiques depuis la période « post-libérale » au Cameroun. Trois logiques ressortent de nos données in situ. La première est d'ordre déontologique et professionnel. Elle tient au rapport entre le journaliste avec le cadre professionnel (normes, déontologie, ligne éditoriale) et la hiérarchie du média. D'après nos entretiens, la constitution d'un espace public de débats télévisés répond tout d'abord à la logique de la rigueur professionnelle et au principe d'équilibre du débat. Ce dernier aspect suppose la prise en compte de toutes les opinions et sensibilités autour d'un sujet. Initier l'espace de la parole suppose ainsi le respect de la contradiction. Ainsi lors du casting, les présentateurs de débat rencontrés, disent privilégier des acteurs ayant des compétences sur un sujet donné. Les deux types d'expertise valorisés sont ceux liés au capital social (Bourdieu, 1987), et ceux en relation avec l'expérience de terrain. Selon une présentatrice de débats télévisés, en entretien : « Il faut avoir écrit sur le sujet ou avoir mené des recherches dessus » pour être invité.

La deuxième logique est liée à l'interdépendance. C'est-à-dire la dépendance réciproque voire mutuelle entre les différents acteurs. Nos entretiens révèlent que les invitations sont souvent tributaires de la relation qu'un acteur social a avec le présentateur de débat télévisé ou avec l'instance médiatique.

Mais autant un espace public dépend de la présence des opinions et compétences des invités, autant ces derniers ont également besoin du média soit pour la visibilité, soit pour la quête de légitimité. C'est ce qui peut justifier les négociations, voire les connivences (Cabedoche, 1990 : 13) qui s'établissent entre les journalistes et les acteurs des autres espaces sociaux. Des rapports que dénoncent Daniel Cornu (1994 : 283) puisque cela pose un problème d'éthique en journalisme. La dépendance présentateur-invité n'est pas exclusive. Il y a aussi la dépendance du présentateur de débat vis-à-vis de sa hiérarchie à laquelle il doit se référer continûment. Dans la plupart des médias, c'est le comité éditorial qui valide en dernier les propositions d'invités au débat. Ce caractère bureaucratique, à travers l'arbitrage de la hiérarchie du média, a un sens dans le contexte camerounais où la responsabilité des infractions d'une émission incombe à la fois aux présentateurs et au promoteur du média.

La troisième et la dernière logique repose sur les interférences politiques sur l'espace médiatique. Les journalistes interrogés évoquent l'intrusion récurrente des acteurs politiques (notamment du pouvoir) dans l'organisation des débats télévisés. Le système médiatique camerounais ne bénéficie pas d'une véritable autonomie. Cela est à mettre en lien avec la nature politique du pays qui, comme on l'a évoqué supra, reste autoritaire et ce, malgré l'apparente « libéralisation » depuis les années 90. En conséquence, les médias subissent des influences permanentes dans le choix de certains acteurs. Au cours de nos entretiens, une présentatrice de débats a évoqué des « pressions » subies de la part du ministère de tutelle, celui de la communication. À la question : « comment s'opèrent ces pressions ? » Elle déclare : « Il [le ministre de la communication] appelle au téléphone, et s'insurge contre [...] l'absence d'équilibre « total » du plateau, ou tente d'imposer un invité de son choix sur le plateau ». Et « à ce moment, je me réfère à ma direction générale qui doit être l'interlocuteur de « la tutelle » conclut-elle. Dans la chaîne publique (CRTV), la situation n'est guère différente même si nos enquêtés ne l'ont pas explicitement indiqué. Quelques travaux (Ngonu, 2008 ; Minlo, 2013) soulignent, néanmoins, les interférences politiques qui se traduisent par les embargos, les injonctions et les menaces auxquelles sont soumises les journalistes des médias publics au Cameroun.

Au-delà de ce qui précède, il convient de voir les implications des logiques évoquées sur la composition et la structuration de l'espace public de débats télévisés au Cameroun.

2. La structuration de l'espace public de débats télévisés : entre rémanences de monopole et de domination à l'ère « post-libérale »

2.1. Le monopole de la représentation disputé entre journalistes et hommes politiques

En parlant des contradictions de l'espace public médiatisé, Dominique Wolton (1992) souligne que cet espace a connu des évolutions. Il cite, en guise d'exemples, l'entrée de trois types d'acteurs : les journalistes, les hommes politiques et les sondages. En ce sens, l'espace public médiatique apparaît comme fondé sur une configuration plus élargie. Dans son approche, Bernard Miège (2007), qui critique l'approche de Jürgen Habermas, propose de lire l'espace public, quel que soit sa forme comme un processus social mais en tenant compte des contextes et des spécificités propres à chaque pays. Cette thèse semble intéressante pour le cas de l'espace public camerounais où après une longue période de monopole (1960-1990), nous constatons comme un retour de l'emprise des acteurs politiques (ceux du pouvoir et de l'opposition) et la volonté d'avoir le monopole de la représentation au sein de l'espace médiatique. Le tableau ci-dessous qui, donne des indications sur la répartition des invitations par catégories d'acteurs et en fonction des trois émissions de notre corpus, permet de l'attester.

Nbre d'invitations par catégories d'acteurs	Canal presse		Scènes de presse		7Hebdo	
	Nbre d'invitations	Pourcentage	Nbre d'invitations	Pourcentage	Nbre d'invitations	Pourcentage
Journalistes	18	37%	20	51%	27	68%
Acteurs politiques du pouvoir	8	16%	8	21%	4	10%
Acteurs politiques de l'opposition	9	19%	1	3%	4	10%
Universitaires	8	16%	6	15%	2	5%
Experts	2	4%	1	3%	1	5%
Société civile	4	4%	1	3%	6	3%
Autres	2	4%	1	5%	1	3%

Tableau 1 : Structuration des invitations dans les émissions de débats télévisés au Cameroun

En cumulant le pourcentage des invitations des hommes politiques (pouvoir/opposition), nous constatons que celui-ci arrive en deuxième position après celui des journalistes. La tendance est la même pour chacune des trois émissions. Cela témoignerait de la volonté des acteurs politiques à réinvestir l'espace médiatique et voire à le dominer. Cet espace semble, à nouveau, se transformer en un espace de pouvoir marqué par des luttes symboliques entre les acteurs de deux espaces (politique et médiatique), lesquels ont toujours évolué dans une logique d'affrontement. Cette perspective des « rapports houleux entre la presse et le pouvoir » (Atenga, *ibid*) constitue un trait caractéristique de la scène publique au Cameroun. Nous pensons que ces luttes pour le monopole de la représentation s'expliqueraient, du côté des hommes politiques, par la volonté de combler les difficultés au niveau de leurs structures de communication en interne. Et du côté des journalistes, il s'agirait, certainement, de la volonté de ne pas être dominé dans leur « lieu propre » (De Certeau, 1990). Outre les acteurs issus de l'espace journalistique et celui politique, la troisième catégorie comprend les universitaires. Leur pourcentage est presque constant pour les deux premières émissions (16% à Canal presse ; 15% à Scènes de presse) et en baisse au niveau de la troisième émission de notre corpus. Soit seulement 5% des invitations des acteurs du monde universitaire.

À quelques exceptions près, les évolutions que nous avons relevées montrent un statut quo entre les trois acteurs de la « libéralisation » : journalistes, hommes politiques et membres de la société civile. Elles s'accompagnent aussi de la reproduction de la hiérarchie de l'ordre social. En effet, le principe d'universalité (c'est-à-dire accessible à tout citoyen) de l'espace public évoqué par Peter Dahlgren (2000), reste au stade d'un idéal à atteindre. Cette forme d'espace public n'est pas à la portée de tous les acteurs camerounais. C'est le cas des femmes, qui sont faiblement représentées (soit n=3% des invitations). Cela remet en cause la « démocratie à l'universalisme » (Dahlgren, *ibid* : 163) dont serait porteuse les médias.

Aussi, ces espaces ne font pas la part belle aux experts. Leur pourcentage oscille entre 4 et 5%. Nous sommes bien loin de « l'autorité de l'expert » dont parle Éric Darras (1998 : 239) dans l'analyse des magazines politiques télévisés en France et aux États Unis d'Amérique. Au-delà du « professionnalisme du flou » (Ruellan, 1993) qui structure la pratique journalistique au Cameroun, l'absence des experts dans les débats télévisés de notre corpus pose au moins trois problèmes. D'abord, celui de la (re)définition de l'expert et de son rôle dans le contexte camerounais. Car la notion fait l'objet de polémiques entre les partisans d'une expertise issue d'un cursus académique et ceux défendant la thèse d'une expertise professionnelle au terme d'un certain nombre d'années. Ensuite, il y a des stratégies médiatiques elles-mêmes. Au Cameroun, comme ailleurs, les médias sont toujours à la (con)quête de l'audience. Ce qui conduit parfois les promoteurs à faire plus confiance aux « populistes » plutôt qu'à ceux qui ont de l'expertise dans un domaine donné. Le dernier aspect serait lié aux stratégies de prévention voire d'investissement par le silence des experts eux-mêmes. En fonction des calculs et enjeux propres, ceux-ci déclinent souvent les invitations médiatiques. Un présentateur de débat à Yaoundé souligne à ce propos que : « notre problème fondamental c'est que les techniciens [experts] semblent tellement emballés dans les affaires publiques qu'il nous est difficile d'avoir leurs analyses ».

2.2. Les faibles renouvellements ou « renouvellement sans renouveau » : l'espace public marqué par la logique du « post-monopolisme »

Dans son livre *L'espace public*, Jürgen Habermas (1992) ne donne pas d'indication précise sur la variabilité ou non des individus prenant part à l'espace public « originel ». Mais dans des contextes ayant été marqués par un long monopole d'un seul acteur (à savoir l'État) comme c'est le cas au Cameroun, on se serait attendu au renouvellement voire à l'alternance des acteurs qui opèrent au sein de l'espace public au lendemain de la période « post-libérale ». Car la vitalité de la démocratie souvent indissociable de l'espace public tient au « vaste choix des panélistes et surtout [à] la non-répétition de leur passage à la télévision » (Owono Zambo, 2016 : 10) ». Les émissions analysées révèlent un faible renouvellement des acteurs prenant part aux émissions de débats télévisés. Ce sont les mêmes acteurs que l'on retrouve dans ces émissions. Dans ce cas, nous pouvons postuler que les médias ne joueraient pas leur rôle d'acteurs de la démocratie. Ils s'érigent plutôt en des instances favorisant le monopole/monolithisme et reproduisent certaines hiérarchies sociales. Cette imposition des hiérarchies sociales conduit au non-renouvellement. À Canal presse, quatre invités sur dix (6/10) interviennent plus de trois fois en un seul mois. C'est le cas à Scènes de presse où certains acteurs sont systématiquement et régulièrement invités (4 invitations sur 10). La situation à 7hebdou n'est guère différente pour cette chaîne qui procède rarement au renouvellement.

La non-alternance au sein de l'espace public médiatique a pour correspondance le statut quo à la tête du pouvoir et à des postes de responsabilités au Cameroun. Cela s'inscrit dans une logique profonde, qui est une logique post-monopoliste. Celle-ci consiste au refus d'abandonner l'esprit de parti unique en le pratiquant dans un pluralisme truqué. Cette logique « post-monopoliste » s'ancre à la fois au niveau social et politique. Elle remonte aux années 60 et est érigée en mode de gouvernance au Cameroun. Fabien Éboussi Boulaga (cité par Alexie Tcheuyap, 2014 : 40) fustige cette logique de reproduction des systèmes politiques « avec les mêmes hommes, les mêmes méthodes, les pratiques de gouvernement depuis Ahmadou Ahidjo ». Fred Ébo-ko (1999) abonde dans le même sens lorsqu'il s'intéresse aux changements des élites politiques en Afrique et notamment au Cameroun. L'auteur conclut qu'il s'agit d'un vue de l'esprit et parle alors de « renouvellement sans renouveau ».

Conclusion

L'examen de l'espace public de débats télévisés au Cameroun tant au niveau des logiques de constitution que de sa structuration nous a conduit à quelques résultats. Tout d'abord, la volonté de constituer cet espace sur la base de la rigueur et dans le respect des principes déontologiques (équilibre du plateau, indépendance) est à nuancer. Car celle-ci est mise à mal par les contraintes structurelles, les interférences politiques dans le champ médiatique et la logique des réseaux. Nos résultats montrent que l'organisation des débats télévisés fait face à des contraintes endogènes et exogènes à l'instance médiatique. Et que les rémanences de monopole et de domination relevées ici sont liées au contexte social et politique du pays. De ce fait, l'espace public de débats télévisés s'ancre et se constitue sur les vestiges d'un ancien système marqué par le monopole et qui se perpétue, malgré la « transition » démocratique, depuis la période « post-libérale ».

Bibliographie

- Atenga Thomas (2005), « La presse privée et le pouvoir au Cameroun. Quinze ans de cohabitation houleuse », *Politique africaine*, N° 97, pp. 33-48.
- Bardin Laurence (1997), *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- Bourdieu Pierre (1987), *Choses dites*, Paris, éditions de Minuit, 231 p.
- Cabedoche Bertrand (1990), *Les chrétiens et le Tiers monde : une fidélité critique*, Paris, éditions Karthala, 262 p.
- Cornu Daniel (1994), *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Paris, éditions Labor et Fides, 486 p.
- Darras Éric, (1998), *L'institutionnalisation d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine politique de télévision*, thèse de doctorat de science politique, Université de Paris II Panthéon-Assas, 1998, 727 p.
- Éboko Fred (1999), « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? » pp. 99-133 in Jean-Pascal Daloz, *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 230 p.
- Habermas Jürgen (1992), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, éditions Payot, 324 p.
- Dahlgren Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, vol. 18, N°100, pp. 157-186.
- De Certeau Michel (1990), *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, éditions Gallimard, 416 p.
- Kaufmann Jean-Claude (2011), *L'entretien compréhensif*, 3e édition, Paris, éditions Armand Colin, 128 p.
- Miège Bernard (2007), *La société conquise par la communication. Tome 3 : Les Tics entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 236 p.
- Miège Bernard (2005), *La pensée communicationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 126 p.
- Minlo Raoul Simplicie (2013), *Cameroon Radio Television, un grand malade ? Diagnostic fonctionnel de l'audiovisuel public*, Yaoundé, Harmattan Cameroun, 212 p.
- Ngonu Simon (2014), *Les Jeux d'acteurs dans les formes d'espaces publics au Cameroun : l'exemple des débats télévisés*, mémoire de master sous la direction de Bertrand Cabedoche, Institut de la Communication et des Médias, Université Grenoble Alpes, 110 p.
- Ngonu Antoine Marie (2008), *Souvenirs d'un chevalier du micro, ou, l'autre face de la scène politico-médiatique camerounaise*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 275 p.
- Owono Zambo (2016), « L'espace de la parole publique au Cameroun : un risque (encore) actuel » pp. 5-13 in Ngonu Simon, *Les Débats télévisés dans l'espace public au Cameroun*, Paris, éditions Édilivre, 168 p.
- Ruellan Denis (1993), *Le professionnalisme du flou : identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 240 p.
- Tcheuyap Alexie (2014), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, éditions Karthala, 312 p.
- Tremblay Gaëtan (1997), « La théorie des industries culturelles face aux progrès de numérisation et de la convergence », *Sciences de la société*, N° 40, pp. 11-22.
- Wolton Dominique (1992), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, N°10, 1991, pp. 95-144.

Les pères familicides dans les journaux télévisés français ou l'impossible récit de la crise du « chef de famille » : une analyse discursive et sociosémiotique des représentations médiatiques

Sophie Dubec

Laboratoire CIM-IRMECCEN

Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3

sophie.dubec@univ-paris3.fr

Résumé :

Cette communication défend une analyse sociologique des représentations médiatiques combinant deux approches, discursive et sociosémiotique. Elle propose donc de se saisir de la dimension symbolique des objets médiatiques de façon contextualisée, en prêtant attention aux médiatisations spécifiques desquelles elles émergent et signifient. Cette méthodologie est appliquée à l'étude du traitement médiatique des pères familicides dans les journaux télévisés français (1991-2015) : la prise en compte des pratiques comme des conventions entourant la réalisation des faits divers permet de mieux saisir les particularités des discours sur ces criminels, qui rendent compte de (re)configurations affectant les paternités contemporaines. Apparus au début des années 1990, ces personnages mettent en effet en scène – et non en mots – l'échec d'une figure paternelle, celle du « chef de famille » performée par des masculinités blanches hétérosexuelles.

This communication aims at providing a sociological analysis of media representations by the combination of two approaches: Foucauldian discourse analysis and sociosemiotics. The symbolic dimension of media materials is thus contextualised, considering the specific mediations in which they are embedded and by which they signify. This methodology has been applied to the study of familicide fathers on French TV news (1991-2015). Practices and conventions of the “fait divers” are useful tools to grasp the specificity of discourses, that reflect changes in contemporary fatherhood. By the early 1990s, TV news characters show the fall of a paternal figure – the head of the family – performed by white heterosexual masculinities.

Mots clés : analyse de discours ; sociosémiotique ; représentations ; faits divers ; paternité ; familicide ; infanticide ; masculinités.

Les pères familicides dans les journaux télévisés français ou l'impossible récit de la crise du « chef de famille » : une analyse discursive et sociosémiotique des représentations médiatiques

Les paternités contemporaines sont traversées par des processus contradictoires : si les modèles de « père autoritaire » et de « pourvoyeur économique » ont bien perdu de leur éclat, les hommes demeurent des acteurs secondaires au sein de la sphère familiale (Brugeilles et Sebille, 2013) qu'ils peinent à intégrer de façon relationnelle (Singly, 2007). La médiatisation des pères familicides dans les journaux télévisés français apparaît en ce sens intéressante pour saisir certaines des (re)configurations en cours : apparus au début des années 1990, ces personnages mettent en effet en scène – et non en mots – l'échec d'une figure paternelle, celle du « chef de famille » performée par des masculinités blanches hétérosexuelles.

Une telle affirmation mène, sur le plan méthodologique, à se poser la question suivante : comment rendre compte de la dimension symbolique des représentations, sans pour autant perdre de vue leur dimension communicationnelle et médiatique ? Ce sont à ces enjeux que cet article se propose de répondre, en défendant une analyse sociologique des représentations médiatiques combinant deux approches, discursive et sociosémiotique. Il s'agira, autrement dit, de s'efforcer de contextualiser les objets télévisuels de deux façons : en tenant compte, d'une part, des enjeux socioculturels et politiques qu'ils cristallisent ; en s'intéressant, d'autre part, aux médiations particulières desquelles ils émergent et signifient. Nous entendons ainsi préciser le territoire comme la portée des études de représentations, prenant acte de leur dynamique conflictuelle comme de leur spécificité communicationnelle.

1. Ancrage méthodologique : analyse de discours et sociosémiotique

A. L'analyse de discours : une approche hallienne et foucauldienne des représentations

Les représentations médiatiques sont un terrain d'étude sociologique dans la mesure où elles constituent un des lieux où se (dé)forment les significations et interprétations des événements du monde. Telle est la portée du constructivisme défendu par les Cultural Studies, qui soulignent le caractère hautement symbolique et performatif des productions médiatiques (Maigret et Macé, 2005). La sociologie des représentations entretient en ce sens d'étroites affinités avec l'analyse de discours foucauldienne (Hall, 1997). L'affirmation du philosophe, selon laquelle les discours sont « une violence que nous faisons aux choses » (Foucault, 1971, p. 55) entraîne aux moins deux conséquences. Elle permet tout d'abord de se départir d'une vision mimétique des représentations, conçues à l'aune d'un réel réifié : les discours sont des enjeux de luttes, des territoires sur lesquels se rencontrent de multiples rapports de forces qui, en s'articulant, produisent des « vérités », des intelligibilités particulières des événements. Cette appréhension du discours en termes de pouvoirs implique dans un second temps de passer du niveau de leur signification à celui de leurs conditions d'émergence. Il s'agit en ce sens de prêter attention aux dimensions socioculturelles, historiquement situées, des discours qui, en s'établissant, organisent des interdits, partages et régimes de vérité. L'appréhension des représentations comme discours permet ainsi de clarifier la portée des études de représentations : loin d'être de simples produits de rapports de production, loin de n'être pertinentes qu'une fois appropriées par des publics, les représentations rendent compte autant qu'elles participent des conflits de définition et (re) configurations idéologiques à l'œuvre dans une société.

B. Sociosémiotique : le concept de dispositif

Si les représentations médiatiques sont bien un des lieux d'objectivation des rapports sociaux (Maigret et Macé, 2005), elles sont aussi le produit de médiations particulières ; il faut donc se doter d'outils permettant de les considérer dans leur matérialité, permettant de donner place aux pratiques comme aux conventions régissant leur mise en scène et en récit. La proposition de Marlène Coulomb-Gully d'aborder le discours télévisuel en relation à son contexte et son cotexte de communication (Coulomb-Gully, 2002) constitue de ce point de vue une perspective intéressante. Elle implique, d'une part, de renouer en partie le triptyque production-représentation-réception : le contexte de communication souligne la nécessité de lier les discours aux logiques de productions participant à leur modelage, et aux publics (imaginés par les producteurs) auxquels ils s'adressent. Elle suppose, d'autre part, de considérer les caractéristiques du discours médiatique étudié, en le positionnant par rapport à d'autres genres télévisuels et informationnels.

Contexte et le co-texte de communication sont étroitement articulés. Loin d'être immuables, les genres médiatiques évoluent en fonction notamment de contraintes socioprofessionnelles, de logiques de production complexes, en fonction également des imaginaires que l'instance de production a de sa « mission » et du public qu'elle cherche à atteindre. C'est pourquoi, dans le but d'articuler ces éléments hétérogènes, le concept de dispositif s'avère ici pertinent. Dans un article co-écrit avec Jean-Claude Soulages, Guy Lochard définit le dispositif comme un « opérateur sociocommunicatif jouant comme lieu d'encadrement de l'intention communicative sous-jacente à une production télévisuelle » (Lochard et Soulages, 2003, p. 90). Plaçant sa réflexion au niveau du programme, le chercheur invite à situer l'analyse à un niveau intermédiaire entre ce qui est effectivement dit sur la scène télévisuelle, et les logiques de production, nombreuses et contradictoires, qui les modèlent. Il s'agit donc d'éviter les écueils des analyses immanentistes et déterministes pour « penser ensemble l'hétérogénéité, déjà soulignée par Foucault, des actions socioprofessionnelles, des discours médiatiques, des logiques industrielles et des réceptions imprévisibles » (Morin, p. 231).

C. Le fait divers comme dispositif

À l'aune de ces considérations, nous proposons d'envisager les faits divers télévisuels composant notre corpus comme des dispositifs de médiation de crimes individuels sur la scène publique médiatique. Loin d'être conçu un genre formel, le fait divers sera ici appréhendé comme une pratique discursive (Mittell, 2001), articulant des éléments aussi bien institutionnels, culturels que médiatiques. S'il renvoie chez tout un chacun à un imaginaire relativement précis, le fait divers télévisé d'information se déploie ainsi dans des espaces scéniques et discursifs distincts : les phases de découverte des « affaires », de médiatisation des procès ou encore les sujets de société répondent en effet à des enjeux – visées communicationnelles, moyens humains et techniques, contraintes légales, etc. – variés. Les faits divers demandent également à être étudié d'un point de vue sociohistorique, dans le but d'identifier ses multiples configurations sur le petit écran au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Les travaux de Claire Sécail sur le fait divers criminel à la télévision française constituent, de ce point de vue, une source inestimable.

Notre analyse du fait divers en termes de dispositif est toujours en cours de réalisation. Nous nous bornons, dans le présent travail, à distinguer certains phénomènes caractéristiques pour la période étudiée, soit de 1991 à 2015, période qui doit être resituée dans l'âge d'or du fait divers télévisuel, débuté au milieu des années 1980 (Sécail, 2010). Quatre éléments, hétérogènes et nécessairement interconnectés, ont été relevés pour la suite de nos analyses :

1. L'évolution de la place du fait divers au sein des journaux télévisés, dans un contexte médiatique libéralisé : on assiste, depuis les années 1980, à une promotion sans précédent du fait divers au sein des informations télévisées, tant en termes de nombre que de positionnements. Cette redistribution, qui s'effectue surtout au détriment de l'actualité internationale, est le produit d'un paysage médiatique libéralisé et fortement concurrentiel.

2. La dépendance des journalistes aux institutions : ce contexte concurrentiel n'est pas sans conséquence sur le travail journalistique : réalisant leurs reportages dans des conditions d'urgence, ces professionnels se montrent de plus en plus friands des données et images que leur offrent les institutions, notamment policières. Cette coopération, qui tend à se muer en forme de dépendance, a des effets discursifs certains : elle peut en effet mener à légitimer l'action de ces institutions, ou bien à adopter la façon dont elles cadrent les événements.

3. La mutation du fait divers en fait de société : si la tendance remonte aux années 1950 (M'Sili, 2005), la transformation croissante du fait divers en fait de société s'accélère au cours des années 1990 : il s'agit alors de dépasser la dimension individuelle des meurtres pour les inscrire dans des problématiques plus générales. Produit de la relation des journalistes aux institutions, de la restructuration des rédactions télévisées, cette évolution est également une mutation socioculturelle plus large : celle de la crise des institutions dans les sociétés de la seconde modernité (Dubet, 2002).

4. Les figures de victime : cette période consacre enfin l'émergence des figures de victimes au sein des informations télévisées. Cette promotion se situe, une fois encore, à la croisée de facteurs multiples : le lent mouvement de reconnaissance sociale des victimes dans la société française entre en effet en concordance avec un journalisme de télévision de plus en plus axé sur l'image et l'émotion.

2. Les pères familicides ou l'impossible récit de la crise du « chef de famille »

Les pères familicides rassemblent un corpus de 579 documents, répartis entre 1991 et 2015, dans les journaux télévisés de TF1, France 2, France 3, Canal Plus et M6. Partant de l'hypothèse selon laquelle la médiatisation des pères familicides était susceptible de rendre compte de (re)configurations paternelles et genrées, nous avons étudié ces discours dans une perspective sociohistorique, en prêtant une attention soutenue aux phénomènes de sérialité entre les affaires, aux problématisations des meurtres, ainsi qu'aux rapports de pouvoir entourant les mises en récit des paternités criminelles.

A. Une absence de cohérence discursive, ou l'hétérogénéité du « drame familial »

Les pères familicides arrivent sur la scène télévisuelle au début des années 1990. Cette émergence semble relativement tardive si l'on considère la place importante qu'occupent alors les faits divers au sein des informations télévisées, de même que le processus de délégitimation déjà bien entamé des violences comme de l'autorité paternelle. D'ailleurs, les discours médiatiques peinent à produire à représentations stabilisées des crimes. Si la grande majorité des personnages tuent dans des contextes de séparation puis se suicident, les explications données à leurs gestes sont loin d'être univoques : les situations de rupture sont en effet fréquemment associées avec d'autres variables, telles que la dépression, les difficultés professionnelles et/ou financières, ou encore les violences conjugales.

Malgré leur dénominateur commun de « drame familial », les meurtres familiaux trahissent ainsi un manque de cohérence discursive certain : en l'espace de 25 ans, aucun récit collectif n'émerge pour expliquer ces crimes. En témoigne la déconnexion étonnante entre les petits faits divers, bénéficiant d'une faible médiatisation, et les grands faits divers, dont la couverture médiatique concourt d'ordinaire à (re)formater les cadres de compréhension des événements (Dubied, 2004). Les trois grands faits divers du corpus, s'ils rassemblent plus de la moitié des documents, ne donnent pas lieu à des phénomènes de mise en série (Dubied et Lits, 1999) et peinent à faire émerger des sujets de société. Centrés sur des personnages opaques, aux personnalités duelles et inquiétantes, ils suscitent des mises en scène extrêmement individualisées : leur singularité certaine les apparente aux « monstres » décrits par Bernard Lamizet, instaurant comme une rupture de la médiation (Dessinges et Vila-Raimondi (dir.), 2008). Les petits faits divers font quant à eux preuve d'une grande disparité. Plutôt que d'offrir des portraits cohérents de criminels, ils semblent émerger au fil des opportunités médiatiques – c'est le cas notamment lorsqu'un meurtre est commis le jour de Noël ou de la Saint Valentin, situations qui embrassent parfaitement la rhétorique fait-diversière – et de l'agenda socio-politique – la crise financière, les violences conjugales, etc. Cette forte perméabilité, associée à l'absence de sérialité entre les meurtriers, met en évidence le manque d'autonomie discursive des pères familiaux au sein des récits télévisés. En cela, les discours médiatiques se font peut-être l'écho des contradictions d'une société qui, ayant déconstruit la paternité dans sa composante institutionnelle, peine toujours à faire émerger des discours sur les pères.

B. Une bipartition privé/public : paternité, masculinité et rejet de l'intériorité

L'absence d'interprétations stabilisées des familiaux semble plus généralement provenir du refus d'explorer l'intériorité des criminels. Les discours médiatiques se centrent en effet volontiers sur des aspects extérieurs aux meurtres et des causalités que l'on pourrait qualifier de structurelles : les phases d'enquête ménagent ainsi une place importante aux dispositifs déployés pour retrouver les pères en fuite ; les rares faits de société concernent des facteurs présentés comme étant indépendants de la « volonté » des criminels (surdosage d'un antidépresseur, surendettement), ou permettant de pointer des fautes institutionnelles (dans le cas des violences conjugales) ; la couverture des trois procès du corpus n'accorde, enfin, aucune attention à l'enfance des meurtriers. Cette absence de regard compréhensif répond bien entendu à la violence que suscitent ces crimes ainsi qu'à la nécessité de produire une parole compassionnelle à l'égard des victimes. Il ne faut cependant pas sous-estimer la dimension genrée d'un tel cadrage, les mères néonaticides bénéficiant par exemple de traitements médiatiques particulièrement psychologisants (voir notamment : Garcin-Marrou, 2011). Les pères familiaux trahissent ainsi l'existence d'un partage genré dans les représentations du crime, traduisant tant la lente détraditionnalisation des identités de genre ainsi que la difficile intégration des pères au sein de la famille relationnelle. Les tentatives de ces hommes pour faire entendre leurs motivations restent en effet sans suite dans les médias, les nombreuses lettres laissées par ces pères ne faisant presque jamais l'objet de développements discursifs. Le secret de l'instruction, si important soit-il, ne semble pas pouvoir expliquer un tel silence (Charon, 2010). Lorsque la parole est donnée aux meurtriers, leur douleur est d'ailleurs appréhendée avec suspicion. La couverture médiatique du procès de Jean-Claude Romand est en cela exemplaire : le personnage y performe en effet une souffrance extrême, jugée gênante, voire indécente, tant elle contraste avec l'ampleur de ses crimes. Les journalistes ne cessent d'insister sur cette disjonction qui, plus que les mots qu'il prononce, est jugée signifiante.

C. La chute du « chef de famille » ? L'hypothèse de la désarticulation progressive d'une formation discursive

Le traitement médiatique des pères familicides dans les journaux télévisés français met tout d'abord en évidence des résistances quant à la pluralisation des identités familiales et genrées. Les pères de notre corpus demeurent des acteurs majoritairement extérieurs au cadre familial, au sein duquel ils exercent le rôle de « chef de famille » associé à la fonction de « pourvoyeur économique ». Cette posture surplombante trouve d'ailleurs tout son sens dans la caractérisation des meurtres comme « drames familiaux » : au-delà de la sous-estimation effective de la responsabilité de ces hommes, il faut voir dans cette dénomination la souveraineté qu'exercent ces pères sur leur famille. Leurs actes ne sont d'ailleurs pas sans faire écho à « l'égoïsme légitime » propres aux socialisations masculines, laissant aux mères la dimension sacrificielle de la parentalité (Macé, 2015). Malgré ces résistances, caractéristiques d'une société postpatriarcale, ces faits divers possèdent bien un caractère subversif. Les meurtriers de notre corpus ne parviennent pas à performer leur rôle (Singly, 1996) : ils sont dépressifs, accablés de dettes, désespérés de voir leur compagne découvrir leur(s) aventure(s) extra-conjugale(s) ou encore opprimés dans un rôle au sein duquel ils ne parviennent pas à exister. Ces représentations mettent ainsi en scène l'échec d'une figure paternelle, le « chef de famille », échec qui semble pourtant largement neutralisé devant la tendance grandissante, ces dernières années, à problématiser les familicides comme résultats de violences conjugales, performées par des personnages hétérosexuels non-blancs. Nous faisons ainsi l'hypothèse de la désarticulation progressive d'une formation discursive qui, face à des masculinités blanches hétérosexuelles en crise, tend à se réfugier vers des masculinités caractérisées comme virilistes et racisées. Si ces stigmatisations doivent être mises en relation avec la dépendance croissante des journalistes à des sources institutionnelles (Berthaud et Darras, 2009), elles semblent néanmoins constituer un moyen efficace pour conserver aux crimes leur intelligibilité, sans toutefois produire de réelles mises en question de ces figures paternelles.

CONCLUSION

La médiatisation des pères familicides témoigne de la nécessité d'articuler, sans pour autant les confondre, les dimensions médiatiques et symboliques des représentations. Les discours télévisuels rendent compte de la forte imbrication des rapports de genre et de race dans les visions des paternités meurtrières, de même que des reconfigurations affectant les masculinités contemporaines. Les masculinités blanches, si elles peinent à être interrogées, ne semblent plus dans les imaginaires médiatiques suffisamment « fortes » pour supporter une paternité trop autoritaire ; elles traduisent en cela le « racisme déductible » (Hall, 2008) des représentations émergentes, articulant violence, masculinités non blanches, et paternité toute-puissante. En définitive, la crise du « chef de famille », si elle est bien montrée, demeurent largement impensée. Cette analyse serait cependant incomplète sans la prise en compte de la dimension médiatique de tels discours. La circulation d'idéologies racistes, notamment, demande à être mise en relation avec la dépendance des journalistes à des sources policières, sources dont plusieurs travaux ont montré qu'elles conduisaient à reproduire des biais ethnoraciaux. Il nous faut, pour finir, souligner le caractère exploratoire des résultats présentés. Cette analyse s'inscrit dans une recherche plus large sur la médiatisation des parents infanticides dans les journaux télévisés au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Or, si les familicides constituent bien une forme particulière d'infanticide, opératoire pour le classement de documents, il n'est pas sûr que cette catégorie soit totalement indépendante d'un point de vue discursif – la dénomination « drame familial » suggère en effet une proximité avec la catégorie plus large des pères infanticides. C'est pourquoi les résultats présentés demanderont à être vérifiés et réarticulés au cours de notre travail de thèse.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTHAUD Jérôme et DARRAS Éric, « Pourquoi les faits-divers stigmatisent-ils ? L'hypothèse de la discrimination indirecte », *Réseaux*, 5, n° 157-158, 2009, p. 89-124.
- BRUGEILLES Carole et SEBILLE Pascal, « Le partage des tâches parentales : les pères, acteurs secondaires », *Informations sociales*, n° 176, 2013, p. 24-30.
- CHARON Jean-Marie, « L'impossible secret de l'instruction », *Le Temps des médias*, n° 15, 2010, p. 87-98.
- DUBIED Annick et LITS Marc, *Le Fait divers*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- DUBIED Annik, *Les Dits et les scènes du fait divers*, Genève-Paris, Droz, 2004.
- COULOMB-GULLY Marlène, « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], n° 70, 2002. Disponible sur : <<http://mots.revues.org/9683>> (consulté le 30/08/2017).
- DUBET François, *Le Déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.
- GARCIN-MARROU Isabelle, « Une « mère », une « meurtrière » : les deux figures médiatiques de la violence d'une femme », *Sciences de la société*, n° 83, 2011, p. 67-81.
- HALL Stuart, « The Works of Representation » in HALL S. (ed.), *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*, London, Sage, 1997, p. 13-69.
- HALL Stuart, « Le Blanc de leurs yeux : idéologies racistes et médias », in CERVILLE M. (ed.), *Identités et Cultures, Politiques des Cultural Studies*, Paris, Editions Amsterdam, 2008.
- FOUCAULT Michel, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- LAMIZET Bernard, « Sémiotique du fait divers. Qu'est-ce qu'un monstre ? » dans DESSINGES C. et VILA-RAIMONDI M. (dir.), *Fictions et Figures du monstre* (numéro spécial), *Médias et Cultures*, 2008, p. 87-97.
- LOCHARD Guy et SOULAGES Jean-Claude, « La parole politique à la télévision. Du logos à l'ethos », *Réseaux*, n° 118, 2003, p. 65-94.
- MACE Éric, *L'Après-patriarcat*, Paris, Seuil, 2015.
- MAIGRET Éric et MACE Éric (dir.), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Mittell Jason, « A Cultural Approach to Television Genre Theory » *Cinema Journal*, n° 40, 2001, p. 3-24.
- MORIN Céline, *Emancipations féminines, impasses patriarcales et promesses de la « relation pure » : les configurations des relations amoureuses dans les séries télévisées étasuniennes de 1950 à 2010*, Thèse de doctorat : sciences de l'information et de la communication, Paris, Université Sorbonne Nouvelle, 2014.
- M'SILI Marine, « Du fait divers au fait de société (XIXe-XXe siècles) : les changements de signification de la chronique des faits divers », *Les Cahiers du journalisme*, n° 14, 2005, p. 30- 45.
- SECAIL Claire, *Le Crime à l'écran : le fait divers criminel à la télévision française, 1950- 2010*, Paris, Nouveau monde éd., 2010.
- SINGLY François (de), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2007.

« Réussite » et pratiques informationnelles à l'université : entre enjeux et influences

Thierry Bellance

Laboratoire LC2S
Université des Antilles

Résumé :

La présente étude se propose d'interroger la notion de « réussite » à l'université selon une perspective critique et interdisciplinaire. Cette volonté a abouti à la constitution d'un objet de recherche inédit, entre-mêlant deux traditions de recherche en Sciences Humaines et Sociales. En effet, nous avons rapproché les réflexions conduites en SIC sur la littéracie informationnelle, à celles menées en Sciences de l'Éducation (SED) quant à la notion de « réussite » à l'université, en insistant sur le caractère miscible de ces deux thématiques de recherche.

Cette construction intellectuelle singulière a pour but de répondre à trois questions fondamentales : (1) qu'entend-on par « réussir » à l'université, selon que l'on se positionne du point de vue des étudiants, des enseignants et des bibliothécaires ? (2) Quelle est la nature du lien entre « réussite » à l'université et compétences informationnelles ? L'un engage-t-il nécessairement l'autre ? (3) Enfin, que pouvons-nous dire des relations entre les trois groupes d'acteurs précités, quant aux deux thématiques analysées ?

Mots clés : Culture(s) de l'information, « réussite » à l'université, pratiques informationnelles, compétences informationnelles.

« Réussite » et pratiques informationnelles à l'université : entre enjeux et influences

Depuis les travaux d'envergure réalisés par Alain Coulon (1993 et 1999) sur l'importance des formations à la méthodologie documentaire et ses répercussions positives sur la « réussite » dans le cursus des étudiants en ayant bénéficié, peu de recherches ont réinterrogé ces acquis datant de près de deux décennies, et situés dans un contexte socio-technique différent de l'époque contemporaine (fatras informationnel, numérisation accrue du savoir, diversité des outils d'accès à l'information).

Si certaines études ont pu mettre en évidence les lacunes importantes des primo-arrivants en matière de compétences documentaires et de maîtrise de l'information (Mittermeyer et Quirion, 2002 ; Pochet et Thirion, 2008) ; ou encore démontrer l'influence positive des emprunts d'ouvrages sur la « réussite » des étudiants de Licence (Heusse, 2015), peu de travaux (Perret, 2013) se sont intéressés aux pratiques informationnelles des étudiants, en les confrontant au succès dans les études. Ce qui invite à analyser de manière concomitante les formations de méthodologie documentaire dispensées à l'université, et leur influence supposée sur la « réussite » ultérieure des étudiants.

Faut-il encore rappeler que la transmission de ces savoirs est d'autant plus importante, que leurs appropriations permettent – outre le cadre académique – d'être autonomes dans les sphères privée et sociale (conception citoyenne), afin de pouvoir rechercher, évaluer, produire et communiquer ce que Yves-François Le Coadic (1984 : 172) nomme la « matière-information ». Nos travaux entendent réaffirmer qu'au-delà de son caractère académique évident, la culture de l'information comporte une dimension citoyenne fondamentale sur laquelle il convient de s'interroger : en effet, quel est le niveau de conscientisation au sein du monde académique ? Quels sont les moyens actuellement mis en œuvre (formation) ? S'avèrent-ils efficaces ? Autant d'éléments sur lesquels nous porterons quelques éclairages.

Analyse de la « réussite » à l'université à l'aune des compétences informationnelles : dialogue entre SIC et SED

Si de prime abord, la notion de « réussite » au sens académique s'apparente à une chasse gardée des Sciences de l'Éducation (SED), pour qui elle représente un objet d'étude privilégiée ; Bruno Ollivier (2001 : 352) a soin de rappeler que pour les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), la construction des objets à étudier n'est jamais donnée, mais se structure autour du point de vue adopté par le chercheur. Autrement dit, questionner la « réussite » à l'université du point de vue des SIC, tient davantage de l'angle choisi que de l'objet considéré.

D'ailleurs, ce dialogue entre les deux disciplines précitées a constitué un pan important des réflexions de Geneviève Jacquinet-Delaunay (2004 : 198), dont la métaphore « Sic et Sed sont dans un bateau » augure l'idée d'un rapprochement. Un point de vue partagé par Yolande Maury (2010 : 16), selon qui les frontières entre SED et SIC sont poreuses, en ce sens où l'étude de certains concepts¹ est commune aux deux disciplines, et qu'elles « ont besoin l'une de l'autre pour élaborer des questions pertinentes visant à “lever des verrous” pour améliorer les formations à l'information. ».

Notons par ailleurs, que les travaux de synthèse réalisés au sein des SED, par Christophe Michaut (2012) et Sophie Morlaix et al. (2016) signalent les principales variables explicatives mises en avant par quatre décennies de recherche², et soulignent la nécessité d'introduire de nouveaux angles d'approches du phénomène. Nous envisageons ces interpellations comme une porte d'entrée pour les SIC, à laquelle nous avons choisi de répondre en convoquant un cadre conceptuel propre à la discipline.

¹ On peut citer les concepts de connaissance, de dispositif ou encore de médiation.

² Par ordre d'importance, il s'agit : 1) des antécédents scolaires, 2) des pratiques de travail, 3) des conditions de vie, 4) et de la catégorie socio-professionnelle.

Nous avons ainsi intégré le concept de culture info-documentaire délimitée par Alexandre Serres (2014 : 119-120), afin d'appréhender la représentation que les étudiants se font de la formation à la méthodologie documentaire, et des ressources mises à leurs dispositions par la bibliothèque universitaire. Nous avons également eu recours au concept de pratiques informationnelles, défini par Stéphane Chaudiron et Madjid Ihadjadene (2010 : 16) comme « la manière dont l'ensemble de dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives sont effectivement mobilisées dans les différentes situations de production, de recherche, traitement de l'information. ». Il s'agira donc d'évaluer l'influence des pratiques étudiantes sur la « réussite » en première année, tout en s'intéressant à leur maîtrise intellectuelle des environnements informatiques et des outils de recherche et de traitement de l'information. Des savoirs et savoir-faire que nous objectiverons de manière déclarative et factuelle par l'intermédiaire des compétences informationnelles conceptualisées par Alexandre Serres (2014 : 57-58), et qui seront ici analysés selon quatre niveaux : déclaratif (ce que disent les étudiants), réel (ce que constatent les enseignants), attendues (les savoirs de la formation que dispensent les bibliothécaires) et nécessaires (les impératifs pour faire face à ladite « société de l'information »).

L'agencement logique entre ces différents concepts permet d'asseoir la construction de notre objet de recherche au cœur des Sciences de l'Information et de la Communication, sans toutefois renoncer au caractère interdisciplinaire de l'analyse.

Hypothèses de recherches et méthodes d'objectivation

Notre démarche s'est articulée autour d'une approche composite, rassemblant trois catégories d'acteurs du système universitaire : les étudiants, les enseignants et les bibliothécaires. Outre la question liminaire visant à évaluer s'il existait une vision consensuelle de la « réussite » à l'université, du point de vue des acteurs énoncés, nos objectifs de recherche étaient triples :

Mesurer l'influence des pratiques informationnelles des étudiants (L1 LSH, N=157)³ sur la validation de la première année universitaire.

Évaluer l'appropriation de la formation documentaire au regard des pratiques des étudiants (échantillon global, N=315), recueillis en fin d'année universitaire pour permettre une analyse plus pertinente.

Questionner d'une part la relation entre bibliothécaires et enseignants, et d'autre part leurs actions respectives pour l'acquisition des compétences informationnelles chez les étudiants.

Afin de porter des éléments de réponses à ces questions de recherche, nous avons premièrement eu recours à une enquête quantitative adressée simultanément aux enseignants et aux bibliothécaires en charge de la formation documentaire, dont les thématiques portaient sur leur perception de la notion de « réussite » à l'université, le rapport des étudiants – qu'ils ont à charge – vis-à-vis de l'information-documentation, ainsi que leurs points de vue sur les compétences de ces mêmes étudiants. Le taux de participation et de représentativité a été assuré, en ce que nous avons totalisé 102 réponses d'enseignants sur un total 260 individus (soit 39,2% de l'échantillon global), et 4 bibliothécaires sur les 6 membres en charge de l'élaboration de la formation documentaire.

³ Dans un souci de faisabilité, nous nous sommes intéressés aux étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université des Antilles, pôle Martinique, en prenant en considération les six disciplines qui y sont enseignées : les Lettres, l'Anglais, l'Espagnol, les Langues et Cultures Régionales (LCR), l'Histoire et la Géographie.

Dans un second temps, nous avons réalisé une enquête auprès d'étudiants de L1, afin d'évaluer l'influence des pratiques informationnelles sur l'obtention de la première année universitaire. Pour une mesure plus précise, nous avons conduit notre enquête dans les six dernières semaines du calendrier universitaire, en ayant recours à diverses voies de passations⁴ permettant de totaliser 315 participations. Néanmoins, dans un souci d'exigence intellectuelle⁵ et de représentativité, la considération des pratiques informationnelles nous a conduits à nous focaliser sur les étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (LSH) dont le taux de participation est estimé à 62% de l'échantillon global, soit 157 étudiants sur les 253 encore présents au second semestre. Compte tenu du flux conséquent de données recueilli, nous procéderons à une exposition concise et sélective – mais néanmoins éclairantes – des résultats de nos investigations.

Principaux résultats

L'analyse portant sur la représentation de la notion de « réussite » à l'université a permis de démontrer qu'elle était plus ou moins partagée par les trois groupes analysés, en dépit des intérêts propres à chacun d'eux (élément n°2) :

	Élément n°1	Élément n°2	Élément n°3
Représentations des étudiants (N=315)	Obtention de diplôme	Insertion professionnelle	Accomplissement de soi
Représentations des enseignants (N=102)	Obtention de diplôme	Acquisition de connaissances / Compétences	Accomplissement personnel des étudiants
Représentations des bibliothécaires (N=4)	Obtention de diplôme	Acquisition de l'esprit critique	Accomplissement personnel des étudiants

Tableau 1 : Représentations de la notion de "réussite" à l'université du point de vue des étudiants, des enseignants et des bibliothécaires

Cette synthèse a été réalisée à partir d'une question ouverte invitant les différents sondés à indiquer leur représentation de la notion considérée. Allant au-delà d'une simple analyse lexicométrique, nous avons davantage mis l'accent sur le caractère séquentiel des réponses, c'est-à-dire leurs structures énonciatives. Nous constatons ainsi que l'obtention de diplôme constitue le principal argument chez les différentes catégories. Le verbatim a permis de souligner que celui-ci était souvent considéré comme trivial et spontané. En revanche, il est intéressant de constater que le second élément le plus cité met en avant l'intérêt propre aux trois groupes considérés.

⁴ L'enquête a été relayée via la messagerie académique de l'université (à l'attention des étudiants de L1), et promotionnée sur les panneaux d'affichage des différentes disciplines. Du reste, quelques passages dans les enseignements ont été effectués pour étendre le taux de participation.

⁵ Nous souhaitons ici signaler que les pratiques informationnelles peuvent fortement varier d'un domaine de formation à un autre (ex. sciences exactes et sciences sociales).

Un fait que nous interprétons comme la finalité qu'ils attribuent à cette notion. Enfin, le troisième argument est une nouvelle fois partagé, et met en avant une forme d'accomplissement de soi extra-académique.

En ce qui concerne les pratiques informationnelles des étudiants sondés (N=157), nos résultats démontrent qu'ils sont pour la plupart rudimentaires, eu égard à ce qui est attendu à l'université. De plus, la grande majorité des sondés n'utilise pas ou très peu les ressources mises à disposition par la bibliothèque universitaire, et se contente principalement des recherches sur le web. Ils admettent de surcroît ne pas tenir compte des listes bibliographiques et des recommandations dispensées par leurs enseignants.

Si ce constat est déjà largement discuté dans littérature, nous avons voulu aller au-delà en nous intéressant à leur maîtrise intellectuelle des notions relatives à l'information-documentation. Les résultats témoignent d'un décalage important entre les compétences déclaratives en recherche d'information et la connaissance des éléments qui les sous-tendent. En effet, les notions d'information primaire et secondaire, d'indexation, de référencement web, d'Information Scientifique et Technique (IST) sont largement méconnues. Ce qui questionne la capacité des étudiants à s'orienter sur le web et à séparer le bon grain de l'ivraie (évaluation de l'information). Du reste, les analyses statistiques (régression logistique, test du chi²) n'ont abouti à aucune relation d'influence entre l'orientation des pratiques informationnelles et validation des semestres de la première année universitaire.

Par ailleurs, la formation documentaire dispensée par les bibliothécaires s'est révélé être le point névralgique de la complexité des rapports entre les trois catégories d'acteurs étudiés. D'une part, sa réception auprès des étudiants sondés apparaît mitigé, en ce sens où son utilité pour les recherches d'informations en contexte académique et en dehors⁶, semble être remise en cause, comme l'attestent les deux tableaux ci-dessous :

Utilité Pass Doc' Étude	Nb. cit.	Fréq.
...plutôt utile	115	36,5%
...pas vraiment utile	102	32,4%
...pas du tout utile	38	12,1%
...très utile	28	8,9%
Je n'ai pas participé à la formation documentaire	28	8,9%
Non réponse	4	1,3%
TOTAL OBS.	315	100%

Utilité Pass Doc' Hors Étude	Nb. cit.	Fréq.
Non, pas du tout	94	29,8%
Plutôt oui	90	28,6%
Plutôt non	81	25,7%
Je n'ai pas participé à la formation documentaire	31	9,8%
Oui, entièrement	18	5,7%
Non réponse	1	0,3%
TOTAL OBS.	315	100%

Tableau 2 : Point de vue des étudiants de l'échantillon total sur la formation à la méthodologie documentaire (Pass' Doc')

⁶ Si cet élément n'intègre pas directement les résultats, nous soulignons que la réalisation d'une classification hiérarchique descendante (CHD) sur le corpus de la formation documentaire dispensée a révélé qu'elle était fortement marquée par un point de vue bibliothéconomique.

Un point de vue qui contraste avec celui des bibliothécaires, qui estiment (3 sur 4) que cette formation dispense des savoirs et savoir-faire « entièrement »⁷ applicables à tout type de recherche d'informations, académiques ou non. Interrogé quant à l'influence de ce dispositif sur les compétences des étudiants, un enseignant sur deux affirme ne pas avoir connaissance du contenu dispensé.

On peut dès lors s'interroger sur l'évaluation de la formation dispensée, quand on sait que les bibliothécaires ne disposent pas de moyens leur permettant d'en mesurer l'influence réelle, et que les enseignants qui sont eux bien placés pour en juger méconnaissent pour certains les contenus enseignés. Une situation qui interroge la nature des relations entre enseignants et bibliothécaires au sein de l'université.

Afin de sonder ce rapport, nous nous sommes premièrement intéressé à leurs opinions quant aux compétences des étudiants qu'ils ont à charge, en tenant compte des différents niveaux de formation :

	L1	L2/L3	M1/M2
Point de vue des enseignants (N = 102)	Insuffisantes	Insuffisantes	Mitigé
Point de vue des bibliothécaires (N = 4/6)	Insuffisantes	Insuffisantes	Moyenne

Tableau 3 : Point de vue des bibliothécaires et des enseignants sur les compétences informationnelles des étudiants

La synthèse des réponses met en évidence le point de vue globalement partagé par ces deux corps professionnels. Une lecture diachronique permet ainsi de constater qu'ils perçoivent une forme d'évolution relative à l'avancée des étudiants sur l'échelle universitaire, sans pour autant que leurs compétences informationnelles soient jugés satisfaisantes. Néanmoins, nous avons constaté que cette convergence de point de vue sur les compétences lacunaires des étudiants n'interpellerait pas de manière similaire :

	Très favorable	Favorable	NSP	C'est déjà le cas	Pas très favorable	Pas du tout favorable
Bibliothécaires (N=4)	4 100%	-	-	-	-	-
Enseignants (N=102)	55 55,9%	34 33,3%	6 5,9%	1 1%	3 2,9%	1 1%

Tableau 4 : Point de vue des bibliothécaires et des enseignants quant à l'idée d'un rapprochement en vue d'améliorer les compétences informationnelles des étudiants

⁷ Sur une échelle de Likert allant de « pas du tout » (1) à « totalement » (5).

En effet, si les bibliothécaires se sont déclarés très favorables à un rapprochement avec les enseignants, le positionnement de ces derniers, s'avère plus mitigé. Nous constatons par ailleurs que du propre aveu des deux groupes interrogés, il existe une absence de relation (colonne n°5). Une incommunication loin d'être neutre, dans la mesure où les bibliothécaires sont majoritairement convaincus (3 sur 4) que les enseignants n'orientent pas suffisamment les étudiants vers les ressources de la BU.

Notons enfin que si cette proximité a vocation à ouvrir un champ des possibles, et ainsi être une précieuse base de réflexion pour la transmission et l'évaluation d'une culture de l'information à l'université, elle ne constitue pourtant pas une panacée.

Conclusion et perspectives

Les résultats de nos investigations indiquent que la notion de « réussite » à l'université semble globalement partagée par les étudiants, les enseignants et les bibliothécaires. Elle se décline dans un triptyque enchâssé, où la validation de diplômes favoriserait l'acquisition de connaissances et de compétences, pouvant ainsi être réinvestie dans une activité professionnelle.

En dépit de cette convergence de point de vue, les données ont surtout permis de souligner trois pierres d'achoppement qui fragilisent l'ensemble : (1) une fracture professionnelle entre enseignants et bibliothécaires (incommunication), (2) une fracture hiérarchique entre étudiants et enseignants (non prise en considération des recommandations), (3) et une fracture relationnelle entre les étudiants et la bibliothèque universitaire (faible utilisation des ressources info-documentaires, faible sollicitation d'assistance auprès des bibliothécaires).

Ces différents éléments constituent des angles perfectibles au sein du système universitaire, dans lequel l'incommunication ambiante nuit gravement à l'établissement d'une formation à l'information qui soit efficace et pérenne. En effet, un peu plus de la moitié des étudiants sondés déclarent que la formation documentaire dispensée s'est révélée peu utile au sein du cadre académique et en dehors. À cela s'ajoute, le fait qu'aucun lien n'ait été établi entre l'orientation des pratiques informationnelles et la validation de la première année universitaire.

Autant d'éléments qui questionnent la « réussite » de l'université, en ce que les enseignants (sans distinction disciplinaire) et les bibliothécaires sondés estiment que la situation perceptible dès la fin de la première année s'étend à tous les autres échelons de l'échelle universitaire (L2 à M2). Ce qui en d'autres termes indique que les étudiants entrent et sortent de l'université – nous entendons ici diplômés – sans l'acquisition d'une culture de l'information. Une situation particulièrement alarmante, dans la mesure où les enseignants et les bibliothécaires en sont parfaitement conscients. Cela est renforcé par le fait que les volontés de rapprochement exprimées sont jusqu'ici restées au stade de velléités, et sont inégalement perçues : l'aspiration des bibliothécaires étant plus importantes.

Ce qui interroge sérieusement la portée associée à l'idée de « réussite » à l'université, au cœur même de ladite « société de l'information ». Aussi, nos travaux se veulent un plaidoyer en faveur de la reconnaissance de l'acquisition d'une culture de l'information comme un signe distinctif de la « réussite » à l'université. Une nécessité passant par une reconnaissance institutionnelle, qui dans les faits sera concrétisée par un rapprochement systématique⁸ entre enseignants et bibliothécaires.

⁸ Comprenant la dispensation des savoirs et leurs évaluations, dans un mouvement coopératif et interactif.

Bibliographie

- Chaudiron, S. et Ihadjadene, M. (2010). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication*, (35), 13-30.
- Coulon, A. (1999). Un instrument d'affiliation intellectuelle : l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 40(1), 36-42.
- Duguet, A., Le Mener, M. et Morlaix, S. (2016). Les déterminants de la réussite à l'université. Quels apports de la recherche en Éducation ? Quelles perspectives de recherche ? *Spirale : revue de recherches en éducation*, (57), 31-53.
- Heusse, M.-D. (2015). La valeur de la bibliothèque pour la réussite des étudiants. *I2D—Information, données & documents*, 53(4), 52-52.
- Jacquinet-Delaunay, G. (2004). Sic et Sed sont dans un bateau. *Hermès*, (38), 198-198.
- Le Coadic, Y.-F. (1984). La science de l'information : aspects structurels et institutionnels d'une nouvelle interdiscipline. *Bulletin des bibliothèques de France*, (2), 168-172.
- Mauray, Y. (2009). La culture informationnelle, entre SIC et SED. *Les cahiers de la SFSIC* (4), p. 15-16.
- Michaut, C. (2012). Réussite, échec et abandon des études dans l'enseignement supérieur français : quarante ans de recherche, pp. 53-68. In Marc Romainville et Christophe Michaut, *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Mittermeyer, D. et Quirion, D. (2003). Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises : CREPUQ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.
- Accès : <http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>
- Ollivier, B. (2001). Enjeux de l'interdiscipline. *L'Année sociologique*, 51(2), 337-354.
- Perret, C. (2013). Pratiques de recherche documentaire et réussite universitaire des étudiants de première année. *Carrefours de l'éducation*, (35), 197-215.
- Serres, A. (2014). Cultures de l'information à l'université (pp.115-137). In V.Liquète, *Cultures de l'information*. Paris : CNRS Éditions.
- Thirion, P. et Pochet, B. (2008). Quelles compétences documentaires et informationnelles à l'entrée dans l'enseignement supérieur ? *Cahiers de la Documentation*, 45(4), 4-17.

L'idéologie créative au service de la communication territoriale locale : le cas de la Métropole de Lyon

Thomas Bihay

EA 4147 ELICO

Université Lumière Lyon 2

thomas.bihay@univ-lyon2.fr

Résumé :

Cet article porte sur les stratégies de (re)configuration territoriale menées dans le contexte des industries créatives. L'analyse se focalise sur les discours territorialisant diffusés au local, au national et à l'international afin de susciter une représentation « créative » du territoire. Elle s'ancre sur le cas de la Métropole de Lyon et porte sur trois supports de communication et médiatiques qui s'inscrivent dans la panoplie des industries créatives. L'objectif est de mettre en exergue les référents territoriaux diffusés, mais aussi les traits transversaux et divergences existants en fonction des échelles territoriales considérées.

Mots clés : territoire ; représentation ; identité ; industries créatives ; communication territoriale.

L'idéologie créative au service de la communication territoriale locale : le cas de la Métropole de Lyon

Cet article présente les résultats d'une analyse menée dans le cadre de notre thèse en sciences de l'information et de la communication (SIC) et qui s'inscrit dans la problématique générale des politiques de (re) configuration du territoire local dans le contexte des industries créatives (Philippe Bouquillion, 2012 ; Philippe Bouquillion, Bernard Miège et Pierre Mœglin, 2013). Celles-ci y sont appréhendées en tant qu'idéologie de légitimation de l'action d'acteurs locaux hétérogènes (publics, économiques, culturels...). A ce titre, nous nous intéressons essentiellement aux stratégies de communication territoriale, l'objectif étant d'analyser quelques supports de communication et médiatiques issus de la « panoplie » (Labelle, 2007) des industries créatives afin de questionner les référents qu'ils diffusent du local à l'international dans le but de susciter une représentation créative du territoire. Pour ce faire, nous ancrons l'analyse sur le cas du territoire de la Métropole de Lyon, qui est officiellement née le 1er janvier 2015, car elle est représentative de certains processus à l'œuvre actuellement, tel que celui de la métropolisation (Guy Saez et Jean-Pierre Saez, 2012).

Analyser le discours territorialisant diffusé par trois supports de communication et médiatiques de la panoplie créative

Notre objectif est de comprendre comment certains référents territoriaux qui se rapportent aux industries créatives sont instrumentalisés à travers le « discours territorialisant » (Jacques Noyer et Bruno Raoul, 2011) véhiculé par des supports de communication et médiatiques hétérogènes dans le but de susciter une image « créative » du territoire métropolitain. Par image créative, nous désignons la volonté de (re)présenter la Métropole de Lyon en tant que territoire créatif, c'est-à-dire accordant une place centrale à la culture au sein des politiques de régénération urbaine et de la constitution d'une identité forte, ainsi que déployant des politiques en faveur de secteurs dits « créatifs » (Yoan Miot, 2015) tels que ceux du digital et du design (Philippe Bouquillion et Jean-Baptiste Le Corf, 2010). Avec la notion de « discours territorialisant », nous nous plaçons dans la filiation de Jacques Noyer et Bruno Raoul (2011), en considérant le territoire comme un construit social dont participent les instances (médiatiques, politiques, publiques, industrielles, associatives, citoyens (Françoise Paquien-séguy, 2010)...) qui le désignent et en véhiculent certaines représentations. Selon Jacques Noyer et Bruno Raoul, le territoire « n'accède à la reconnaissance, et par là à l'existence, que par l'instance discursive (dont participent les médias) qui le désigne, le délimite, en rend compte dans sa forme et sa matérialité spatiales et dans son histoire sociale. Envisagé de la sorte, le territoire apparaît ainsi – et peut-être avant tout – comme un « fait de langage » en ce sens qu'un territoire donné n'est identifié comme tel qu'en tant qu'il est désigné par des marqueurs linguistiques (que l'on peut, par exemple, apposer sur une carte ou écrire sur un panneau pour indiquer la direction à suivre pour s'y rendre). » (2011 : 20) Notre approche du territoire dans une perspective communicationnelle rejoint ainsi la leur puisqu'ils insistent sur l'importance de chercher à comprendre « comment et en quoi le discours médiatique et, de manière plus large, le contenu des médias et les dispositifs selon lesquels ils s'organisent entretiennent, explicitement ou en palimpseste, des représentations inhérentes à - ou induites à partir de - la substance de l'espace et de sa forme, en observant que, dans et par les contenus qu'ils produisent, les médias entretiennent un certain rapport (pragmatique, affectif, historique, fantasmé...) aux lieux dont ils parlent et façonnent un certain sens de ces mêmes lieux » (2011 : 20). Suite à l'exploration du territoire, nous avons cependant élargi le spectre de cette notion du fait de la forte hétérogénéité des acteurs (publics, industriels, culturels, médiatiques...)

identifiés qui participent à la diffusion de l'identité territoriale à travers leurs communications, celles-ci étant par ailleurs réalisées à l'aide de supports (sites web, réseau sociaux, campagnes publicitaires, événements, incursions médiatiques...) et sous des formes sémiotiques (textes, images fixes ou animées, inscriptions urbaines...) hétérogènes. Notre méthodologie repose alors sur l'identification des manifestations territoriales de ce que Sarah Labelle (2007) nomme la « panoplie » de l'idéologie créative. Bien qu'elle l'utilise à propos de la société de l'information et non des industries créatives, cette notion met en exergue le fait qu'une telle idéologie repose sur la mise en place de dispositifs hétérogènes et convergents, c'est-à-dire « la multiplicité des enjeux qu'elle [l'idéologie] soulève, la capacité qu'elle a de s'adapter à différentes fonctions et à divers espaces et sa force de propagation. [...] Elle n'est pas un dispositif unique, mais [...] elle se présente sous des configurations médiatiques hétérogènes. » (2007 : 22)

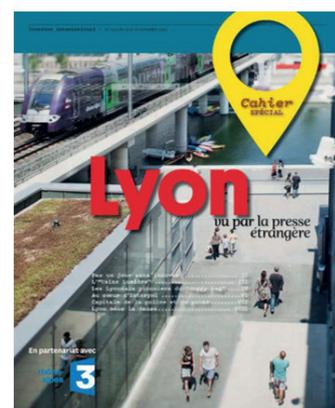
Lors de la phase exploratoire de la recherche, nous avons identifié les acteurs, supports de communication et médiatiques, ainsi que les espaces de réalisation de l'idéologie créative qui constituent cette panoplie et qui sont ceux sur lesquels s'appuient les stratégies de communication territoriale. Dès lors, nous avons circonscrit notre analyse à trois supports de communication et médiatiques (ill. 1), le premier ayant trait à ce que nous nommons la dissémination spatiale de l'identité créative, c'est-à-dire à la disposition de signes banals dans l'espace urbain, ceux-ci ayant vocation à (ré)actualiser constamment cette identité. Il est mis en place par la Métropole de Lyon et consiste en sept panneaux faisant la promotion des activités et domaines (culturels, artistiques, industriels, artisanaux...) métropolitains liés aux industries créatives. Ces panneaux sont disposés dans certains lieux et lors d'événements à forte fréquentation, comme par exemple à l'entrée du festival des Nuits de Fourvière où ont été prises certaines des photographies qui illustrent cet article. Le support suivant concerne davantage la communication au niveau national puisqu'il s'agit de l'insertion de dossiers spécifiques dans des médias nationaux. A ce titre, nous retenons le dossier spécial, publié dans l'hebdomadaire d'information Le Courrier International (n° 1254) de la semaine du 13 au 19 novembre 2014, qui s'intitule « Lyon vu par la presse étrangère ». Enfin, nous ouvrons la réflexion à l'échelle internationale à partir d'une vidéo promotionnelle réalisée en 2016 dans le cadre d'OnlyLyon, une démarche de communication territoriale axée sur l'international et fondée sur un réseau d'acteurs locaux hétérogènes (politiques, publics, industriels, citoyens...). Elle s'intitule « Lyon in the air », est destinée à être partagée en ligne et elle est, de ce fait, consultable à partir de la chaîne Youtube d'OnlyLyon¹ notamment.



Panneau de la Métropole de Lyon



« Lyon in the Air »



« Lyon vu par la presse étrangère »

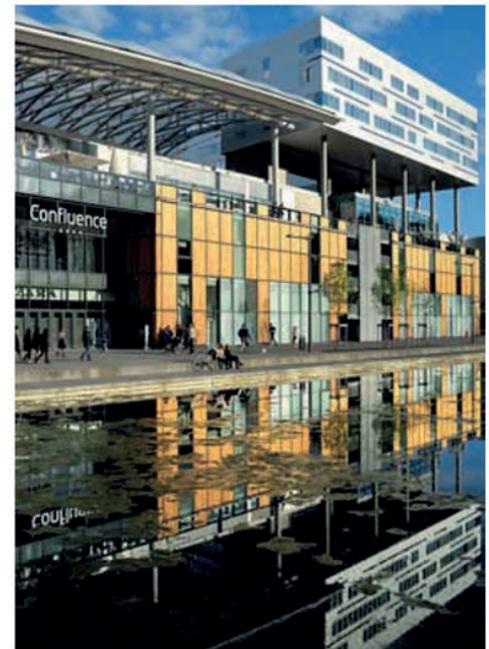
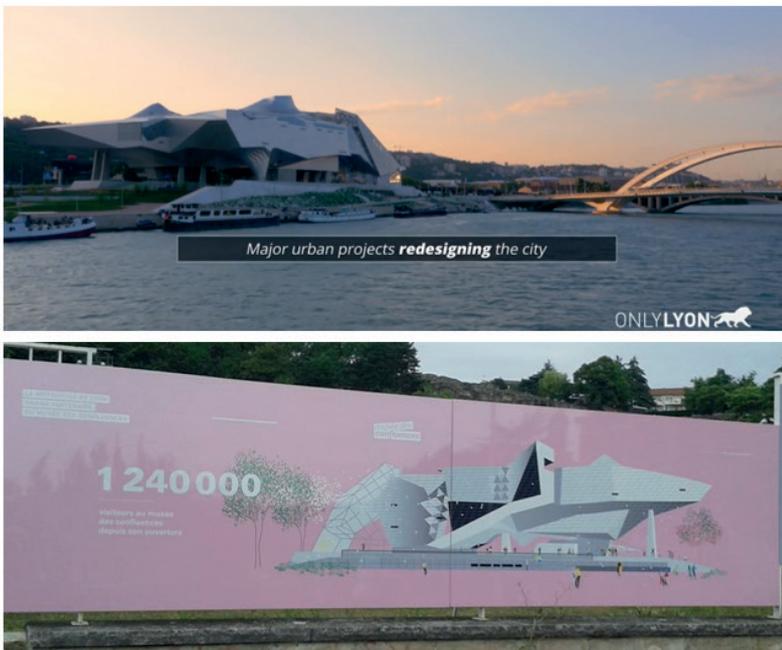
¹ OnlyLyon (2016). Lyon in the air. Accès : www.youtube.com/watch?time_continue=87&v=sP_oYf-7fp9g, Consulté le 10/08/2016.

III. 1 : Trois supports de communication et médiatiques analysés

Sur base de ces supports, il s'agit de pratiquer une analyse lexicale et thématique, qui prend en compte la dimension textuelle et iconique (dessins, photographies...), afin de questionner les référents territoriaux diffusés, mais également le lexique qui s'y réfère. Cette attention prêtée au lexique suscite des réflexions quant à la façon dont certains référents sont qualifiés. De façon plus générale, une analyse sémiotique est aussi réalisée. Elle permet de rendre compte de certains procédés d'énonciation du territoire spécifiques.

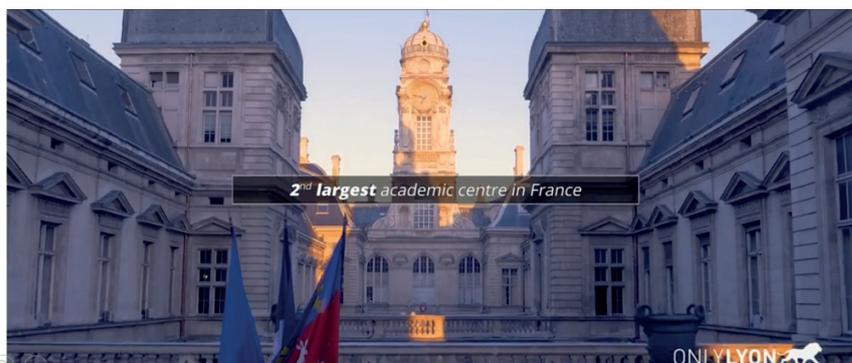
Des référents créatifs, récurrents et hétérogènes

Un certain nombre d'enseignements en ce qui concerne les référents diffusés à l'aide de ces trois supports de communication et médiatiques résultent de l'analyse réalisée. Premièrement, elle montre que le discours territorialisant est effectivement axé sur des référents (soierie, digital, projets urbains...) liés aux industries créatives. Deuxièmement, ce discours varie peu en fonction des échelles auxquelles il est diffusé. Il s'appuie ainsi sur des référents récurrents qui sont, pour la plupart, des savoir-faire (gastronomie, cinéma...), industries (digital, design...) et acteurs et événements artistiques et culturels locaux (Fête des Lumières, Festival Lumière, Biennales de la danse et d'art contemporain...). A ceux-ci s'ajoutent certains projets urbains (berges du Rhône, quartier de La Confluence...) et la mise en visibilité de l'inscription de Lyon au sein de certains réseaux nationaux et internationaux (French Tech, réseaux du patrimoine mondial et des villes créatives de l'Unesco...), des réseaux dont la genèse de la plupart s'inscrit dans la filiation des industries créatives. Enfin, quelques lieux, bâtiments et monuments du patrimoine lyonnais (Musée des Confluences, cathédrale Saint-Jean, basilique de Fourvière, quartier du Vieux Lyon...) ainsi que des référents topographiques caractéristiques de Lyon (fleuves, ponts, rives, parcs...) sont représentés, principalement à travers la dimension iconique (photographies, dessins...) (ill. 1 et 2).



III. 2 : La Confluence et le Musée des Confluences dans « Lyon in the air » et sur les panneaux de la métropole

La seule différence notable est que le discours territorialisant diffusé au local repose davantage sur des référents clairement identifiés (Fête des Lumières, Musée des confluences, Nuits de Fourvière, parc de la Tête d'Or...), tandis que ceux-ci tendent à se raréfier au national et encore davantage à l'international. Ainsi, à ce dernier niveau, sont principalement mentionnés les domaines et secteurs liés aux industries créatives qui sont considérés comme représentatifs de Lyon (santé, digital, secteur académique, culture et art...). Cette présentation prend la forme d'une liste de ces secteurs ainsi que de certaines données quantitatives qui y sont relatives et sur lesquelles nous reviendrons dans la section suivante. Seuls les référents iconiques ne sont pas concernés par cette dernière remarque. Ainsi, comme nous l'avons signalé, photographies et dessins renvoient principalement à des référents d'ordres patrimoniaux (monuments, bâtiments...) et topographiques (parcs, fleuves...) qui varient peu. Ceci s'explique par le fait que ces référents présentent le territoire lyonnais comme agréable à vivre en raison de son dynamisme culturel ainsi que de son environnement. Cette représentation a une visée stratégique aussi bien en direction des citoyens (notamment, promouvoir les actions de la Métropole en faveur de la culture et du cadre de vie) que vis-à-vis d'industriels et de travailleurs « créatifs » (artistes, scientifiques, étudiants...) établis sur d'autres territoires afin de susciter chez eux l'envie de venir s'installer à Lyon. Le cadre de vie serait d'ailleurs l'un des facteurs d'attraction des travailleurs créatifs et industriels selon les principaux promoteurs des industries créatives (Richard Florida, 2004 [2002]). Malgré leur récurrence, les référents sont d'une importante hétérogénéité. Ainsi, comme nous l'avons vu, ceux-ci sont-ils aussi bien des événements culturels et artistiques, que des savoir-faire ou encore certains éléments topographiques considérés comme étant représentatifs du territoire lyonnais.



III. 3 : Captures d'écrans de la vidéo « Lyon in the air »

Enfin, si l'analyse réalisée sur base de ces trois supports tend à démontrer une montée en généralité des référents du local à l'international, il est cependant à signaler qu'un nombre de supports de communication et médiatiques plus conséquent est actuellement en court d'analyse. Nous pouvons d'ores et déjà soulever d'autres hypothèses interprétatives qu'il conviendra de valider par ce travail systématique. Ainsi, la montée en généralité des référents à l'international pourrait aussi s'expliquer par le fait de l'hétérogénéité des énonciateurs, situations d'énonciation et/ou énonciataires auxquels s'adressent les trois supports étudiés. Alors que les panneaux semblent davantage s'adresser aux citoyens et acteurs locaux, la vidéo d'OnlyLyon s'adresserait quant à elle aux travailleurs créatifs (entrepreneurs, artistes, scientifiques...) et aux touristes.

Traits transversaux du discours territorialisant

Cette analyse permet d'esquisser certaines réflexions plus générales quant aux traits caractéristiques du discours territorialisant. Le premier élément saillant est l'importance accordée aux informations quantitatives et aux palmarès. Chacun des supports met l'accent des données quantitatives et/ou palmarès qui ont valeur de preuves puisqu'ils témoignent du dynamisme des actions menées sur le territoire. Ainsi, alors que les panneaux quantifient les acteurs et événements culturels et artistiques sur base du nombre de visiteurs, d'artistes (étrangers) ou encore de participants (ill. 4), la plupart des séquences de la vidéo signalent la position de Lyon au sein de classements nationaux et internationaux. Lyon y est ainsi présentée tour à tour comme étant la « 2nd largest academic centre in France », la « world capital of gastronomy » ou encore la « 6th most attractive European city for investors in Europe (EY 2015) ». La référence faite à quelques grands cabinets d'études (Pwc, EY...) et sites spécialisés tels que TripAdvisor, considérés comme des figures d'autorité, renforcent par ailleurs le discours territorialisant. La vidéo signale notamment que Lyon est la « 3rd favourite destination in France for international travellers (Tripadvisor 2015) ».



III. 4 : Panneau relatif à la Biennale de la danse

Un deuxième élément, qui apparaît d'ores et déjà dans les énoncés cités en exemple ci-dessus, est le fait que le discours territorialisant se centre sur une comparaison constante du territoire métropolitain à la France, voire à Paris, et à l'Europe, voire au monde. Les articles du dossier du *Courrier International* présentent ainsi Lyon comme lieu de réalisation du « plus grand évènement européen du genre » (2014 : VII), à travers l'exemple du festival Quais du polar, et en tant que « capitale mondiale de la danse » (2014 : VIII) sur base de la Biennale de la danse. De même, le projet de La Confluence y est présenté comme « le plus grand projet d'aménagement urbain en Europe. » (2014 : III) Cette primauté accordée à la comparaison avec la France et l'international est également marquée dans « Lyon in the air », Lyon étant par exemple présentée comme « world class health, cleantech and digital clusters » ou encore « 2nd largest academic center in France » (ill. 1 et 3), comme nous l'avons déjà signalé. Seul les panneaux insistent moins sur cette comparaison au national et à l'international, ceux-ci se contentant de montrer que Lyon s'inscrit dans le réseau Européen des Journées européennes du patrimoine, à travers l'exemple du parc de la Tête d'Or et ses serres ou, encore, accueille des artistes étrangers lors de certains évènements culturels et artistiques.

Enfin, l'analyse réalisée met en évidence la prépondérance de certains champs lexicaux spécifiques au sein du discours territorialisant. Le premier champ lexical identifié est celui de l'innovation (« innover », « novateurs », « réinventer », « structures innovantes »...) qui, comme l'illustrent les exemples du titre et du chapitre du premier article du *Courrier international* (ill. 5), est par ailleurs mis en tension avec celui de la tradition. Ainsi, un article s'intéresse à la soierie, présentée comme l'un des savoir-faire historiques de Lyon, pour faire un lien avec l'importance que représente actuellement le textile lié au design et aux différents ateliers installés sur les pentes de la Croix Rousse. Un autre champ lexical se révèle du fait de l'importance accordée à l'attractivité et à la visibilité du territoire local (« la culture rayonne », « effervescent », « Lyon, the most attractive city in France (Pwc, 2015) »...). L'importance accordée à l'attractivité et à la visibilité du territoire local, souvent mise en lien avec les acteurs et évènements artistiques (Sarah Cordonnier, 2008), culturels et industriels locaux n'est pas anodine dans le contexte des industries créatives, ceux-ci étant considérés comme les leviers de redynamisation du territoire.

Pas un jour sans innover

Tradition. De la gastronomie à la soierie, du cinéma à l'urbanisme, Lyon ne cesse d'inventer et de se réinventer, comme le rappelle un très sérieux quotidien suisse.

— *Neue Zürcher Zeitung*
(extraits) Zurich

A Lyon, on tient la créativité en haute considération. Beaucoup de choses ont été inventées, ou du moins affinées ici. Avec son accès à la Méditerranée, la ville aux deux fleuves – elle se trouve au confluent de la Saône et du Rhône – est depuis toujours un lieu de transbordement pour des marchandises du monde entier. A partir du XV^e siècle, Lyon devient une place économique, financière et

culturelle. Ses foires attirent des marchands de toute l'Europe et les banquiers italiens s'y installent. Les Lyonnais sont particulièrement fiers de leur gastronomie, qu'ils considèrent à juste titre comme un art et qui est célèbre dans le monde entier.

Cet art a deux sources, les *bistrot*s* traditionnels, qu'on appelle les *bouchons**, et la cuisine des *Mères lyonnaises**. Les bouchons, des auberges situées à la périphérie de la ville, proposaient aux voyageurs une nourriture consistante. Aujourd'hui encore on trouve sur leur

↑ Les fresques lumineuses dans le tunnel de la Croix-Rousse.
Photo Bruno Amsellem/
Signatures

carte du jarret de veau, du museau de bœuf et des oreilles de porc – spécialités préparées avec la plus grande délicatesse.

Les Mères étaient les cuisinières des maisons bourgeoises qui, à la fin du XIX^e siècle, ont commencé à avoir du mal à s'offrir leurs services. Certaines de ces femmes ont donc fait de nécessité vertu et ouvert des restaurants. De nombreux chefs y ont fait leur apprentissage, par exemple Paul Bocuse, à qui l'on attribue l'invention de la nouvelle cuisine et dont le nom est devenu une marque. Aujourd'hui encore, la gastronomie lyonnaise innove dans plusieurs directions en matière de saveurs, en particulier dans l'alliance du salé et du sucré, par exemple saumon et mangue.

Cartes perforées. La soierie constituait jadis une source de revenus importante. L'élevage du ver à soie permit à Lyon de maîtriser toute la chaîne de production à partir du XVI^e siècle. L'invention du métier à tisser à cartes perforées, première machine programmable, par Joseph-Marie Jacquard au début du XIX^e siècle a contribué de façon décisive à la révolution industrielle. Depuis la Révolution, la plupart

← En couverture :
la Darse.
Photo Philippe Sommolet/
Item Corporate pour
le Grand Lyon

III. 5 : Extrait de l'article introductif du cahier du *Courrier International* (2014 : I)

Enfin, il nous reste à signaler que les supports de communication et médiatiques interrogés mettent en exergue le bien-être et le bon vivre, voire, de façon plus générale, l'environnement agréable du territoire lyonnais. D'une part, les énoncés diffusés mettent l'accent sur la taille humaine du territoire (« à l'image de la ville, il [le quartier de La Confluence] est novateur et à taille humaine », « a human city »...), tandis que les photographies et dessins montrent les fleuves (Saône et Rhône), les parcs ou encore le patrimoine monumental et artistique lyonnais (Vieux Lyon, basilique de Fourvière, opéra de Lyon, théâtre gallo-romain, hôtel de ville...).

Une hétérogénéité de la panoplie créative

Pour conclure, l'analyse réalisée montre la pertinence de l'articulation des notions de « panoplie » de Sarah Labelle (2007), de « discours territorialisant » de Jacques Noyer et Bruno Raoul (2011) et de référents territoriaux afin de questionner les stratégies de (re)configuration du territoire local dans le contexte des industries créatives. Elle atteste de l'hétérogénéité des manifestations de la panoplie créative, celles-ci pouvant aussi bien être des acteurs qui se présentent comme s'inscrivant dans la filiation de ces industries, des domaines artistiques et culturels, voire industriels, des savoir-faire ou encore certains événements et projets spécifiques à un territoire donné, pour ne citer que ces exemples. A ce niveau, il est intéressant de remarquer que les trois supports analysés dans le cadre de cet article s'inscrivent eux aussi dans cette panoplie créative, ceci d'autant plus qu'ils contribuent à (ré)actualiser une identité territoriale fondée sur ces industries aussi bien au local, au national qu'à l'international. Dans ce cadre, ils renforcent par ailleurs la panoplie créative, des territoires comme celui de Lyon étant alors érigés en exemples symptomatiques dans différents textes et rapports qui promeuvent ces industries.

C'est ici que réside toute la force de l'idéologie créative, celle-ci se déployant à travers des manifestations variées qui se répondent, voire se renforcent les unes les autres. Si l'analyse effectuée sur base des trois supports retenus pour les besoins de notre communication permet de mettre en avant certaines récurrences et distinctions en ce qui concerne les référents diffusés aux différentes échelles territoriales, un travail plus approfondi permettra de les préciser. Par exemple, l'hypothèse que les référents diffusés varient en fonction de l'énonciateur, de la situation d'énonciation ainsi que de l'énonciataire ne peut à ce stade être confirmée avec certitude.

Bibliographie :

Bouquillion Philippe (2012). *Creative economy, creative industries : Des notions à traduire*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.

Bouquillion Philippe et Jean-Baptiste Le Corf (2010). *Les industries créatives et l'économie créative dans les rapports officiels européens*. Accès : http://www.observatoire-omic.org/pdf/1110743245Bouquillion_Ley-Corf_Icrea_Europe_rapport_OMIC_1.pdf, Consulté le 10/08/2016.

Bouquillion Philippe., Bernard Miège et Pierre Mœglin (2013). *L'industrialisation des biens symboliques : Les industries créatives en regard des industries culturelles*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Cordonnier Sarah (2008). *Art contemporain et territoire vus du centre d'art*. Appel V. et al. (dir.). *La mise en culture des territoires : Nouvelles formes de culture événementielle et initiatives des collectivités locales*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 215-227.

Florida Richard (2004 [2002]). *The rise of the creative class : And how it's transforming work, leisure, community and everyday life*. New York : Basic Books.

Florida Richard (2005). *Cities and the creative class*. London : Routledge.

Labelle Sarah (2007). *La ville inscrite dans « la société de l'information » : Formes d'investissement d'un objet symbolique*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris IV, Paris.

Liefooghe Christine (2010). *Économie créative et développement des territoires : Enjeux et perspectives de recherche*. *Innovations*, 1(31), 181-197.

Miot Yoan (2015). *De la ville industrielle à la ville créative : Les cas de Roubaix et de Saint-Etienne*. Liefooghe Christine (dir.). *L'économie créative et ses territoires : Enjeux et débats*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 137-155.

Noyer Jacques et Bruno Raoul (2011). *Le « travail territorial » des médias : Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion*. *Études de communication*, 37, 15-46.

Paquenséguy Françoise (2010). *La notion d'usage est-elle stratégique pour les industries créatives ?* *Tic&société*, 4(2), 90-109.

Saez Guy et Jean-Pierre Saez (dir.) (2012). *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles : Dynamiques européennes*. Paris : Editions La Découverte.

Nouvelles formes éditoriales en ligne et culture journalistique de l'image du texte : la part du temps

Ugo Moret

EA 4147 ELICO

Université Lumière Lyon 2

thomas.bihay@univ-lyon2.fr

Résumé :

Cette thèse prend pour objet la périodicité de nouvelles formes médiatiques en ligne et veut comprendre dans quelle mesure l'idée de temps et les valeurs qui peuvent lui être attribuées sont vectrices de formats journalistiques. Nous étudions ainsi un corpus de jeunes sites d'information appuyant leurs lignes éditoriales sur une périodicité de publication des textes (hebdomadaire, mensuelle ou autre). Inscrit dans un mouvement critique des temporalités de l'information, ces sites expérimentent des formats et produisent des discours réflexifs sur leurs pratiques. À l'aide de l'analyse sémiologique de cette culture professionnelle du texte et d'entretiens et observations menées auprès des médias du corpus, nous souhaitons comprendre comment s'opère cette idéologisation du temps social et regarder quels formats médiatiques sont produits.

Mots clés : Temporalité - Journalisme - Périodicité - Format - Web

Nouvelles formes éditoriales en ligne et culture journalistique de l'image du texte : la part du temps

Ce texte vise à présenter certains des fondements théoriques et enjeux scientifiques de cette thèse de doctorat intitulée « Lisibilité, visibilité du temps dans les médias informatisés : le cas de nouvelles formes éditoriales en ligne »¹. Il est question dans ce travail d'observer un ensemble de nouveaux objets médiatiques et journalistiques présents sur le web. Plus précisément, nous prenons pour objet la périodicité à laquelle sont publiés les contenus de ces sites d'information pour tenter de comprendre certaines des transformations récentes du web journalistique français.

Du point de vue méthodologique, nous souhaitons poursuivre l'approche duale entamée dès le début de ce travail. Premièrement, nous nous inspirons des travaux autour de la sémiologie des médias développés ces dernières années, notamment par Dominique Cotte, Emmanuël Souchier et Valérie Jeanne-Perrier. Ces derniers nous permettent entre autres de penser les lignées formelles qui font entrer nos objets dans une filiation généalogique d'objets médiatiques, ou encore d'appréhender leur matérialité. Nous verrons plus avant dans ce texte en quoi cela nous aide à penser la question de la périodicité et de la temporalité par le prisme des cultures professionnelles. Ensuite, nous avons engagé un second appareil méthodologique plus proche des sciences anthropo-sociales en menant des entretiens semi-directifs avec les fondateurs et journalistes des médias qui composent notre corpus, ainsi que des séances d'observation au sein des rédactions.

Constitution du corpus

À la base des réflexions qui innervent ce travail se trouvent différents objets journalistiques et numériques dont la parution rapprochée a participé à la construction d'un questionnement théorique. Les pure-players d'information dont il est question ont été répertoriés par le sociologue Jean-Marie Charon dans son rapport rendu en juin 2015 au Ministère de la Culture et de la Communication ; ce dernier les qualifie comme fonctionnant en « écosystème ». Mais surtout, plusieurs des sites d'information mentionnés, à savoir Le Quatre Heures, Ijsberg, Tortuga, 8ème Étage, Les Jours et L'Imprévu s'accompagnent de discours portant un jugement critique à l'égard de l'accélération supposée de la société².

Ce corpus principal, composé des sites web susmentionnés, s'est vu délimité de la manière suivante : tous sont des pure-players basés en France, traitent de sujets nationaux ou internationaux et sont généralistes. Nous évacuons de fait les presses locale et spécialisée car nous considérons que les impératifs de production de l'information de ces médias diffèrent largement de la presse nationale généraliste et pose de nombreux problèmes de comparaison.

La limitation du corpus est aussi temporelle et nous avons observé un moment charnière : le mois de septembre 2014 a vu apparaître les deux premiers des sites de ce corpus, Le Quatre Heures et Ijsberg - ceux-ci feront l'objet d'une analyse succincte dans les pages suivantes. À partir de cette fin d'année 2014, tous les pure-players français d'information, nationaux et généralistes enregistrés à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (CPPAP)³ porteront des discours d'accompagnement (Philippe Breton, 2002) critiques sur les temps de l'information. Plus encore, tous auront comme ambition éditoriale de s'inscrire « en dehors du flux de l'information ».

¹ L'expression « nouvelles formes éditoriales en ligne » est empruntée aux travaux de Dominique Cotte et Marie Després-Lonnet (Marie Després-Lonnet, Dominique Cotte, 2007). Si le terme désignait en 2007 un autre état des sites web d'information, nous souhaitons l'actualiser.

² Cette accélération est commentée dans divers champs de la société, notamment le champ scientifique par les philosophes Harmut Rosa et Bernard Stiegler.

³ La CPPAP joue un rôle important dans la mesure où elle attribue le numéro de commission paritaire qui va permettre des déductions fiscales et une TVA avantageuse. Dans les faits, le numéro permet de considérer le média comme média d'information.

Nous pensons avoir ainsi décelé une opportunité que nous tentons de saisir : nous avons débuté cette thèse en novembre 2014 et souhaitons avec celle-ci rendre compte de cette période pour tenter de saisir ce que signifie ces usages journalistiques de la périodicité sur le web. De fait, tous ces sites proposent un modèle éditorial basé sur une publication périodique étendue. Anodine, cette remarque l'est moins au regard de la manière dont s'est construit le web d'information depuis ses débuts. En effet, la logique de publication dite « en continue » a favorisé l'apparition du vocable de « flux de l'information ». Flux qui, par effet cognitif, serait suivi de divers troubles tels l'infobésité et l'incompréhension des faits sociaux. Les réseaux sociaux, qui sémiotisent ce flux par le moyen de timeline ou de newsfeed, consacrent ce flux de l'information en le matérialisant à la surface des écrans.

Avant de continuer, il nous semble important de donner quelques éléments de définition. Comprise en tant qu'échéance régulière du travail journalistique, nous entendons par périodicité une instrumentalisation et idéologisation du temps social par un corps professionnel. Instrumentalisation du temps social tout d'abord, car mobilisée pour des fins de rationalisation organisationnelle du travail journalistique. Idéologisation du temps social ensuite parce qu'elle mène à la production de discours réflexifs porteurs de valeurs sur ces temps et porteurs d'une certaine vision de ce qu'est le journalisme légitime. La périodicité est ainsi envisagée comme la matrice d'une écriture du temps, dans le cadre de la théorie de l'image du texte (Emmanuel Souchier, 1998).

Bien sûr, nous ne cantonnons pas les discours journalistiques du temps exclusivement à ces quelques médias. Premièrement car le journalisme est une activité qui a pour objet la production de l'actualité (Jean-François Tétu, 1993), et partant, les catégories du scoop ou encore de l'exclusivité portent déjà des valeurs d'ordre temporel. Deuxièmement car nombre de médias ne correspondant pas à nos critères se sont emparés de ces modes de publication, nous pensons notamment au Figaro Grand Format, à l'Equipe Explore ou Ulyces.

Une culture professionnelle de l'image du texte

Cette périodicité et cette volonté de sortir du flux de l'information ont pour première conséquence l'adoption d'un modèle économique identique pour tous les sites de notre corpus. Tous sont payants et proposent un abonnement mensuel ou annuel. Ensuite, nous observons une convocation des formes classiques du journalisme, voire de l'édition livresque. Ces formes - que nous décrirons plus tard -, de par leur large circulation sociale et les valeurs qu'elles ont agrégé en circulant (Yves Jeanneret, 2007), se retrouvent ré-appropriées dans ce que nous estimons être une optique de légitimation d'une part et la continuation d'une culture professionnelle de l'image du texte d'autre part. Ce que nous voulons observer est, en définitive, la construction d'une culture professionnelle de l'image du texte, concept qui nous permet d'approcher la page web dans la forme qui lui donne sa légitimité et guide les pratiques de lecture et d'interprétation - en d'autres termes, ce qui fait journalistique.

Il ne s'agit donc pas, dans le cadre de ce travail, de se limiter aux indices - au sens peircien du terme - ou marqueurs d'un temps calculé et chronométré⁴ mais bien d'adopter une démarche plus englobante qui intègre ce que nous nommons provisoirement une « sémantisation des signes du temps » par le moyen de cette culture professionnelle de l'image du texte. Cette sémantisation ne se contente pas que figer des éléments techniques à l'écran, elle fige également les valeurs que l'on attribue aux formes des textes et participent

⁴ Par exemple, la durée de lecture estimée d'un article, élément de plus en plus présent.

ainsi de leur réception ; autrement dit, cela nous permet de ne travailler non pas sur le temps, mais l'idée de temps et les imaginaires qui lui sont attribués. Nous allons maintenant voir dans deux analyses distinctes quels usages sont faits de cette culture journalistique.

Ijsberg et l'inscription dans une généalogie médiatique

Si l'on se penche concrètement sur un des sites de notre corpus, Ijsberg, on observe d'emblée les icônes en haut à droite de la page qui nous aiguillent sur les spécificités éditoriales du site d'information. Ces trois icônes reprennent la métaphore du voyage en symbolisant un avion, un bateau et une montgolfière sous forme d'origami. Il s'agit donc de mettre en corrélation des imaginaires de la « technologisation » du voyage pour l'identification de trois temporalités de l'information : « promptement », « calmement » et « lentement ». Les noms des trois rubriques reprennent ainsi trois adverbes tirés d'adjectifs (prompt, calme et lent) devenus compléments circonstanciels de manière, de manière de lire l'information proposée.

Ces trois catégories renvoient aux formats journalistiques classiques telles que la brève, l'article et le reportage. Ce qui est opéré par l'ajout de cette « super-catégorie » temporelle, c'est une re-catégorisation des textes journalistiques par des temporalités définies suivant une logique qui se veut celle de l'utilisateur naviguant : une prise en compte de l'usage qui se traduit ici par l'explicitation de l'activité de lecture que l'on qualifie suivant le temps d'attention qui doit lui être porté.

Sur un article de la catégorie « Lentement » intitulé « Moi, Eitan, 150 cm, espion Israélien »⁵, nous pouvons voir premièrement une illustration qui occupe l'écran dans son entièreté. Celle-ci fait office de couverture puisque l'on retrouve aussi le titre, dont la typographie a été travaillée pour convenir spécifiquement à l'identité graphique du reportage. Si nous continuons la lecture, apparaissent en premier le chapeau de l'article, qui répond aux questions classiques dites « 5W » (en français : où, quand, qui, pourquoi, comment), elles servent à la contextualisation de l'information. S'en suivent la signature et la date, permettant une identification temporelle et auctoriale de l'article.

La présentation du texte sous la forme d'une unique colonne, la justification de cette dernière à gauche de la page et le découpage sous forme de paragraphes au volume proche s'ajoute au séquençage du texte suivant une logique de chapitres. L'indication du chapitre lu persiste en haut de l'écran même si l'utilisateur continue sa lecture. Il vient ainsi remplacer l'intertitre journalistique pour donner une consonance livresque dans sa forme et littéraire dans son écriture à l'article et permet au lecteur d'offrir un aperçu de sa progression dans le texte tout en faisant office de marque-page.

En définitive, l'emprunt des formes littéraires et livresques repérables dans la reprise des principes de couverture et de chapitrage et la mobilisation d'une image du texte stéréotypée constituent des modalités repérables de l'inscription du dispositif dans une généalogie d'objets médiatiques. Cette filiation montre notamment des formes d'hybridation entre différents genres médiatiques. Surtout, l'idée du temps long est donc adjointe aux formes classiques du texte littéraire, ce à quoi s'ajoute les outils de mise en pause dans la lecture.

⁵ Le site ayant fait l'objet d'une restructuration, l'article original n'est aujourd'hui plus disponible en ligne.

Le Quatre Heures et l'imaginaire de la matérialité

Si l'on continue ensuite avec l'analyse de notre deuxième site d'information, Le Quatre Heures⁶, nous remarquons un premier élément : la structure du site est simple et l'absence de home nous amène directement au premier article. À gauche, ce qu'on assimile généralement à la barre de navigation horizontale est ici positionné à la verticale et permet l'accès direct à toutes les rubriques du site. Il suffit ensuite de « scroller » vers le bas pour commencer la lecture de l'article. Ces derniers sont de longueurs variables - environ 35.000 signes - et sont rédigés soit par des membres de l'équipe soit par des pigistes, mais toujours en binôme.

Les cadres et sous-cadres habituellement omniprésents dans les sites d'information disparaissent en même temps que la hiérarchie classique de l'information, le seul cadre devient celui, technique, du navigateur, puis rapidement de l'écran et de ses bords si l'on joue le jeu du mode plein écran - dans un processus d'imitation des bords du journal (Annette Béguin-Verbrugge, 2006). Le médium informatique, l'objet entier devient alors support du reportage dont un geste de la souris sera le seul élément sollicité pour la navigation.

Ainsi n'est présent que la part éditoriale, le reportage, sur une simple et unique colonne. La barre de navigation horizontale devient la marge dans laquelle s'insèrent les éléments du paratexte. Ce dépouillement formel est évidemment rendu possible par le modèle économique (l'accès à la totalité de l'article est payant), qui évite l'affichage publicitaire et les liens sponsorisés. De fait, nous observons un mimétisme constant avec le reportage papier : lettrine qui débute l'article, chapeau en caractères gras, citations mises en exergue, et construction du récit photographique rappelle les codes classiques du journalisme et de ses formes ; ils sont scrupuleusement respectés, que ce soit pour le texte, les vidéos ou les photographies. Nous assistons donc à un mélange des codes dans la mesure où il y'a mélange des médias, mais tous font expressément référence aux médias d'origine auxquels ils empruntent. À l'instar des Mooks, la hiérarchie de l'information disparaît à l'intérieur du dispositif, les modalités d'écriture des articles mène à une classification en archive des reportages. Ici, le mimétisme avec le texte livresque s'ajoute à l'imitation du support papier. Ni Ijsberg ni Le Quatre Heures ne possèdent de média papier, matériau signifiant en lui-même une certaine forme de qualité par son épaisseur et sa granularité. Cette perte semble vouloir être compensée, voire sur-compensée sémiotiquement par les signes en surface qui n'ont comme seul lieu d'accueil possible qu'un écran dont la qualité est variable. Là encore, la périodicité et les suggestions de temporalité des textes qui l'accompagne se parent de formes que le journalisme emprunte à ses ancêtres et ses voisins.

Conclusion provisoire

Finalement, après deux rapides analyses sémiologiques de deux de nos sites web, nous observons certaines redondances dans l'usage qui est fait de l'héritage journalistique et médiatique des formes périodiques des textes. Les temps de lecture sont ainsi suggérés dans les formes des textes par des reprises faites aux médias traditionnels souhaitant du même coup convoquer un imaginaire de la lecture et faire sortir le lecteur du « flux » par la diminution des petites formes (E. Candel, V. Jeanne-Perrier & E. Souchier, 2011) à l'écran. Si nous devons formuler une conclusion tout à fait provisoire, nous pensons observer la formation d'une stéréotypie de l'image du texte journalistique mobilisée pour la publication au long cours sur le web. Cela se retrouve largement lors de l'observation des autres sites de notre corpus. L'idée d'un temps long de la lecture - et les valeurs qui lui sont associées - se retrouve ainsi figée par le jeu de la périodicité dans des formats identifiés qui permettent son appréhension par le lecteur. Mais, mobilisée par des journalistes souvent jeunes et précaires, l'utilisation de ces formes apparaît également comme le fait d'une double volonté. D'un côté, il s'agit d'une démonstration de l'acquisition des codes de la profession, sorte de carte de visite du jeune journaliste. De l'autre, il s'agit d'assouvir pour partie les mythes professionnels des journalistes en s'inscrivant dans un journalisme au long cours, socialement plus valorisé que le « desk ».

⁶ Accès au dernier article du Quatre Heures <https://lequatreheures.com/episodes/voie-de-disparition/> (consulté le 28/08/17).

Bibliographie

Ouvrages

- Beguïn-Verbrugge A. (2006), Images en texte, Images du texte. Dispositifs graphiques et communication écrite. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Candel E., Jeanne-Perrier V. & Souchier E. (2011), Petites formes, grands desseins : d'une grammaire des énoncés éditoriaux à la standardisation des écritures. L'économie des écritures sur le web. Volume 1 : traces d'usage dans un corpus de sites de tourisme, Paris, Hermès-Lavoisier, p.165-201.
- Cotte D., 2011. Émergences et transformations des formes médiatiques, Paris, Hermès-Lavoisier
- Jeanneret Y., 2007. Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels, Paris, Hermès-Lavoisier
- Mouillaud M. & Tétu J.-F. (1984), Le Journal Quotidien, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Ringoot R., Utard J.-M. (dir.) 2005. Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs, Rennes, PUR.
- Ruellan D., [1993] 2007. Le journalisme ou le professionnalisme du flou. Grenoble, PUG.

Articles

- Breton P., 2002. « Discours d'accompagnement », Les dossiers de l'audiovisuel n°103, p. 6-9
- Cotte D., Després-Lonnet M., 2007. « Nouvelles formes éditoriales en ligne », Communication & Langages n°154, p.111-121
- Rauch J., 2011. « The origin of Slow Media : Early diffusion of a cultural innovation through popular culture and press, 2002-2010 », Transformations n°20
- Souchier E., 1998 « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale », Les Cahiers de Médiologie n°6, p.137-145
- Tétu J.-F., L'actualité, ou l'impasse du temps, Sciences de l'information et de la communication, Larousse (Ed.) (1993) 713-722 pp.1-13.

Rapport

- Charon J.-M., 2015 « Presse et numérique. L'invention d'un nouvel écosystème ». Rapport pour le Ministère de la Culture et de la Communication.